TRAITÉ
DE LA CHORÉE,

OU

DANSE DE SAINT-GUY,

PAR

E. M. BOUTEILLE,

Docteur en médecine de l'université de Montpellier, ancien associé regnicole de la Société royale de médecine de Paris, de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Marseille, de la Société médicale de la même ville et de celle du Gard, correspondant de la Société de Médecine de Montpellier et de celle de Grenoble, médecin du gouvernement pour les épidémies, etc.

Artem experientia fecit,
exemplo monstrante viam.

MANILIUS.

PARIS,

LIBRAIRIE MÉDICALE DE L. H. FONTAINE,

RUE DE L'OBSERVANCE, N° 4,

près l'École de Médecine.

lées dans toutes les directions, et servent de conduits aux eaux qui, dans la saison des pluies, se rendent dans le Falémé et le Sénégal. Les hab. sont un mélange de Foulahs, de Mandingues, de Serraouallis et de Jolofs, qui tous ont les mêmes mœurs et parlent la même langue que les Foulahs. Les Mandingues font un com. consid. avec les contrées limitrophes, où ils échangent du grain et des étoffes de coton contre du sel qu'ils revendent dans le Dentilla et autres roy. voisins, pour du fer, du beurre végétal et un peu de poudre d'or. Le Bondou, par sa position centrale entre le Sénégal et la Gambie, était naguère très-fréquenté par les marchands d'esclaves qui se rendaient de l'intérieur sur les côtes. Le roi perçoit de gros droits sur toutes les marchandises qui sont transportées à travers ses états. Mango-Park est le premier blanc qui ait pénétré dans le Bondou. Tattecon-da cap.

BONDUES, pet. v. de France (Nord), avec des fabr. de ras de laine et des filat. de fil. 2,400 hab. A 2 l. N. de Lille.

BONDY, vill. de France (Seine), près de la forêt du même nom; avec 1 chât. et plusieurs maisons de campagne; bur. de poste. 600 hab. A 2 l. ¾ E. de Paris.

BONEFRO, b. du roy. de Naples (Sannio), avec 1 beau chât.; chef-l. de cant. 3,300 hab. A 3 l. ¾ S. S. E. de Larino.

BONFELD, b. du Würtemberg (Nekar), avec 1 beau chât. et 1,150 hab. A 3 l. N. E. de Heilbronn.

BONGHYR, pet. v. forte de l'Indostan (Haïderabad), chef-l. d'un distr. du même nom. A 10 l. ¾ E. N. E. d'Haïderabad. Lat. N. 17° 26', long. E. 76° 28'.

BONHOMME (col du), passage de la Savoie dans les Alpes grecques, au S. O. du Mont-Blanc, et qui forme la communication entre la partie supér. de la vallée de l'Arve et de celle de l'Isère. Il est à 13,530 pieds au-dessus du niveau de la mer.

BONI ou BONY, le plus consid. des 3 roy. de l'île Célèbes, sit. sur le golfe du même nom, et qui s'étend depuis la riv. de Tjerani, à env. 150 l. au S. On y recueille de la casse et du sagou. Les hab., nommés Bogghis, fabr. des étoffes de coton, des armes, des outils aratoires, des bijoux, etc. Ils sont mahométans; mais ils mêlent à leur croyance beaucoup de superstitions. On porte à 70,000 le nombre d'hommes qu'ils peuvent mettre sous les armes. Ce roy. a pour cap. :

BONI, v. sit. au fond du golfe du même nom, et que l'on dit aussi consid. et aussi peuplée que Mancaçara, dont on évalue la pop., en y comprenant son territ., à 110,000 hab. En 1814, les Anglais y envoyèrent une expédition qui s'en empara, brûla les principaux édifices, et força le rajah à souscrire une paix humiliante, pour le punir d'avoir occasionné de gr. préjudices à leur com. Elle est à 10 jours de marche de Mancaçara.

BONIEUX ou BONNIEUX, pet. v. de France (Vaucluse), chef-l. de cant.; avec 2,400 hab. A 3 l. S. O. d'Apt.

BONIFACIO (*Marianum*), pet. v. forte de l'île de Corse, sur une mont. escarpée et sur le détroit appelé Bouches-de-Bonifacio; avec un port bon et commode et une forte citadelle; chef-l. de cant., bur. de poste. Les hab., au nombre de 2,500, se livrent en général à la pêche du corail. A 18 l. S. S. E. d'Ajaccio. Lat. N. 41° 23', long. E. 6° 49'.

BONIFACIO (St.-), b. du roy. Lombardo-Vénitien, avec 2,500 hab.; dans la prov. et à 5 l. E. de Vérone.

BONIFATI, b. du roy. de Naples (Calabre cit.), avec 2,650 hab. A 1 l. ½ S. E. de Belvédère.

BONILLA, b. d'Espagne, sur le Rio-de-Huete, dans la prov. et à 11 l. ¼ O. N. O. de Cuença.

BONILLA-SIERRA, pet. v. d'Espagne avec 1,600 hab., dans la prov. et à 11 l. ¾ O. N. O. d'Avila.

BONILLO, pet. v. d'Espagne (Manche) avec 2,000 hab. A 6 l. N. d'Alcaras.

BONITO, b. du roy. de Naples (Principauté ult.), avec 2,560 hab. A 2 l. ½ S. O. d'Ariano.

BONN (*Bona*), v. de Prusse (Cologne) sur la rive dr. du Rhin, dans une position très-agréable; chef-l. de cer., archevêché, etc. On y remarque l'anc. palais de l'électeur, qui n'est pas terminé; l'église métropolitaine et son parvis, l'hôtel-de-ville et le marché, le grand rempart, d'où l'on jouit d'un charmante vue du Rhin, et plusieurs belles promenades. Elle possède 1 université, 1 lycée, 1 théâtre; des filat. de coton, des fabr. de cailloutage, de soieries, de faïence, d'huile de vitriol, etc. On s'y fait quelq. com. en blé, vin et plomb. Cette ville était autrefois une des plus fortes du Rhin. A 1 l. se trouvent les sources minérales de Draitsch. 10,560 hab. A 6 l. S. E. de Cologne. Lat. N. 50° 40', long. E. 4° 46'.

BONN, vill. de Suisse, avec des sources thermales renommées, dans le cant. et 1 l. ½ N. de Fribourg.

BONNDORF, b. du gr.-duché de Bade (Lac-et-Danube), avec 1 chât. et 900 hab. A 7 l. ½ S. S. O. de Villingen.

BONNE, b. des états sardes (Savoie), s

HRCS PARE

TRAITÉ
DE LA CHORÉE,
OU
DANSE DE St. GUY;

PAR E. M. BOUTEILLE,

Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, ancien associé regnicole de la Société Royale de Médecine de Paris, de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Marseille, de la Société Médicale de la même ville et de celle du Gard, Correspondant de la Société de Médecine de Montpellier et de celle de Grenoble, Médecin du Gouvernement pour les épidémies, etc., etc.

Artem experientia fecit,
exemplo monstrante viam.
Manilius.

PARIS,
Chez VINÇARD, imprimeur-libraire, breveté par S. M. l'Empereur et Roi, rue du Marché-Neuf, N°. 3;
Et chez les principaux libraires.

1810.

CSP
RC
389
.B68
1810

OCLC # 1247732

En vertu du titre VI, de la Loi du 5 Février 1810, des Exemplaires ont été déposés à la Préfecture de Police; et tous ceux qui ne porteront pas la signature ci-dessous seront réputés contrefaits.

Bouteille

CLARISSIMI VIRI

VICQ-D'AZYR,

Quem nominare Laudare est

piis manibus.

ob ipsius in me singularem Benevolentiam

et amicum patrocinium

hoc opus, octogenarius medicus

grato animo, et corde mœrente.

V. D. C.

Bouteille.

AVANT-PROPOS.

Tout est extraordinaire dans cette Maladie ; son nom est ridicule, ses symptômes singuliers, son caractère équivoque, sa cause inconnue, son traitement problématique. De graves auteurs ont douté de son existence ; d'autres l'ont cru simulée, quelques-uns l'ont réputée surnaturelle et magique ; le célèbre *Cullen* semble incliner à penser que l'imagination y joue un grand rôle, et *Lieutaud* pour ne l'avoir jamais observée, s'est permis de la nier.

Comment dissiper l'obscurité, détruire l'incertitude et la contradiction qui règnent sur cet objet. Il me paraît que le meilleur moyen, ou pour mieux dire, le seul pour atteindre ce but, serait de consulter ce que l'expérience et le raisonnement ont appris aux praticiens sur cette matière, de recueil-

lir leurs observations respectives, d'approfondir leur théorie, et de tenter leurs méthodes curatives, de comparer les sentimens des uns avec ceux des autres, et de faire résulter de cette comparaison, le vrai tableau de la *Chorée* ou *Danse de St. Guy*, la connaissance de sa cause la plus vraisemblable, et de son véritable caractère, ainsi que le traitement le plus efficace pour sa guérison, seront déduites de toutes ces differentes notions.

Telle est la tâche importante et difficile que je vais essayer de remplir. Moins confiant dans mes talens affaiblis par mon âge presqu'octogénaire, qu'animé de zèle pour une profession honorable que j'exerce depuis cinquante ans, je me suis déterminé à publier cet ouvrage, dans l'espoir d'être encore de quelqu'utilité avant de terminer ma carrière médicale: au reste,

dans la discussion où je vais entrer, je ne me bornerai pas toujours à être simple rapporteur, mais je me permettrai quelquefois de m'ériger en juge, et je ne dissimule pas qu'ayant eu de fréquentes occasions de traiter cette étrange maladie, et toujours avec un plein succès, je crois avoir quelque droit de prononcer d'après ce que j'ai vu et fait. Je me suis permis de substituer le nom de *Chorée* à celui de *Danse de St. Guy* que l'on donne communément à cette maladie : quoique l'explication du mot *Chorée* signifie aussi *Danse*, j'ai pensé qu'il n'offrirait pas d'abord au lecteur le contraste que présente l'application du nom bisarre de *Danse de St. Guy*. D'ailleurs, on pourra se convaincre que ce symptôme est le moins constant et le moins essentiel de la *Chorée*.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/traitdelachor00bout

RAPPORT

Fait par M. Bayle, *médecin ordinaire de S. M. Impériale et Royale, à la Société de Médecine de la Faculté de Paris, dans sa séance du 6 juillet* 1809, *sur un ouvrage sur la* Chorée *ou* Danse de St. Guy ; *par* M. Bouteille, *médecin à Manosque, département des Basses-Alpes.*

La Société m'a chargé de lui rendre compte d'un ouvrage sur la Chorée ou Danse de St. Guy ; par M. *Bouteille*, ancien associé de la Société Royale de Médecine.

Cet ouvrage est un Traité, *ex professo*, sur la Danse de St. Guy. Il est divisé en trois parties : la première est un précis de tout ce qui a été écrit sur la Danse de St. Guy ; dans la seconde, l'auteur s'occupe de la classification de cette maladie et de sa distinction en diverses espèces ; la troisième partie renferme les symptômes, le traitement et les observations particulières de chacune des espèces de Danse de St. Guy, admises par l'auteur.

Parcourons chacune de ces parties plus en détail, pour mieux connaître l'importance de cet ouvrage.

Première partie. — Les anciens n'ont pas connu la Danse de St. Guy ; elle parut, pour la première fois, en allemagne, vers la fin du 15e. siècle. Les premiers qui en ont parlé sont : *Félix Plater*, *Hortius* et *Sennert*. Ils ont écrits sur des *ouï-dire* plutôt que d'après des renseignemens exacts. En 1560 *Bairo*, médecin de Charles II, duc de Savoie, paraît l'avoir

un peu mieux connue. *Sydenham*, le premier, l'a décrite avec soin, et traitée en particulier. *Whillis*, *Aller*, *Wigt*, *Cheine*, *Dower*, *Méad*, s'en sont occupés avec succès, et depuis une cinquantaine d'années on y a fait une attention spéciale en France : il est résulté de tous ces travaux un certain nombre de faits importans.

Ces divers matériaux qui auraient du éclairer le médecin sur la Danse de St. Guy, et sur son traitement, présentent une si grande discordance, qu'il est devenu indispensable de les mettre en ordre, pour en tirer quelque parti et fixer l'incertitude des praticiens.

Dans trois articles exprès, M. *Bouteille* fait observer la contradiction qui se trouve entre les auteurs, sur la nature de cette maladie, sur sa cause et sur son traitement ; en effet, la Danse de St. Guy est regardée par les uns comme une maladie sténique, et asténique par les autres. Quant à sa cause elle, est attribuée par *Sennert* aux puissances infernales ; par *Sydenham*, à une humeur qui fait irruption sur les nerfs ; par *Sumeire*, à l'inertie du fluide nerveux et à un mauvais état du sang ; par *Becamps* à une saburre gastrique ; par d'autres, à une humeur pituiteuse. M. *Bouteille* expose ces diverses opinions, sans en admettre aucune, et il regarde comme d'une nullité reconnue pour la médecine-pratique, les recherches sur les principes des mouvemens organiques qui se dérobent constament à notre curiosité. Les méthodes curatives proposées par les divers auteurs, ne sont pas moins contradictoires. *Sydenham* conseille la saignée, les purgatifs, les toniques ; *Sauvages* rejette cette méthode, *Cullen* blâme fortement la saignée ; *Sumeire* la regarde comme

indispensable ; *Cheine* adopte les vomitifs répétés ; *Storck*, les purgatifs énergiques. MM. *Follain* et *Baumes* rapportent des guérisons opérées par les bains chauds. MM. *Jadelot* et *Petit* conseillent les bains froids.

On a encore employé le camphre, l'assa-fœtida, la valériane, le fer, le zinc, le mercure, l'électricité, &c., &c. M. *Bouteille* expose et apprécie, en praticien habile, l'usage de ces médicamens appliqués à la Danse de St. Guy : il fait remarquer les avantages et les inconvéniens de chacun d'eux, dans ses diverses applications à des cas particuliers.

Seconde partie. — Dans la seconde partie de son Traité, M. *Bouteille* grouppe, sous trois divisions, les observations faites jusqu'à ce jour, sur la Danse de St. Guy. Il forme ainsi trois espèces de ce genre de maladie, auquel il donne le nom de *Chorée*.

Ces trois espèces sont : La Chorée essentielle, *Chorea proto-pathica* ;
La Chorée secondaire, *Chorea deutero-pathica* ;
La Chorée fausse, *Chorea pseudo pathica*.

La distinction de ces trois espèces est extrêmement importante pour la médecine-pratique, car leur traitement est différent sous le rapport clinique ; c'est surtout la différence des méthodes curatives qui rend précieuse la distinction des espèces de maladie.

Troisième Partie. — La troisième partie traite avec beaucoup de détail, des symptômes et du traitement de chaque espèce de Chorée, et elle renferme

de nombreuses observations de chacune des espèces.

Le précis de la doctrine de l'auteur concernant chaque espèce de Chorée, m'a paru présenter assez d'intérêt, pour m'inspirer l'obligation d'en faire part à la société.

Première espèce. — Chorée essentielle.

M. *Bouteille* place cette espèce, à la tête, comme étant le prototype des autres. C'est elle qui présente le plus d'uniformité dans ses symptômes, le plus de régularité dans ses périodes, et qui paraît céder le plus facilement et le plus constament à la même méthode curative.

La Chorée essentielle est une maladie tout-à-fait particulière et primitive, c'est celle que *Sydenham* a décrite avec sagacité ; sa description serait parfaite, s'il avait mieux caractérisé l'espèce de légère aliénation mentale, qui accompagne ordinairement cette maladie ; elle ne doit pas être rangée parmi les maladies convulsives ou toniques, comme le croyait *Sydenham*, mais plutôt elle doit être rapprochée des paralysies. Aussi le côté lésé offre-t-il des chairs molles et flasques, et le malade ne peut presser avec la main ce qu'il a saisi.

La Chorée essentielle survenant entre la dixième et la quinzième année, parait être liée à la révolution qui amène la puberté. M. *Bouteille* insiste fortement sur cette liaison qu'il développe avec beaucoup de détails. Il remarque que cette espèce n'est point une maladie mortelle, et qu'elle disparaît ordinairement lorsque le sujet est pubère. Mais quoique

cette Chorée ne soit point mortelle, c'est une affection d'une nature grave, et il est important d'en abréger la durée. Le traitement que l'auteur a vu réussir constament, est le même que *Sydenham* avait déjà employé avec succès. Les nombreuses cures opérées par cette méthode, suffiraient pour la faire adopter, lors même qu'on ne pourrait établir, d'une manière rationelle les indications curatives de la Chorée essentielle. Mais M. *Bouteille* trouve ce traitement parfaitement rationel, ainsi que nous allons l'exposer d'après lui-même.

Sydenham employait 1°. la saignée répétée trois à quatre fois, mais de loin en loin ; 2°. les purgatifs réitérés avec persévérance à divers intervalles, jusqu'à la cessation de la maladie ; 3°. enfin les toniques, les cordiaux, et les antispasmodiques.

Or, les approches de la puberté sont caractérisées 1°. par l'abondance et la turgescence du sang bien indiquées par les hémorrhagies fréquentes à cet âge ; 2°. par la surabondance des sucs dans les conduits alimentaires surabondance qui tient à la constitution muqueuse des enfans ; 3°. par un état de foiblesse et même de souffrance si bien peint par *Buffon*, *Roussel*, et divers autres auteurs qui ont tracé les phénomènes qui accompagnent le développement de la puberté.

Après avoir tracé les symptômes et la méthode curative de la Chorée essentielle. L'auteur rapporte plusieurs observations particulières, à l'appui de sa doctrine. Ces observations sont propres à l'auteur : la maladie est parfaitement bien décrite ; le traitement paraît dirigé avec beaucoup de sagesse et modifié avec

prudence lorsque l'état du malade l'exige. Ces observations ne sont point une narration aride et sèche, mais un tableau que l'auteur met sous les yeux du lecteur; elles sont accompagnées de réflexions, de remarques également intéressantes et instructives.

Deuxième espèce. — Chorée secondaire.

M. Bouteille n'ayant pas tenu un journal exact de toutes les Chorées secondaires qu'il a traitées, déclare n'avoir pas la même confiance dans l'exposition des symptômes et surtout du traitement de cette espèce, que lorsqu'il s'agissait de la Chorée essentielle. Il est ici obligé de mettre surtout en œuvre les matériaux amassés par d'autres médecins; et il lui manque cette assurence qui naît de sa propre expérience, ce qui l'empêche, dit-il, d'être parfaitement maître de son sujet et lui impose la loi d'être très-circonspect en jugeant les observations qu'il rapporte : c'est un vieillard octogénaire, un praticien de cinquante-quatre ans qui parle avec cette sage retenue, qu'on pourroit appeller un excès de modestie.

M. Bouteille nomme *Chorée secondaire* toute espèce de Chorée qui succède à une maladie et dont elle est l'effet. Il subdivise cette espèce en diverses variétés selon la maladie primitive qui leur a donné naissance, et il rapporte des observations de chacune de ses variétés. Parmi ces observations les unes sont propres à l'auteur, les autres sont extraites des divers recueils. Toutes sont intéressantes et toujours les discussions de l'auteur sont si lumineuses qu'elles jettent beaucoup de jour sur les variétés et même sur le traitement qui paraissent au premier abord capa-

bles d'obscurcir le sujet qu'il se propose de faire connaître à fond.

Troisième espèce. — Chorée fausse.

L'auteur a réuni sous ce nom les diverses affections nerveuses qui simulent la Danse de St.-Guy, qui ont avec elle quelques traits de ressemblance par l'agitation involontaire des muscles des membres et d'un côté du visage.

La seconde espèce de Chorée admise par l'auteur, présente presque toujours une vraie Chorée mais compliquée ou modifiée par la maladie qui a précédé, ou qui persiste encore. Il n'en est pas de même de la troisième espèce de Chorée. Aussi cette espèce ne seroit-elle pas admissible dans un ouvrage de nosologie. L'auteur a cru cependant devoir l'admettre parce qu'il écrit un ouvrage de médecine pratique, et que dans ce cas on ne peut trop approfondir le sujet que l'on traite, ni trop signaler les causes d'erreurs contre lesquelles on doit être en garde. Or, les maladies qui simulent la Danse de St. Guy, peuvent induire en erreur le praticien inexpérimenté ou inatentif, et la méprise serait dangereuse toutes les fois que le traitement conseillé contre la Danse de St. Guy, ne convient pas à la maladie qui la simule.

M. *Bouteille* rapporte quelques observations de fausse Chorée, et il les accompagne de réflexions dignes d'un praticien consommé.

Cet ouvrage renferme quelques opinions particulières à l'auteur, et quelques jugemens peut-être sé-

vères, mais la doctrine médicale paraît très-sage et très-lumineuse. C'est une *monographie* bien faite, et l'impression ne peut qu'en être avantageuse sous le double rapport de la nosologie et de la médecine-pratique.

D'après ces considérations, je conclus que l'ouvrage de M. *Bouteille* mérite l'approbation de la Société.

Pour copie conforme THOURET, doyen de la Faculté.

La Société, dans sa séance du 6 juillet 1809, après avoir entendu la lecture du Rapport ci-dessus, en a adopté les conclusions, et a arrêté que copie en serait adressée à M. *Bouteille*, avec autorisation de le faire imprimer en tête de son Mémoire.

THOURET, doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

PREMIÈRE PARTIE.

Considérations Générales.

Le nom de *Danse de St. Guy* que l'on donne à cette maladie, est moderne ; son étymologie vient d'une chapelle rurale, bâtie près d'Ulm, en Souabe, et dédiée à un Saint que les allemands appellent *St. Weit*, et les français *St. Guy*, chapelle où les habitans de la contrée avaient la dévotion de se rendre en foule, chaque année, au mois de mai, pour implorer l'intercession de ce Saint, afin d'être guéris et préservés de cette maladie endémique dans ce pays. *Sydenham* fait mention de l'affluence du peuple à cette chapelle, où les personnes des deux sexes venaient, à un jour précis, sauter et danser d'une manière extravagante et fanatique.

La Chorée, ou Danse de St. Guy, paraît avoir été inconnue dans les premiers siècles de la médecine. *Hippocrate*, *Arétée*, *Celse*,

Celius, Trallian, n'en font point mention, et l'on chercherait envain, dans leurs ouvrages, la description de quelque maladie qui ait de la conformité avec la Danse de St. Guy, excepté dans *Galien* où, sous le nom de *scelotyrbe*, ce célèbre interprête d'*Hippocrate* définit une affection morbifique dont les symptômes singuliers offrent, selon *Sauvages*, les traits caractéristiques de la Danse de St Guy. On pourra en juger par le texte de cette définition que je vais rapporter littéralement :

Scelotyrbe, quasi cruris turbam vel perturbationem dicas species est resolutionis quâ erectus homo ambulare non potest, et latus alias in rectum quandoque sinistrum in dextrum, non nunquam dextrum in sinistrum circumfert, interdumque pedem non attollit, sed trahit velut ii qui magnos clivos ascendunt.

On pourra hésiter d'adopter l'opinion de *Sauvages* sur la connaissance que *Galien* devait avoir, selon lui, sur la Danse de St. Guy, et dont il trouve les preuves dans le passage que nous venons de citer de cet auteur. Si nous lui comparons ce que *Longius* nous apprend sur la scélotyrbé des anciens :

est, dit cet auteur, *alter ærumnorum nervorum morbus ac roboris eorum decoctor ante Cesaris germanici expeditionem quoque non ignotus, quem ab solutas in genibus nervorum compagines, scelotyrbem appellarunt ; hic ex lentore et defluxu phlegmatis per spinæ medullam... obstructis ac relaxatis nervis, quo fit ut suprema corporis pars in vigore subsistat ; et inferna ab umbilico ad latus usque relaxetur.*

Ce n'est que dans les derniers siècles, que cette maladie a été reconnue et différenciée de toute autre, par un nom particulier. Il paraît que c'est en allemagne qu'elle s'est manifestée par des symptômes si singuliers, qu'elle s'est attirée l'attention des gens de l'art. On a même lieu de croire qu'elle a été comme endémique dans la Souabe, près d'Ulm. Autant que je puis en juger par les recherches que j'ai faites dans la lecture des auteurs allemands, l'époque de cette découverte doit avoir été vers la fin du quinzième siècle, ou le commencement du seizième. Les premiers qui ont fait mention de cette affection, sont : *F. Plater, médecin et professeur de Bâle, G. Hortius, médecin de la républ. d'Ulm, et A. Daniel Sennert, professeur, à Wittemberg.*

Plater, dans ses observations publiées en 1614, parle de cette maladie, et lui donne le nom de *viti saltus*, et la regarde comme une espèce de manie; voici ce qu'il en dit: *Viti saltus in fœminâ quâdam....., cum puer adhuc essem hoc horrendo affectu, quædam mulier laborans à lictoribus ducebatur, cui magistratus viros aliquot robustos, qui alternatim, uno fesso, altero succedente, cum eâ die nocte que trepudiarent constituit quod mensis spatio, spectantibus multis, duravit, sine fere intermissione, licet solearum pedum ejus cutis attrita esset, et licet aliquando ut somnum caperet et somno correpta sedere cogeretur; tamen gestu, motu que corporis inquieto interim nihil ominus corpus veluti saltans agitabat, donec viribus omnino prostratis adeo ut nec stare amplius posset, à saltu cessare coacta, in hospitio devecta est ubi refecta demum convaluit.*

Ce singulier récit paraîtrait fabuleux, s'il était fait par un auteur moins grave que *Plater*; mais on ne saurait suspecter le sentiment d'un personnage qui fut le plus fameux médecin de son siècle, et de qui le célèbre *Varandé*, son contemporain, disait

que toute l'université de Montpellier l'honorait comme le nestor de sa profession. Son témoignage est donc une preuve certaine qu'à l'époque de *Plater*, la Danse de St. Guy, était connue, à Bâle, sous le nom de *viti saltus* ou saut de St. Vit, que l'agitation insolite et les gesticulations ridicules qui la caractérisaient, avaient fait naître l'idée que tout cela n'était qu'une extravagance, un tic, une espèce de manie, dont la guérison devait être opérée en fatiguant le prétendu maniaque, par une danse continuelle, jour et nuit, jusqu'à ce que l'épuisement des forces motrices des muscles, le forçat au repos et à la tranquillité.

Hortius fit imprimer, à Ulm, en 1628, une collection d'observations médicales où on lit le passage suivant : *cum mulieribus quibusdam locatus sum quœ, quot annis saccellum S^ti. viti quod est in finibus ulmensium, visitant, ibidemque saltu cum perturbatione mentis eo usque sese nocte diuque exercent donec staticulorum instar corruant, quâ ratione sibi restituti videntur ut parum vel nihil sentiant per annum usque ad maii tempus subsequens ubi membrorum inquietudine eo usque se torqueri referunt ut vicis-*

sim circa fertum St^i. viti ad predictum locum saltationis gratiá sese conferre cogantur.

Le récit de *Plater* et celui d'*Hortius*, sont parfaitement analogues. L'un et l'autre considèrent la maladie comme une *choro-manie*; l'un et l'autre aussi se proposent de guérir de la Danse de St. Guy en faisant danser à outrance ceux qui en sont attaqués, comme assez souvent on guérit les affections des solides, surtout en choisissant les remedes parmi les causes qui ont pu les produire.

Sennert dans ses ouvrages qu'*Astruc* veut qu'on considère comme une bibliothèque de médecine, ne fait que nommer la Danse de St. Guy. Voici ce qu'il en dit : *Chorea St^i. viti, quá qui laborant, perpetuo et insano saltandi desiderio tenentur.*

A ces trois principaux auteurs je puis ajouter *Bairo*, méd. de Charles II, duc de Savoie, qui, dans un ouvrage intitulé, *Veni-Mecum*, imprimé en 1560, parle de cette affection non pas sous le nom de *Chorea St^i. viti* ; mais sous celui d'indisposition sautillante des membres *saltuosa membrorum indispositio*, pour laquelle il ordonne des évacuans et des fomentations sur les parties qui meuvent les membres sautillans. *Fomentationes unde oriuntur nervi*

moventes membra saltata. Cette date indique qu'à l'époque où la Danse de St. Guy, était connue à Ulm, elle l'était aussi à Turin.

Tout ce que nous disent les auteurs qui ont été les premiers à parler de cette maladie, se réduit à nous apprendre que de leur tems existait une affection morbifique appelée la Danse ou le saut de St. Guy, mais il ne nous donne qu'une fausse idée de sa nature; il ne nous en font qu'un portrait mal dessiné, mal peint; et à l'exception de *Bairo*, tous n'indiquent qu'un traitement aussi bisarre que le mal lui-même. Pour avoir des renseignemens plus certains, il faut recourir à d'autres sources; nous les trouverons dans les ouvrages des médecins anglais. *Waillis*, *Sydenham*, *Cullen*, *Whigt*, *Chein*, *Dower*, *Mead*, *etc.*, se sont particulièrement occupés de cette maladie; aussi est-ce chez eux que nous recueillerons les connaissances vraiment médicales sur la pathologie et la thérapeutique de la Chorée. Mais *Sydenham* est surtout le premier qui ait tracé, de main de maître, le portrait de la *Chorea Sti. Viti.* Par des traits caractéristiques, il a aussi indiqué le premier, un traitement dont l'efficacité est constatée par des cures nombreuses : c'est pour

ainsi-dire, sous ses auspices, et sous sa conduite, que nous nous proposons de marcher dans la route que nous allons suivre.

Les médecins des autres pays de l'europe, en italie, en espagne, en france, ont été constamment muets sur cette maladie : aucun médecin de l'université de Montpellier, ni de celle de Paris, n'en a fait mention. *Roudelet*, *Joubert*, *Varande*, *Raachin*, professeurs de Montpellier, et contemporains de *Plater*, d'*Hortius*, et de *Sennert* paraissent en avoir ignoré jusqu'au nom; et *Rivière*, quoique d'ailleurs fidèle copiste de *Sennert*, n'en dit absolument rien. *Duret*, *Holier*, *Baillou* qui ont soutenu et augmenté la réputation de l'école de Paris, ont gardé le même silence, et la Danse de St. Guy, était si peu connue, à Paris, même de nos jours, que M. *Lieutaud*, premier médecin de Louis XV, a cru devoir en nier l'existence.

Il semble donc, qu'en associant aux idées que nous pouvons emprunter des auteurs étrangers, celles que nous devons aux médecins de notre pays, qui s'en sont occupés les derniers, rien ne doit manquer à notre instruction sur la maladie qui nous occupe; ce-

pendant je ne saurais dissimuler que quoique l'opinion de chacun de ces auteurs soit intéressante et instructive, on est étrangement étonné, lorsqu'on les considère collectivement en les confrontant et en les comparant les uns aux autres, pour en déduire des principes certains. On est, dis-je, étrangement étonné et même découragé par le contraste et l'opposition qui règnent entre elles ; les unes contredisant formellement les autres, au point qu'il est impossible d'obtenir des résultats positifs et concluans, et qu'il ne reste au médecin, qu'une indécision pénible, dont l'application peut devenir funeste au malade.

Les opinions différentes que des auteurs respectables, d'ailleurs, manifestent dans leurs écrits, sur la nature et la cause de cette maladie, sur le caractère de ses symptômes pathognomoniques, et sur les moyens curatifs proposés par les uns, rejetés par les autres, sont d'autant plus embarrassans pour le praticien qui les consulte, que croyant y trouver le guide de sa conduite, en voyant leurs autorités contrebalancées par celle de leurs antagonistes, et forcé, pour ainsi-dire, d'opter entre des principes également lumineux,

il hésite et sur ce qu'il doit penser, et sur ce qu'il doit faire.

Incertitude dans le sentiment des différens auteurs qui ont écrits sur la Chorée.

Pour mieux faire sentir combien est pénible pour les médecins, et dangereuse pour les malades, l'incertitude qui résulte de la diversité d'opinions des auteurs sur la théorie et la pratique de la Chorée, j'ai cru qu'il étoit important de présenter le tableau de ces contradictions ; 1°. sur la nature de cette maladie et de ses symptômes caractéristiques ; 2°. sur sa cause constituante ; 3°. sur le traitement convenable, dans la vue de donner à ce traité, toute l'utilité dont il est susceptible ; je ne me bornerais pas à faire le simple catalogue des auteurs dont les opinions, sur cette maladie, se contredisent mutuellement, ce qui n'offrirait qu'un vain étalage d'érudition ; mais à chaque article, je développerai le sentiment de l'auteur d'après lui-même, et je donnerai le précis de chaque observation, pour mieux apprécier le mérite de chacun des remèdes employés, et je ferai connaître dans quel cas ils ont été utiles, et ceux dans lesquels ils ont été inutiles et même préjudiciables.

J'ai quelque confiance que tous ces détails fourniront de nombreux matériaux, qui, bien choisis et bien coordonnés, pourront former des bases solides à mon travail.

Je diviserai cette discussion scientifique en trois articles, pour éviter toute confusion.

Contradiction entre les auteurs, sur le caractère des symptômes de la Chorée ou Danse de St. Guy.

Galien, comme nous l'avons dit ci-devant, en donnant sous le nom de *scelotyrbe*, la description de la Danse de St. Guy, assure que cette maladie est une affection paralytique. Parmi les médecins modernes, *Mead* et *Dower* disent la même chose, de la manière la plus expresse : *Chorea S^ti. viti*, dit *Mead*, *paralitica affectio est.*

Sydenham, au contraire, veut que cette maladie soit classée parmi les affections convulsives, et la pluralité des auteurs est du même sentiment.

Les premiers médecins qui ont écri sur la Chorée, tels que *Plater*, *Hortius*, *Sennert*, *Tulpius*, *Bairo*, l'ont annoncée comme une

manie, une fureur insensée de danser ; et *Cullen*, ainsi que *Sauvages*, admettent en partie, ce sentiment que *Starck* a adopté en entier. Selon *Nietiki* (Elem. path. t. I), *Chorea est modo melancolia modo mania conjuncta cum desiderio saltandi.*

Cullen dit aussi avoir vu deux filles attaquées de la Chorée, danser pendant longtems comme si elles y étaient excitées par le son de la lyre, et qu'elles éprouvaient des aliénations d'esprit momentanées: *Solenander* en donne aussi un exemple ; enfin *Bellini* assimile la Chorée au délire des tarentistes.

Dans le dictionnaire encyclopédique on a voulu concilier les deux opinions contraires, et l'on a soutenu que cette maladie n'était pas une convulsion simple, mais compliquée, avec une disposition à la paralysie, de manière qu'elle est une semi-paralysie. Mr. *Baumes,* dans son excellent Traité des Convulsions dans l'enfance, a reconnu qu'en examinant attentivement la nature de ce mal bizarre, on y découvre un mélange de convulsions et de paralysie, ce qui l'a porté à croire que la Danse de St Guy, tenait de la nature de l'une et de l'autre de ces affections.

Contradiction entre les auteurs, sur la cause morbifique de la Chorée.

Sennert attribue cette maladie qu'il appelle *Chorea S^ti. viti, saltus S^ti. viti,* Danse ou saut de St. Guy, à une dégénérescence des humeurs qui leur donne la même violence que celle qui résulte de la morsure des animaux venimeux telle que la tarentule. *Willis* est du même sentiment, et l'un et l'autre sont encore imbus de l'opinion superstitieuse que la Chorée peut être l'œuvre du démon, ou une punition céleste : *subesse quandoque vim interdum suprêmam et a demone talia Deo permittente profuisse, possibile est*, dit *Sennert* ; cette erreur est moins une erreur propre à ces grands médecins, que celle du siècle pendant lequel ils vivaient.

Sydenham lui reconnaît pour cause efficiente, une humeur qui, par son irruption sur les nerfs, excite les mouvemens extraordinaires qui la caractérisent ; mais il tait et la nature de cette humeur et son foyer.

Selon Mr. *Rucamps*, cette cause morbifique réside dans les premières voies, et consiste dans un amas de saburre gastrique.

Gaubius et Stall ajoutent à cette saburre, la présence des vers lombricaux ; et le dernier de ces auteurs croit que cette saburre est une humeur pituiteuse amassée dans le tube intestinal ; plusieurs médecins reconnaissent dans la Danse de St Guy, un principe pituiteux : c'est dans la persuasion de la présence d'un tel principe, que *Presynger* donne à cette maladie le nom de *scelotyrbe pituiteux*.

Mr. *Sumeire* rejète, aucontraire, toute idée de gastricité ; mais il pense que la Danse de St. Guy, est le produit de la lenteur de la distribution du suc nerveux par la trop grande fixité, ou mieux, le défaut d'élaboration et de proportion des parties constitutives du sang, qui est la source et le principe du mouvement de toutes les humeurs vitales. *Bonifax* reconnaît la même cause, c'est-à-dire, l'inégalité de la répartition du suc nerveux occasionée par l'épaisissement des liqueurs.

Le systême qui donne à la Chorée ou Danse de St. Guy pour cause immédiate, l'inégalité de la distribution du fluide nerveux, a quelque choses de plus captieux que les autres,

on serait même porté à lui donner la préférence, surtout après avoir lu la manière dont il est présenté dans le dictionnaire encyclopédique.

« Mal à propos, dit le Rédacteur de cet « article, on attribue cette maladie à un venin « particulier, à une matière contagieuse et « virulente : on trouve plus naturellement sa « cause, dans un vice de distribution du « fluide nerveux qui se fait inégalement sans « ordre et sans dépendance de la volonté, « dans les muscles du bras, de la jambe, et « de toutes les parties du côté affecté : or, « cette distribution du fluide nerveux est « tantôt plus considérable, mais irrégulière- « ment et involontairement faite dans les « muscles antagonistes ; tantôt elle se fait com- « me auparavant, dans quelques muscles, « tandis qu'elle augmente considérablement « dans les autres ; tantôt elle est moindre dans « tous les muscles de la partie ; mais elle « se fait d'une manière disproportionnée : de « ces différentes combinaisons, il résulte une « contraction déréglée, habituelle dans les « muscles de la partie affectée ».

« Le Rédacteur continue, et réduit à deux « genres, les causes éloignées ; savoir, d'après

« la méthode des solidistes, à tout ce qui « peut relâcher ou tendre, outre-mesure, les « fibres de manière que l'une ou l'autre de « ces causes, produise son effet sur les soli- « des, d'une manière irrégulière et inégale : « l'arrêt dans la circulation humorale qui doit « résulter de ce défaut d'ordre, dans la con- « traction des vaisseaux, fournit des mauvais « sucs à la masse, et leur présence dans les « premières voies suffit pour donner naissance « aux causes occasionelles de cette maladie ».

La nature du principe régulateur des mouvemens musculaires, étant encore un mystère pour les physiologistes, et les expériences déjà tentées pour expliquer les différentes théories à l'influence réciproque de ces mouvemens sur les organes vitaux, n'ayant donné lieu qu'à des hypothèses (souvent il est vrai, très-ingénieuses, mais d'une nullité reconnue pour la pratique médicale), nous croyons inutile de pousser plus loin nos recherches sur cet article intéressant.

Sed quœ vis motum acceleret reprimat ve neque unquam
Hœc didici, ne me speravi discere posse,
Ignoro penitus teque ignorare fateris.

(Ant. Luc.)

Moyens curatifs proposés par les différens Auteurs.

Chaque auteur ayant tracé un plan de traitement d'après les idées qu'il s'était formées sur la nature de cette maladie, sur le caractère de ses symptômes, sur sa cause et son siége ; il en est résulté autant de contradictions dans les méthodes curatives proposées par chacun d'eux, qu'il y en a eu entre leur sentiment : *tot capita, tot sensus.* De là, combien de remèdes différens pour la même maladie? que de résultats disparates qui laissent flotter l'esprit du lecteur dans la pénible incertitude de savoir s'il se décidera plutôt pour les uns que pour les autres, et dans un pareil doute combien ne risque-t-on pas de se méprendre dans le choix qu'on fera ? Le tableau de ces contradictions fera encore mieux sentir combien les conséquences peuvent devenir fâcheuses : en nous permettant de nous établir juges de la pratique médicale des auteurs célèbres que nous allons soumettre à cet examen critique, nous ferons parler l'expérience, et ce sera souvent leurs propres observations qui nous serviront à infirmer ce que des observations précédentes leur avaient ap-

pris : l'on verra seulement qu'alors la contradiction git moins dans le fait que dans la manière de l'observer, ce qui dépend ou de quelque opinion erronée ou de la nature de la maladie.

Saignées et Purgatifs suivis de Toniques. — *Sydenham* a fait consister le traitement de la Chorée dans l'usage alternatif et plus ou moins réitéré, selon les circonstances particulières de la saignée et des potions cathartiques, en leur associant prudemment l'opium, les antispasmodiques et les fortifians, sous la forme d'électuaire ou de potion. L'efficacité de cette méthode est constatée par les succès qu'elle a eu entre les mains de l'auteur, et confirmée par les guérisons que beaucoup de praticiens ont successivement opérées par la même méthode.

Cependant le savant et judicieux *Sauvages* qu'on peut regarder comme un des pères de la médecine, et dont l'autorité doit être d'un grand poids pour les médecins français, prononce décidément que la méthode de *Sydenham* n'est point praticable et qu'elle a été suivie d'accidens fâcheux chez les enfans des deux sexes atteints de cette maladie.

Cullen qui a fait autant d'honneur à l'Ecole d'Edimbourg, que *Sydenham* à celle de Londres, et *Sauvages* à celle de Montpellier, ne paraît pas non plus être partisan de cette méthode. « *Sydenham*, dit-il, pro-
« pose des saignées, des purgatifs, en les fai-
« sant succéder alternativement ; mais je me
« suis convaincu, en plusieurs occasions,
« que ces évacuations répétées, surtout la
« saignée, étaient très-nuisibles ».

Saignées seules. — Les saignées si hautement blâmées par *Cullen*, etc., ont cependant obtenu le suffrage de *Sumeire* ; cet auteur rapporte la guérison d'une Danse de St. Guy, où les saignées réitérées ont été le moyen décisif d'une cure d'autant plus remarquable, que le sujet étoit une fille de dix ans, d'une constitution saine, mais faible et d'un tempéramment froid et pituiteux (autant que le tempéramment peut être marqué à cet âge). Elle avait le pouls petit et languissant, la peau assez froide et son tissu peu coloré, l'air triste, la teinte des tégumens pâle et blafarde ; enfin tous les signes qui contr'indiquent la saignée : malgré cette contr'indication apparente, le médecin fit réitérer la saignée trois fois, et chaque fois elle

fut suivie de l'effet le plus heureux et le plus immédiat.

Vomitifs répétés. Aux purgatifs recommandés par *Sydenham, Cheine* a substitué les vomitifs répétés de deux en deux jours; *Starck* s'en est tenu aux seuls purgatifs, même énergiques, et *Macquart* admet pour tout remède, les purgatifs, les narcotiques et les cordiaux.

Bains domestiques. — Les bains dont *Sydenham* n'avait fait aucun usage, ont été employés, avec succès, par plusieurs observateurs. Mr. *Follain* a guéri par les bains domestiques tièdes, continués longtems une chorée qui avait résisté aux purgatifs et aux antispasmodiques, précédés d'une saignée. On trouve une pareille observation dans M. *Baumes.*

Bains froids. — Les lotions froides ont été employées par *Mead*; les bains froids, par Mr. *Jadelot* et par Mr. *Petit*, mais sans efficacité.

Antispasmodiques. — On a également proposé nombre de remèdes antispasmodiques toniques, comme autant de spécifiques appropriés à cette maladie.

Camphre. — On est redevable de la con-

naissance de la vertu du camphre contre la Chorée, à Mr. *Poissonnier Desperrières*, il en a publié les premiers succès dans le tôm. VI, des Mém. de la Soc. Roy. de Médec. de Paris, dont il était un des membres les plus distingués.

Une jeune fille dont la mère avait été sujette à des maux de nerfs très-violens, fut attaquée de la Chorée. Les remèdes les plus vantés contre cette maladie, lui furent prodigués inutilement ; ce non succès et la marche de la maladie dont les progrès devenaient inquiétans, décidèrent Mr. *Poissonnier* à recourir au camphre administré en lavement ; il le prescrivait à la dose de deux dragmes dissous dans un jaune d'œuf étendu dans une décoction de camomille : on ne donnait qu'un demi lavement à chaque fois, et on le faisait réitérer dans la journée ; la jeune malade devait le garder une demi-heure, mais quelque fois elle le rendait après un plus long intervalle de tems. Dès le cinquième jour de l'usage de ces lavemens camphrés, il y eut diminution sensible dans les mouvemens convulsifs ; le sommeil dont la malade avait été constamment privée jusqu'alors, com-

mença à revenir ; on doubla la dose du camphre ; le calme s'opéra entièrement dans l'espace de douze jours ; mais la malade éprouva encore, pendant quelque tems, un sentiment de faiblesse extrême dans les membres, et une diminution dans les facultés intellectuelles, suite ordinaire des affections nerveuses. Mais cinq mois après, le complément de la puberté qui eut lieu, annonça le retour de la vigueur convenable à son âge et à son sexe, et elle n'éprouva depuis, aucun ressentiment de sa maladie.

M. *Gendron* a obtenu une guerison, par le même moyen, chez une fille de dix à onze ans. Les antispasmodiques associés aux toniques avaient été administrés non-seulement sans fruit, mais encore avec quelque danger: ainsi l'association du quinquina et de la valériane avait paru ne pas convenir ; les fleurs de zinc avaient été préjudiciables ; mais la guérison fut opérée par des lavemens dans lesquels on faisait entrer vingt-quatre grains de camphre, et depuis une, jusqu'à deux dragmes d'assa-fœtida. Le même auteur assure avoir vu dans le cours de sa pratique, plusieurs maladies pareilles, guéries par le même

moyen, et il dit tenir de ses collégues de la Soc. de Méd. de Tours, nombre d'observations qui attestent les bons effets des lavemens camphrés dans des cas semblables.

Mais l'emploi de ce remède a trouvé plus d'un sujet rebelle à son action : j'ai été témoin, moi-même dans ma pratique, combien l'action de cette substance est subordonnée au tempérament plus ou moins irritable de l'individu ; dans une maladie viscérale nerveuse qu'un de mes fils a éprouvée, il y a environ un an, le camphre, dont l'indication était prouvée par la nature des symptômes, et quelques bons effets de son administration, n'a pu être donné sans qu'il agit plus comme irritant que comme antispasmodique à une dose plus forte de six grains. Cette quantité était suffisante, pour fixer momentanément le trouble nerveux qui révolutionnait le tube intestinal, et qui portait vers la partie postérieure du pharinx, un sentiment de constriction pénible. On verra aussi dans une des observations qui me sont propres, les inconvéniens qui résultèrent de l'augmentation de la dose de ce remède que l'on associait aux lavemens ; enfin il suffira de comparer la haute dispro-

portion des doses de cette substance ordonnées par Mr. *Poissonnier*, avec celles prescrites par Mr. *Gendron*, pour diminuer encore la confiance qu'on peut avoir dans un remède dont les doses doivent être si variées.

Eu outre, nombre de praticiens recommandables par leur science, n'ont pas toujours eu lieu de se louer des vertus du camphre, contre les symptômes de la Chorée. *Stoll* a été témoin des mauvais effets qui ont succédé à l'emploi des gommes férulacées, et encore plus à celui du camphre, dans un jeune homme âgé de seize ans, atteint de cette maladie. *A gummis ferulencis pejus habuit, a camphora pessime.*

Mr. *Follain* ne retira aucun avantage des antispasmodiques et du camphre dans la Chorée, d'une fille âgée de dix à onze ans, qui fut guérie par l'usage des bains domestiques. Les linimens camphrés dont Mr. *Lasservière* fit faire usage sur les extrémités d'une fille, âgée de onze ans qui était en proie à des mouvemens choréiques, furent loin de lui être utiles.

Assa-fœtida. — Il y a longtems que l'assa-

fœtida s'était acquis de la réputation dans le traitement des affections nerveuses ; *Boerrhaave* dit qu'on n'a pas trouvé de remède plus énergique contre les maladies de ce genre. Ce grand médecin avait cru lui reconnaître, dans sa pratique, une vertu antiparalytique, ce qui en prouve les qualités excitantes en même tems qu'antispasmodiques.

Mais le premier médecin qui a prescrit l'usage de cette substance résineuse dans la Chorée, est M. *Vanter*, doct. méd. à Vétéren, près de Gand. Cet auteur a consigné dans le Journal de Médecine, l'histoire de trois filles pubères, atteintes de la Chorée, qui ont été guéries par l'usage de l'assa-fœtida donné en émulsion. Ces trois observations sont remarquables par l'intensité des symptômes, par leur résistance opiniâtre à tous les remèdes qui avaient été successivement employés, et par la facilité avec laquelle ils cédèrent à cette résine.

Dans l'hôpital des Enfans-Trouvés de Paris, dont Mr. Jadelot est médecin, on a observé sur plusieurs enfans d'une constitution délicate et nerveuse, une Danse de St. Guy,

d'un caracière particulier : elle était accompagnée d'un pouls faible, petit et lent, et d'une figure entièrement décolorée. Mr. Jadelot est parvenu à arrêter chez tous ces jeunes malades ce spasme atonique, par l'usage de l'assa-fœtida, à la dose progressivement augmentée depuis trois grains jusqu'à un scrupule.

Une fille, âgée de dix à onze ans, était affectée d'une Chorée qui avait résisté aux antispasmodiques les plus énergiques, et en même tems les plus appropriés ; Mr. *Gendron* la guérit par l'emploi de l'assa-fœtida, à la dose d'une à deux dragmes données en lavemens, mêlée avec le camphre.

Mais ce remède n'est pas plus spécifique que les autres, contre cette maladie, et l'on juge d'avance en effet, que l'âcreté fatiguante de son odeur, doit le rendre fâcheux et même insupportable à plus d'un malade à qui on voudrait proposer ou en continuer l'usage ; et dans plus d'un cas, il serait plus propre à exaspérer les symptômes nerveux, qu'à les mitiger surtout chez les jeunes personnes.

Stall, avons-nous déjà dit, en fit la triste

expérience sur un jeune homme, âgé de seize ans, gravement affecté de la Chorée ; il reconnut chez lui que les gommes férulacées parmi lesquelles l'assa-fœtida doit être remarquée, firent empirer le mal au lieu de l'adoucir, et M. *Vanter* ne pût aussi en continuer l'usage chez une de ses malades choréiques.

Le quinquina, la cascarille, le gui de chêne, la poudre de guttete, la valériane, etc., ont été employés dans la Chorée, en qualité de toniques et d'antispasmodiques ; mais si ces différentes substances ont produit des gérisons ou y ont concouru, leur effet n'a pas été constant. Ces remèdes agissent d'après le concours de circonstances qui en rendent l'administration rationelle et non empyrique. En effet, parmi les praticiens qui en ont observé les résultats dans la Chorée, les uns en prouvent les succès, d'autres conviennent de leur inutilité, ceux-ci les proposent, ceux-là les discréditent ; mais qu'on se rappelle ce que nous venons de dire sur l'inégalité des circonstances individuelles, et on trouvera alors que si d'un côté il faut faire souvent l'aveu fâcheux de l'insuffisance

des moyens de l'art dans cette maladie, comme dans plusieurs autres, il est également vrai de dire, que l'on peut souvent faire disparaître cette contradiction des auteurs, et l'espèce de méfiance médicale que doit inspirer leurs observations.

Nous trouvons parmi les observations les plus marquantes en faveur du quinquina et de la cascarille, l'autorité de *Fuller* qui a donné au public comme antidote de la Chorée et de l'épilepsie, son électuaire péruvien, dont le quinquina et la cascarille font la base : *Præstantissimum*, dit-il, en parlant de cette préparation, *et certissimum pharmacum morbos epilepticos histericos penitus eradicat atque etiam saltationes istas dictos, Choreæ Sti. Viti, in quibus mille gesticulationibus et saltationibus ridiculis ægrotantes devexantur.*

Chaptal, praticien célèbre, à Montpellier, par une prudence étayée d'un grand savoir, guérit quatorze personnes atteintes des accidens les plus prononcés de la Chorée, par le quinquina associé à la cascarille et à la poudre de *guttete*, secondés d'embrocations d'eaux thermales.

Cullen rapporte la guérison qu'il a obtenu

de deux filles choréiques par le quinquina et le suc de *cloportes*. Mr. *Madier* parvint à guérir, par le même moyen, cette maladie, chez une fille, âgée de dix-sept ans, qui avait depuis un an, essayé de différentes méthodes de traitement sans aucun fruit : il le faisait prendre, chaque matin, à la dose de deux dragmes en bol, avec addition de douze grains de sel ammoniac, et il en fit continuer l'usage pendant deux mois. *Murrai* cite l'observation d'une fille atteinte de la Chorée, sur laquelle les antispasmodiques les plus énergiques avaient échoué, et qui fut guérie, ainsi que d'une affection rhumatismale qui la compliquait, par la seule décoction de quinquina.

Mr. *Allier*, a opéré une semblable guérison, chez une fille pubere, par la seule administration d'un opiat fébrifuge, secondé par un régime corroborant et surtout par l'exercice et les voyages.

Enfin nous aurons occasion, dans la deuxième partie, de rapporter une observation du docteur *Greffith*, médecin, à Philadelphie, ce qui atteste l'efficacité des moyens pris dans la même classe.

A ces observations favorables au quinquina dans le traitement de la Danse de St. Guy, on pourrait en ajouter un plus grand nombre, qui en attestent les succès ; il me suffira de renvoyer aux différens auteurs qui se sont occupés de cette maladie, pour y trouver des exemples nombreux. Je me bornerai à rappeler parmi les faits, ceux que j'en ai extrait, ceux que m'ont fourni Mr. *Vanter* à l'article *assa-fœtida*, et *Gendron* à l'article *camphre*. Ce dernier auteur conçoit d'ailleurs combien il serait imprudent de prodiguer une substance aussi active chez des jeunes sujets dans une maladie où il faut constament commencer par modérer l'activité vicieuse du système nerveux, plutôt que de l'accroître : nous aurons occasion de faire connaître les circonstances et l'époque de la maladie, favorables à l'emploi de ce médicament.

Grande Valériane sauvage. — Il y a plus de quarante ans que j'ai fait part aux médecins praticiens des succès que j'avais obtenus de l'usage de la racine de grande valériane, dans différentes affections nerveuses. Je la présentais surtout comme l'antispasmodique le plus efficace de tous dans l'épilep-

sie. Des occasions d'observer ces affections étant devenues plus fréquentes depuis les secousses affreuses de la révolution, ont ajoutés aux preuves que j'avais déjà acquises des vertus de cette plante et me font désirer de pouvoir les présenter de nouveau.

Mais pour me borner au sujet actuel, je crois qu'il ne peut pas être hors de propos, pour bien apprécier les qualités de la valériane, de m'étayer des expériences analytiques de *Pringle* sur cette substance, desquelles il résulte que cette plante jouit d'une propriété antiseptique à un degré supérieur au quinquina.

Parmi les nombreuses et heureuses applications que j'en ai faites dans le cours de ma pratique, j'eus lieu surtout d'en observer les vrais effets sur une jeune paysanne, âgée de dix à douze ans, affectée de la Chorée la mieux caractérisée, c'était en mars 1766, et je ne précise cette époque que pour réclamer la priorité de l'emploi de la valériane dans cette maladie, ne connaissant aucun praticien qui l'ait administrée avant moi dans la Chorée.

On trouve aussi dans *Murrai* trois cas de guérison de la Danse de St. Guy, opérée par l'usage de la valériane.

Chez la première, il y avait complication vermineuse et en même tems on était fondé à présumer que la cause des accidens nerveux était due à la répercussion ou á la métastase d'une humeur qui avait spontanément disparue. Les remèdes appropriés à ces différentes causes, furent frappés d'iusuccès, et la maladie céda à un électuaire composé de valériane et de limaille de fer par égales parties.

La seconde observation, est celle d'un jeune homme, âgé de quatorze ans, qui dut sa guérison à sa persévérence dans l'usage de la valériane dont il prenait tous les jours depuis demi-once jusqu'à six dragmes mêlées avec l'huile animale de Diepel. Les symptômes s'affaiblirent insensiblement et le quinquina administré sur la fin du traitement, consolida la cure.

La troisième, enfin, est remarquable par la violence des mouvemens nerveux. Tout le corps était contracté en avant ; les cuisses étaient dans un état de rétraction en arrière et cependant alternativement agitées par des convulsions qui soulevaient le corps en haut ; le spasme intérieur était tel, que le jeune malade éprouvait une aphonie complette : on

soupçonnait, avec fondement, la présence des vers, mais l'emploi des anthelmentiques variés avec soin pour pouvoir en obtenir des résultats plus certains, ne produisit aucun changement dans l'état de cette intéressante malade. Elle dut la délivrance de tous ces maux, à l'usage longtems continué de la valériane en poudre, à la dose d'une once, et de celle de deux onces, en décoction. On pourrait être tenté de regarder cette maladie comme une affection nerveuse toute différente de la Chorée. Mais *Murrai* en la mettant dans cette classe, ne s'est certainement point mépris ; cependant la violence des symptômes concomitans a du beaucoup aggraver la position de la malade, mais sans dénaturer la maladie. Les symptômes un peu étrangers à la Chorée qu'on aura pu y reconnaître, pourront seulement concourir à justifier la classification que nous avons adoptée pour cette maladie.

Mais il arrive ici, ce que nous avons déjà dit pour toutes les autres substances qui ont été successivement prônées et blâmées dans le traitement de cette maladie. On trouve

en opposition à ses succès, beaucoup d'observations de différens auteurs qui prouvent que la valériane n'a pas toujours eu un égal succès, que plus d'une fois elle n'a été que d'un faible secours quoique associée aux antispasmodiques les plus certains. Mrs. *Follain*, *Gendron*, *Vanters* et *Baumes* dont nous avons déjà cité les observations, sont les autorités que nous pouvons opposer aux vertus qu'on aurait pu être tenté de regarder comme spécifiques de la valériane contre la Chorée d'après les effets heureux que nous venons de relater de l'emploi de cette plante dans cette maladie. Nous renvoyons pour cela, aux sources originales; notre principal but devant être ici plutôt de proposer des moyens de guérison contre cette singulière affection, que de trop nous étendre sur les difficultés qu'elle présente, aussi nous nous occuperons de les relever à fur et mesure que chaque article nous en fournira l'occasion.

Substances vénéneuses. — Dans le siècle dernier, les médecins les plus recommandables par leur science et leur amour pour l'humanité, ont tenté de faire servir à l'adoucissement des maux qui l'affligent, des moyens

que la nature paraît n'avoir répandu, d'une main avare, sur la surface du globe ou dans les entrailles de la terre, que par rapport à leurs qualités malfaisantes et destructives; en ambitionnant d'enrichir la médecine des moyens inusités, et dont l'emploi devenait redoutable par les dangers évidens auxquels il exposait; on ne s'est rien moins proposé que de convertir les poisons en remèdes. Ces expériences vraiment empiriques et mêmes dangereuses, n'ont été que sagement téméraires, lorsque, selon le précepte de *Boerrhave*, elles ont été faites avec la pudence d'un médecin attentif à en surveiller scrupuleusement les effets, *at prudentes à prudenti medico.* On a vu résulter de la série des essais auxquels on a soumis ses médicamens insolites, sinon des remèdes aussi spécifiques et universels comme s'en flattaient leurs auteurs, du moins des moyens de guérison contre plusieurs maux réputés jusqu'alors incurables, par le défaut d'action des remèdes qu'on leur avait opposé jusqu'alors. Bornons-nous, pour rentrer dans notre sujet, à l'examen critique de quelques plantes comprises parmi les poisons végétaux, dont on a proposé l'usage dans la Chorée.

Stramonium.— Pomme épineuse. — Murrài rapporte l'observation d'un jeune homme atteint de la Danse de St. Guy, qui en fut entièrement délivré, par l'usage journalier de l'extrait de stramonium qu'on lui fesait prendre à la dose de quatre jusqu'à douze grains, auxquels on joignit le quinquina. Il rapporte encore la guérison d'une jeune fille chez laquelle cette maladie avait été l'effet d'une frayeur, et dont la cure fut opérée par le même moyen.

Belladone atropa belladona linn. solanum furiosum. Nous devons au célèbre *Stall* l'application de la belladone au traitement de la Danse de St. Guy. Il a publié et nous aurons occasion de citer, avec le plus grand détail dans la seconde partie de cet ouvrage, l'observation d'une Danse de St. Guy, produite chez un enfant de cinq ans, par les suites d'une chûte qu'elle fit, et dans laquelle elle fut beaucoup effrayée. Il la fit mettre à l'usage de l'extrait de belladone préparé avec le suc récent de cette plante ; on l'administrait à la dose d'abord d'un grain, puis de deux, divisés en six prises dont on en fesait prendre une de quatre en quatre heures. Ce remède opéra une guérison solide, qu'on

avait inutilement tenté d'obtenir par divers autres remèdes reconnus comme antispasmodiques.

Mais le même auteur a été témoin de la non-réussite du même moyen, chez un jeune homme de seize ans, atteint de la même maladie. *Ab extracto radicis belladonæ vertigo, cephalgia, delirium, furor est ortus.*

Cette observation est suivie d'une Chorée pituiteuse, guérie chez une jeune fille, par un mélange de rhubarbe et *d'arcanum duplicatum* (sulfate de potasse) et par l'usage de l'oximel scillitique; ce qui donne lieu à *Stoll* de dire que l'emploi des stimulans, de l'extrait de belladone, des fleurs de zinc, des étincelles électriques, etc.; ont été souvent nuisibles pour la cure de cette maladie.

Cardamine pratensis.—Il n'y a guère plus d'une vingtaine d'années que les fleurs de cardamine ont été annoncées comme douées d'une grande efficacité contre les affections nerveuses et convulsives. *Baker* a été témoin de leur effet antispasmodique. Il nous suffit du témoignage de cet auteur en faveur de cette plante, dans la double observation d'un jeune homme et d'une jeune

fille guéris de la Danse de St. Guy, par ce moyen.

Murrai rapporte encore, d'après *Michaelis*, deux exemples de pareille guérison: la première offre le cas d'une jeune fille atteinte de la Chorée, et chez laquelle une première dose de cette plante suffit pour faire cesser le paroxisme nerveux; la malade en prenait un dragme en poudre, de six en six heures; dans la seconde observation, les fleurs de cardamine dont on fesait faire usage, en conserve, donnèrent d'abord du relâche; mais la maladie ne disparut tout-à-fait que par l'usage de l'électuaire dont nous avons déjà fait connaître la composition.

Nous ne pouvons offrir ici des observations qui contredisent les avantages que les auteurs que nous venons de citer, ont retiré de l'usage de la cardamine dans le traitement de la Chorée: nous désirerions seulement que les faits fussent assez multipliés, pour pouvoir assurer qu'on a trouvé le spécifique de cette maladie. Mais le silence même des auteurs n'est-il pas un motif suffisant pour croire que leurs essais n'ont pas toujours été heureux? Car on n'est pas toujours porté à faire con-

naître au public les non succès de sa pratique. Combien ne serait-on pas blamable de laisser aux essais d'un remède encore peu éprouvé, le soin de guérir une maladie cruelle par ces symptômes ; nous aurons lieu de prouver dans le courant de cet ouvrage, par les distinctions que l'on doit faire des différentes Chorées, qu'un remède spécifique qui guérirait d'une manière empirique tous les sujets qui en seraient atteints, est une chimère pour la cure de cette maladie comme pour celle de toutes les autres; car l'uniformité des tempéramens, de l'âge, des causes et de mille autres circonstances, ne se rencontrent jamais; ce qui prouve qu'on ne peut compter sur l'identité d'action des substances médicamenteuses. Si les médecins avaient plus d'égard à ces considérations qui doivent être la base de toute vraie méthode de traitement, dans la guérison des maladies, et sur-tout dans les différens pronostics qu'ils sont obligés d'établir, combien leur conduite prêterait moins aux éternelles médisances d'un public qui ne cesse de calomnier un art auquel il a toujours recours.

Opium. — On aura quelque raison d'être étonné en voyant que parmi les remèdes les

plus extraordinaires qu'on a employé contre la Chorée, l'opium n'occupe pas le premier rang, et que le caractère nerveux de cette maladie et les symptômes de convulsibilité qu'elle offre, n'aient pas fait chercher d'abord dans les préparations opiacées, si non le vrai spécifique de cette maladie, du moins un des principaux moyens curatifs : la cause de la réserve des auteurs, dans l'emploi de cette substance, aura sans doute trouvé un motif suffisant, ou dans l'âge tendre des malades, ou dans l'époque critique que nous prouverons coïncider avec l'invasion de cette maladie.

Cependant il n'est aucune méthode de traitement proposée contre la Chorée, dans laquelle on ne prescrive l'emploi des préparations d'opium; moins il est vrai comme moyen curatif que comme un auxilliaire puissant qui concourt d'ailleurs d'une manière efficace pour la guérison, soit en facilitant l'action des remèdes que l'on emploie contre le principe de cette révolution orageuse qui constitue la maladie, soit en prolongeant la durée du calme et de la rémission des symptômes : on s'assurera de l'exactitude de ce que nous avançons à ce sujet, soit dans la discussion critique des méthodes proposées par les dif-

férens auteurs, soit dans celles que fera connaître la lecture des observations qui terminent l'ouvrage.

On doit encore mettre au rang des remèdes empiriques, les essais hasardeux qui ont été faits par différens auteurs, en employant certaines préparations métalliques dans les maladies contre lesquelles la pratique ordinaire n'avait pas de moyens curatifs assurés. C'est ainsi que dans la Chorée on a eu recours au zinc, au cuivre, au fer, au mercure.

Le désir chez les uns de reculer les bornes de l'art, l'audace de l'empirisme chez les autres, ont successivement enrichi la thérapeutique médicale de plusieurs médicamens, que les uns et les autres ont cherché dans la classe des substances suspectes des poisons. La sage timidité des premiers n'a pas toujours vu rejaillir de grandes lumières de leurs expériences, parce qu'ils ne fesaient leurs essais qu'avec la réserve qu'exigeait la nature de la substance employée et le caractère du sujet chez qui on l'administrait; mais l'empirique enhardi n'a pas également craint de se permettre sur le corps humain des épreuves toujours dangereuses entre ses mains inexpé-

rimentées, souvent funestes, et seulement, quelquefois heureuses.

Un empirique nommé *Laddeman* se rendit fameux à Amsterdam, par l'usage interne d'une poudre avec laquelle il traitait, avec quelque succès, toutes les maladies convulsives. *Gaubius* célèbre professeur de Leyde, témoin des succès de *Laddeman*, voulut découvrir la composition de cette poudre mystérieuse. Il reconnut qu'elle n'était autre chose que les fleurs de zinc, préparation connue depuis long-temps, mais dont l'usage était quelquefois très-infidèle à l'intérieur, et était réservé pour les applications extérieures. *Gaubius* à l'exemple de *Laddeman* s'en servit aussi à l'intérieur dans quelques cas de convulsion ; il opéra des guérisons qu'il rendit publiques en 1771. L'année suivante il parut à Leyde une dissertation sur le zinc, etc. Dans cette thèse, Mr. *Gaubius* publia, par l'organe de son disciple, les heureux effets de fleurs de ce métal, dans le traitement des affections nerveuses, et entre autres observations, il en rapporte une de Mr. *Vandoeweros* sur la guérison radicale de la Danse de St.-Guy; c'est le premier exemple

de l'efficacité de ce remède dans cette maladie.

De nouveaux essais de ce remède ont confirmé ce premier succès. *Duncan* en fit l'heureuse expérience sur une fille de quatorze ans qu'il parvint à guérir de la Chorée, en lui fesant avaler, matin et soir, un grain de fleurs de zinc, après l'avoir auparavant purgée. Mr. *Martin* traita, avec succès, à Helmtast deux sujets choréiques par les seules fleurs de zinc. Mr. *Granwals* délivra en peu de tems, un enfant de huit ans, en lui faisant prendre un grain de ces fleurs métalliques toute les trois heures. Mr. *Fouquet*, célèbre professeur de Montpellier, ayant été chargé du traitement d'un enfant de huit à neuf ans, chez qui la frayeur occasionée par une chûte avait produit des mouvemens légers dans le globe des yeux, un tremblement sensible à la main gauche et quelques autres phénomènes relatifs à la marche de la Danse de St.-Guy, qui duraient depuis trois mois, le mit à l'usage de ces fleurs, à la dose de deux grains par jour, et le rendit à la santé après un mois et demi de traitement. Mr. *de la Roche* administrait, avec le même succès,

les fleurs de zinc à un enfant à peine âgé d'un mois, et atteint de mouvemens convulsifs, qui affectaient particulièrement les yeux et la bouche; il le donnait à un tiers de grain, puis à la dose d'un grain toutes les trois heures; il en fit continuer l'usage pendant quelques jours. Mr. *Duchanoix* parvint à dissiper les symptômes de la Danse de St. Guy, chez une fille nubille, par l'usage du zinc, à la dose d'un demi-grain répété six fois par jour; par une suite naturelle du rétablissement de l'équilibre, les menstrues qui étaient peu régulières dans leurs cours, se rétablirent: l'auteur dit qu'un des inconvéniens de l'emploi de ce remède chez cette malade, était la sensation d'une chaleur brûlante dans le gosier. Mr. *Lasserverie* guérit de la Chorée une jeune fille sujette depuis trois ans à des gesticulations involontaires, comme dans la Chorée, en lui fesant prendre les fleurs de zinc matin et soir, à la dose de six grains par jour, pendant les six premiers jours, et augmentant insensiblement la dose jusqu'à ce qu'elle fut portée à celle de vingt grains par jour : il les fesait avaler incorporés dans de la conserve d'oranges.

Mais ici encore, les revers sont à côté des succès, et les auteurs rapportent plus d'une observation défavorable à l'administration des fleurs de zinc. Ainsi *Stoll* n'en obtint aucun avantage dans une fille choréique, âgée de cinq ans, à laquelle après quelques remèdes préliminaires, tels qu'un vomitif suivi d'un purgatif, etc., il ordonna les fleurs de zinc, à la dose de deux grains, de quatre en quatre heures. Mr. *Baumes* les prescrivit à très-haute dose, et sans fruit, chez un enfant de quatorze ans, dont les symptômes choréiques étaient des contorsions bisarres de la tête, avec gêne dans l'usage de la parole, des mouvemens convulsifs dans le bras droit, auxquels succédait une espèce d'hémiplégie accompagnée de la paralysie continuelle du pied du même côté; la guérison fut opérée par un long usage des bains domestiques. Mr. *Gendron* a vu par ce seul moyen le mal empirer chez une fille de treize à quatorze ans, atteinte de cette maladie. Mr. *Fouquet* dans sa lettre à Mr. *Gardanne,* rapporte la guérison opérée par les fleurs de zinc chez un enfant de dix à onze ans, il déclare cependant, avec la franchise due à la vérité, qu'en général il a été peu satisfait de ce remède. Mr. *Méglin* dans ses remarques sur

l'usage des fleurs de zinc est bien éloigné de leur donner la préférence sur les autres antispasmodiques ; il a reconnu dans les fréquentes occasions dans lesquelles il les a employées, quelles étaient d'un effet moins sûr et moins constant dans les maladies des enfans que les calmans et les antispasmodiques ordinaires: la même observation a été le fruit des différens essais qu'on a faits de ce remède à l'hôpital de Vaugirard; l'auteur dit, en termes exprès, qu'il a prescrit les fleurs de zinc, sans succès, dans les maladies convulsives des enfans, etc., notamment dans la Danse de St. Guy ; mais qu'il a vu le quinquina et les ferrugineux réussir complettement en pareil cas : loin d'avoir reconnu l'innocuité du zinc dans ce cas, il a été plus d'une fois témoin des désordres qu'il produisait : chez plusieurs malades, son administration était insupportable dès les premières doses, quelques modérées qu'elles fussent ; elle suffisaient aussi quelquefois pour produire des angoisses ; un sentiment d'inanition indiscible, des défaillances, des nausées, le ptyalisme, des cardialgies, etc. Il en conclut, avec raison, que ce remède produisant de grands effets à très-petites doses, doit être administré avec beaucoup de prudence ; que

l'on ne peut l'employer avec la même sécurité que d'autres antispasmodiques très-efficaces et qu'il faut le réserver pour les cruelles maladies nerveuses qui, par leur opiniâtreté à résister aux remèdes, mettent les gens de l'art dans la nécessité de diversifier le traitement de mille et mille manières. *Selle*, enfin, assure que les vertus des fleurs de zinc sont bien déchues, et qu'elles ont beaucoup perdu de leur réputation dans le traitement des maladies convulsives : il se résume en disant qu'on peut cependant les employer après avoir tenté inutilement tous les autres moyens.

Le mercure, par la prérogative qu'il a d'être le spécifique souverain de cette honteuse maladie, dont la fin du quatorzième siècle vit infecter le genre humain, et par les grands services qu'il rendit à l'humanité, en arrêtant les progrès d'un mal qui ruinait les constitutions, non-seulement chez les personnes infectées, mais encore dans leurs générations suivantes, le mercure, dis-je, a mérité le suffrage de tous les médecins, et si quelque chose a pu nuire à la réputation de ce remède, c'est qu'on ne s'est pas borné à lui accorder exclusivement la vertu antisi-

philitique, comme il arrive des découvertes les plus utiles et les plus précieuses dont on diminue les avantages, en voulant multiplier leur application.

En effet, le mal vénérien négligé ou mal traité, se manifeste bien souvent non-seulement par les symptômes qui dénotent d'abord sa présence, mais par des affections particulières qui simulent d'autres maladies, telles que le rhumatisme, les écrouelles, la phthisie, l'épilepsie, la manie, etc. On a cru dans ces cas, devoir recourir au mercure, en qualité de spécifique de la syphilis dont ces affections secondaires sont les effets; et le succès a répondu à l'espérance justement fondée des gens de l'art, sur l'emploi de ce remède contre la maladie principale.

Mais on a voulu faire davantage, et on n'a pas toujours mieux fait. La haute idée qu'on avait de l'énergie médicamenteuse du mercure, l'a fait regarder comme une panacée de tous les maux réfractaires, et par enthousiasme pour ce remède héroïque, on a osé le croire capable de suppléer à l'insuffisance des remèdes qui avaient échoué dans la pratique contre de pareilles maladies. Ainsi

l'on a prétendu guérir, par le mercure, la rage canine, l'épilepsie essentielle ou idiopathique, la manie organique, la phthisie pulmonaire. Mais on n'a annocé que des guérisons vagues, incomplettes, passagères, et par là même, insignifiantes. Je n'entrerai pas dans les détails que l'examen critique de cet article demanderait, et dont la discussion impartiale serait de la plus grande importance. Je me bornerai à faire connaître les résultats de l'usage que l'on a fait des mercuriaux dans la Chorée ou Danse de St. Guy, seul objet de mon travail.

Dower croit que la Danse de St. Veit, ou *Chorea Sti. Viti*, est une espèce de paralysie ; « et il en modèle le traitement sur celui « de toutes les autres maladies de ce genre, « dont il croit reconnaître la cause dans les « obstructions des nerfs : il prescrit, enconsé- « quence, pour les unes et les autres, le mer- « cure doux et le cinnabre antimonial, chacun « à la dose de huit grains, pendant plusieurs « jours, à titre de désobstruants et comme « propres à faire recouvrer aux esprits ani- « maux leur passage libre ». *Tourtelle* assure que l'on a vu la Danse de St. Guy céder à

des préparations mercurielles, dans des constitutions pituiteutes et vermineuses, mais il ne cite aucun exemple de guérison à l'appui de cette assertion. La seule observation dont j'ai connaissance, touchant la guérison d'une Chorée guérie par le mercure, est celle que rapporte Mr. *Bosquillon* dans une de ses notes sur *Cullen*. « J'ai prescrit, dit-il, la « *panacée mercurielle*, avec succès, à un « enfant que l'on soupçonnait attaqué de vers, « mais qui guérit sans en rendre : ce qui « donne lieu de penser que cette préparation « a agi comme tonique ».

J'ai démontré par les raisons les plus plausibles dans mon mémoire sur la rage, imprimé dans les mémoires de la Société de Médecine de Paris, tom. V, que dans la rage, le mercure était insuffisant comme anti-dote, et nuisible comme syalagogue.

J'ai vu dernièrement un maniaque de notre ville, à la fleur de l'âge à qui des secours moraux avaient rendu une partie de sa raison être conduit dans une ville fameuse par son ancienne université ; il y fut soumis à un traitement mercuriel par bains et frictions, et par l'usage des sels mercuriels ; il en devint im-

bécille ; une fièvre lente s'empara de lui, et le mena au tombeau dans l'espace de quelques mois.

Quant à l'épilepsie, envain M. *Housset*, dans sa dissertation sur les parties sensibles, a proposé le mercure comme le remède le plus actif et le plus prompt contre l'épilepsie idiopathique. Je suis éloigné de le croire, dit *Tissot*, et aucun médecin ne le croira ; je suis aussi incrédule que Mr. *Tissot*, et s'il pouvait exister un véritable spécifique de cette maladie, mon expérience m'autorise à penser que ce serait la valériane et non le mercure; nombre d'observations qui me sont propres, me donnent lieu de l'avancer, et je me propose de leur donner la publicité que ce genre de maladie exige, pour rendre le public juge de l'efficacité de cette substance, et de la méthode que je suis dans son administration.

Mais on se déciderait trop légèrement si on croyait trouver des motifs suffisans dans ce que nous venons de dire pour employer avec confiance le mercure dans le traitement de la Danse de St.-Guy.

Les cures opérées par le traitement de *Do-*

wer où le mercure a été employé concurremment avec plusieurs autres remèdes et seulement pendant cinq jours, ne peuvent être regardées comme l'ouvrage des mercuriaux; l'assertion vague de *Tourtelle*, et une observation unique, quoique faite par un savant médecin dont le nom fait autorité, ne paroissent pas des titres suffisans pour adjuger aux préparations mercurielles la propriété anti-choréique; les succès qu'on en a obtenu autorisent seulement à faire de nouvelles tentatives, et ce sera d'après leur résultat heureux qu'on pourra continuer à trouver quelques circonstances particulières qui reclament ou permettent son application.

Fer.—Mead ayant adopté l'opinion qui regarde la Chorée comme une affection paralytique, en borne le traitement à l'usage des lotions d'eau froide et des préparations martiales. « *Choréæ S^ti. Viti* (dit cet auteur) *pa-* « *ralitica est affectio, et frequenti lavatione* « *frigidâ, et medicamentis, ex chalibe dis-* « *pellitur* ». Mr. *Petit* en adoptant l'usage des martiaux et des bains froids, leur associait celui du musc avec succès; et *Cullen* a appris, par l'expérience, que des Chorées qui avaient résisté pendant plusieurs

mois à l'emploi des remèdes de toute espèce, cédoient souvent, avec facilité, à l'usage des toniques, tels que le quinquina, les préparations martiales, etc., etc.

Cuivre.—On a cru reconnaître depuis très-longtems des propriétés nervines dans le cuivre et ses préparations, et d'après cette connaissance, on en a conseillé l'emploi dans les affections nerveuses du caractère le plus opiniâtre, et accompagnées des symptômes les plus fâcheux. On n'aura pas de peine à croire, d'après cela, que l'usage en ait été proposé contre la Chorée, surtout d'après les autorités que je vais citer en sa faveur, dans les affections qui résistent au traitement.

Aretée met le cuivre au nombre des remèdes anti épileptiques.

Boerrhave décrit une préparation ammonaco-cuivreuse dont il vante les vertus anti-épileptiques chez les enfans.

Van-Swieten a vu un remède cuivreux dont la préparation était lente, produire de bons effets chez beaucoup de ses malades.

Tissot parvint à calmer des accidens nerveux qui paraissent avoir dans leur cause quelque analogie avec la Chorée.

Chez une fille, âgée de dix-huit ans, non encore pubere, en commençant par un grain tous les soirs à l'heure du coucher, et allant jusqu'à neuf; cependant à huit, la jeune malade éprouva quelques vomissemens, les accès qui revenaient tous les jours, furent dissipés dans quatre semaines.

Mais malgré ces faits en faveur des préparations cuivreuses, nous devons, avec *Tissot*, regarder ce remède comme dangereux, et ne l'employer qu'avec la plus grande circonspection.

Je ne saurais parconséquent en conseiller l'usage dans la Chorée, que dans des cas extrêmes, et lorsque cette maladie éprouve des complications qui peuvent indiquer son utilité seul, ou de concert avec les autres remèdes.

La deuxième observation de la troisième partie, nous offre un cas unique de son emploi, et nous donne lieu à quelques remarques à cet égard, auxquelles nous renvoyons.

Règne animal. — On a aussi mis à contribution le règne animal, et l'on a emprunté de lui plusieurs médicamens pour le traitement de la Chorée. Ainsi *Sydenham* a conseillé l'esprit de

corne de cerf et l'huile animale de *Dippel*. M. *Rhuamps*, le castoreum. M. *Petit*, le musc, comme antispasmodiques. *Aller*, les cloportes, comme apéritives. M. *Alliet*, le sang de crête de coq, comme sudorifique.

Electricité. — L'admiration poussée jusqu'à l'enthousiasme pour les phénomènes merveilleux de l'électricité, inspira à des médecins passionnés pour les progrès de leur art, l'espoir de trouver dans le fluide électrique, une panacée pour les maux les plus réfractaires et contre lesquels la science médicale n'avait que des moyens insuffisans. On se plut à regarder ce fluide igné comme l'agent le plus actif et le plus pénétrant par sa subtilité. On déduisait de là, ses propriétés pour détruire les causes morbifiques les plus tenaces, cachées dans les plus petits replis des fibres organiques, ou dans les dernières particules des humeurs animales. Cet espoir parut un moment vouloir se réaliser, lorsque M. *Pivati*, jurisconsulte de Venise, publia, en 1748 et 1749, les heureux effets qu'il avait obtenus contre plusieurs maladies, par l'électricité, effets constatés par ceux que ce même moyen produisit bientôt après, entre les mains de M.

Seruti, médecin de Boulogne, et de M. *Bianchi*, médecin de Turin.

MM. *Pivati* et *Bianchi* osèrent se flatter de donner à l'efficacité de l'électricité une plus grande étendue, et de mieux approprier son application aux maladies contre lesquelles on la dirigeait par les procédés suivans : *Pivati* enduisait l'intérieur des tubes de verre de différens baumes. *Bianchi* fesait tenir dans les mains de ses malades, pendant leur électrisation, différentes substances médicamenteuses, prises surtout parmi les purgatifs. Ils prétendaient l'un et l'autre, par ce moyen, imprégner la matière électrique des particules les plus pures, les plus subtiles de ces baumes, et de divers autres médicamens, rendre le fluide électrique médicamenteux comme elles, en lui incorporant chacun ses qualités spécifiques : de manière qu'il fut sudorifique, diurétique, purgatif, antiparalytique, antispasmodique, etc., selon la qualité spéciale de chaque drogue employée par le médecin électrisant.

Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu ?

Les prétentions de MM. *Pivati* et *Bianchi* ont été malheureusement infirmées d'abord, puis

entièrement démenties par les expériences de plusieurs médecins et physiciens, et surtout par celles du célèbre *Nollet*; mais on n'a pas abandonné pour cela l'emploi de l'électricité simple dans certains cas médicaux; et plus d'une observation atteste ses bons effets, surtout pour le rétablissemement de l'exercice de certaines fonctions animales. Ainsi, *Fothergill* en Angleterre; *de Haen*, en Allemagne; *Linné* en Suède; *Jallabert* à Genève; *Sauvages* à Montpellier; *Lecat* à Rouen, *Mauduit*, etc., etc., sont autant d'auteurs recommandables, qui fournissent des preuves en faveur de l'électricité médicale.

Mais les succès de l'électricité n'ont pas été constans, et nombre d'auteurs aussi respectables, ont reconnu, par les épreuves les plus authentiques et les mieux soignées, que l'électricité ne méritait pas toute la réputation que ses partisans lui ont assignée sur ses propriétés médicales.

Mr. l'abbé *Nollet* a fait, long-tems par ordre du gouvernement, et sous les yeux de Mr. de *Lassone*, à l'hôtel royal des Invalides, des expériences sur l'applicatoin du fluide électrique. Elles furent tentées sur un grand nom-

bre de paralytiques, et dirigées avec toute la science et la dextérité possible. Mr. de *Lassone* conclut de leur résultat, que la médecine ne doit point se flatter de tirer grand parti des nouvelles expériences de l'électricité, sans cependant être en droit d'en conclure l'inutilité absolue. MM. *Morand*, *Louis*, en France, *Biamoni* et *Bianchini* en Italie, partagent le même sentiment. En Suède *Zetzell*, chargé d'expériences semblables, par ordre de Mr. *Rosen*, premier médecin du roi, a reconnu aussi non-seulement l'insuffisance de l'électricité pour la guérison des malades, mais il s'est encore aperçu que son application dans les affections gouteuses avait eu des grands inconvéniens par la metastase qu'elle avait produite de l'humeur gouteuse sur quelqu'autre partie du corps.

Mr. *Mauduy*, qui a si dignement répondu à la confiance de la Société royale de Médecine qui l'avait chargée de faire, sous son inspection, des expériences sur l'électricité médicale, avoue qu'il est quelques circonstances particulières qui rendent son application dangereuse, qu'elle peut quelquefois être funeste, même après avoir fait du bien; enfin que loin, que ce soit un remède indifférent,

l'électricité exige tous les soins d'un médecin vigilant et attentif, pour en prévenir les inconvéniens, en profitant de ses avantages.

M. *Para de Phanjas* parle de l'électricité médicale, dans le même sens. « La découverte de l'électricité, dit-il, a mis sous les yeux du public des phénomènes extrêmement singuliers, dont la cause paraît tenir au système général de la nature. La physique en espère de grandes lumières, et la médecine de grands secours; l'une et l'autre sont encore bornées à l'attente ».

J'ai cru nécessaire de faire précéder ces généralités sur la manière dont les différens auteurs, soit en physique, soit en médecine, ont apprécié les vertus de l'électricité, afin de mieux juger le parti qu'on peut en retirer dans la Chorée, d'après les applications qu'on en fait dans cette maladie.

Dehaen est, de tous les médecins, celui qui a obtenu le plus de succès de l'usage médical de l'électricité dans la Danse de St. Guy, c'est lui-même qui va nous révéler ce que l'observation lui a appris à ce sujet :

Une fille de treize ans, était depuis sept mois affectée de la Chorée, (Chorœa Sti. Viti);

mais les symptômes en étaient beaucoup plus graves qu'à l'ordinaire : inutilement avait-on employé contre elle les secours de l'art les plus actifs ; un mois d'électrisation suffit pour amener une guérison parfaite ; il ne restait à la malade qu'un sentiment de pesanteur dans les membres, qui ne lui parut pas un motif suffisant pour la soumettre de nouveau à l'électricité.

Un enfant de treize ans, tomba malade sans que ses parens pussent soupçonner la vraie cause de son état ; elle commença à balbutier ; bientôt elle eût les yeux hagards, leur roulement s'exécutait d'une manière effrayante pour les spectateurs ; les lèvres éprouvaient des contorsions affreuses, la face exprimait les grimaces les plus bisarres ; souvent la langue ne pouvait être retenue dans la bouche, d'autres fois elle s'y pelotonnait en différens sens : tous les membres des extrémités étaient en même tems en proie à cette irrégularité, et, à cette bisarrerie, des mouvemens les plus extraordinaires qui caractérisent si bien la Chorée, mais à un tel degré, que la malade passait pour démoniaque. L'électricité fut employée, et son application continuée pendant six semaines ; ce terme fut suffisant pour opérer une guérison radicale.

Claire *Bergerin*, âgée de douze ans, fut attaquée de la Chorée vers le milieu du mois de mai : ses mains étaient si tremblantes et si ridiculement agitées, qu'elle ne pouvait s'en servir à aucun usage; sa mère était obligée de la faire manger, et de l'aider en tout : elle fut apportée à notre hôpital, le 22 Juin. Après sa quatrième électrisation, elle pût manger seule, et s'occuper à filer; elle parut enfin entièrement rétablie le 27 Juillet, excepté néanmoins la main droite qui n'avait pas encore proportionellement autant de fermeté et de force que celle de la gauche. Elle fut renvoyée entièrement guérie le 23 Août.

Une autre jeune personne du même âge, avait été attaquée et guérie de la Chorée depuis 3 ans, il y en avait deux, qu'une grande frayeur et l'observance d'un mauvais régime avoient donné lieu au retour de quelques symptômes choréiques qui menaçoient d'une rechûte; quelques laxatifs en évacuant les premières voies suffirent pour ramener le calme ; mais dans le courant du mois de Mai de cette année (1756), la Chorée reparut spontanément et sans qu'on fut fondé à indiquer quelque cause qui pût avoir donné occasion à ce retour. La

maladie résista aux remèdes qu'on avait autrefois employés, avec un plein succès contre elle. L'usage des différens nervins et fortifians ne fut pas plus avantageux. La jeune malade fut soumise, le 27 Juin, au traitement électrique, et la guérison fut complette le 23 Août.

Qui ne serait pas tenté de croire, d'après le récit d'un auteur aussi célèbre que celui dont nous venons d'emprunter les faits et les expressions, au sujet des succès qu'il a obtenus de l'électricité dans la Chorée, qu'on n'a pas besoin d'employer d'autre moyen curatif, dans cette maladie, et que s'il est seulement quelquefois nécessaire de quelque préparatifs préliminaires, on doit toujours avoir recours à l'influence du fluide électrique, pour fixer cette étonnante motilité nerveuse, qui fait un des caractères les plus marquans de la Chorée. Je crois en effet, que ce moyen qui a d'abord été trop prôné et trop prodigué dans les différentes affections qui tenaient au mouvement, a ensuite été trop négligé, parce que cette confiance absolue dans son emploi a nui à ses succès dans les cas où il peut être plus particulièrement utile : je pense donc qu'on peut

recourir à l'électricité dans les Chorées opiniâtres aux divers moyens de traitement rationel qu'on aura employé contre elles, et les fruits qu'on en a obtenus dans les différentes affections paralytiques, comparés avec ceux que nous venons de voir, qu'en a retiré *Dehaen* dans les nombreux cas de chorée que nous venons de citer de lui, en nous inspirant une nouvelle confiance à ce moyen sont déjà une présomption en faveur de l'opinion que nous émettrons sur la classe des maladies à laquelle nous prouverons qu'elle appartient, je veux dire, à celles du genre des paralysies, plutôt qu'à celle des convulsions.

Nous croyons utile de prévenir que la manière dont *Dehaen* employait l'électricité, consistait à tirer des étincelles des sujets qu'il y soumettait, ou à leur faire ressentir des commotions graduées ; que chaque expérience durait une demi-heure, et il les répétait avec persévérance pendant plusieurs mois, lorsque le cas le réclamait.

M. *Underwoode* nous apprend aussi que l'électricité lui a parfaitement réussi, et qu'il a obtenu des guérisons par ce moyen, au bout de

dix-huit jours : il observa dans son application contre la Danse de St. Guy, que chaque secousse produite ou par des faibles étincelles ou par de légères commotions, suffisait pour affaiblir et finissait, par sa répétition, par détruire les mouvemens involontaires de la partie sur laquelle on l'avait dirigée ; et que ce qui finit par redonner la liberté entière dans l'usage des extrêmités inférieures, fut l'effet des deux secousses dirigées sur les nerfs de la moelle épinière.

L'électricité a encore eu des succès entre les mains de MM. *Fothergill* et *Baumes ;* et nous devons à Mr. *Lasserverie* l'observation d'une Chorée particulière, guérie par le même moyen.

Nous opposerons à ces autorités respectables, celle de *Stall*, qui blame, au contraire, l'électricité dans les Chorées : il désigne surtout parmi celles dans lesquelles il croit ce moyen non-seulement inutile, mais même nuisible, celles qu'il nomme pituiteuses.

Galvanisme.—On n'a pas encore tenté l'application du *galvanisme* au traitement de la Chorée, et je doute que le peu de facilité qu'on a d'en

adoucir les commotions, puissent jamais permettre d'utiliser ce moyen dans une maladie où l'âge tendre, le sexe délicat et les symptômes s'opposent à l'action trop promptement excitante des moyens à employer. Il doit cependant en être autrement, et être permis d'y avoir recours, lorsque la plupart de ces circonstances ne deviennent pas un obstacle à l'essai du galvanisme, et que la mobilité des extrémités affectées, dégagée de toute complication, ne dépend plus que du défaut de ton ou de fixité musculaire, cas où l'on emploie, avec quelque succès, l'influence galvanique; mais où elle ne réussit pas toujours; ce qui ne doit pas arriver par conséquent plus constamment pour la Chorée.

L'analyse critique des diverses méthodes, tant anciennes que modernes, employées contre la Chorée, que nous venons de présenter en fesant connaître tous les secours que les médecins ont employé dans différens tems, contre cette singulière maladie; le lecteur a été à même d'apprécier le degré d'efficacité de chacun de ces moyens curatifs, elle lui fera rejetter ces remèdes empiriques, plus souvent funestes qu'utiles, et que la cupidité plus souvent que l'a-

mour de l'humanité a placés dans la matière médicale; elle le mettra aussi à l'abri de toute prévention contre telle ou telle substance, dont les insuccès seront dus, plus au défaut d'une prescription méthodique et rationnelle, qu'à l'inéficacité intrinsèque du remède lui-même.

Mais s'il est important pour un médecin de connaître toutes les ressources que son art peut lui fournir contre tel ou tel écart de la nature qui constitue l'état maladif, il lui est également essentiel de connaître par quels moyens la nature revient elle-même de ses erreurs; c'est là le seul moyen de ne pas nuire aux efforts critiques et salutaires de cette nature médicatrice, dont on a répété si souvent que le médecin n'était que le ministre, et que cependant les médecins se plaisent toujours trop à vouloir subjuguer, et à plier à leur opinion particulière.

Nous croirions donc qu'il manquerait quelque chose à l'exposé des moyens curatifs de la Chorée, si nous ne fesions connaître les guérisons naturelles et spontanées obtenues par les seules forces médicatrices, on ne sera pas fondé à nous faire le reproche de n'a-

voir point débuté par le tableau du traitement de la Chorée. Si d'une part, on fait attention que la nature particulière, et souvent très-disparate des symptômes de cette maladie, oblige le praticien à mettre en usage de prime-abord les secours les plus énergiques pour arrêter les progrès d'une affection plus allarmante, il est vrai, que funeste, mais dans laquelle on voit le plus ordinairement les écarts de la nature, sans pouvoir les réprimer, de l'autre, on sera étonné des propres ressources de la nature, aux moyens desquelles elle se débarasse elle-même, et par-conséquent, combien il est important de respecter les crises qu'elle opère, et de ne point les troubler par une médecine perturbatrice. Ainsi la Chorée qui se manifeste ordinairement vers l'époque de la puberte, on peut présumer, avec raison, que l'apparition des menstrues sera une circonstance favorable pour dissiper les symptômes qu'elle produira chez une jeune personne du sexe; c'est même la seule manière d'expliquer les avantages qu'on a retirés de cette répétition de saignées qui, quoique proposées par *Sydenham*, paraissent cependant un moyen hasardé et peu rationnel; c'est ainsi que l'on doit aussi entendre

les succès que *Sumeire* a obtenu des saignées du pied.

Dehaen parle d'une éruption critique de pustules nombreuses et de croutes hideuses, dont le bras et la jambe d'un cheroïque étaient couverts. Le même auteur cite une guérison de cette maladie, terminée par l'apparition de plusieurs tubercules autour du col. Mr. *Sevelange* a aussi été témoin d'une Chorée, jugée d'une manière critique, par une infiltration aux yeux et une éruption avec suppuration au visage : on sera encore plus porté à croire à ces crises cutanées, salutaires dans la Chorée, quand on aura vu dans la deuxième partie des observations, les cas nombreux de Chorées, produites par des affections cutanées, imprudemment traitées ou guéries, et qui ne se dissipaient que par le retour de ces affections à leur siége primitif.

Hills a observé le cas d'une fille atteinte de la Chorée, chez laquelle la cure fut l'effet d'une diarrhée critique : on avait employé sans succès contre elle divers médicamens; mais un flux diarrhoïque qui fit rendre, à la malade, une grande quantité de matières

glaireuses, l'en délivra entièrement. Dans cette guérison, la nature adopta la méthode purgative de *Sydenham* et de *Stark*, et on peut dire, avec bien plus de raison, que ces auteurs recommandables, ne l'ont proposée, que parce qu'ils auront vu, dans le cours de leur pratique, quelques solutions naturelles de cette maladie, opérées par cette voie ; *naturâ monstrante vicem.* C'est-là, la seule analogie sûre pour le médecin. et si on la suit beaucoup moins à présent, c'est parce qu'on s'habitue à moins bien observer.

COROLLAIRE

Des différentes espèces de Chorées.

Après avoir parcouru tant d'ouvrages publiés sur la Chorée ou Danse de St. Guy, il résulte, de cette recherche, un sentiment pénible, c'est la conviction intime que les travaux des savans médecins qui s'en sont occupés, n'ont pas eu un résultat uniforme, sur la nature de cette maladie, sur le caractère de ses symptômes pathognomoniques ; de cette versatilité sur sa cause constitutionnelle, naît cette confusion révoltante de remèdes

différens qu'ils proposent pour sa guérison : de telle manière qu'on peut regarder la collection des faits concernant cette maladie, épars dans une foule d'observations, et le catalogue des remèdes nombreux qui y sont indiqués, comme un amas confus et embarassant de matériaux bruts dont l'artiste ne peut faire l'emploi auquel il les destine.

C'est cependant avec des opinions si incohérentes, et dont le rapport et si éloigné, que je dois élever le petit édifice dont je m'occupe : puis-je espérer qu'il sera bien solide, et que les différentes pièces assortiront bien le tout par un juste assemblage des parties qui le composeront ?

Hoc opus hic labor est.

Je ne me suis pas dissimulé le travail que j'avais à faire pour atteindre ce but ; mais j'ai pensé que je ne m'en éloignerais pas, si je parvenais à remplir les deux indications suivantes : la première est de faire, parmi ces matériaux, le discernement de ceux qui sont bons et conformes à l'objet que j'ai en vue ; la seconde est de mettre chacun de ses morceaux, ainsi choisis, à la place la plus convenable pour en faire un tout bien organisé.

Ce plan n'offre certainement rien de particulier pour le sujet que je traite, mais j'ai voulu, en l'offrant dans sa simplicité, faire ressortir encore plus les difficultés sans nombre que présente son exécution, si on veut s'abstreindre à toutes les rigueurs de cette méthode dans un ouvrage sur la Chorée.

Comment, en effet, oser espérer de découvrir la vérité au milieu de ce cahos ténébreux, formé par le concours bisarre d'opinions émanées de différens auteurs, presque tous opposés les uns aux autres? Comment croire aussi qu'on aie pu bien observer avec des guides si éronnés?

« Souvent, cependant, un peu de vérité se mêle au plus grossier mensonge », ainsi que l'a dit Voltaire, dont les ouvrages ne justifient que trop souvent cette maxime; ainsi ce choc de sentimens contraires sur la nature et la cause de la Chorée, cette exactitude de faits singuliers où on a cru la reconnaître, n'ont pas laissé que de nous fournir des moyens précieux, pour nous faire reconnaître au milieu de beaucoup d'erreurs, plusieurs vérités propres à fixer et à mieux encourager nos recherches. Il suffit à mon objet de citer les trois suivantes aussi incontestables que les

faits qui leur ont donné naissance ; elles serviront de base aux propositions que j'y joindrai, et qui, comme dans une démonstration mathématique, deviendront successivement des moyens de conviction pour celles que le cours de l'ouvrage nous donnera ensuite lieu de déduire.

1°. Il est bien constaté par la pluralité des observations, que la Chorée ou Danse de St. Guy, n'est pas une maladie feinte, moins encore un prodige miraculeux, ou un sorcilège diabolique, ainsi que plusieurs auteurs l'ont cru et dit ; mais il est reconnu au contraire qu'elle est une affection dans l'ordre des phénomènes de la nature. Une maladie réelle caractérisée par des symptômes pathognomoniques, invariables et qui n'appartiennent qu'à elle, en deux mots une maladie essentielle. *Morbus per se*, telles que sont l'épilepsie, l'apoplexie, la manie, etc., etc.

2°. En parcourant ces mêmes observations on est à même d'apercevoir beaucoup de cas dans lesquels la Chorée, outre ses propres symptômes, en offre beaucoup d'anomales, qui ne lui appartiennent pas et qui ne peuvent

qu'être l'effet de quelque autre cause secondaire qui complique la maladie.

3°. Souvent, aussi, on remarque des cas dans lesquels on donne le nom de Chorée ou Danse de St. Guy, à des affections spasmodiques, convulsives, hyctériques, épileptiques, soit générales, soit partielles, etc., qui n'ont de commun, avec la véritable Chorée, qu'une fausse ressemblance; celles-ci ne consistent qu'en quelques agitations irrégulières, dans différentes parties du corps, et en certaines grimaces ridicules du visage. Cette prétendue Chorée, mérite d'autant plus d'être distinguée, que c'est surtout à son égard que l'on administre les remèdes les plus extraordinaires et les moins convenables à la maladie qui seule mérite véritablement ce nom.

J'ai regardé ces trois propositions comme autant de vérités pratiques qui doivent servir de base pour établir trois espèces différentes de Chorée; mais il est nécessaire, avant de désigner les différentes espèces, de faire connaître, ainsi que cela se pratique dans toutes les monographies, les caractères du genre. Chaque espèce devant présenter les caractères génériques qui les différencient des autres

génres de maladies, et qui servent encore à la faire reconnaître dans sa différence spécifique, par les traits du genre commun auquel elle appartient.

Nous allons, en conséquence, commencer par donner les caractères du genre de maladie que forme la Chorée, nous donnerons après, ceux des différentes espèces que nous lui avons reconnus.

La Chorée consiste dans des mouvemens convulsifs qui attaquent les personnes des deux sexes ; ces mouvemens affectent communément le bras et la main d'un seul côté, ressemblent aux gesticulations des histrions : communément les malades traînent, en marchant, l'un des pieds, plutôt qu'ils ne l'élèvent, et le malade est souvent affecté de quelque dégré d'imbécilité.

Ce genre offre trois espèces bien distinctes de Chorée ; confondues souvent par l'analogie des symptômes, elles diffèrent essentiellement les unes des autres dans leur cause et dans leur traitement : on pressent par là l'utilité de leur distinction dans la pratique.

La première espèce de Chorée est celle que nous appelons Chorée essentielle (Chorœa proto-pathica) : cette espèce consiste dans des mouvemens convulsifs qui attaquent les enfans des deux sexes qui n'ont pas atteint la puberté, mais particulièrement ceux qui sont entre dix et quatorze ans ; identique dans sa cause, elle n'est compliquée d'aucune autre maladie dont on puisse la regarder comme symptôme ou effet : elle a d'ailleurs les autres caractères du genre.

La deuxième espèce de Chorée est celle que nous nommons Chorée secondaire, *Chorœa deutero-pathica* : cette espèce attaque indistinctement à tout âge, complique une autre maladie, ou lui succède, elle offre tous les traits d'une vraie Chorée.

La troisième espèce est celle que nous désignons sous le nom de *Chorée fausse*, *Chorœa pseudo-pathica* : cette espèce n'est pas proprement une Chorée, puisquelle n'a pas les caractères du genre ; mais elle en emprunte l'apparence sous les formes, tantôt de convulsions générales, tantôt de l'épilepsie, de l'hystéricie, etc.

Nous rangerons sous chaque espèce; toutes les Chorées analogues à la dénomination générique. Chacune des espèces particulières étant, par cette méthode, placée dans la division qui lui est naturelle, ne pourra plus être confondue avec les espèces différentes; on parviendra par cette disposition naturelle des différentes espèces de la Chorée, à éclaircir les doutes, à corriger les méprises, dissiper les préventions, à concilier les contradictions, à rapprocher les auteurs dans leur opinions, en substituant l'ordre à la confusion et la vérité des faits, à l'erreur des systêmes, sur les vrais caractères d'une affection déjà assez singulière par sa nature propre, sans qu'il soit besoin d'y ajouter, encore les traits bisarres d'une imagination, ou erronnée ou superstitieuse.

L'art y gagnera d'avoir un moyen facile pour reconnaître chaque espèce de Chorée par ses symptômes propres, ce qui doit être le but essentiel de tout ouvrage en médecine; le médecin pourra, par-là, mieux apprécier le mérite de chaque remède proposé par les auteurs, relativement aux différentes espèces de Chorée, en déterminant, par les succès et

les non-succès de chacun de ces remèdes, les cas où il convient, et ceux où il ne convient pas de l'employer, de préférence à tel ou tel autre.

De la Chorée essentielle ou Danse de St.-Guy, (Choræa Sti. Viti proto-pathica.)

J'ai du placer la Chorée essentielle à la tête de toutes les autres Chorées, comme étant le prototype de toutes celles dont l'espèce est la mieux caractérisée par l'uniformité constante des symptômes, la régularité de ses périodes, et par la facilité du choix et de l'application d'un traitement méthodique plus simple et toujours plus efficace.

La Chorée essentielle, avons nous dit un peut plus haut, est celle qui n'étant ni le symptôme ni l'effet subséquent d'une autre maladie, forme par-elle même une maladie d'un genre particulier, indépendant de toute autre affection maladive, ce que l'on appelle en termes pathologiques *morbus per se, morbus sui generis.*

Mais la vraie définition d'une maladie, ne doit pas consister en quelques mots qui ren-

ferment les symptômes caractéristiques, il faut pour en acquérir une connaissance vraiment clinique, tracer une description exacte et historique, qui en présente l'ordre, la succession l'enchaînement et mettre ainsi sous les yeux, la marche que la nature suit spontanément dans l'invasion, le développement, l'augmentation et la terminaison de la maladie ; il est d'autant plus important que cette description soit fidèle et méthodique selon les périodes de la maladie si complète, qu'elle est la meilleure base que l'on puisse donner à une théorie pratique sur son vrai caractère, sur la nature de sa cause, sur son foyer, et sur les indications qu'on doit en déduire pour travailler avec succès à sa guérison.

Les nombreuses observations que ma pratique m'a offertes sur cette maladie, m'ont fourni des exemples assez fréquens, d'après lesquels je pourrais en tracer le tableau exact; mais j'ai cru en imposer davantage au public, en étayant cette description de l'autorité de l'illustre *Sydenham*. Mes observations viendront à l'appui des assertions du médecin anglais, elles donneront des développemens nécessaires à sa relation, serviront de commen-

taire à quelques articles, redresseront quelques points de théorie, que des examens plus approfondis ont éclairci, et préviendront même des erreurs pratiques qui sont inévitables chez un observateur qui a le premier, il est vrai, découvert une vérité; mais, qui, la voyant seule et sans le secours des lumières étrangères, ne peut bien la juger sous toutes ses phases, et l'apprécier sous tous les rapports.

En effet, *Sydenham* n'a traité de la Chorée, qu'en passant, transitoirement, *per transennam*, il n'avait vu que cinq malades atteins de cette maladie; mais en grand médecin, il en avait saisi les rapports, de manière à y reconnaître les traits caractéristiques d'une affection d'un genre particulier, aussi était-il parvenu à les guérir tous par une méthode uniforme.

Aussi est-ce *Sydenham* qui a peint le premier cette maladie, sous ses véritables traits; c'est lui qui, le premier, a dirigé contre elle un traitement énergique, dont l'efficacité constatée par les succès de l'auteur, a été confirmée par ceux qu'en ont obtenu, par une méthode semblable, beaucoup de praticiens re-

commandables par leur savoir et leur véracité et qui l'ont employé dans des cas analogues.

Or, la description que cet auteur nous a laissée de cette maladie, devant servir de base aux vérités que je me propose de développer sur la Chorée essentielle, je regarde comme indispensable, après avoir fait précéder le tableau historique qu'il nous a laissé de cette maladie, d'en commenter séparément chaque article, afin de donner plus de méthode et de précision à mon travail.

« La Chorée, dit *Sydenham*, est une es-
« pèce de convulsion à laquelle sont sujets
« les enfans de l'un et l'autre sexe, depuis
« l'âge de dix ans jusqu'à quatorze : elle se
« manifeste par une espèce de boitement ou
« plutôt de non stabilité de l'une ou de l'au-
« tre jambe, que le malade, en voulant mar-
« cher, tire à soi à la manière des idiots, la
« main du côté de la jambe affectée l'est
« aussi, et cette main appliquée à la poitrine
« ou à toute autre partie, n'y peut rester fixée,
« même momentanément; mais par un mou-
« vement involontaire, elle change de place
« à l'instant, quelque effort que le malade

« fasse pour l'en empêcher; et lorsqu'il vient
« avec cette main porter le verre à la bouche,
« pour boire , il ne peut l'y porter di-
« rectement , mais seulement après mille
« gesticulations avant d'y parvenir , faisant
« plusieurs aberrations et écarts à la manière
« des histrions, jusqu'à ce qu'enfin le hasard
« lui faisant rencontrer la bouche ; il vide
« rapidement le verre et avale le liquide qu'il
« contient d'un seul trait, comme s'il voulait
« faire rire les spectateurs ».

L'analyse raisonnée de cette description de la Chorée, va nous en offrir les principaux caractères, et nous supplérons à ceux qui auront échappé à son auteur, en y joignant le résultat de nos observations particulières.

1°. On y voit que les sujets susceptibles de la Chorée essentielle, sont des enfans de dix à quatorze ans: cette affection est donc une maladie propre à l'âge voisin de l'époque de la puberté.

2°. La maladie commence à se déclarer par une espèce de boitement; or, cette claudica-

tion paraît manifestement causée par la faiblesse de cette jambe, et par le relâchement ou l'atonie de ses muscles, puisque lorsque le malade veut marcher, au lieu de lever cette jambe et de la porter en avant, il la traîne après lui, comme font quelques paralytiques et idiots.

3o. L'irrégularité, et le peu de solidité dans l'exercice des mouvemens de la main, du côté de la jambe affectée dépendent aussi d'un état de débilité et d'inertie, dans l'action musculaire.

4o. La lésion particulière, qui, dans la Chorée, n'affecte qu'une partie latérale du trônc, soit droite, soit gauche, et que nous venons reconnaître être le produit d'un état passif des fibres motrices, caractérise une vraie hémiplégie.

5o. Un idiotisme, léger il est vrai, mais cependant assez remarquable pour effrayer les parens sur la nature et les suites de l'affection de leur jeune malade, est un des symptômes spécifiques de la Chorée essentielle; je l'ai observé chez les nombreux malades que j'ai traités, et avec un succès constant : plu-

sieurs autres observateurs l'ont pareillement reconnu et mentionné dans l'histoire qu'ils nous ont laissé de cette maladie. Cependant *Sydenham* a négligé d'en faire une mention expresse : il se contente de dire que ces espèces de malades retirent à eux la jambe affectée, à la manière des idiots. *Fatuorum more*: on trouve cependant ce caractère tracé dans une dissertation du docteur *Jean Ewart*, imprimée à Edimbourg, en 1786, « puisque, « dit-il, en parlant des personnes affligées de « la Chorée, *plerique sunt quodam modo fa-* « *tui, vel si judicii vis valeat memoria de-* « *ficit* ».

6°. Il est encore échappé à *Sydenham* dans e début de sa description, une erreur nota-ble, lorsqu'il dit que la Chorée est une es-pèce de convulsion ; l'autorité de ce grand médecin est bien faite pour inspirer du res-ect à la vérité, mais lorsqu'une erreur 'opinion peut avoir quelqu'influence dange-euse sur la pratique médicale.

Amicus mihi plato, magis amica veritas.

En effet, j'ai déjà laissé en partie préju-er mon opinon sur la nature de la Chorée

essentielle, et je fournirai des preuves dans mon ouvrage, que cette maladie est une espèce d'émiplégie, et par conséquent une affection qui tient plus de la paralysie, que de la convulsion; car le côté lésé offre des chairs molles, flasques, où le ressort des fibres paraît dans un relâchement total; on s'assure que cette partie a perdu toute sa vigueur naturelle, par la facilité avec laquelle elle se désaisit des objets, et par l'impossibilité dans laquelle sont les malades de presser la main que vous leur présentez.

Une autorité bien respectable en faveur de cette opinion, est celle du professeur *Pinel*, qui, à la classe des névroses, genre XXIII, des paralysies, fait la première variété de l'espèce simple de ce genre sous le nom de paralysie incomplette du tremblement ou Danse de St. Guy, qu'il appèle un effor faible ou inutile pour la contraction, et l'article où il traite de cette maladie, il dit « cette maladie a de l'analogie avec les convul « sions d'un côté, et avec la paralysie de l'autre: Jusqu'ici cette maladie a paru apparten plutôt à la paralysie, et telle est la raiso

pour laquelle j'en ai parlé, sous le titre d'*asthénie musculaire.*

Stoll a rapproché aussi la Danse de St. Guy, de la paralysie, fondé sur ce qu'un premier degré de paralysie est la débilité des mouvemens volontaires.

M. *Ewart*, médecin d'Edimbourg, paraît être du même avis ; « *quoniam*, dit-il dans « une dissertation imprimée à Edimbourg, en « 1786, *infantes ac impuberes præ omnibus « Choræa invadat est cur credatur debili- « tatem proclivitatem ad eam dare... quan- « do debilitas magna est nulla alia causa « ad excitandam Choræam.... observan- « dum manum quo minime exercetur de- « biliorem esse ; quod meæ experientiæ « convenit latus sinistrum. motibus tremu- « lis sæpius affectum vidi... conjicere licet « convulsionem à Choræa differre quod in « illa vigor et dolor, in hác autem laxitas « musculorum cum mobilitate jungantur* ». *Méad* avait dit avant lui, dans un passage déja cité : « *Choræa Sti. Viti parali- « tica est affectio et frequenti lotione fri-*

« *gida et medicamentis ex chalibe dispelli-*
« *tur* ».

C'est ainsi que l'analyse de la description historique d'une maladie doit en étayer la définition par ses symptômes distinctifs, et suppléer au défaut de ses signes, souvent trop isolés ; ce procédé nous a servi à extraire, soit du tableau que *Sydenham* nous a laissé de cette maladie, soit de celui que notre pratique nous a souvent présenté les caractères constitutifs, et vraiement pathologiques de la Chorée essentielle : il nous a mis à même de signaler les sujets qui en sont ordinairement atteints ; il nous a enfin donné lieu de préciser l'époque de son apparition chez les individus de l'un et de l'autre sexe.

Il en est de la médecine dans les autres sciences pratiques, comme dans nombre d'arts mécaniques : les premiers coups de ciseau du statuaire, les premiers traits dissinés par le peintre, les premières lignes tirées par le géomètre, ne présentent d'abord qu'un objet informe, qu'un cahos et une espèce de confusion qui ne permettent pas encore de deviner le but de l'artiste ; insensiblement les ob-

jets s'animent sous sa main, on reconnaît bientôt à quel objet on doit rapporter cette copie, ce plan, dont la parfaite ressemblance avec l'original, en décélant les traits du génie, le rapproche, tant de la nature, par cette espèce de talent créateur ; mais dans ces différens arts on a tout fait lorsqu'on a parlé aux yeux, et les conséquences intellectuelles que l'esprit en déduit, n'ont plus ordinairement en vue que les formes matérielles. En médecine, au contraire, on a peu fait lorsqu'on s'est borné à juger des maladies par la seule impression que leurs symptômes font sur les sens. Cette reconnaissance serait sans utilité réelle, où elle ne serait qu'instantanée, et ne faîrait faire aucun progrès à la science : c'est dans la recherche de la cause formelle des maux dont la destruction est le but sacré de la médecine ; quelle doit tâcher de découvrir des moyens propres pour les combatre efficacement. C'est en essayant de suivre le mal comme le vice dans ces routes tortueuses qui peuvent donner si souvent le change sur son vraie siége, que le médecin peut espérer d'en tarir la source, et d'en détruire le foyer.

Quelle est donc la cause formelle de la

Chorée essentielle? La solution de cette question est difficile, et elle ne saurait même être satisfaisante ; je me bornerai à exposer mon opinion à laquelle je donnerai tous les éclaircissemens, et que j'appuyerai de toutes les preuves qui pourront la faire adopter; mais ce sera cependant avec la réserve et la méfiance même d'une question qui me paraît problêmatique.

S'il s'agissait de faire connaître la cause immédiate des accidens sensibles qui caractérisent cette maladie, c'est-à-dire, l'agent qui dirige les mouvemens involontaires et désordonnés qui la rendent si singulière et même extraordinaire dans sa marche, je répondrais qu'on ignore, et que vraisemblablement on ignorera toujours la nature du principe de la force motrice des muscles; que nous n'aurons jamais de moyen pour connaître la manière d'agir de ce principe inconnu, pour apprécier le mode qu'il suit dans la distribution et l'influence de son action sur les différentes parties du corps, tantôt sous le bon plaisir de notre volonté, tantôt en dépit d'elle, et tantôt à son insu : ce sont là des secrets qui

échapperont long-tems encore à notre intelligence, comme ils ont déjà été impénétrables à des savans doués d'un génie rare, et d'une imagination des plus vastes.

Sans nous arrêter aux illusions ingénieuses que l'on a imaginées sur ce sujet énigmatique, il me paraît plus prudent, plus utile de nous borner à l'analyse des faits que l'observation nous a fait recueillir ou que celle des auteurs nous a offert: ce moyen nous conduira à des connaissances plus positives, et plus propres à nous diriger dans la pratique, que des idées hypothetiques ne serviraient à éclaircir la théorie de cette maladie.

J'ai déjà fait remarquer, et je crois nécessaire de le répéter ici, que les sujets susceptibles de la Chorée essentielle, sont des enfans de l'un et de l'autre sexe, depuis l'âge de dix ans jusqu'à celui de quatorze, cette maladie n'attaque pas la tendre enfance, très-rarement l'âge adulte, et jamais les vieillards; d'où je me crois autorisé à ériger en principe, que la nature a spécialement affecté cette maladie à l'époque de la vie qui répond à la puberté, qu'elle doit être regardée comme une dépen-

dance, un symptôme préliminaire de la révolution pubère un peu entravée.

J'adopte ce sentiment avec d'autant plus de confiance que mes observations sont conformes sur ce point à l'autorité et à l'assentiment de médecins très-respectables. *Pueros puellasque*, dit *Sydenham*, *a décimo ætatis anno ad pubertatem invadit.*

« La Danse de St.-Guy, d'après *Cullen*, « affecte presque uniquement les jeunes per- « sonnes ; elle survient en général depuis « l'âge de dix ans jusqu'à quatorze ; elle pa- « raît toujours avant l'âge de la puberté et « continue rarement au-delà de cette période. »

Dans une de ses notes sur *Cullen* M. *Bosquillon* s'exprime ainsi : « comme cette ma- « ladie attaque particulièrement les jeunes « gens, on peut soupçonner qu'elle dépend « du changement que produit dans toute l'éco- « nomie animale, vers le tems de la puberté, « l'évolution des parties génitales ».

M. *Beaumes*, dans son précieux Traité des convulsions dans l'enfance, ouvrage dont la théorie éclairée et la pratique sage, annoncent le médecin érudit et observateur, s'énonce

d'une manière encore plus énergique et précise : « si l'on cherche, dit-il, la cause pro-
« chaine de la Dause de St.-Guy, et que
« l'on fasse réflexion à toutes les circonstances
« qui en dépendent, on la trouvera, je pense,
« dans le changement que produit, dans toute
« l'économie animale, vers le tems de la pu-
« berté, le développement des parties géni-
« tales ». Cette affection, dit M. *Pinel*, dans son immortelle Nosographie, attaque surtout depuis l'âge de dix à quatorze ans, et rarement après la puberté.

Ces observations que renferment les auteurs sur cette maladie, celles en grand nombre, que m'ont fourni les malades que j'ai traités, ne peuvent laisser aucun doute sur l'époque naturelle affectée à cette singulière maladie, et l'uniformité dans le résultat de ces observations différentes est telle qu'on pourrait qualifier la Danse de St.-Guy ou Chorée par le nom de *Choræa puberum.*

L'opinion qui admet une dépendance pathologique, une espèce de filiation médicale entre la chorée essentielle avec la puberté, me paraît mériter une sérieuse attention, et je crois né-

cessaire, pour lui donner un plus grand degré d'utilité, de considérer la puberté sous tous les rapports qui peuvent faire mieux ressortir son influence sur la production de cette maladie.

L'homme naissant est un être incomplet qui ne jouit encore que d'une espèce de vie végétative ; il est loin de pouvoir atteindre tous les attributs de son existence et de la perfectibilité naturelle et organique à laquelle il est destiné. Tous les fruits de la vitalité consistent, pendant plusieurs années après sa naissance, à se nourrir et à croître. Parmi les différentes parties qui composent son organisation, il en est de très-essentielles qui sont long-temps dans un état passif et condamnées à une nullité presqu'absolue ; elles ne correspondent avec les autres parties du corps que par les lois générales de la circulation, et n'exercent aucune influence sur l'économie animale.

Mais lorsque l'enfant est parvenu à l'âge de dix à quatorze ans, il s'opère en lui une révolution plus ou moins précoce, selon le sexe du sujet. Cette révolution étonnante dans ses effets, quoique naturelle dans sa marche, com-

plette les qualités de l'être chez lequel elle a lieu; elle produit un surcroit de vie, une surabondance d'existence par le rapide développement de toutes les parties du corps, et par l'insurrection, pour ainsi dire, des organes de la génération, qui sortent de l'inertie et de l'état de mort auxquels ils avaient été condamnés jusqu'alors pour déployer bientôt une influence dominante sur toute l'économie animale : telle est la révolution de l'âge de la puberté.

Je laisse aux physiologistes le soin d'expliquer les phénomènes que je viens de décrire; il suffira à mon objet d'en avoir fait une description fidèle, afin de mettre le lecteur à même d'en saisir les rapports avec les symptômes de la Chorée essentielle; pour rendre plus naturel le tableau que je vais dessiner; j'emprunterai les pinceaux des *Buffon*, *Roussel*, *Bordeu*, *Vigaroux*, *etc.*

« Le premier signe de la puberté, dit *Buffon*, « est une espèce d'engourdissement aux aines, « plus sensible lorsqu'on marche et que le « corps est en avant; cet engourdissement est « quelquefois accompagné de douleurs assez « vives dans toutes les jointures; tous ont

« éprouvé auparavant ou éprouvent alors une « sensation jusqu'alors inconnue dans les par- « ties qui caractérisent le sexe. » Il s'est élevé de petites prœminences de couleur blanche qui indiquent le siége des bulbes dont le duvet doit voiler ces parties.

A ces efforts de la nature, pour l'évolution des organes sexuels, correspondent sympathiquement ceux qu'elle fait pour opérer les changemens particuliers qui se manifestent d'abord aux parties supérieures ; en effet l'individu parait vouloir annoncer lui-même l'étonnante révolution qui va s'opérer en lui; le son de sa voix change, il devient rauque et inégal ; la modulation des sons est grave, d'aiguë et enfantine qu'elle était jusqu'alors ; la figure du jeune garçon devient plus expressive par la barbe qui commence à poindre et à ombrer ses traits ; le sein des jeunes filles fait reconnaître dans les deux globes jumaux qui s'y élèvent, leurs droits à la maternité ; tout le corps se ressent dans les deux sexes de cette révolution vivifiante qui donne à la taille plus de hauteur, aux membres plus de vigueur, plus d'agilité, une plus belle forme ; la phisionomie devient plus animée, plus attrayante ; les yeux,

dont les regards enfantins ne disaient rien de sentimental, sont expressifs et pétillans de désirs; l'émotion du cœur qui palpite à la vue de certains objets, des soupirs qui échappent sans attention, une douce inquiétude sans motif apparent, et qui donne lieu à des mouvemens alternatifs d'une gaîté folle ou d'une mélancolie douce, provoquent l'instabilité des mouvemens, invitent à la variété des occupations; tout annonce le changement qui s'opère dans le physique et le moral de l'homme à cette époque; tout décèle le but que se propose la nature par cette surabondance d'action dans les facultés corporelles et intellectuelles.

La révolution pubère, agissant avec tant d'énergie sur les fibres organiques des différens systêmes du corps, doit nécessairement faire participer à la même impression vitale les différentes humeurs animales; et, en effet, elles sont, à cette époque, dans un état de turgescence qui leur fait souvent faire différentes explosions plus ou moins critiques ou avantageuses; de cette agitation des liquides, qui les fait porter avec plus de rapidité dans les couloirs, vient cette surabondance de sucs nutritifs qui, abordant plus souvent aux parties,

procurent souvent cet accroissement rapide que l'on remarque chez les jeunes gens ; mais ce développement est encore plus prompt, plus sensible dans les parties sexuelles.

Cette surabondance ou plethore humorale qui survient à la puberté s'annonce à l'égard du sang 1°. dans les garçons par les hémorragies du nez auxquelles ils sont fréquemment sujets à cette époque, *grandioribus et ad pubertatem accedentibus sanguinis profluvium ex naribus*, a dit *Hippocrate*; 2°. dans les filles, par l'apparition de l'hémorragie menstruelle, qui est, selon *Bordeu*, l'aurore et la compagne de la puberté. « Un organe, dit « *Vigaroux*, qui jusqu'alors avait été nul et « sans influence, s'éveille, les oscillations ner- « veuses se dirigent vers lui, y entraînent le « sang et les humeurs, la matrice se gonfle, « s'imbibe d'un sang superflu, elle le laisse « transuder à travers son paranchyme, et les « règles s'établissent. »

Outre cela, dit *Van-Swieten*, après avoir décrit les différens phénomènes qui annoncent les approches de la puberté, les humeurs prennent un caractère acrimonieux qu'elles

n'avaient pas auparavant. Chez les jeunes enfans, les humeurs sont sans âcreté, la transpiration est douce, les urines à peine colorantes et presque insipides, leur couleur est analogue à celle du petit lait ; mais vers le tems de la puberté, les excrétions abondent en principes plus actifs, l'urine est plus foncée et plus âcre ; il s'exhale une odeur fétide de la sueur des aisselles et des aines ; toute la transpiration cutanée devient plus ou moins forte, selon que le sujet est plus ou moins vigoureux, et elle est quelquefois analogue à celle que répand le bouc qui est un ruth ; les Eunuques, en perdant, par la castration, les propriétés prolifiques que la puberté leur eut donné, perdent aussi toutes les marques qui sont les attributs extérieurs de la virilité ; leur figure toujours enfantine est imberbe, leur voix sonore et aigue n'approche jamais du ton grave qui caractérise le mâle ; le défaut des organes sécréteurs de l'humeur séminale les prive aussi de toutes ces qualités qui complettent chez l'homme la totalité de l'être : ne peut-on pas conclure de tous ces faits que l'impression de la semence, qui se fait sympathiquement res-

sentir sur les organes, est la cause de tous les phénomènes pubères? Les miasmes spermatiques, s'il est permis d'appeler ainsi les dernières sous-divisions du sperme qui sont repompés par les vaisseaux absorbans, et qui sont les particulles les plus subtiles et les plus actives de l'humeur prolifique et auxquelles le professeur *Dumont*, de Valence, voulait donner le nom d'essence de la vie; ces miasmes, dis-je, soit en refluant dans la circulation par la voie de l'absorption, soit, ce qui paraît encore plus vrai, par l'impression de force ou l'état sthénique des nouveaux organes qui entrent en érection pour la confection de la nouvelle matière qu'ils doivent sécréter sur tout le système sensitif et glanduleux, produisent les différens changemens qui s'opèrent pendant la puberté.

Ce principe de la nouvelle vie des jeunes pubères ne se borne pas à son action fécondante sur la matière. A l'époque de la puberté, l'esprit prend, ainsi que le corps, une attitude nouvelle; elle commence chez la femme par ces passions douces qui lui sont plus familières, parce qu'elles sont plus analogues à sa constitution physique; l'attendrissement, la compassion, la bienveillance, l'amour, sont les

sentimens qu'elle éprouve alors, comme elle les excite, et les éveille le plus souvent ; c'est alors que se développe le germe des vertus chez les femmes, qui, moins brillantes que celles des hommes, contribuent aussi plus au bonheur qu'elles ne flattent la vanité. L'homme prend, à cette même époque, un caractère qui annonce sa destination ; ses nouveaux goûts, ses nouvelles idées, tout retrace en lui l'image de la force, et porte l'empreinte du sexe qui doit asservir et protéger l'autre.

« L'homme et la femme, dit *Roussel*, « dans les premières années de sa vie, ne pa- « raissent point, au premier aspect, différer « l'un de l'autre ; ils ont à peu près le même « air, la même délicatesse d'organe, la même « allure, le même son de voix, assujétis aux « mêmes fonctions et aux mêmes besoins, sou- « vent confondus dans les mêmes jeux dont « on amuse leur enfance ; ils n'excitent dans l'âme « du spectateur, qui les contemple avec plaisir, « aucun sentiment particulier qui les distingue ; « ils ne lui paraissent tous deux recommandables « que par cette tendre émotion que fait toujours « naitre en nous la vue de l'innocence jointe « à la foiblesse : indifférent et isolé, chacun

« d'eux ne vit encore que par lui-même. Leur « existence, purement individuelle et absolue, « ne laisse encore apercevoir aucun des rap- « ports qui doivent, dans la suite, établir entre « eux une dépendance mutuelle.

« L'étude convenable à l'homme, a dit « *Jean-Jacques*, est celle de ses rapports... « Quand il commence à sentir son être moral, « il doit s'étudier par ses rapports avec les « hommes.... Sitôt que l'homme a besoin « d'une compagne, il n'est plus un être isolé, « son cœur n'est plus seul ; toutes ses rela- « tions avec son espèce, toutes les affections « de son ame naissent avec celle-là, sa pre- « mière passion fait bientôt fermenter toutes « les autres... Un sexe est attiré vers l'autre, « voilà le mouvement de la nature ; mais « loin que l'amour vienne d'elle, il est au con- « traire la règle et le frein de ses penchans. « La préférence qu'on accorde, on veut l'ob- « tenir ; l'amour doit être réciproque. Pour « être aimé, il faut se rendre aimable ; pour « être préféré, il faut se rendre plus aimable « qu'un autre : de là, les premiers regards sur « ses semblables, de là, les premières compa-

« raisons avec eux, de là l'émulation, les ri-
« valités, la jalousie. »

L'âge de la puberté que *Buffon* appelle le printemps de la nature, la saison des plaisirs, par cette surabondance de vie morale et physique qui cherche à se répandre en dehors; cet âge, l'aurore de la vie, est donc le foyer de mille passions diverses, comme nous avons vu qu'il était au physique le principe d'une organisation particulière.

Quoique les idées systématiques aient rarement un but d'utilité dans les sciences d'observations dans lesquelles les faits remplacent avec avantage les raisonnemens, il est cependant des opinions qui, quoique purement hypothétiques, ne doivent cependant pas être entièrement mises de côté; mais il est permis sans trop y croire de les connaître, parce qu'elles peuvent faciliter la découverte de la vérité : c'est ainsi que de graves auteurs, frappés de l'éveil que la puberté donne aux facultés intellectuelles, de l'étendue et de la vivacité, des nouvelles sensations auxquelles elle donne lieu, ont cru reconnaître dans les organes de la génération un nouveau régulateur des mouvemens

de l'ame, ils ont même cru, même apercevoir des grands rapports de structure entre l'organe cérébral et ceux de la génération.

Le célèbre *Hoffmann* s'exprime à ce sujet dans les termes les plus exprès : « Il paraît, « dit-il, que le fluide qui se sépare dans le « peloton vasculeux des testicules, est du même « caractère que celui que la substance corticale « et vasculaire du cerveau sépare du sang ar- « tériel qui l'arrose : en effet, il y a beaucoup « de convenance entre la stucture des testicules « et celle de la substance corticale du cerveau; « l'un et l'autre est destiné à séparer un fluide « doué d'une très-grande activité et d'une « puissance motrice ».

Mr. *Le Camus*, si connu par ses ouvrages ingénieux, s'est permis de croire, ou du moins d'écrire : qu'attendu la conformité singulière qui existe entre l'organisation des testicules et celle du cerveau, celui-ci étant le siége, et comme le dépôt des esprits vitaux, les testicules devaient avoir aussi la même faculté : il va même jusqu'à les regarder comme étant une continuité de la substance cérébrale et spinale. Sans vouloir apprécier cette opinion,

nous nous bornons à la rapporter pour faire sentir combien on a toujours cru à l'influence de la puberté sur le moral de l'homme, sur le développement des passions, puisqu'on établissait une si grande correspondance de structure entre les organes de la génération, dont l'influence date de cette époque, et le cerveau, correspondance qui est encore mieux démontrée par l'observation que par des idées physiologiques.

C'est encore l'observation qui nous fait connaître deux phénomènes importans de la puberté; et qui, quoique contradictoires l'un à l'autre dans leur résultat, concourent cependant également à prouver la grande influence qu'exerce la révolution pubère sur l'économie animale.

Le premier de ces phénomènes consiste en ce que nombre de maladies de l'enfance, qui ont résisté à tous les remèdes convenables à la nature du mal, et proportionnés à l'âge, guérissent spontanément et complètement à l'époque de la puberté; la nature, plus puissante alors par les ressources nouvelles qu'elle trouve dans son propre sein, vient à bout de

faire ce que ni l'art médical, ni elle-même n'avaient pu obtenir. Ces guérisons spontanées regardent spécialement les maladies des enfans qui sont liées à une constitution nativement foible, qu'entretiennent, à leur tour, des humeurs trop peu animalisées et un état d'inertie des solides. Nous citerons en exemple de ces affections auxquelles la puberté sert de crise, les croûtes laiteuses, différents engorgemens glanduleux, les bouffissures et les physconies indolentes qui les accompagnent, etc., etc.; mais c'est sur-tout sur l'épilepsie puérile que se fait ressentir son heureuse influence; combien de ces cas heureux n'a pas offert au médecin attentif à ne pas troubler les intentions bienfaisantes de la nature, une pratique un peu réfléchie! Nous croyons inutile de rapporter ici les observations que les auteurs ont toujours consignées à ce sujet, ou dans des ouvrages particuliers, ou dans les journaux consacrés à la science, il nous suffira de nous étayer de deux grands noms d'une autorité bien imposante en médecine.

Epilepsia, dit le père de la médecine, *ante pubertatem amationem recipit. Quicumque juvenes*, dit-il ailleurs, *morbo comitiali la-*

borant mutatione maximè ætatis liberantur. Ecoutons ce que dit *Boerrhaave : Epilepsia juvenculorum post septenum, vel octavum annum solet fere semper curari solâ ætate ; in masculis simul ac semen enascitur in fœminâ dum incipiunt fluere menstrua. Magnus Hippocrates hinc tantum sperabat curationem.*

Je n'oserais citer mon expérience particulière à la suite de témoignages si respectables, si elle ne venait à l'appui des axiômes pratiques émanés de ces grands médecins : en effet, le résultat de mes observations m'a donné lieu de regarder comme très-constant, que l'éclampsie se guérit spontanément aux approches de la puberté ; mais que si elle subsiste après cette époque, elle dégénère en véritable épilepsie des adultes.

Le second phénomène dont les suites moins avantageuses que celles du précédent, ne prouvent cependant pas moins que lui, l'entière dépendance dans laquelle sont, à l'époque de la puberté, les divers principes de vie, offre alors le développement de maladies diverses dont le germe assoupi jusqu'à cette nouvelle révolution, existait bien antérieurement à elle

dans l'intérieur des organes : cela est surtout vrai pour les maladies héréditaires. On voit par exemple, souvent à cette époque, des ophtalmies scrophuleuses avec gonflement de la lèvre supérieure, s'annoncer chez les filles pubères, et décéler un vice strumeux dont on n'avait pas, jusqu'alors, soupçonné l'existence. J'ai vu moi-même plusieurs enfans, nés de parens épileptiques, ne ressentir des atteintes de cette cruelle maladie, que vers l'âge de la puberté, ou peu de tems après. Il semble que le germe contagieux de l'épilepsie réside alors dans le sperme, dont la formation occasionne celle de la maladie ; tel est le sentiment du célèbre *Boerrhaave* à cet égard : *silet sœpè epilepsia ad pubertatis tempus et post pubertatem oritur, et durat ad mortem usque : quando seminali contagio hœret semine facto quasi insurgit.*

Mais aucun état maladif ne paraît être sous la dépendance active de l'époque de la puberté comme la Chorée essentielle ; jamais, en effet, elle n'a lieu qu'aux approches de la révolution qui s'opère alors. Je crois avoir démontré cette vérité de fait, par le témoignage de *Sydenham*, *Boerrhaave*, *Hoffmann*,

Sthal et autres auteurs respectables; cela est tellement reconnu vrai, que, dans les cas où les orages de la puberté s'annoncent peu, la Chorée paraît moins constituer une maladie distincte de la révolution pubère, qu'un symptôme de cet état particulier dépendant de l'âge.

Mais pour nous convaincre de plus en plus des rapports naturels qui existent entre la Chorée essentielle et la puberté, nous allons exquisser l'analyse comparative des phénomènes propres à l'une et à l'autre.

1°. L'époque de la puberté et celle de la Chorée essentielle ont été fixées, par la nature, à l'âge de douze à quatorze ans, selon la différence de sexe des sujets. On ne peut citer d'exemple que cette maladie ait été produite par quelque cause occasionelle apparente, quoique, lorsqu'elles surviennent, elles puissent en hâter ou en retarder un peu le développement.

2°. Un des premiers signes de la puberté, selon *Buffon*, est une espèce d'engourdissement aux aines, plus sensible lorsque le malade veut marcher et porter les jambes en avant.

Qui ne reconnaît le même phénomène dans l'espèce de stupeur et de foiblesse que les jeunes choréiques ressentent à la cuisse et à la jambe du même côté, de manière qu'il a peine à les soutenir, et qu'il boite un peu; veut-il la porter en avant, il ne peut suffire de lui-même à l'élever; il faut qu'il la traîne. Cette faiblesse atonique des muscles de l'extrémité inférieure est le prélude des mouvemens choréiques, comme nous venons de dire qu'elle est l'annonce des mouvemens que prépare la puberté.

3°. Dans la puberté, l'engourdissement des aînes est accompagnée de douleurs plus ou moins fortes dans toutes les jointures des membres.

Dans la Chorée essentielle, toutes les articulations du côté affecté sont dans un état de souffrance et livrées à un travail intérieur fatiguant.

4°. La révolution pubère fait ressentir ses premiers effets sur les extrémités inférieures; elle dirige ensuite son action vers les parties supérieures; le col, la langue, le nez, le cer-

veau, jusqu'à l'intellect, ne sont point exempts de son impression.

Les symptômes de la Chorée essentielle suivent aussi la même marche; leur trajet se fait bientôt apercevoir vers les extrémités supérieures, par la difficulté dans l'exercice des mouvemens du bras du côté affecté, par les mouvemens grimaciers des lèvres, par l'agitation continuelle de la langue jointe à la gêne dans l'articulation des mots; enfin, par une espèce d'idiotisme qui est le fruit de la lésion des organes intellectuels.

5°. L'époque de l'âge que *Buffon* appelle, avons-nous déjà dit, le printems de la vie, la saison des plaisirs, s'annonce chez plusieurs jeunes personnes, par des légères atteintes de mélancolie qui n'excluent pas cependant des momens plus ou moins durables de gaîté : c'est l'âge où l'inconstance dans l'humeur, l'instabilité dans les mouvemens, donnent lieu à des caprices souvent sans cause comme sans objet.

Les jeunes choréiques éprouvent aussi ces alternatives, ces disparates de tristesse sombre,

et de joie folle : ils sont d'un caractère tantôt doux et prévenant, et tantôt brusque et grondeur. L'observation journalière de la marche de la maladie chez les sujets qui en sont atteints, donne connaissance de ces petits épiphénomènes que les auteurs ne croient pas toujours nécessaires de décrire.

L'analyse comparative que nous venons d'établir entre les symptômes de la Chorée essentielle et les phénomènes de la puberté, nous ayant fourni des preuves multipliées de leur affinité naturelle, nous sommes fondés à en déduire une affinité de causes dans ces deux états qui les rendent souvent identiques, et fait alors moins regarder la Chorée comme une dépendance de la puberté, que comme un de ses symptômes, ou mieux de ses phénomènes primitifs, l'une et l'autre étant l'effet congénère de la même cause, je veux dire du nouveau travail secrétoire qui a lieu dans les organes sexuels, et de l'humeur prolifique qui en est le résultat.

Cette théorie a servi de base aux vues pratiques que j'ai indiquées contre la Chorée ; et lorsque j'ai voulu tracer le traitement de cette

maladie en le dirigeant contre sa cause constitutionnelle, je me suis vu autorisé suffisamment à déduire les indications curatives, non-seulement des symptômes de la Chorée elle-même, mais aussi des phénomènes de la puberté, dont les causes sont, avons-nous dit, homogènes avec celles de la Chorée.

J'ai adopté ce plan curatif avec d'autant plus de confiance et même d'empressement, qu'outre les résultats avantageux que j'en augure, mon expérience est encore ici étayée de celle des médecins célèbres qui, ayant *Sydenham* à leur tête, ont scrupuleusement observé la marche de cette singulière maladie.

La nature, dit l'élégant historien de l'homme, qui jusqu'alors (jusqu'à l'époque de la puberté) n'avait travaillé qu'à la conservation et à l'accroissement de son ouvrage, multiplie bientôt chez lui les principes de vie, pour qu'il ait non-seulement tout ce qu'il lui faut pour être, mais encore de quoi donner l'existence aux autres : cette surabondance de vie, source de la force et de la santé, s'annonce, avons-nous déjà dit, par une pléthore humorale et sanguine, à la faveur de laquelle s'opèrent les

prodiges de la révolution pubère, le développement des parties sexuelles, l'accroissement rapide des autres parties du corps dans toutes leurs dimensions, et le raffermissement général de toute la charpente humaine.

Or, l'époque de la Chorée essentielle étant sous l'influence immédiate de la puberté, tellement que, d'après ce que nous avons déjà dit à cet égard, on peut presque appeler la Chorée, moins un nouvel état contre nature chez l'homme, qu'une puberté plus ou moins difficile à préluder ou à s'établir; on doit regarder comme prouvée l'existence de cette double pléthore chez les sujets choréiques, avec une intensité et une surabondance cependant qui sont moins le fruit de la maladie elle-même, que de la constitution particulière qui y prédispose, ainsi que du tempéramment plus ou moins sanguin ou humoral dont ces sujets sont doués.

De ce principe, une fois établi, dérive comme conséquence nécessaire, l'utilité de la saignée pour remédier à la pléthore sanguine et celle des évacuans contre la pléthore humorale : c'est donc à tort qu'on a blamé et

voulu rejeter l'usage alternatif de la saignée et des purgatifs que *Sydenham* a le premier employé et préconisé, comme moyen victorieux contre la Chorée. Le reproche de méthode empirique a été fait avec peu de fondement, à celle que ce médecin célèbre propose contre cette maladie, car il s'en référait, sans doute, dans ce cas, comme cela est pour tous les principes généraux de pratique, à la sagacité des médecins qui peuvent et doivent les mouler, pour ainsi dire, sur la forme propre de chaque individu, et ne devrait-on pas plutôt admirer la profonde sagacité avec laquelle ce praticien célèbre a reconnu d'abord, et a su si bien faire reconnaître aux autres; les premiers symptômes patognomoniques de cette maladie, pour ainsi-dire ignorée jusqu'alors, et comment, saisissant les deux indications principales qui se présentent à remplir, il a su lui opposer un traitement curatif efficace et presqu'aussi étonnant que la maladie elle-même.

Evitons nous-même ce reproche, et craignons en blamant les opinions trop systématiques, d'être si serviles observateurs des faits

que nous ne voyons rien au-delà ; car inutilement croirait-on avoir tout fait pour obtenir la guérison d'une maladie, d'en connaître la nature, les symptômes caractéristiques et jusqu'aux principaux remèdes qui lui conviennent le mieux : il est encore et aussi nécessaire de savoir apprécier la meilleure méthode d'employer ces remèdes, de choisir le moment favorable à leur application, d'en distinguer l'ordre dans lequel on doit les adminstrer, soit concurremment, soit successivement, et de juger le moment et la manière de les modifier en plus ou moins, selon que l'indiquent ou l'exigent des circonstances particulières que la maladie présente dans son cours : tel est le motif et l'objet des considérations suivantes sur les principaux moyens de traitement qui ont été proposés par *Sydenham* et par d'autres praticiens qui d'après lui ont, comme moi, été à même de les employer et de reconnaître leur degré d'efficacité.

Saignée. — L'âge de dix à quatorze ans, qui est celui où le développement des forces et des organes commence à peine à être sensible, paraît contredire l'emploi de tout moyen affoiblissant qui s'opposerait aux vues bienfai-

santes de la nature. Cet âge qui est l'époque de la Chorée essentielle, semble s'opposer à la prescription de la saignée surtout réitérée, ainsi que *Sydenham* la conseille dans cette maladie.

Envain le savant et pieux *Hecquet* s'est étendu en raisonnemens pour prouver que, proportion gardée, les enfans sont, autant que les adultes, susceptibles de la saignée, et même davantage : il veut le prouver « parce qu'il « est de fait, dit-il, que les enfans font en pro- « portion des capacités de leurs vaisseaux et « de la mesure de leur corps, plus de sang « que les adultes, si l'on considère la manière « de les élever et de les nourrir. On trouve dans ce raisonnement, il est vrai, un motif de croire qu'il existe une pléthore sanguine dans les sujets qui approchent de la puberté, et une raison d'induction en faveur de la saignée à cet âge, lorsque le cas le réclame ; mais l'autorité de cet habile médecin, les raisonnemens plus ou moins spécieux ou vrais qu'on en a déduit, n'ont pas prévalu sur la répugnance naturelle que l'on a de saigner dans l'enfance ; il est reconnu, en effet, que la saignée convient rarement à cet âge, et qu'elle

peut seulement être utile dans certains cas rares de convulsion, jadis, dans des petites véroles allarmantes, et, selon *Lieutaud*, dans des contusions graves, dans la toux convulsive, dans la dernière période de la rougeole, l'oppression, la fièvre inflammatoire, la pleurésie symptomatique, par la vivacité de la douleur, etc., etc.

Rivière rapporte qu'il fit faire; avec succès, une saignée de quatre onces à un petit enfant de 23 mois, le second jour d'une petite vérole orageuse, compliquée de *coma* et de convulsions qui menaçaient d'une mort prochaine. « Dans les douleurs de convulsions, dit *Rosen*, « dont aucun moyen ne peut calmer la vio- « lence, et où l'on aperçoit des signes pré- « curseurs d'éclampsie, il n'y a pas d'autre « ressource que la saignée ou l'application des « sang-sues derrière les oreilles. J'ai prescrit la saignée avec fruit chez le fils d'un négociant de cette ville dans une pleurésie vermineuse; elle était indiquée par l'oppression que produisait l'état aigu de la douleur : les forces du jeune malade tenant soit à sa constitution naturelle, ou au peu de progrès de la maladie qui était presque à son invasion, la per-

mettaient ; et les bons effets qu'elle produisit en donnant de la facilité au traitement subséquent, prouvèrent que j'en avais saisi l'indication.

Ces exemples rares paraissent cependant être moins une règle de conduite que des exceptions à la règle générale qui n'admet pas la saignée dans les maladies des enfans. Plusieurs grands médecins, tels que *Sauvages*, *Cullen*, etc., ont regardé comme extraordinaire la facilité avec laquelle on paraît non-seulement en prescrire, mais en prodiguer l'usage dans la Chorée essentielle, qui est, avons-nous déjà tant dit, une maladie de l'enfance.

Afin de mieux mettre le lecteur à même d'apprécier le degré de confiance qu'on doit avoir à ce remède, dont les observations feront ensuite mieux sentir l'avantage et les désavantages, je vais mettre en parallèle ma manière d'en prescrire l'usage dans la Chorée avec celle de *Sydenham*, que nous citons toujours le premier parmi les auteurs qui ont traité de cette maladie, parce qu'il a été le premier à la traiter avec succès ; j'y joindrai un esquisse rapide des réflexions générales que ma pra-

tique m'a offert sur les effets les plus marquants de la saignée dans cette maladie.

Sydenham commençait toujours le traitement par une saignée au bras ; il faisait tirer huit onces de sang ; cette quantité qui était la plus constante, était cependant subordonnée à l'âge du sujet : il la faisait réitérer trois à quatre fois, en mettant six jours d'intervalle de l'une à l'autre. Je ne déciderai pas si la constitution des Anglais, leurs mœurs, leur genre de vie et le climat de leur pays (ce que j'ai de la peine à croire par le relâchement de la fibre que les maladies endemiques de ce pays prouvent) sont plus favorables à la saignée, que n'est dans le climat sec et tempéré du département des Basses-Alpes, le tempéramment des habitans tenant aux mêmes causes; mais je dois avouer que j'ai été plus avare de sang dans cette maladie.

En effet, 1o. la quantité de sang que j'ai permis que l'on tirât à chaque saignée a été ordinairement de quatre onces, et rarement de six : je consultais pour cela le tempéramment plus ou moins sanguin ou humoral du jeune malade; j'avais égard à sa constitution, souvent frêle et nerveuse; la différence du sexe

ajoutait aussi à mes motifs de réserve, devant craindre quelque révolution qui eût pu être facheuse chez les jeunes personnes, si on eut trop insisté sur les saignées de bras qui est le lieu d'élection dans cette maladie, pour la saignée.

Je préférais, à quelque extrémité qu'on fit la saignée, de la prescrire au côté qui était libre des mouvemens, me guidant en ce point sur le conseil d'*Arrétée*, qui veut que dans les affections paralytiques, on saigne du côté sain.

20. Le nombre des saignées que j'ai prescrites aux jeunes choréiques a été ordinairement de deux, il n'a jamais excédé trois; je mettais entre chaque, un intervalle qui était relatif à l'état particulier du jeune malade, et à la période de la maladie. Souvent, la première saignée ne produisait aucun soulagement, et celle qui la suivait était avantageuse; quelquefois les jeunes malades s'obstinaient à refuser cette petite opération; on voyait surtout cette opiniâtreté à permettre l'application des sangsues, lorsqu'elles étaient jugées nécessaires chez les jeunes personnes; mais la continuité du mal et quelques considérations particulières

parvenant à vaincre leur répugnance pour ce remède, dont les apparences sont effrayantes pour cet âge, les différens remèdes, qui jusqu'alors n'avaient produit aucune amélioration sensible, devenoient, immédiatement après, très-promptement efficaces. J'ai fait moi-même l'épreuve du tort que l'on a de rejetter la saignée dans la Chorée, lorsque les indications existent pour son emploi. Ayant soigné deux enfans atteints de la Danse de St-Guy, chez lesquels je crus pouvoir trouver, ou dans leur constitution délicate, ou dans le défaut de signes de pléthore, des motifs suffisans pour me dispenser de la saignée; je fus témoins que la guérison ne s'annonçait pas, et je fus obligé, pour la procurer, quoique tardive, de recourir à la saignée; mais avec les ménagemens que ce retard, joint à la continuité d'un traitement toujours plus ou moins affaiblissant, recommandait.

On ne saurait donc révoquer en doute, (toute prévention mise à part contre la saignée dans cette maladie, comme dans le petit nombre d'autres, dont elle est presque le seul remède), qu'elle ne soit utile et même ordinairement nécessaire dans la Chorée *proto-*

pathique ou essentielle ; son utilité même n'est pas souvent préjugée par les indications naturelles d'un état plus ou moins pléthorique ; souvent on croirait qu'il y a des indications contraires ; mais si la saignée n'agit pas alors comme évacuative, elle agit, et c'est en effet le plus constant, comme calmante et anti-spasmodique : c'est ainsi que l'on voit tous les jours l'hémorrhagie artificielle produite par la saignée réveiller l'oscillation des vaisseaux et faire succéder, aux fausses apparences de faiblesses, une vraie turgescence sanguine qui était enchaînée par l'érétisme nerveux. On trouvera, dans le cours de l'ouvrage, nombre d'observations qui attestent les bons effets de la saignée dans la Chorée, malgré les contre-indications apparentes ; celle sur-tout fournie par M. *Rhuamps* en donne une preuve éclatante : la jeune fille qui en fait le sujet, avait les yeux éteints et les traits plombés, l'état du pouls et de la respiration annonçait chez elle une inertie absolue des forces. M. *Rhuamps* guidé, sans doute, par des indications raisonnables, traite cette maladie, chez laquelle la Chorée s'était développée avec les symptômes ordinaires, par l'usage de la saignée alternée avec celui des purgatifs, les

calmans et antispasmodiques y furent associés, et les toniques un peu diaphorétiques leur succédèrent : l'évènement prouva la sagesse du praticien.

Purgatifs. — La pléthore humorale étant plus analogue que la sanguine à la constitution muqueuse des enfans, il en résulte naturellement que les remèdes propres à évacuer les humeurs sont mieux adaptés au tempérament des jeunes malades de cet âge, que ceux qui sont destinés à corriger la pléthore sanguine ; c'est même souvent par les remèdes ou un régime un peu actif, propre, par conséquent, à en rayer la cacochymie humorale en donnant du ton à la circulation, qu'on tente d'arrêter les progrès d'un vice dans les humeurs ; aussi, existe-t-il, avons-nous dit, des indications rares pour la prescription de la saignée chez les enfans, tandis que l'art a multiplié la forme des purgatifs, selon l'âge plus ou moins tendre des sujets; la nécessité bien reconnue de la saignée, dans la Chorée, ne doit donc pas empêcher de mettre la plus grande réserve dans l'usage qu'on doit en faire dans cette maladie : il faut la regarder ici comme un remède souvent auxiliaire, propre à pré-

parer et seconder les effets des autres moyens qui doivent composer le traitement, et dont les purgatifs font la base. Cette distinction, entre le degré d'utilité de la saignée et des purgatifs dans la Chorée essentielle, reçoit un nouveau degré de preuve dans l'observation qui nous présente plusieurs exemples de guérisons opérées par les purgatifs sans le secours de la saignée, et aucune guérison opérée par la saignée sans celui des purgatifs.

Whit nous a fourni l'exemple d'une solution naturelle d'une Chorée, qui, en désignant la voie par laquelle elle se fit, prouve la vérité de ce que nous venons d'avancer.

Une fille de dix-ans, était attaquée de la Danse de St-Guy; sur ces entrefaites, elle contracte la rougeole; les symptômes choréiques cédèrent leur place à ceux de la rougeole; ils reparurent après quinze jours de durée de cette dernière maladie : inutilement avait-on tenté d'en fixer le cours par un traitement médical; la nature provoqua un dévoiement abondant de matières glaireuses qu'on n'avait essayer de provoquer par aucun moyen; et ce fut cette crise qui guérit la Chorée sans récidive.

On ne saurait méconnaître à l'évacuation critique qui eut lieu par les selles, la préférence que la nature a donné à cette méthode purgative naturelle pour opérer la guérison.

Il n'existe, au contraire, aucune observation qui nous fasse connaître que la Chorée essentielle ait été guérie par quelque hémorragie naturelle, et malgré la dépendance bien reconnue dans laquelle est la Chorée chez les personnes du sexe, de la pléthore utérine qui se prépare, on n'a aucun exemple qu'en pareil cas l'apparition du flux menstruel dans une fille pubère attaquée de la Chorée, ait fait cesser la maladie, mais seulement le cours des règles, en s'établissant d'une manière régulière, a servi puissamment à consolider la guérison, en ramenant tous les mouvemens dans l'ordre naturel.

Sydenham, que l'on cite pour avoir le premier proposé les saignées répétées dans le traitement de la Chorée, n'a pas cru cependant pouvoir en conseiller le nombre au-delà de quatre, tandis qu'il n'a pas voulu fixer le nombre des purgatifs; mais il pense, au contraire, qu'on doit en continuer l'usage ainsi que des altérans jusqu'à ce que le malade ait

entièrement recouvré la santé. « *licet*, dit cet « auteur, *ter quaterve ut plurimum sangui-* « *nem emittat æger ; attamen cathartica et* « *alterantia eò usque in eorum sunt revo-* « *canda donec rectissime valeat æger* ».

Cheine préfère aux cathartiques les vomitifs qu'il faisait répéter à jours alternes, et dont il continuait l'usage plus ou moins de tems, selon l'exigence des cas. J'ai cru quelquefois les vomitifs plus convenables, et j'en prescrivais alors l'usage; et après les avoir ordonné une ou deux fois dans le commencement du traitement, j'avais recours aux purgatifs, je leur associais aussi les vermifuges, d'après la méthode de *Gaubius*; rarement, cependant, je débutais par un vomitif dans la Chorée essentielle, si une saignée n'avait précédé.

Mr. *Struck* plaçait la Chorée dans la classe des démences, et il n'employait contre elle, ni la saignée, ni les vomitifs, mais il avait recours d'emblée aux cathartiques énergiques. Le docteur *Mullin* la rangeait au nombre des faiblesses, et il a obtenu dans l'hôpital d'Edimbourg un succès particulier par l'emploi

des purgatifs drastiques; quatre des observations qu'il rapporte certifient que la guérison a été opérée par les seuls évacuans; dans la cinquième il a obtenu le même succès en n'employant les toniques qu'après les évacuations préliminaires.

La saignée et la purgation remplissent ainsi deux principales indications dans le traitement de la Chorée essentielle, dérivantes l'une et l'autre des phénomènes de la puberté; elles dissipent deux causes fondamentales de cette maladie, la pléthore sanguine et la pléthore humorale; mais cette évacuation ne suffit pas toujours pour atteindre le but qu'on se propose; car s'il existe un vice dans la quantité des humeurs qui cause la Chorée, il n'est pas non plus permis de méconnaître souvent un vice dans la qualité qui forme une troisième indication qu'il faut aussi remplir pour travailler à la guérison des jeunes malades.

Nous avons dit, avec *Van-Swieten*, qu'à l'âge de dix à quatorze ans, époque ordinaire de la puberté chez les enfans de l'un ou de l'autre sexe, époque aussi reconnue de l'apparition des symptômes de la Chorée; nous avons dit avec cet élégant écrivain que les

humeurs prenaient alors un caractère plus acrimonieux, dont les différentes excrétions en donnent la preuve : ainsi, la transpiration répand une odeur particulière et comme poivrée, sur-tout aux différens plis des membres où elle est ramassée en plus grande quantité ; cette odeur singulière, qu'on pourrait appeller fétidité spermatique, n'appartient qu'aux sujets pubères ; car les eunuques qui sont tels, parce qu'ils sont privés des organes qui donnent à l'homme la faculté génératrice, en sont exempts toute leur vie : cette espèce d'exaltation dans les qualités sensibles des excrétions étant l'effet du nouveau ton des organes secrétoires est dans l'ordre de la nature, et il ne peut en résulter un état maladif que lorsqu'elle dégénère en véritable acrimonie vicieuse : elle mérite d'autant plus alors qu'on s'occupe de la mitiger, que l'impression qu'elle doit faire sur les nerfs délicats et très-sensibles des jeunes gens qui n'ont pas encore atteint la puberté, les rend susceptibles d'affections nerveuses de tous les genres, spasmodiques et tétaniques, chroniques et épileptiques, atoniques et paralytiques.

On doit donc, en ayant en vue de corriger

cette âcreté des humeurs, associer au remèdes évacuans que nous avons déjà désignés ; les tempérans et les rafraîchissans, combinés avec les calmans, soit mucilagineux, soit antispasmodiques.

Une quatrième indication se présente naturellement dans cette maladie; c'est celle que les praticiens ne manquent pas de suivre dans toutes les maladies marquées pas un caractère de faiblesse et de relâchement, soit par le caractère des symptômes, soit par leur durée; c'est l'usage des toniques. Si les remèdes de cette classe sont reconnus être d'une grande utilité dans toutes les affections nerveuses dont ils sont souvent presque comme les spécifiques, ils doivent être surtout recommandables dans la Chorée essentielle, dont le caractère hémiplégique annonce le relâchement et l'atonie des parties affectées, tout comme l'espèce d'idiotisme de jeunes choréiques est le résultat de l'état de paralysie partiel du cerveau.

Sydenham a parfaitement jugé l'utilité de l'association des toniques aux différens nervins dans le traitement de la Chorée. Ainsi, après avoir fait précéder l'usage des évacuans pris dans les classes que nous avons dési-

gnées, il fait user les malades des opiacées; pour fixer la trop vive motilité des nerfs; il s'occupait des moyens propres à fortifier le genre nerveux. « *ad corroborandum*, dit-il, *genus nervorum* ». Et pour cela, il les mettait à l'usage d'un électuaire fortifiant, d'un vin médicamenteux et d'une potion médicale analogue : c'est dans les mêmes vues que les auteurs qui se sont occupés après lui du traitement de cette maladie, ont fini par des remèdes du même genre et chacun y associait les antispasmodiques, auxquels son expérience propre lui fesait donner la préférence. Je m'exposerais à une répétition fastidieuse, pour le lecteur, si je revenais sur la discussion de ces différens remèdes, que j'ai déja faite avec le plus grand détail dans la première partie de cet ouvrage; en second lieu, les observations qui vont completter mon travail sur la Chorée essentielle, *Chorea protopathica*, feront connaître ceux qui formèrent ma pratique particulière : le succès constant que j'en ai obtenu auprès de mes malades, me dispense d'apprécier ici, par des raisonnemens, la valeur que j'ai cru reconnaître aux remèdes vantés par les différens auteurs de qui

je les ai empruntés. Ce sera en traitant de la Chorée *deuntero-pathique* ou secondaire, et de la Chorée *pseudo-pathique* ou fausse, formant l'une, le second, l'autre, le troisième genre de la division que j'ai donnée de la Chorée dans la seconde partie de mon ouvrage, que je m'occuperai d'en fixer la valeur, d'en préciser le degré d'utilité, et d'indiquer l'usage particulier de ceux que la variété de ces cas leur aura fait mettre en usage.

TRAITEMENT CLINIQUE
DE LA CHORÉE ESSENTIELLE.

Première Observation.

Madame d'*Orgon*, de Céreste, en me rappelant que j'avais vu, en passant par ce pays, à mon retour d'un voyage à Paris, la malade pour laquelle elle desire me consulter, m'écrit ce qui suit : ma fille âgée alors de onze ans, était attaquée par intervalles de mouvemens convulsifs qui agitaient le bras et la jambe droite ; sa maladie avait commencé quinze jours après une grande colère qu'elle

eut ; elle souffrait en même tems d'un mal de tête continuel ; elle avait une forte fièvre, un peu de dégoût, et elle était très-pâle : vous dites au chirurgien qui soignait la malade de continuer les remèdes qu'il avait déja mis en pratique et qui consistaient dans l'usage journalier du petit lait, de légers purgatifs et des bains domestiques.

Les remèdes amenèrent un changement favorable : ma fille éprouva une diminution dans le mal de tête et dans la fièvre ; les mouvemens convulsifs qui agitaient le côté droit s'étendirent au bras et à la jambe gauche, mais moins fortement, et ils diminuèrent peu à peu, de manière que trois mois après ils cessèrent tout-à-fait de se montrer ; mais la fièvre et le mal de tête ont reparu par intervalle pendant un an ; la pâleur du visage resta la même : depuis lors, il n'a plus été fait aucun remède, ma fille se trouva bien pendant l'été dernier ; elle a continué d'être bien portante cet hiver, et la paleur même a beaucoup diminué.

Mais il y a environ un an que les mouvemens convulsifs au bras et à la jambe droite ont encore repris : ils ont été précédés par

un sentiment de foiblesse dans les deux parties, au point qu'en marchant elle fléchissait quelquefois cette jambe. La langue paraît quelquefois un peu liée et elle éprouve de légers obstacles pour articuler la parole : elle n'a ni mal de tête, ni fièvre; elle mange assez, joue et s'amuse; mais elle continue de sentir une foiblesse considérable dans tout le côté droit, au point qu'elle est privée de pouvoir travailler et surtout d'écrire, et, par intervalles, la main agitée fait des écarts involontaires. Il est à remarquer que le mal a reparu à-peu-près dans le même mois qu'il s'était manifesté deux ans auparavant. Ma fille a actuellement 13 ans, et paraît d'une constitution très-délicate. Si ces détails, ajoute-t-elle, en finissant, n'étaient pas suffisans, j'irais moi-même vous présenter ma fille.

La description de la maladie de mademoiselle d'*Orgon*, faite par une tendre mère, femme d'esprit, est un tableau si parfait de la Danse de St.-Guy qu'on ne saurait y rien ajouter, et que celui que *Sydenham* a tracé n'est pas plus achevé. J'ai donc cru qu'il était inutile qu'elle vint à Manosque me présenter sa fille, que je me rappelai avoir vue deux ans auparavant à Céreste; je m'empressai de

répondre à ce mémoire par une consultation détaillée dont je donne ici un extrait :

Les mouvemens singuliers que la jeune demoiselle éprouvait au bras et à la jambe droite, la manière de marcher en traînant un peu le pied et, enfin, tous les autres symptômes ne me laissèrent aucun doute sur la véritable nature de cette maladie, et il me parut que le traitement qui avait déjà soulagé la malade était suffisant pour completter la guérison, et c'est ce qui arriva en effet : la foiblesse et l'extrême paleur de cette jeune enfant me dissuadèrent de la saignée, que le caractère de cette maladie, le mal de tête considérable et l'intensité de la fièvre, semblaient indiquer ; mais cette fièvre et la céphalalgie me parurent être moins des symptômes de la Danse de St-Guy que l'effet des mauvais levains contenus dans les premières voies, sur lesquels la saignée ne pouvait rien, tandis qu'ils pouvaient céder plutôt à l'action de doux purgatifs répétés suivant le besoin. Mon sentiment a été justifié par l'évènement, puisque, après la cessation totale de la Danse de St.-Guy, la fièvre et la céphalalgie ont reparu par intervalles pendant un an, sans qu'on put alors inculper la Danse

de St.-Guy, qui n'existait plus : et aujourd'hui que cette maladie s'est de nouveau manifestée, ni la fièvre, ni la céphalalgie n'ont plus reparu, ce qui prouve évidemment que l'une et l'autre de ces affections étaient indépendantes de la Danse de St.-Guy et venaient d'une autre cause, c'est-à-dire, d'un amas saburral dans l'estomac et les intestins.

Cette rechûte est un évènement que les auteurs ont prévu ; et, entre autres, *Sydenham* avertit que le malade est menacé de rechûtes l'année suivante, à la même époque. Dans le cas présent, le retour de la maladie a eu lieu non pas un an, mais deux ans après la première apparition, à la même époque que celle-ci ; elle s'est montrée avec des caractères patognomoniques plus prononcés et dégagés de complications, de manière que cette affection paraissait être véritablement une Danse de St.-Guy, telle qu'elle a été décrite par *Sydenham*.

Ce que cette observation offre de particulier, et qui est sur-tout à remarquer, c'est que l'affaiblissement latéral a précédé l'apparition de la Danse de St.-Guy. Il ne peut donc être regardé comme l'effet subséquent de cette ma-

ladie, mais bien au contraire, celle-ci étant survenue après l'affaiblissement atonique du côté droit, doit être regardée comme l'effet subséquent de cette hémiplégie.

Je suis donc fondé à dire que cette maladie n'est point une espèce de convulsion, puisque le relâchement et la faiblesse des parties les plus affectées de ces mouvemens désordonnés annoncent une affection qui tient plus de la paralysie que de la convulsion ; cela est sur-tout évident dans le cas présent, où la rechûte a été annoncée par la faiblesse extraordinaire de tout le côté droit, faiblesse qui a été telle que la jambe droite, n'ayant plus la force nécessaire pour soutenir le poids du corps, cette jambe quelquefois fléchissait et pliait, et que le bras droit n'ayant plus celle qu'il lui faut pour le travail manuel, la main restoit oisive et hors d'état de soutenir et de diriger la plume pour écrire.

J'ai cru devoir m'arrêter à ces considérations, avant de m'occuper du traitement, parce que ce sont elles qui doivent le diriger. Il en résulte que les adoucissans, les calmans, les délayans, quoiqu'utiles, ne sauraient suffire à la cure qui doit être principalement opérée

par des évacuations plus ou moins répétées, pour diminuer la quantité du sang et des humeurs trop vigoureuses, et aussi par des remèdes toniques pour fortifier les parties affoiblies : c'est sur ce plan qu'est tracé le traitement suivant.

1°. La malade sera saignée du bras droit, le matin dans son lit ; on lui tirera six onces de sang et pas plus.

2°. Le lendemain matin, on lui donnera la potion purgative suivante : prenez tamarin ʒiij, follicules de senné ʒij rhubarbe concassée vingt grains, manne ʒvj, sirop rosat d'argentier ʒvj ; faites un purgatif selon l'art.

Le soir du jour du purgatif, on donnera une potion calmante composée d'infusion théiforme, de sommités fleuries de caille lait jaune ou de fleurs de tilleul ʒii, sirop d'œillet, laudanum liquide de *Sydenham* viij gouttes et quelques gouttes d'eau de fleur d'orange. La veille et le jour du purgatif, un lavement de décoction émoliente à laquelle on ajoutera une poignée de feuilles d'arthemise.

3°. On mettra la malade à l'usage du petit lait préparé avec le vinaigre clarifié avec le

blanc d'œuf : on lui en donnera deux prises de six onces chacune ; la première le matin à jeûn, la seconde sur les quatre heures après midi. On fera dissoudre, dans chacune, dix grains de sel sédatif de Homberg (acide boracique).

Elle prendra ce petit lait pendant deux jours, et le troisième elle sera repurgée avec le purgatif prescrit ci-dessus : elle reprendra ensuite le même petit lait pendant quatre jours après lesquels elle sera purgée pour la troisième fois.

4°. Elle usera d'une tisane préparée avec les racines d'asperges sauvages (rubia sylvestris) dans trois livres de laquelle on fera éteindre quelques clous ordinaires rougis au feu. Cette boisson est légèrement tonique et emmenagogue ; la malade doit en boire quelques verrées dans la journée, hors de ses repas.

5°. extérieurement on employera un liniment préparé avec l'huile de vers de terre, animée par quelques gouttes d'esprit volatil de corne de cerf. Le soir en couchant la malade, on frottera de ce liniment toute l'épine du dos jusqu'au sacrum.

6°. On permettra à la malade tous les alimens faciles à digérer, et on lui interdira tous ceux qui sont indigestes, grossiers, âcres, trop salés, trop épicés; le café doit être prohibé, ou permis en petite quantité, seulement après le dîner; l'usage d'un peu de bon vin dans ses repas lui sera utile. On lui fera manger, à dîner et à souper une soupe au gras. Aux exceptions près que j'ai indiquées, on peut ensuite lui laisser contenter son goût pour les alimens qu'elle aime le mieux.

On doit faire coucher la malade un peu de bonne heure et lever assez matin pour qu'elle ne passe pas dans son lit la grasse matinée. On doit d'ailleurs être bien aise qu'elle joue, saute, promène et se divertisse à son gré. On doit l'encourager à se livrer à ces amusemens s'il en était besoin.

Lorsqu'il fut question d'exécuter ma consultation, la jeune malade opposa la plus opiniâtre résistance à la saignée; enfin, ne donnant son bras que forcément, le chirurgien piqua le bras et manqua d'ouvrir la veine. Ce ne fut qu'avec grande peine, et après un délai assez long, qu'on parvint à faire consentir la malade à une autre saignée qui fut faite, au

milieu du mois de juin, au bras droit. La veine ne donna que peu de sang, goutte à goutte, et seulement environ deux onces; le sang fut très-épais, visqueux, contenant beaucoup de filamens et peu de sérosité, ce sont les expressions de la mère de la malade dans une lettre qu'elle m'écrivit. On resaigna de suite la malade au pied droit; mais quoique le sang sortit d'abord par jet, et que l'on mit assez de précaution pour qu'il continuat de venir, l'écoulement diminua peu-à-peu et cessa tout-à-fait. Cette saignée du pied ne produisit que la sortie d'environ deux onces de sang : en tout quatre onces avec celle du bras.

On avait suivi également les autres prescriptions. Les trois purgatifs qu'elle avait pris avaient opéré, chaque fois, une évacuation abondante de matières jaunatres, mais on n'apperçut aucun vers dans les déjections.

La malade se trouva soulagée; elle commença à mieux se servir de sa main droite, même pour travailler un peu. Le pied droit devint moins incertain dans sa démarche; la malade sentait que son côté droit avait gagné quelque force, mais qu'il n'était pas encore

au niveau du côté gauche. La tête continuait à être libre, et le pouls à être régulier. Je ne fais ici que transcrire les expressions dont madame d'*Orgon* se servit dans sa lettre.

Je conseillai de tenter encore une saignée au pied droit, de réitérer le purgatif deux à trois fois, en mettant quatre jours d'intervalle d'une purgation à l'autre; et, dans les jours intermédiaires, de faire prendre pendant une demi-heure un bain domestique, au sortir duquel la malade serait mise dans son lit; où on lui donnerait un bouillon chaud, dans lequel on ferait infuser une pincée de fleurs de coquelicots et autant de celles de sureau, en se conformant en outre à tout ce qui a été prescrit dans la consultation, soit dans le régime, soit dans la tisane que l'on rendra plus ferugineuse en portant à huit le nombre des clous.

Par la continuité de ces remèdes, la malade alla de mieux en mieux, et se vit, enfin, totalement délivrée de sa maladie dont elle n'a pas eu le moindre ressentiment, et l'éruption du flux périodique qui s'annonça six mois après, fut un nouveau garant de la solidité de sa guérison. Elle jouit de la santé, et depuis deux ans des douceurs de l'hyménée.

N. B. En présentant au public une série d'observations sur la Danse de St.-Guy, j'ai prévu que je ne pouvois éviter d'être monotone dans mes récits, et par là même ennuyeux; mais dans toutes, je dois décrire les mêmes symptômes patognomoniques et la même marche de leur développement; dans toutes, enfin, j'insisterai sur les mêmes indications curatives et sur la constante efficacité du traitement que j'ai adopté. Il semble qu'il est fastidieux d'entasser observation sur observation pour ne dire que les mêmes choses; cependant c'est ainsi que s'est formée la science médicale. Une ou deux observations isolées, quelqu'importantes qu'elles puissent être, ne suffisent pas pour constater une vérité expérimentale, il faut, pour établir une telle vérité, le concours d'une multitude d'observations dignes de foi, qui toutes la certifient, en déposant chacune en sa faveur. Ainsi mes observations suivantes, ajoutant preuve sur preuve, feront un concours de témoignage uniforme, dont il doit résulter la preuve complète de la vérité de mes sentimens sur la nature de la Chorée essentielle, sur le caractère de ses symptômes patognomoniques et sur la validité du traitement.

Deuxième Observation.

En avril 1784, on m'appela auprès de *Julie Gauthier*, jeune fille de notre ville, âgée de onze ans, d'un caractère vif et actif, d'une constitution fluette, mais cependant assez grasse; on s'était aperçu que de tems en tems elle faisait des grimaces, des gestes involontaires et singuliers, et qu'elle paraissait traîner un peu la jambe droite : ces mouvemens désordonnés devinrent de plus en plus forts et fréquens; les yeux et la langue en furent affectés, et l'imagination s'en ressentit au point que quelquefois cette enfant avait des disparates d'esprit. Le côté droit du corps était le plus affecté, la jambe droite était devenue tout-à-fait traînante, et lorsque la malade voulait marcher, elle portait son pied droit en avant par un mouvement circulaire de dehors en dedans. Depuis deux mois les parens s'étaient aperçus de l'état de leur fille, lorsqu'ils me consultèrent; je leur annonçai quelle était la nature et le nom de cette maladie, dont la singularité les frappait d'étonnement et de crainte. Je crus devoir les rassurer en leur donnant l'espoir de la guérison; l'évènement justifia ma promesse.

10. Pendant trois jours je fis user cette ma-

lade de vermifuges et de lavemens miélés; je la purgeai ensuite avec deux dragmes de follicules de senné, demi dragme de sel végétal (tartrite de potasse), une pincée de fleurs de pêcher et de semences contre vers, une once et demie de manne; le purgatif produisit des évacuations suffisantes, mais sans expulsion de vers et sans soulagement.

Le quatrième jour je la fis saigner du bras droit et fis tirer cinq onces de sang : je réitérai le lendemain la purgation, les symptômes continuèrent, mais avec moins d'intensité. Cette enfant refusa d'user de la valérianne, dont l'odeur et le goût la rebutaient : je la mis à l'usage du petit lait clarifié; on ajoutait, à six onces de petit lait coulé, six grains de sel sédatif, (acide boracique) et sirop violat demi-once; je lui fis prendre qnelques bains tièdes : ces remèdes continués pendant une semaine, s'ils ne soulagèrent pas beaucoup, firent du moins que le mal continua à être moins violent qu'il l'était lorsqu'on me consulta. J'insistai sur le petit lait encore une quinzaine de jours, et dans cet espace de tems je réitérai trois fois la purgation. Peu-à-peu tous les mouvemens involontaires se dissipèrent, et *Julie* reprit assez promptement la santé. Elle vit encore, et de-

puis lors, s'étant mariée, elle est devenue mère de deux enfans qu'elle a nourris de son lait; et ni elle, ni aucun de ses enfans n'ont eu le moindre ressentiment de cette maladie.

N. B. Il paraît que le petit lait sédatif, et sur-tout les purgatifs répétés ont eu l'honneur de la guérison, et que la saignée et les bains ont été des remèdes secondaires qui l'ont favorisée. L'affection mentale qui s'est manifestée, dans cette maladie, plus énergiquement que dans d'autres sujets atteints de la maladie, paraît annoncer que la Danse de St.-Guy essentielle affecte idiopathiquement le cerveau et l'origine des nerfs ainsi que nous l'avons dit.

Troisième Observation.

Dans le mois de juin 1797, *Marie André*, fille d'un négociant de cette ville, âgée de onze ans, d'un caractère vif et enjoué, d'une figure intéressante, d'une constitution saine et sanguine, laissa apercevoir quelques mouvemens irréguliers dans le bras droit, et quelques grimaces sur le visage, qui lui attiraient des reproches de la part de ses parens. On reconnut bientôt que ces mouvemens étaient involontaires; ils devinrent de jour en jour

plus forts et plus violens : l'esprit de la malade parut un peu troublé et sur-tout effrayé. Je fus alors appelé auprès d'elle et j'observai les symptômes suivans : 1°. le bras droit était presque continuellement agité jusqu'au bout des doigts, et ce bras ne pouvait rester quelques momens tranquille, dans quelle position qu'on lui fit prendre, et il faisait différentes gesticulations ridicules lorsque la malade voulait porter quelque chose à sa bouche; 2°. les muscles de la face, les lèvres, la langue même participaient à la même mobilité; 3°. la jambe et la cuisse du même côté paraissaient faibles de manière que la malade clochait en marchant, en traînant le pied, et lui faisant faire une espèce de circuit en le portant en devant; 4°. les yeux étaient étincelans; le regard effrayé, mal assuré; cependant cette enfant répondait juste à mes questions et raisonnait sencément; mais les larmes lui échappaient aisément et la tristesse avait repris la place de sa gaîté naturelle; elle était sur-tout susceptible d'avoir peur, et l'on attribuait cette disposition à s'épouvanter à un chien que l'on croyait enragé, et qui avait fait sur

elle une si vive impression que souvent, surtout dans l'obscurité et pendant la nuit, elle croyait apercevoir le chien qui venait l'assaillir.

La peur qui avait précédé l'apparition de ces mouvemens désordonnés, le caractère du mal et le tempérament sanguin de la malade, étaient tout autant de motifs pour prescrire la saignée, après laquelle viendrait un purgatif réitéré pendant trois fois, un jour l'autre non, employant des vermifuges dans les jours intermédiaires; tel fut mon plan curatif.

La petite malade refusa absolument d'être saignée : elle fut purgée deux fois d'abord avec le séné, les fleurs de pêcher, le sel végétal (tartrite de potasse); puis avec la poudre cornachine et un peu de jalap mêlés ensemble avec une pincée de sucre; ces deux purgatifs agirent très-bien, la malade rendit un vers lombric, c'est le seul qu'elle ait rendu dans le cours de sa maladie, malgré les vermifuges dont elle a usé en différentes fois : elle refusa la troisième purgation.

Son état fut un peu amélioré, mais bien peu; je conseillai de nouveau la saignée; mais

le chirurgien manqua la veine, et ayant voulu revenir tout de suite à l'opération, cette jeune fille fut dans un état d'alarme violente et les symptômes augmentèrent tous d'insensité d'une manière effrayante ; j'ordonnai alors des pédiluves, des lavemens avec la décoction de pariétaire et du petit lait, ce qui amena du calme. Trois jours après j'ordonnai un purgatif que l'on prépara avec six onces de petit lait clarifié, dans lesquelles on fit infuser à froid, pendant la nuit, follicule de séné, un dragme et demi, sel végétal demi-dragme : par ces moyens, l'orage survenu fut calmé ; mais la maladie persistait : les bains tièdes procurèrent un soulagement passager qui flatta les parens de la guérison ; mais quinze jours après on revint encore à mes conseils.

J'insistai à ordonner la saignée ; elle fut faite au bras droit : on tira si peu de sang de la veine mal ouverte qu'elle fut comme nulle. Je conseillai celle du pied qui produisit, non pas une grande évacuation de sang, mais une évacuation à peu près convenable ; le soulagement fut prompt et rapide, les symptômes qui affectaient la tête furent sur-tout beaucoup diminués, l'esprit de la malade parut plus

calme et son air devint plus serein ; je la purgeai ensuite trois fois, en mettant deux jours d'intervalle d'une purgation à l'autre ; elle était préparée avec follicules de séné deux dragmes, sel végétal demi-dragme, semences contre vers, une pincée ; infusez à froid pendant la nuit dans six onces de petit lait ; on ajoutait ensuite manne, une once et demie, et si l'on n'ajoutait qu'une once de manne, on lui associait quinze grains de poudre cornachine délayée avec soin.

Dans l'intervalle des purgatifs la malade usa de six onces de petit lait, dans lequel on faisait dissoudre dix grains de sel sédatif de Homberg (acide boracique), et tout alla de mieux en mieux. La malade parut guérie, mais une nouvelle peur renouvella tous les symptômes à un degré beaucoup moins considérable.

Nouvelle saignée au pied ; nouveaux purgatifs répétés deux fois dans la semaine, et usage du petit lait sédatif. Cette fois-ci la guérison fut complète ; la fille *André* reprit tout-à-fait la santé ; son bras, sa main, sa jambe du côté droit, recouvrèrent toute leur

force ordinaire, l'air du visage a été constamment naturel, et aucune grimace n'a plus altéré ses trais : cet état de santé parfaite a duré.

N. B. On voit dans cette observation une preuve évidente de l'utilité et même de la nécessité en certains cas de la saignée, pour opérer la guérison de la Chorée et de l'efficacité particulière de la saignée du pied, dans cette maladie, pour y dissiper les embarras de la tête.

Quatrième Observation.

Dans le mois de mars 1766, une jeune paysanne de dix à douze ans, faible, maigre, pâle, s'attirait les plus vifs reproches de ses parens, par les gestes ridicules qu'elle faisait, soit lorsqu'elle voulait porter les mains à la bouche pour boire ou pour manger, soit lorsqu'elle marchait, ce qu'elle ne pouvait faire qu'en traînant le pied et mouvant la jambe droite de la manière la plus singulière; à ces mouvemens irréguliers et involontaires, je reconnus la Chorée; je dis à ses parens quelle était sa maladie, et je la disculpai auprès d'eux.

Cette pauvre enfant était triste, silencieuse, sédentaire, assoupie, dormant peu et ne se plaignant de rien. Le pouls était petit, serré et fébrile ; l'abdomen affaissé par maigreur et sans le moindre engorgement viscéral sensible ; j'eus beau questionner la fille et les parens, pour apprendre si cette maladie aurait été occasionée par quelque cause évidente, par une peur, une chûte, par quelque attaque d'épilepsie, par des vers, etc., etc. ; l'âge de la malade, le caractère de la maladie me fi-soupçonner que les vers pouvaient y jouer le principal rôle ; et, en conséquence, je prescrivis les anthelmentiques variés et rendus purgatifs ; je purgeai ensuite la malade avec une once et demie de manne dans une infusion de fleurs de pêcher et vingt grains de poudre cornachine ; le purgatif agit bien ; mais il ne parut jamais aucun vers. L'état d'aridité, de maigreur, de dépérissement de cette fille, m'avait dissuadé de mettre en usage la méthode de *Sydenham* ; mais voyant l'inutilité absolue des premiers moyens, je résolus de m'y conformer. La première saignée que je fis faire produisit, pendant vingt-quatre heures des mouvemens convulsifs si violens et suivis d'une si gran-

de faiblesse que je craignis que la malade n'y succombât.

Dissuadé et des vermifuges et de la méthode de *Sydenham*, je n'envigeai plus que l'état constitutionel de la malade, afin d'y conformer mon traitement, et je crus que pour calmer ces agitations involontaires, que j'attribuai à la sensibilité trop grande du systême nerveux, il fallait humecter, adoucir et surtout nourrir par des alimens les plus doux; je lui fis prendre quelques lavemens, quelques demi-bains tièdes; je mis la malade à l'usage du lait de chèvre écrémé, des soupes de riz légères et des œufs frais. Dans quinze jours le sommeil commença à revenir ainsi que les forces, la malade reprit un peu d'embonpoint et de la gaîté; mais les mouvemens sur-tout à la jambe gauche persistaient. Je continuai les mêmes remèdes encore huit jours, et je leur associai ensuite l'usage de la décoction des racines de valérianne sauvage dont elle prenait quatre onces trois fois par jour : le remède ne paraissant pas assez actif, je prescrivis demi-dragme de cette racine en poudre dans un verre de petit lait; je continuai ainsi pendant quinze jours en purgeant, avec un mi-

noratif chaque semaine. L'appétit, l'embonpoint, les forces revinrent plus rapidement qu'auparavant. Les mouvemens se calmèrent et disparurent tout-à-fait à la fin du mois. Cette fille, dont la santé était bien revenue, est ensuite morte, trois à quatre ans après, d'une fièvre hectique sans avoir éprouvé aucune rechûte de sa maladie.

N. B. Les fâcheux effets que produisit sur cette enfant la saignée, nous avertissent qu'il est des cas où elle peut être nuisible et même dangereuse. J'ai lieu de croire que le grand mal de cette saignée vient sur-tout de ce qu'elle avait été excessive, et que le chirurgien avait tiré huit onces de sang au lieu de quatre, comme je l'avais ondonné.

Cinquième Observation.

Thérèse Isoard, de la ville de Reillanne, âgée de dix à onze ans, d'une constitution délicate, éprouva, au mois d'avril 1787, une vive frayeur que son frère lui fit en la surprenant inopinément. On attribua à cette peur les mouvemens involontaires dont elle a été attaquée, et qui cependant n'ont eu lieu que

vingt-cinq jours après. Ces mouvemens consistent en des agitations presque continuelles, bisarres et ridicules à tout le bras et à la main du côté gauche, et de l'extrémité inférieure du même côté. Une gaîté insolite, un ris niais et sans cause furent les préliminaires par lesquels débutèrent ces mouvemens singuliers dont la vue m'annonça que cette enfant était attaquée de la véritable Chorée, ce que la démarche un peu traînante du pied gauche me confirma.

Je prescrivis une saignée, au bras droit, de quatre à cinq onces, un purgatif préparé avec séné, ʒij, sel depson (sulfate de potasse), ʒj, fleurs de tilleul, 1 pincée, manne, ℥ij, et des lavemens émolliens chaque jour et l'usage du petit lait.

La saignée fut faite le trois mai, le purgatif pris le lendemain, mais vomi en grande partie, il ne produisit qu'un demi-effet. Le soir du purgatif, la malade avala un julep anodin; mais elle refusa ensuite d'user du petit lait, et se soumit seulement à l'usage des lavemens journaliers.

Les mouvemens des parties gauches affectées devinrent plus généralement répandus, et s'étendirent au col et aux extrémités droites; mais dans ces dernières parties, l'agitation était moindre que dans le côté gauche primitivement attaqué; elle était légère et ne se manifestait que par intervalles assez éloignés, de manière que ces parties étaient presque les seules encore obéissantes aux mouvemens volontaires.

Les moyens curatifs, que je prescrivis de nouveau, furent : 1°. une seconde saignée, pareille à la première; 2°. un purgatif composé de séné ʒij, racines de valerianne sauvage ʒß, sel végétal, ʒß, manne ℥iß, jalap en poudre jv grains. Le purgatif devait être répété trois fois, en mettant deux jours d'intervalle d'une purgation à l'autre; 3°. un julep à prendre le soir du jour de chaque purgation, et composé d'eau de Menthe et d'arthemise, de chaque ℥jß, eau de fleur d'orange, une cuillèrée à café, laudanum liquide de *Sydenham*, et liqueur minérale anodine d'*Hoffmann*; de chaque x gouttes, sirop de violette ℥j; 4°. un lavement émollient par jour; 5°. une

tisane d'infusion théiforme de fleur de violette et de feuilles d'oranger.

En insistant sur l'usage de ces différens remèdes, l'agitation des muscles se calma peu-à-peu et cessa tout-à-fait, dans quarante à cinquante jours, pour ne plus revenir.

Sixième Observation.

Les mouvemens involontaires, qui agitaient les bras de mademoiselle de *Perdigon* de *Lurs*, la mobilité de ces parties presque continuelle, l'impossibilité de les tenir quelques momens en repos, l'affection analogue, quoique moindre de la cuisse et de la jambe du même côté, le détour circulaire que le pied droit décrivait lorsque la malade voulait marcher, furent autant de symptômes dont la réunion me suffit pour caractériser, d'une manière non équivoque, la maladie dont il s'agissait, et qui n'était pas différente de celle qui fait le sujet des observations précédentes. Je me bornai aussi, dans ce cas, à prescrire les moyens curatifs qui ont guéri les malades antérieurs.

1°. La malade fut saignée du bras droit, observant de bien fixer le bras pour réprimer

les mouvemens dont il était constament agité. Cette saignée fut faite le matin, et n'excéda pas sept à huit onces de sang; elle était d'autant mieux indiquée, que, depuis quelque tems, il y avait suppression du flux menstruel.

2°. Le lendemain de la saignée, elle prit le purgatif suivant : ℞ polipode de chêne ʒß, follicules de séné ʒiij, racines de valérianne sauvage ʒi; cristal minéral ℈j, fleurs de roses et de violettes, de chaque 1 pincée, manne ij, extrait d'ellébore noir, en poudre, x grains.

3o. Cette purgation fut réitérée de tems en tems, en mettant trois à quatre jours d'intervalle de l'une à l'autre. Je conseillai d'y revenir au moins jusqu'à trois fois, et de réitérer la saignée après la seconde purgation, si la première avait produit du soulagement, ayant soin de la faire beaucoup moindre.

4o. Dans les jours intermédiaires d'un purgatif à l'autre, il fut ordonné l'usage des bains domestiques, d'abord d'une demi-heure, puis d'une heure, et de prendre, au sortir du bain, un bouillon bien dégraissé, où l'on aurait fait infuser deux pincées de sommites fleuries, de caille-lait jaune.

5°. La boisson ordinaire fut une eau ferrugineuse.

6°. J'indiquai que si, dans le cours du traitement, le flux menstruel venait à paraître, on suspendit l'usage des remèdes pour les reprendre après ce tems.

7°. La nourriture de la malade consista en alimens doux, légers, évitant ceux qui étaient indigestes, grossiers, âcres, trop salés ou épicés, et sans mettre pourtant trop de sévérité dans le régime. La malade dût se ménager sur la quantité des alimens, et ne point manger au point de satisfaire entièrement son appétit ; l'usage du vin, à ses repas, étendu d'eau lui fut encore permis. Dans une quarantaine de jours, ce traitement opéra la parfaite guérison.

Septième Observation.

Françoise Gouan, de la ville de Forcalquier, âgée de onze ans, d'un caractère très-gai, d'une intelligence peu commune à son âge, mais douée de beaucoup de sensibilité et de mobilité, avait joui, dans son enfance, d'une

bonne santé, quoique ayant toujours conservé l'apparence d'une constitution frêle et délicate; mais, au mois de mars 1807, ses parens lui aperçurent une morosité qui ne lui était pas familière; ils craignirent que l'âge n'eut amené du changement dans l'aménité de ses manières et la douceur de son caractère, sur-tout lorsqu'ils la virent recevoir, avec un air moqueur, les représentations, d'abord amicales, puis grondeuses, qu'ils lui faisaient sur les défauts naissans qui s'annonçaient en elle.

On ne tarda pas de reconnaître l'erreur où l'on était sur le véritable état de cette jeune et intéressante personne, et l'on comprit que ces défauts appartenaient à la maladie, et non à la malade qui les avait involontairement : ce fut alors que je fus appelé auprès de la malade.

Au premier coup d'œil que je jetai sur la jeune *Gouan*, je reconnus, sans hésiter, la nature de sa maladie. L'aspect grimacier des traits de la face, la lenteur de sa démarche, le traînement de son pied, et de toute l'extrémité inférieure du même côté, traînement dans lequel le pied décrivait un segment de cercle,

la pointe tournée en dedans, le singulier mouvement de pantomine qu'excitaient le bras droit et l'épaule attenante; le nombre de courbes que l'avant-bras et la main décrivaient lorsque, par forme d'épreuve, nous soumîmes la malade à porter à sa bouche un verre rempli d'eau, l'espèce de stupidité de cette enfant, naguère si aimable et si enjouée, l'époque prochaine de sa puberté, que sa constitution nerveuse et délicate pouvait rendre un peu orageuse, furent autant de motifs d'après lesquels nous prononçâmes que cette enfant était attaquée de la Chorée ou Danse de St.-Guy, maladie si brièvement et si parfaitement décrite par l'illustre *Sydenham*, et par lui si heureusement traitée par une méthode certainement efficace, mais qui ne peut l'être que lorsqu'on sait à propos l'appliquer, la modifier et la varier selon les circonstances d'âge, de sexe, de constitution, de complication que chaque cas présente; c'est pourquoi nous nous proposâmes, en suivant les vues curatives de cet auteur, avec exactitude, de nous permetttre les modifications nécessaires pour les approprier à la jeunesse de la malade, à son tempérament délicat et irritable, à l'état de ses forces, et au caractère de ses symptômes.

Nous commençâmes le traitement par une saignée au bras, le lendemain de mon arrivée; elle fut faite au côté opposé à celui qui était en proie aux mouvemens convulsifs. Dans un tel cas, nous faisons ordinairement choix du côté sain pour la saignée, soit afin d'être sûrs de l'immobilité du membre qui doit subir cette opération, ce qui est une précaution très-nécessaire dans l'âge de ces jeunes personnes, soit pour nous hâter de remettre l'équilibre dans ces membres respectifs, en affaiblissant la partie dont l'excès de ton n'est pas en rapport avec l'affection hémiplégique du côté opposé.

Le sang tiré n'excéda pas quatre onces; nous eussions craint qu'une plus forte saignée nuisit et amenât instantanement des mouvemens plus violens dans les parties agitées (V. IVe. Obs.): le sang examiné quelques heures après, offrit une couleur vermeille dans le caillot qui n'était entouré que de peu de sérosité. L'état de la malade n'éprouva pas de changement dans la journée; elle fut soumise à un régime de vie exact; mais cependant l'absence de la fièvre permit l'usage d'alimens légers : nous recommandâmes que le souper fut sobre et avancé

de quelques heures, ce qui fut observé régulièrement pendant tout le cours du traitement.

Le lendemain de la saignée, la malade prit un minoratif ordinaire, relatif à son âge; il produisit des évacuations bilieuses, muqueuses, avec quelques légères tranchées.

L'état des forces permit de réitérer la saignée, et quatre jours après, on tira la même quantité de sang; le lendemain, un second minoratif, semblable à l'antécédant, fut donné et produisit le même effet. La nuit fut tranquille, et la malade dormit d'un sommeil paisible sans qu'on l'eût procuré par aucun narcotique. Le lendemain on s'aperçut, avec satisfaction, que les traits de la physionomie de cette jeune fille se ranimaient; que les manières redevenaient celles d'une enfant aimable et caressante; elle semblait exprimer sa peine sur la captivité dans laquelle ses sens internes étaient retenus; d'ailleurs les mouvemens irréguliers des parties du côté droit du corps persistaient dans leur intensité.

On s'était borné jusqu'alors, dans le traitement, aux deux saignées, aux deux purgatifs,

et pour boisson, une légère infusion théiforme, de mouron à fleurs rouges et de fleurs de tilleul; nous y joignîmes l'usage, tous les matins, d'une prise de petit lait, dans laquelle on avait fait infuser une pincée de sommités fleuries de caille-lait jaune, et un scrupule de racine de valérianne; après la colature, on y ajoutait six grains de sel d'absinthe (carbonate de potasse). Malgré le goût désagréable de ce remède, la jeune malade en continua l'usage pendant quinze jours consécutifs. Nous eumes soin de faire réitérer le purgatif les 8e. et 16e. jours; on était encouragé à persévérer, dans le traitement, par les effets salutaires que l'on voyait qu'il produisait de plus en plus; les digestions s'améliorant par les remèdes, les forces reprenant leur état naturel, nous crûmes devoir diriger plus spécialement leur influence bienfaisante sur les organes sexuels dont l'énergie trop débile ne secondait pas assez les efforts que faisait la nature pour le développement prochain de la puberté, ce qui pourrait exposer à une rechûte qu'il fallait prévenir; nous rendîmes la boisson de la malade tonique et emménagogue par l'addition de la racine de valérianne et de teinture *chalibée*; nous prescrivîmes quelques bains de siége, des frictions

sèches, journalières sur le bas-ventre, et nous conseillâmes l'usage des caleçons, que le climat qu'habitait la malade rendait nécessaires, pour mettre ces parties plus à l'abri de l'impression du froid.

Ces différens moyens furent continués pendant cinq semaines, à compter de notre première visite; nous ne crûmes pas devoir prolonger l'usage du petit lait plus de quinze jours, ni revenir à de nouvelles purgations : nous craignions que la continuité des évacuans et des autres remèdes, en fatiguant l'estomac, ne dérangea les digestions, que nous regardions comme le plus puissant moyen de seconder les efforts de la nature, à l'approche de la puberté, et de manière qu'en nous hâtant lentement, pour atteindre notre but, nous parvinmes enfin, dans le troisième mois du traitement, à délivrer totalement la malade de sa Chorée. Les mouvemens des extrémités du côté droit devinrent réguliers et furent soumis à l'acte de la volonté qui les dirigeait. Les organes digestifs acquirent une nouvelle activité par cette égale répartition de force dans toutes les parties; la santé reprit son état naturel, et même s'améliora davantage : il ne

restait plus, à cette aimable enfant, de sa maladie, que quelques saillies de mauvaise humeur, et des accès d'une impatience brutale, qui contrastaient beaucoup avec son affabilité antérieure. Les impressions morales un peu subites la faisaient tout de suite pâlir, ce qui indiquait que l'aréthisme nerveux n'était pas encore tout-à-fait calmé ; mais, enfin, tous ces symptômes traîneurs se dissipèrent insensiblement ; ils cédèrent à des distractions agréables que le retour de la belle saison rendait plus faciles et plus attrayantes, et à l'influence du nouveau degré d'énergie que la fibre animale reprit par la restauration des forces.

Huitième Observation.

Dans le mois de février 1807, je fus consulté, par M. *Borely*, de Sisteron, au sujet de son fils, attaqué d'une maladie extraordinaire. Je ne puis en mieux faire le tableau qu'en copiant fidèlement celui qui était tracé par sa main paternelle dans le mémoire que je reçus.

« *Pierre Borely*, est âgé de onze à douze ans; « il est d'une taille élancée pour son âge, « d'une constitution robuste, quoique sujet à « différentes indispositions. Nous attribuions « ces indispositions à un reste de teigne qui

« avait disparu dès les premières années de « l'enfance ; au commencement de l'hiver on « s'aperçut de quelques embarras dans le bas- « ventre, pour lesquels notre médecin ordi- « naire lui prescrivit une tisane purgative.

« Ce fut peu de tems après, que l'on s'aperçut « que dans les différens jeux ou exercices aux- « quels l'enfant avait coutume de se livrer, il « faisait un certain mouvement de la main et du « pied du côté droit, qui ne lui était pas ordi- « naire : nous fîmes des reproches, croyant que « c'était une habitude vicieuse qu'il contractait ; « mais la continuité et la répétition de ces « actes, devenue plus fréquente, nous firent « soupçonner qu'ils existaient indépendament « de la volonté ; et, en effet, ils sont invo- « lontaires. Ils ont augmenté d'une manière « progressive pendant plusieurs jours, au point « qu'au bout de quinze jours, l'enfant n'a pu « continuer d'écrire courament ; la plume lui « échappait des mains au moment de former « les mots. Il en est de même pour tout ce « qu'il veut tenir à la main. C'est sur-tout à « table, lorsqu'il veut porter les alimens à la « bouche, qu'il lui arrive de les laisser tom- « ber : il marche avec assez d'assurance ;

« mais un léger mouvement de côté coupe son « pas, sans cependant l'empêcher de conti- « nuer sa marche. Nous nous sommes aussi « aperçus de quelque difficulté à parler. La « prononciation des mots est légèrement en- « trecoupée, et nous avons reconnu que dans « des intervalles assez éloignés, il était des mo- « mens où la mémoire et l'intelligence étaient « un peu en défaut, et cela arrivait sur-tout « à l'instant du réveil ; mais cela n'influait que « peu sur son aptitude à remplir ses devoirs de « classe. Cependant, une contention d'esprit « trop forte et trop prolongée lui procure, « selon son aveu, des vertiges même assez « forts; entr'autres, il en éprouva un qui fut « accompagné de frissons universels assez sen- « sibles, suivis d'un engourdissement dans « tout le côté droit, qui devint fatiguant par « sa durée : la tête en resta quelques momens « pesante et affectée d'une douleur latérale, « comme dans la migraine.

« Nous n'avons d'ailleurs remarqué aucun « dérangement dans les autres signes de santé; « le pouls paraît naturel, le sommeil bon et « tranquille, quoiqu'il semble qu'il devrait « être interrompu et troublé par les mêmes

« mouvemens qui, dans la journée, agitent « les extrémités, et quelquefois se portent le « long de l'épine du dos et excitent quelques « tiraillemens et quelques secousses ; l'appétit « se soutient, les digestions ne sont pas déran- « gées, et l'enfant conserve le goût qu'il a « pour ses occupations de collége, auxquels « il se donne volontiers autant que son état le « permet.

« Les remèdes qui ont été employés par le « conseil de personnes de l'art, sont : 1°. l'ap- « plication des flanelles et des frictions sur les « parties agitées de mouvemens involontaires ; « 2°. l'usage des demi-bains ; 3°. la boisson « d'une tisane sudorifique ; 4°. l'emploi d'un « julep dont l'héter faisait toute la vertu ; « 5°. sur la fin, l'opiate de M. *de Garidel* ; « 6°. on a terminé le traitement par l'appli- « cation d'un vésicatoire au bras du côté af- « fecté. Les vésicatoires et les remèdes anté- « cédens n'ont produit aucune amélioration « dans l'état du malade ».

Les symptômes de la maladie du jeune malade, quoique décris par une main à qui des descriptions médicales étaient étrangères, mais qui était guidée, dans la fidélité du tableau,

par le desir de nous en faire reconnaître les traits distinctifs, nous parurent si bien caractérisés, qu'il ne nous était pas permis d'être indécis sur le genre de la maladie, et nous n'hésitâmes pas à déclarer que le petit *Borely* était attaqué de cette maladie singulière, à laquelle les approches de la puberté rendent sujettes les jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe, et qui est désignée sous le nom de Danse de St.-Guy. D'après la conviction où nous étions à cet égard, nous nous proposâmes de recourir, pour sa guérison, à la méthode que nous avions adoptée avec les modifications relatives à l'individu malade. C'est d'après nos vues, et les indications que nous nous proposions de remplir, que nous traçâmes le traitement suivant :

1°. Le malade sera saigné du bras gauche, et on ne tirera que quatre à cinq onces de sang. On a déjà vu que nous préférons, dans la Chorée, faire saigner du côté opposé à celui qui est affecté d'agitation, c'est que nous préférons aussi rendre les effets de la saignée moins évacuans que révulsifs ; d'ailleurs une trop ample saignée exaspère les symptômes,

plutôt que de les enrayer. (Voy. IVe. Obs. et l'Obs. de Rég. Chorées secondaires).

2°. Le surlendemain de la saignée, on fera prendre au malade un léger vomitif, composé de huit grains d'ipécacuanha en poudre, et demi-grain de tartrite de potasse antimonié (tartre émétique), broyés ensemble avec une pincée de sucre. En prescrivant ce remède, j'avais en vue d'exciter une légère secousse dans les systèmes nerveux et musculaire, qui pût avoir un effet antispasmodique, et, de plus, de produire des évacuations propres à remplir l'indication purgative que, dès le commencement de la maladie, avaient présenté les matières saburrales des premières voies.

Le soir de ce jour, on donnera le julep suivant : ℞ eau de laitue ℥ij, de coquelicot ℥j, laudanum liquide de *Sydenham* viij gouttes, éther vitriolique jv gouttes, sirop d'œillet ʒij.

3°. Après un jour de repos, on purgera le malade.

4°. Des anthelmenthiques rempliront l'intervalle de la saignée au vomitif, et de celui-ci à la purgation.

5°. On fera ensuite une seconde saignée du même côté que la première, et avec le même ménagement. Le lendemain de laquelle on réitérera le même minoratif, et le soir de la purgation, on redonnera le même julep calmant.

6°. Immédiatement après ces remèdes, on mettra le malade à l'usage du petit lait, dont on lui donnera six onces le matin à jeûn, pendant une quinzaine de jours : on le préparera avec la présure ou caillette, on le clarifiera avec le blanc d'œuf, et pendant la clarification on y fera bouillir demi-dragme de racines de valérianne réduite en poudre très-fine, et après avoir coulé, on y ajoutera six grains de sel sédatif de Homberg (acide boracique).

7°. Tous les jours il doit être administré un lavement préparé avec la décoction de feuilles d'arthémise et de verveine, de fleurs de camomille odorante et dix grains de camphre, dissous dans l'huile, que l'on doit ajouter à la décoction coulée.

8°. La boisson ordinaire du malade sera l'infusion des feuilles d'oranger, il en usera même dans ses repas.

9°. Nous nous proposons de terminer le traitement par l'usage d'une opiate, dont la valérianne, le quinquina, la teinture martiale et la conserve d'aunée feront la composition; mais nous demandons d'être instruits, auparavant, de l'état du jeune malade et de l'effet du traitement; cette précaution est indispensable pour décider sur l'à-propos de l'administration des toniques antispasmodiques dont l'usage prématuré nuit souvent à la guerison des maladies, tandis qu'ils auraient efficacement concouru à les terminer, si l'on avait attendu le moment favorable pour s'en servir.

Pour faire connaître la marche de la maladie du jeune *Borely*, l'effet lentement efficace des remèdes qui lui avaient été prescrits, enfin, le succès complet qui suivit l'exactitude et la persévérence dans leur administration, je vais emprunter encore la main et l'œil, sinon observateur, dumoins attentif du père de cet intéressant enfant. Voici ce qu'il m'écrivit.

« Jusqu'à présent (9 mars) nous avons suivi « de point en point vos ordres, et nous sommes présentement au douzième jour de l'usage du petit lait, c'est-à-dire que le ma-

« lade a été saigné deux fois, aux époques « ordonnées, qu'il a pris un vomitif et « deux purgatifs. Les évacuans ont produit « leur effet. On a remarqué que le sang man- « quait de sérosité et qu'il se coagulait tout « de suite. Cependant nous n'apercevons au- « cun changement dans l'état de notre enfant : « toujours même irrégularité dans les mouve- « mens du côté droit, sur-tout même im- « possibilité d'écrire et de se servir, à table, « de la main droite. Depuis sa maladie, la « main gauche a acquis une adresse singulière. « Il conserve toujours un peu de difficulté de « s'exprimer; mais, d'un autre côté, il a tou- « jours bon appétit, bon sommeil, et le même « goût pour les amusemens de son âge. Les « lavemens camphrés lui occasionent des fai- « blesses : on en a donné deux à trois à l'eau « simple, et ensuite on a repris les lavemens « au camphre, et les faiblesses sont peu sen- « sibles ».

En réponse à la lettre de M. *Borely*, nous ordonnâmes 1°. la saignée au pied pour faire une révolution plus prompte et plus puissante; 2°. de réitérer, le lendemain, le purgatif formulé avec addition de vingt grains de poudre

cornachine, et le soir le julep calmant, en remplaçant le sirop d'œillet par celui de valérianne; 3°. de faire reprendre l'usage du petit lait encore pendant une quinzaine de jours, et en purgeant huit jours après, pendant que le malade en ferait usage; 3°. de faire précéder la prise du petit lait, pendant les huit premiers jours de son usage, d'une cuillère à bouche de la mixture anthelmentique purgative et antispasmodique de *Storck*, cette dose de mixture devait être répétée, pendant ces huit jours, dans la matinée, au milieu de la journée et à la fin du jour. L'usage du petit lait devait être terminé par le purgatif.

Par une nouvelle lettre, en date du 29 mars, M. *Borely* nous instruit de l'heureux résultat du traitement que nous avions ordonné. Je rapporterai encore ici ses propres expressions :

« Pour vous rendre compte de l'état de « notre malade, je vous dirai que, peu de jours « après ma dernière lettre, et avant de recevoir votre réponse, les mouvemens involontaires du côté droit diminuèrent successivement et peu à peu; mais ils continuaient « néanmoins encore : lorsque nous avons reçu

« votre lettre, nous avons exécuté de point « en point ce qu'elle prescrit, ensorte que le « malade est au cinquième jour de l'usage de « la mixture. Le malade a eu des mal-aises « même considérables depuis ces nouveaux re- « mèdes ; mais les mouvemens, sur-tout ceux « du pied, sont beaucoup diminués, et il me « paraît qu'il a repris entièrement la liberté « de la parole : quant aux mouvemens de la « main et du bras, ils sont encore très-sen- « sibles. Le petit, cependant, commence à « écrire passablement ; la plume ne lui échappe « plus des doigts, mais il biaise encore ses « lignes, ce qui prouve qu'il n'est pas maître « de leur donner une direction droite, et qu'il « ne peut pas encore diriger sa main et régler « ses mouvemens. Chaque jour il prend une « courte leçon de mathématique et d'histoire, « par mode de récréation. Sa figure est encore « un peu grimacière ; la lèvre et l'œil du même « côté sont encore un peu tiraillés en dehors ».

Nous jugeâmes, par ce nouveau rapport, que la maladie du jeune *Borely* tendait prochainement à sa fin ; aussi nous nous relachâmes un peu sur l'exactitude du régime et sur

quelques privations gênantes pour la jeunesse du malade, auxquelles nous avions cru nécessaire de le soumettre ; mais nous exigeâmes la persévérance la plus stricte dans la continuité des derniers moyens curatifs que nous avions associés aux antécédans ; nous leur fîmes succéder immédiatement l'emploi des toniques, de sorte que nous crûmes le moment favorable pour mettre le malade à l'usage de l'opiate qui avait été ci-devant annoncé. Nous proposâmes l'eau ferrée pour boisson et même dans les repas ; nous permîmes de rendre le régime plus analeptique, et nous crûmes ne devoir pas en bannir tout-à-fait les épiceries et autres aromates, excepté ceux qui sont reconnus pour porter leur première impression à la tête.

Nous fumes loin de partager l'avis du médecin ordinaire qui persistait à croire à la nécessité des bains domestiques tièdes, et nous indiquâmes, au contraire, les bains froids de rivière, dans la belle saison. La ville que le malade habite est dans un site qui rend facile et familière, à ses habitans, l'habitude de se baigner dans l'eau courante.

Il fut recommandé de faciliter et multiplier les distractions morales, et de ne permettre qu'un travail aisé et moins sérieux que l'étude des mathématiques. Nous invitâmes les parens de lui faire habiter la campagne lorsque la belle saison en rendrait le séjour tout-à-fait agréable, et sur-tout de tâcher, par quelques petits voyages et par l'influence du changement du climat, d'opérer, dans ce jeune homme, une révolution avantageuse sur le système nerveux.

De nouveaux malades nous ayant appelé dans la ville qu'habite le malade, quelques mois après son retour à la santé, nous nous assurâmes que ce retour était entier, à l'exception, à ce que le père m'assura, d'un peu de morosité qui ne lui était pas ordinaire, et qui pouvait tenir à la révolution morale de la puberté autant et plus qu'aux suites de la maladie elle-même.

L'année révolue, à l'époque à peu près où la maladie avait paru, nous revîmes cet aimable enfant, et nous nous confirmâmes dans le jugement favorable que nous en avions porté. Cependant, conformément au conseil de tous

les auteurs qui ont écrit sur la Danse de St.-Guy, suivant notre constante pratique, nous avons recommandé quelques moyens prophilactiques dont on doit faire user le malade aux approches de l'époque paroxistique, correspondante à celle de la première invasion, et cela pour prévenir une rechûte que plusieurs de ces malades éprouvent alors : cette vérité pratique sera encore mieux sentie quand on saura que les mêmes moyens prophilactiques ayant été négligés la seconde année de sa guérison, la maladie a reparu comme lors de la première invasion ; ce qui nous porte à croire que, si l'on eût pris la même précaution que l'année dernière, l'enfant eût évité cette rechûte : nous espérons qu'un traitement conforme à son état maladif en rayera bientôt la marche de la maladie, et comme nous nous faisons un devoir d'être véridiques, nous avons dû mentionner cette récidive.

Neuvième Observation.

Au mois de mars 1809, *Marguerite Dupuis*, âgée de seize ans, d'une complexion maigre, avait été attaquée, à l'âge de qua-

torze ans, de mouvemens convulsifs de tout le corps, qui cessaient pendant le sommeil, et reparaissaient dans les moindres mouvemens qu'elle avait envie de faire. Elle exécutait aussi les mouvemens les plus singuliers, soit qu'elle voulut saisir un objet quelconque, et le porter à la bouche; soit qu'elle voulut marcher. La langue était tellement affectée, que la malade ne pouvoit articuler aucun mot, de manière à se faire comprendre : elle était rêveuse et comme hébêtée.

Elle fut soignée dans cette maladie, et traitée par la saignée, le vomitif et les purgatifs. La saignée fut faite au bras; elle prit un vomitif et fut purgée trois fois, etc. Ce mal cessa avec peine, mais pourtant l'enfant passa deux années sans en éprouver aucune atteinte.

Deux ans après cette attaque, vers la même époque, c'est-à-dire, aux approches de la saison du printems, il se manifesta, chez cette jeune fille, des signes précurseurs de sa précédente maladie. Aussitôt elle fut saignée, émétisée et purgée. On s'en tint-là. Le mal

n'avait éprouvé aucune amélioration. Après un mois environ, dans le courant de mars 1809, consultés pour cette enfant qu'on nous amena, nous observâmes chez elle les symptômes suivans : cette jeune fille, comme je l'ai dit, étoit d'une complexion maigre, de très-petite taille, ayant l'apparence d'un enfant de douze ans seulement. Elle n'avait jamais eu des marques de puberté. Sa démarche gênée étoit traînante ; les pieds, qu'elle soulevait avec peine dans la progression, étaient portés en dedans, comme par un mouvement en fronde : le côté gauche du corps nous parut plus foible que le côté opposé ; les extrémités supérieures étaient agitées par des mouvemens les plus ridicules, quand il s'agissait de porter à la bouche un objet qu'elle ne saisissait qu'avec beaucoup de peine. Les lèvres et les muscles de la face devenaient alors très-grimaciers ; la langue s'opposait à la déglutition. Le liquide était avalé avec avidité. La malade balbutiait des mots dont à peine on comprenait quelques-uns. Son air était composé d'un état de stupeur et d'imbécilité. La mémoire était faible, les facultés intellectuelles, obtuses. Le sommeil seul ramenait le calme.

Nous reconnûmes, à cet ensemble, tout ce qu'il fallait pour caractériser une véritable Chorée essentielle. Le teint pâle, et comme plombé de la malade, son état d'extrême maigreur, la mollesse de ses chairs, comme desséchées, semblaient contre-indiquer le traitement que nous avions adopté contre cette singulière maladie; mais notre Pratique nous ayant déjà fourni des exemples à peu près semblables, où notre méthode avait été curative, nous jugeâmes qu'on ne devait pas en tenter d'autre. La malade fut donc saignée, et cette saignée du bras fut d'environ cinq onces au plus. Le sang sortit de la veine avec force, fut aussitôt coagulé, sec et absolument sans sérosité. Cette enfant supporta fort bien cette évacuation sanguine. Le lendemain, elle fût purgée, et le soir elle prit un parégorique (*calment*).

La malade fut mieux; il se passa ainsi quatre ou cinq jours, après lesquels un semblable purgatif, suivi d'une potion calmante, pour le soir, furent donnés avec plus d'avantage que les premiers.

L'amélioration de tous les symptômes de-

vint alors très-sensible. Les mouvemens de la totalité du corps moindres, la déglutition plus aisée, la parole plus distincte, la progression plus ferme, et l'intelligence plus nette avec un air moins triste et plus rassuré.

Huit jours se passèrent encore; on revint après ce tems, à un troisième purgatif qui agit aussi efficacement que le précédent, et d'une manière encore plus remarquable; car, dès le lendemain, la parole fut absolument libre, les mouvemens convulsifs rendus naturels, les gestes ridicules disparus; enfin, la malade commença dès lors à être plus gaie, à reprendre des forces qui se consolidèrent chaque jour.

Dans les jours intercallaires d'un purgatif à l'autre, la malade prenait un vermifuge. Depuis qu'elle a discontinué tout remède, elle a repris l'exercice de ses occupations ordinaires; et il ne lui reste, de son affection, qu'une légère faiblesse dans les membres, et une attitude du corps qui n'est pas absolument bien raffermie.

C'est dans l'espace de trois semaines que

nous avons obtenu un pareil résultat du traitement que nous avons indiqué ; et il paraît que la nature, venant au secours de la malade, consolidera la guérison ; car, d'après ce que nous avons appris, la matrice cherche à entrer en travail, et à faire sentir son influence sur le système sanguin : déjà, le sein se forme, et des coliques ou tranchées utérines, une légère élévation du bas-ventre, quelques pésanteurs dans les lombes, nous font présumer que, par ce mouvement qui appartient à l'utérus, cet organe attire à lui un surcroît de force et de vitalité, et qu'il concentre vers lui la somme des efforts nécessaires pour achever l'œuvre de la puberté.

Dixième Observation.

Madame *Barlatier*, jeune, bien constituée, d'un tempérament sanguin, d'un teint très-animé, âgée de vingt ans, depuis trois ans qu'elle est mariée, a été deux fois enceinte, et deux fois elle a eu deux fausses-couches. Pendant sa première grossesse, elle eut une enflure à la malléole du pied gauche, qui se propagea sur toute la jambe du même côté,

et disparut après l'accouchement. Cet accouchement prématuré, arriva du sixième au septième mois de sa grossesse. Le lait vint abondamment aux mammelles. Pendant un mois, elle se fit téter par une femme et par un petit chien, puis on laissa évader le lait. La seconde fausse couche a eu lieu dans le mois de janvier 1789, au huitième mois de sa grossesse, le lait a été moins abondant qu'à la première fausse couche, à cause de la diète qu'elle a observée, et à cause aussi du mal au sein qu'elle a éprouvé; pendant un mois, elle a donné son lait à une téteuse, et on l'a fait ensuite évader par des fomentations, aux mamelles, avec du lait et du vinaigre, et par l'usage des tisanes appropriées. Les mamelles avaient eu des durillons qui se dissipèrent.

Au mois de mai, suppression des règles; le vingt-neuf juin, elles revinrent et furent si abondantes, qu'elles dégénérèrent en perte de sang: elle en rendit beaucoup pendant quinze jours, avec des caillots considérables. Un mois après, nouvelle éruption des règles abondantes, mais sans dégénérer en perte; et le retour du flux périodique a continué depuis lors d'être régulier et naturel.

Au commencement du mois d'octobre, le lendemain que les règles eurent cessé, madame *Barlatier* lava du linge fin, pendant deux heures; dans la nuit suivante, on s'aperçut qu'elle avait des mouvemens involontaires dans la jambe gauche, et dans le bras du même côté, et que ces membres étaient agités d'une mobilité sans règle. Cette agitation a été en augmentant. La langue, les muscles du col y participent; elle a même gagné le bras droit, mais elle y est moindre qu'au bras gauche. Les muscles de ce côté sont plus faibles, plus flasques que ceux du côté droit. La jambe gauche est traînante, et la malade, en voulant marcher, la porte en avant en faisant faire un contours circulaire de dehors en dedans; et, si elle veut porter quelque chose à la bouche, elle ne le peut, qu'en faisant faire à la main et au bras, des détours singuliers. Cette agitation semble avoir un peu affecté l'intellect. La malade paraît quelquefois avoir le regard un peu égaré, et l'air niais, ce qui n'est rien moins que son air naturel.

Dans la saison chaude, elle a eu une

éruption de boutons aux deux bras; elle en a même encore quelques-uns, mais seulement aux endroits couverts de vêtemens. Elle a encore eu ses règles, ni trop, ni trop peu. L'évacuation menstruelle n'a point amélioré son état. La malade est constamment constipée; elle n'est point désireuse de boisson; elle est hors de fièvre.

Après avoir fait la lecture du mémoire consultatif sur la maladie de madame *Barlatier*, j'ai voulu m'assurer moi-même de son état, par l'examen le plus attentif, et je me suis convaincu, que ce mémoire très-instructif et très-bien circonstancié, était vrai dans tous les points.

J'ai vu que les bras et les jambes de la malade, sur-tout du côté gauche, étaient presque continuellement agités de mouvemens involontaires et irréguliers, lors même que ces membres étaient appuyés sur des parties fixes; que les lèvres, les muscles du visage faisaient des grimaces hideuses; que la langue, en sortant rapidement de la bouche, et s'élançant en dehors à différentes reprises, ré-

voltait la vue des spectateurs et inspirait la pitié, et que le roulement des yeux achevait de défigurer le visage que la nature avait fait si beau. J'ai vu aussi que le pied gauche, pour se porter en avant, faisait une espèce de mouvement circulaire de dehors en dedans, tel qu'on l'observe dans la jambe d'un hémiplégique lorsqu'il veut marcher, et que la main et le bras gauche ne pouvaient parvenir à rien porter à la bouche, qu'en faisant différentes gesticulations ridicules.

La singularité des symptômes qui caractérisaient la maladie ne me permirent pas de la méconnaître : Je craignais d'autant moins de tomber dans l'erreur, au sujet de la nature de cette maladie, que, dans le cours de ma pratique, j'avais eu occasion de l'observer plusieurs fois. Comme j'avais eu la satisfaction de guérir tous mes autres malades atteints d'une pareille affection, j'aimai à me flatter que j'aurais le même succès auprès de madame *Barlatier*, si, comme je le lui disais, elle était docile et persévérante au traitement que j'allais lui donner, quand même elle éprouverait plus de difficulté, plus de lenteur à sa gué-

rison que n'ont fait de sujets plus jeunes qu'elle et qui touchaient à peine à l'âge de puberté. Ayant pleine confiance d'obtenir la guérison, je m'empressai de l'annoncer, pour ranimer l'espoir de la malade et pour rassurer des parens cruellement allarmés et soupirant après une guérison sur laquelle ils ne comptaient guère.

On a bien rangé la Danse de St.-Guy dans la classe des maladies convulsives; mais on est forcé d'être d'un sentiment contraire en considérant combien, dans cette affection, est manifeste l'état de faiblesse et de relâchement dans lequel sont les muscles des membres agités de ces mouvemens insolites; cette théorie semblerait contradictoire au traitement que nous avons adopté et qui nous a constamment réussi, mais la nature particulière de cette paralysie et l'état de turgescence humorale que nous avons dit en précéder l'invasion, sont des motifs rationels pour déterminer le praticien à suivre une méthode en partie débilitante et en partie tonique pour remédier à des phénomènes si disparates entre eux. Cette faiblesse dans le cas présent, est sur-tout très-marquée

dans le bras gauche et la jambe du même côté : les chairs y sont molles et flasques, et la malade n'a pu que faiblement presser ma main dans la sienne. Cette débilité organique n'a-t-elle pas été précédemment indiquée par deux fausses couches que madame a faites consécutivement. Or, la faiblesse et le relâchement de ces parties, annoncent non leur convulsion, mais leur atonie, et caractérisent une affection plus paralytique que convulsive, etc.

Considérant donc cette Chorée comme une affection plutôt paralytique que convulsive, il est évident que son traitement demandait plutôt des évacuans, des fortifians et des toniques, que des relachans, des délayans et des adoucissans; quoique ces derniers remèdes puissent avoir leur utilité dans des tempéramens bilieux et trop irritables, pour préparer et seconder les effets des remèdes plus énergiques. Tel fut le plan de traitement que j'indiquai et que je me proposai de suivre. Voici quels furent les remèdes.

1°. La malade sera saignée du bras, on lui tirera sept à huit onces de sang.

2°. Elle sera purgée le lendemain de la saignée de la manière suivante : ℞ tamarins, ℥ß ; follicules de sené, ʒiij ; rhubarbe concassée, ʒß ; manne, ℥j ; sirop rosat d'argentier, ℥j.

3°. Le soir du jour du purgatif, à l'heure du sommeil, on donnera un julep antispasmodique et narcotique préparé de la manière suivante :

℞ infusion de fleurs de tilleul, ℥ij ; laudanum liquide de Sydenham, dix gouttes, eau de fleurs d'orange, six gouttes, sirop d'œillet, ℥j.

4°. Le lendemain matin on donnera une potion vermifuge huileuse.

5°. Après un jour d'intervalle on répétera le même purgatif, et le soir le julep indiqué.

6°. Dans le cas où la saignée aura produit quelque diminution dans les symptômes, on la réitérera le surlendemain de la deuxième purgation. En cas contraire, on m'en donnera promptement avis.

7°. De même si, comme je l'espère, on s'aperçoit que les évacuations par les selles

ont produit une diminution dans la mobilité des membres et dans les autres symptômes, on purgera, pour la troisième fois, après un ou deux jours d'intervalle.

8°. Si le mal persistait dans son intensité, nous mettrions en usage les bains tièdes et les lavemens camphrés; mais auparavant on m'informera de la situation de la malade.

9°. On lui frottera toute l'épine du dos depuis la nuque jusqu'à l'os sacrum, le soir dans le lit, avec un liniment composé d'huile de vers de terre et quelques gouttes d'esprit volatil de corne de cerf.

10°. On interdira à madame le café et les alimens indigestes et de haut goût : à cela près, on la laissera user des alimens qu'elle aimera le plus.

Pour donner à connaître l'heureux effet de ces remèdes, je ne puis mieux faire que de transcrire la lettre que M. *Meisson*, chirurgien, m'écrivit à ce sujet..... J'ai administré jusqu'aujourd'hui (22 novembre 1789) à madame *Barlatier* les remèdes que vous lui avez prescrits

dans votre consultation. Ils ont opéré tout l'effet qu'on pouvait en attendre ; et la maladie offre, sans difficulté, la prochaine espérance d'une guérison complette. Sa jeunesse secondera beaucoup l'efficacité des remèdes. J'ai vu avec satisfaction que depuis la première saignée et les purgatifs que la malade a pris trois fois, les mouvemens involontaires et irréguliers ne sont plus considérables, qu'elle parle moins difficilement qu'elle ne faisait. Cependant elle traine encore un peu la jambe gauche ; mais si peu, qu'on s'en aperçoit difficilement, ainsi que du contour que cette jambe faisait en marchant : aussi les mouvemens désordonnés, quoique les mêmes, sont moins marqués, moins précipités qu'ils n'étaient. La malade a le regard plus naturel. On voit qu'elle a de la force dans ses extrémités qui étaient si faibles : les saignées et les évacuations alvines ont opéré cette diminution dans la mobilité de ses membres et dans les autres symptômes. La malade a ressentie, pendant le courant de deux nuits, une douleur erratique qui a disparu par le moyen de quelques frictions sèches, etc.

Par ma réponse, je conseillai une nouvelle

saignée de six onces et deux purgatifs à prendre en mettant huit jours d'intervalle de l'un à l'autre, et un troisième, quinze jours après le second ; mais je recommandai de faire prendre à la malade, pendant les huit jours après le premier purgatif, du petit lait aiguisé d'oxide de fer : la guérison fut complette dans quarante jours ; car la malade n'a plus éprouvé aucun symptôme de cette affection.

DEUXIÈME PARTIE.

Chorées deutero-pathique ou secondaires.

Je ne puis me flatter que mon travail sur cette deuxième partie offrira les mêmes avantages, ni les mêmes succès, vû que je n'ai point la même confiance, ni les mêmes ressources dans les matériaux qui la composeront, comme dans ceux que je viens d'exposer sur la Chorée essentielle, ou *proto-pathique* : mon attention s'étant presque exclusivement fixée sur la Chorée que *Sydenham* nous a si bien peinte ; je ne m'étais point occupé à consigner indistinctement dans mon journal toutes les observations que ma pratique me fournissait, et qui pouvaient conserver avec

cette maladie les traits d'analogie plus ou moins saillans ; mais j'avais noté, avec le plus grand soin, celles qui étaient le mieux caractérisées, comme les plus instructives et les plus propres à déceller la vraie marche de cette maladie. Je n'avais aucun égard dans la classification des faits, pour ceux qui pouvaient avoir quelque rapport éloigné avec la Chorée, et qui, rigoureusement, n'en étaient que des espèces hétérogènes, et pour ainsi dire étrangères à la Chorée essentielle.

Tel est le vide de ma pratique particulière que je me propose de remplir dans cette deuxième partie, dans laquelle je m'occuperai spécialement de la *Chorée deutero-pathique* ou *secondaire*.

Jusqu'à présent, j'ai été dirigé et soutenu par les observations des auteurs les plus respectables, et l'on a vu que toutes leurs observations sont unanimes pour l'époque de l'invasion de cette maladie, pour la description de ses symptômes, pour leurs différentes périodes auxquelles ils donnent lieu, enfin pour

le choix et l'emploi des moyens curatifs ; mais ma longue et heureuse expérience m'a rendu, pour ainsi dire, maître de mon sujet, et elle confirme la certitude de cette vérité, en me donnant l'assurance que je n'aurais rien dit, que je n'ai vu et fait.

Mais je ne puis marcher avec la même assurance dans la description des deux variétés de la Chorée : je ne puis fournir que peu d'observations qui me soient propres, et malgré la pureté des sources où je puiserai celles que je serai obligé d'emprunter, il me manquera toujours cette conviction intime qui naît de sa propre expérience, et cela avec d'autant plus de raison que parmi les moyens curatifs employés par les différens auteurs dans cette singulière variété des Chorées secondaires et de fausses, il y en a de tellement insolites, des tellement contradictoires entre eux, que l'enthousiasme même avec lequel chaque auteurs fait l'éloge de sa recette particulière devient un motif plus puissant pour désirer une occasion de les épurer tous au creuset de l'expérience.

Les variétés de la Chorée qui forment le second et le troisième genres de la division que j'ai donnée de cette maladie, comprennent nombre d'espèces différentes qui exigent elles-mêmes des sous-divisions particulières. Il est donc nécessaire, pour donner à mon travail plus de précision et plus de clarté, de les présenter chacune dans la classification particulière qui lui convint.

Chorée deutéro-pathique ou *secondaire*.

Je comprends sous la dénomination de Chorée deutéro-pathique ou secondaire, toute es-espèce de Chorée qui succède à une maladie, et dont elle est l'effet : il n'y a que les médecins qui poussent leurs observations médicales jusque dans les périodes les plus reculées des maladies, qui puissent nous faire connaître celles dont la Chorée secondaire peut dériver. Nous allons faire part de ce que notre expérience particulière nous a offert à cet égard ; mais nous nous étayerons sur-tout des observations des différens auteurs qui ont écrit sur cette maladie.

Pour mettre plus d'ordre et de méthode dans la distinction des différentes espèces de

la Chorée deutéro-pathique, je désignerai chacune de ces espèces ; premièrement, par le nom de la partie du corps qui a été le siége de la maladie antécédente à l'invasion de cette Chorée ; secondement, par le nom individuel de la maladie dont cette Chorée est l'effet.

Le tableau suivant présentera les variétés qu'on a reconnues jusqu'à présent à la Chorée secondaire, il donnera aux observateurs la facilité d'ajouter à ce câdre celles que leur pratique leur fera reconnaître.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Des espèces de la Chorée deutero-pathique ou secondaire.

CEPHALIQUES.	Apoplexie.		
	Léthargie.		
	Eclampsie.		
	Cardialgie.		
	Chûte sur la tête.		
PECTORALES.	Douleurs au sternum ou sternalgie.		
GASTRIQUES.	Saburre.		
	Vers.		
	Obstructions.		
FEBRILES.	Fièvre.	Continue.	
		Eruptive.	P. Vérole.
			Rougeole.
			Erysipèle.
PERIPHERIQUES.	Rhumatisme.		
	Goutte.		
	Exsiccation.	De plaies.	
		D'ulcères.	
PERIODIQUES.			
MENTALES.	Peur.		
	Colère.		

1°. *Chorée deutéro-pathique, effet d'une apoplexie hemiplégique.*

Mademoiselle de *Valgas*, âgée d'environ quatre-vingts ans, douée d'une constitution très-nerveuse, avait été atteinte, en 1805, d'une attaque d'apoplexie, qui avait amené une hémiplégie du côté droit; peu-à-peu, par le secours des médicamens, pris sur-tout parmi les évacuans laxatifs, précédés de vomitifs; la malade recouvra, dans l'espace de six à huit mois qui suivirent son accident, la liberté entière des mouvemens et du sentiment dans les membres du côté affecté, la langue recouvra encore plutôt la liberté de ses fonctions.

Deux ans s'étaient écoulés depuis cette époque lorsque la malade éprouva les annonces d'une nouvelle attaque : c'était des pesanteurs de tête, des éblouissemens, un vertige continuel qui lui représentait tous les objets dans un état d'instabilité fatiguante, un engourdissement très-marqué dans tout le côté gauche du corps avec une espèce de fourmillement froid dans tout le côté correspondant de la

tête. La langue balbutiait les mots qu'elle articulait avec peine : l'attaque, qui menaçait de devenir plus complette, exigeait de prompts secours : un vomitif, donné dans ces circonstances, procura un soulagement marqué, soit par l'évacuation d'une grande quantité de matières amères et glaireuses, soit par les secousses réitérées que son action fit ressentir au corps; la tête restait pourtant souffrante, et l'affection du côté gauche devenait toujours plus prononcée, en ce qu'il était plus faible, et qu'il était travaillé par quelques secousses convulsives légères.

Une potion calmante fut ordonnée pour le soir du vomitif. Le lendemain l'affection de la tête fut plus grave, les vertiges si faciles à se reproduire au moindre mouvement de la tête sur le chevet, qu'elle n'osait remuer, ou la faire changer de place.

Il fut conseillé à la malade un pédiluve sinapisé : dans la journé il se manifesta, sur les bras et les avant-bras, ainsi qu'aux extrémités inférieures, une inflammation érysipélateuse boutonnée fort vive : elle ne cessa qu'au bout

de neuf à dix jours. L'extrémité des deux premiers doigts de la main droite se sphacela, et depuis lors le sentiment est presque éteint dans ces parties.

Ce jour même les mouvemens cloniques furent presque généraux, tous les membres étant plus ou moins dans l'agitation, mais après quelques secousses ils devinrent plus distincts, et se bornèrent à la tête et aux deux extrémités gauches supérieures et inférieures : dans cet état, la maladie présentait les symptômes suivans :

Mouvemens désordonnés aux extrémités affectées et à la tête, mouvemens imprimés à la partie affectée, même pendant le repos du corps, secousses involontaires et faisant agir en divers sens contre la direction de la volonté, les parties désignées; main inhabile à saisir les objets présentés; contortion et agitation singulière de l'extrémité supérieure et de la tête, lorsque la malade veut porter à la bouche une tasse de boisson; grande difficulté de retenir le liquide dans la bouche, difficulté encore plus grande d'avaler ce liquide, occasionée par les mouvemens turbulens de la

langue : déglutition de la boisson avec avidité ; cet acte s'accompagnait des grimaces les plus ridicules par l'agitation bizarre des muscles de la face et des lèvres.

Le côté affecté était privé de la force naturelle ; pendant quelque temps sa faiblesse avait été en croissant, les chairs de ces parties étaient plus flasques, plus molles, très-amaigries : lorsque la malade pût se lever, elle traînait la jambe et le pied gauche, comme fait un paralytique, et alors l'agitation des parties était portée à un point extraordinaire dans tout le côté, mais enfin cet état qui a duré près de deux ans, a reçu quelqu'amendement. L'état d'agitation et de paralysie des extrémités subsiste pourtant encore ; mais il n'est pas un obstacle à ce que la malade puisse sortir soutenue d'un aide : tout mouvement cesse au lit ou sur son fauteuil ; la malade, qui se rappelle les souffrances excessives auxquelles elle a été en proie pendant si longtemps, supporte patiemment les peines de son état actuel, et s'est refusée avec opiniâtreté aux moyens que nous aurions pû em-

ployer sans doute avec quelqu'efficacité pour l'alléger encore plus. Nous avons, il es vrai, beaucoup moins insisté, à cause de l'obstacle naturel que nous aurait présenté à vaincre le grand âge de la malade, soit pour la nature des remèdes à prescrire, soit par la crainte de leur voir produire des effets dont l'impression pût être funeste à sa santé.

Chorée précédée et accompagnée d'un assoupissement comme léthargique.

Une jeune fille, âgée de dix à douze ans, qui avait toujours joui de la santé, et qui avait acquis beaucoup de développement dans sa taille pour son âge, tomba malade dans les premiers jours de juin 1806, elle commença par perdre l'appétit, et un retard dans l'exercice de ses fonctions : elle tomba dans un assoupissement dont elle ne se réveillait que pendant des intervalles très-légers : tant que durait cette espèce de sommeil, elle avait des mouvemens convulsifs, particulièrement au bras gauche. On regarda cette maladie comme étant une fièvre vermineuse, et l'on prodigua à la petite fille les anthelmentiques usités en pa-

reille circonstance : mais l'enfant alla de mal en pire.

M. *Follain*, médecin de l'hôpital de Grandville, fut appelé auprès de la malade, il la trouva dans un assoupissement très-profond et comme léthargique, remuant continuellement le bras et la main gauche; la jambe et la cuisse du même côté étaient aussi fort souvent agitées; de plus, il y avait des légers mouvemens convulsifs à la face, vers les muscles canins et les commissures des lèvres; la parole était entre-coupée et difficile, quand on voulait faire boire cette enfant, elle portait le verre à la bouche, en faisant beaucoup de gestes et de grimaces, et lorsque le verre touchait le bord des lèvres elle le serrait avec force, et le vidait avec avidité : étant levée, elle ne pouvait se soutenir debout, et en marchant elle reculait et traînait la jambe gauche; à l'aspect de ces symptômes, il ne fut pas difficile à M. *Follain* de caractériser la maladie et de reconnaître la Danse de St. Guy.

Il débuta dans le traitement par une saignée au bras, qui lui parut indiquée par la

force et la plénitude du pouls : il prescrivit une tisane préparée avec les racines de valériane sauvage et de pivoine ; le lendemain il ordonna un vomitif ; le surlendemain un purgatif vermifuge ; ses deux remèdes produisirent des évacuations considérables ; cette jeune malade étant toujours dans le même état, on insista sur les potions antispasmodiques, auxquelles le camphre fut ajouté ; mais il n'y eut point d'amélioration : ce non succès, dans le traitement, fit présumer à M. *Follain* que cette affection convulsive dépendait plutôt de la sécheresse générale de la fibre, que d'un agacement nerveux local, ou d'un relâchement dans tout le genre musculaire ; en conséquence il se détermina à essayer les bains domestiques. Les quatre premiers ne produisirent aucun bien sensible, mais la malade fut moins agitée. Après le cinquième, le bien être fut remarquable ; dès le sixième, les progrès en mieux furent si rapides et si constans, qu'au quinzième bain l'enfant n'éprouvait plus aucun mouvement convulsif ; les jours suivans elle marchait sur la jambe gauche comme si elle n'avait

jamais été malade, et depuis ce temps elle n'a cessé de jouir d'une santé parfaite.

Remarques. — L'observation de M. *Follain* présente le concours des symptômes pathognomoniques de la Danse de St. Guy, dans une jeune fille dont l'âge indique l'époque que la nature a assignée à la Chorée essentielle : la marche en était contrariée par une complication étrangère à la nature du mal, je veux dire par une affection qui dénotait un engorgement sanguin dans la tête : cet embarras provenant d'une pléthore indiquée par la forte constitution de la malade, caractérisée par le continuel assoupissement comateux, et joint à la force et à la dureté du pouls, exigeait une saignée du bras ; mais on eût dû la réitérer, ont eût pu en pratiquer une au pied.

M. *Follain* paraît mécontent de la méthode de *Sydenham* ; il s'élève contre l'usage des évacuations, et blâme l'emploi des anti-spasmodiques. Mais n'est-ce pas à tort ? ce défaut de succès, ne peut-il pas être attribué aussi à ce qu'on n'a pas employé d'une manière assez régulière, alternativement, la saignée et les

purgatifs ? ne s'est-on pas trop hâté d'administrer les antispasmodiques que *Sydenham* ne prescrivait qu'après avoir usé pendant quelque temps des saignées et des purgatifs ?

Le succès complet, que M, *Follain* a obtenu des bains domestiques, mérite la plus grande considération. Je serai porté à attribuer une partie de leurs bons effets à ce qu'ils ont suppléé aux saignées, un peu négligées dans le principe. En effet, j'ai souvent éprouvé (et combien de praticiens n'en ont-ils pas fait l'expérience) que les saignées pouvaient être supplées avec avantage par les bains modérément chauds, lorsque des circonstances particulières à la malade empêchent de répéter l'évacuation sanguine. Cela est sur-tout convenable lorsque, comme dans le cas présent, l'érétisme nerveux s'oppose aux bons effets des antispasmodiques, dont il contrarie l'énergie, parce qu'il ne peut en supporter l'impression irritante.

Chorée céphalalgique.

Je fus consulté, dans le mois de mars 1805,

par deux médecins qui pratiquent, avec honneur et succès, dans une ville épiscopale de notre département, pour un cas singulier de Chorée. J'aime mieux transcrire en entier ici leur mémoire, qu'il me serait d'ailleurs difficile d'analyser sans faire des omissions utiles.

« Monsieur et cher confrère, nous recou-
« rons à vos lumières pour une jeune personne
« qui intéresse autant par sa figure que par
« l'éducation soignée qu'elle a reçu. A peine
« a-t-elle atteint l'âge de dix ans et six mois;
« mais sa bonne constitution et son raisonne-
« ment annoncent un âge mûr; partageant
« toute la sensibilité des parens sur son état,
« nous les avons engagés d'aller puiser en
« vous les moyens salutaires dont elle a be-
« soin.

« Depuis plus de quatre ans cette chère en-
« fant était sujette à des saignemens de nez qui
« se répétaient deux à trois fois chaque mois,
« à quelques jours de distance, et qui étaient
« précédés d'embarras dans la tête, avec grande
« pâleur. Après cette hémorrhagie elle jouis-
« sait d'une parfaite santé ; ce saignement

« périodique a tout-à-fait cessé depuis environ
« deux mois.

« L'année dernière elle eut, dans un songe,
« une grande frayeur, qui fut suivie, à ce que
« l'on nous a rapporté, de tremblement dans
« tout le corps ; et il y a neuf jours, qu'après
« avoir mangé quelques figues, elle eut des
« nausées et une toux sèche, qui vraisem-
« blablement était convulsive : deux ou trois
« jours après, elle a été attaquée de mouve-
« mens convulsifs qui continuent encore : ils
« commencent par un gonflement dans le bas-
« ventre, et se terminent par une constriction
« spasmodique de toutes les parties du corps
« qui font pousser à la malade des cris inar-
« ticulés : dans ses attaques, qui se répètent
« d'un moment à l'autre, elle éprouve un res-
« serrement dans les parties antérieures et pos-
« térieures de la tête : elle s'en plaint même
« après l'attaque. Son pouls est alors dans un
« état de spasme continuel. Après l'attaque
« tout est dans l'état le plus naturel, une cir-
« constance remarquable, est que ces mouve-
« mens convulsifs n'ont jamais lieu dans la
« nuit, et que le sommeil est toujours par-

« faitement tranquille. Nous ajouterons que « depuis deux jours la malade a des rapports « extrêmement aigres, elle a même deux fois « rejeté, par le vomissement, des glaires ex- « trêment acides ».

Première consultation.

Jaloux de répondre à la confiance de mes estimables confrères, et de concourir avec eux à la guérison de la jeune et aimable malade confiée à leurs soins, je m'empressai de leur proposer de suite les remèdes suivans, dont l'état de la malade me paraissait réclamer le besoin urgent:

On commencera par faire à la malade une saignée au bras de six à huit onces. La bonne constitution de cette jeune fille le permet; l'intensité et la persévérance opiniâtre de la douleur de tête l'exige, et la suppression totale depuis deux mois de l'hémorrhagie nazalle, dont la malade éprouvait un avantage périodique, la commande. C'est le seul moyen apte à remplacer cet écoulement salutaire, dont la nature se sert pour pré-

server ses vaisseaux des effets de la pléthore, dont ils sont affectés depuis cette suppression : c'est ainsi que je suis bien convaincu que la céphalalgie habituelle de la malade, n'aurait plus lieu, si l'hémoragie nazalle se rétablissait spontanément, ou si on pouvait en procurer le retour par quelques moyens.

Hippocrates a dit que la saignée du nez était familière aux jeunes gens qui grandissent et qui sont aux approches de la puberté « *Grandioribus ad pubertatem acce-* « *dentibus sanguinis ex naribus profluvium.* » Quoique l'âge de dix ans et demi ne soit pas précisément celui que la nature a fixé dans nos climats pour exiger le sang menstruel, cependant cette époque ne paraît pas beaucoup éloignée, sur-tout dans une jeune fille qui, comme celle-ci, jouit d'une bonne constitution et d'un caractère vif et ardent. Il me semble qu'en effet la nature fait déjà sur elle quelques efforts pour parvenir à ce but, et que l'hémorrhagie nazale n'a lieu que parce que la matrice n'étant pas encore développée, s'est refusée au flux menstruel, et cette époque pro-

chaine de la puberté, à laquelle touche la malade, me fait soupçonner que les mouvemens et agitations qu'elle éprouve, peuvent avoir quelque rapport avec la Danse de St. Guy, qui, ordinairement, a pour époque l'âge de dix à quatorze ans.

2°. Deux heures après la saignée on fera prendre à la malade un vomitif composé de seize grains d'ipécacuanha en poudre, d'un grain de tartre stibié, et d'une pincée de sucre blanc : on divise cette poudre en deux prises, qu'on donnera à un quart d'heure d'intervalles, ne donnant pas la seconde si la première a produit un vomissement suffisant.

Le soir du jour du vomitif, on donnera un julep composé avec l'eau de mélisse et d'armoise, suffisante quantité pour y délayer trois dragmes sirop d'œillet, et autant de sirop de diacode.

3°. Le lendemain on purgera avec le purgatif suivant : ℞ chiendent une once, valérianne sauvage une dragme, follicules senné deux dragmes, fleurs de caille-lait et de til-

leul, de chaque une pincée, manne deux onces, on répétera le julep du soir du vomitif.

4°. Comme c'est l'ordinaire de soupçonner, chez les enfans malades, des vers dans le ventricule et les intestins, je conseille de mettre la malade à l'usage pendant trois jours d'une potion vermifuge et en même temps antispamodique, composée de deux dragmes helminthocorton et demi-dragme racine de valérianne sauvage, dans dix onces d'eau chaude. Tous les soirs on donnera un lavement avec la décoction d'une poignée de marrube blanc, à laquelle on ajoutera deux onces d'huile d'olives, où l'on aura dissous d'abord demi-dragme, puis jusqu'à une dragme de camphre.

5°. Les indices manifestes de la présence d'une saburre acide dans les premières voies, demandent qu'on revienne aux évacuans ; ils auront aussi l'avantage de préparer les voies aux remèdes subséquens.

6°. Les jours intercalaires entre les laxatifs, on fera prendre des bains tièdes entiers : ces bains ont pour objet, de modérer la cons-

triction spasmodique qui se manifeste dans les différentes parties du corps.

Si la saignée du bras avait produit peu d'amélioration dans l'embarras de la tête, il faudrait tâcher d'opérer une révulsion immédiate, en appliquant deux sang-sues à chaque tempe.

Bulletin de l'état de la malade.

Je reçus, le 2 avril, les détails suivans sur l'état de la malade, par les médecins ordinaires.

Le lendemain de la réception de votre consultation, nous avons commencés à la mettre à exécution.

Nous fîmes faire à la jeune malade une saignée au bras, d'environ huit onces, et quatre heures après, elle prit le vomitif.

Dans l'intervalle que nous mîmes de la saignée, au vomitif, elle resta une heure et demie en parfaite tranquillité, et elle fut également assez bien après qu'elle eut vomi : elle rendit à

plusieurs reprises, par la bouche, beaucoup de glaires, et ensuite de la bile pure. Dans la journée la constriction spasmodique se changea en mouvemens convulsifs ; ses membres et son corps étaient par intervalles dans une agitation extrême, la malade poussait alors les hauts cris, et invectivait ses alentours ; à neuf heures du soir elle prit le julep narcotique et antispasmodique ; elle dormit toute la nuit : en général elle passait les nuits tranquilles.

Le lendemain matin, premier germinal, (v. st.) même scène à son réveil. Le vermifuge ordonné fut pris, et quatre heures après on donna le lavement camphré ; après l'avoir rendu, elle fut dans une agitation convulsive extraordinaire, crachant sur ceux qui l'approchaient, mordant ses doigts, et cherchant à mordre et à frapper les personnes qui la contiennent de force, proférant contre elles des injures et paroles malhonnêtes qui ne sont pas de son sexe ni de son caractère particulier. Le soir, même julep, nuit très-bonne.

Vingt-deux mars, le vermifuge et le lave-

ment camphré dans la matinée ; même état, même effet.

Vingt-trois mars, elle prit le purgatif ; il opéra très-bien ; il n'y eut pas de vers dans les déjections. La malade fut moins agitée dans le courant de la journée, c'est-à-dire que les spasmes chroniques étaient aussi violens, mais moins rapprochés dans leur accès ; son aversion contre toutes les personnes qu'elle voyait, augmentait encore plus, parlant avec une volubilité extraordinaire, ne proférant que des paroles indécentes, insultant tous les assistans.

Le soir le julep, et le calme de la nuit remit tout dans l'ordre comme avaient fait les nuits précédentes.

Le vingt-quatre, il n'y eut rien de nouveau.

Le vinq-cinq, on fit prendre un bain tiède, dans lequel la malade resta deux heures ; les accès furent moins fréquens dans la journée ; la nuit fut comme les précédentes ; on avait fait prendre le soir le julep ordinaire.

Le vingt-six, elle fut moins agitée à son

réveil. Un lavement émollient pris et rendu, elle passa dans le bain; mais elle éprouva, à son issue, le retour des agitations convulsives; nous fîmes l'application de deux sang-sues à chaque tempe, elles y restèrent environ une heure, et la malade fut fort tranquille jusqu'à l'heure du sommeil.

Le vingt-sept, répétition du bain. L'agitation qui avait commencé avant, ne cessa pas pendant son usage, et continua après. La journée fut passée dans l'alternative des agitations et de relâche, la malade se plaignit toujours d'une douleur à la partie postérieure de la tête vers l'occiput. Deux sang-sues furent appliquées près de l'angle de la machoire, et supérieurement une seule prit de chaque côté, et y resta pendant près de deux heures, pendant lesquelles la malade dormit; à son réveil elle demanda à manger, et elle s'en acquitta avec son appétit ordinaire.

Depuis le vingt-huit mars, jusqu'au premier avril, on s'est borné à ajouter aux moyens précédens, une prise de petit lait coupé avec

une infusion de fleurs de tilleul qu'elle prenait au sortir du bain.

La malade continue à souffrir des violentes douleurs de tête, qu'elle rapporte sur-tout à l'occiput pendant la violence des accès.

Nous croyons que votre hypothèse est fondée, et que la nature ne pouvant plus donner issue au sang par les hémorrhagies nazales qui s'étaient prononcées jusqu'à présent avec avantage, fait de vains efforts sur les vaisseaux de l'utérus; mais ce viscère se refuse à l'abord du sang, parce qu'il n'a pas encore atteint tout le développement convenable. Delà, l'état de pléthore, refluant vers le cerveau, occasione, sur le système sensitif, cette irritation générale qui se manifeste souvent chez le sexe, à l'époque de la puberté.

Seconde consultation

En lisant, Messieurs, le récit douloureusement intéressant que vous me faites des cruels symptômes que notre chère malade a journellement éprouvée depuis les derniers jours

de mars, jusqu'au commencement d'avril, j'ai moins lu le rapport pittoresque que vous m'en faites, que vu, de mes propres yeux, le triste spectacle des syptômes anomales de cette étrange maladie. Je vais mettre à profit les renseignemens instructifs que vous venez de me donner, afin d'être à même de concourir avec vous à conserver cette enfant intéressant à ses parens justement allarmés.

L'intensité et l'opiniâtreté des convulsions de la malade peuvent affliger le médecin; mais ne doivent ni l'étonner, ni encore moins le décourager. Combien d'exemples semblables ne nous en offrent pas les auteurs! Ma pratique m'en a fourni dernièrement dans deux malades, chez lesquelles les mouvemens convulsifs étaient poussés à un degré extrême. La guérison complette de l'une et de l'autre m'enhardit à pronostiquer celle de la malade qui nous a été confiée : je trouve un motif d'espérance dans l'annonce que vous me donnez dans votre rapport de la diminution de fréquence et d'intensité des accès; mais ce qui me flatte encore plus du succès, c'est l'assu-

rance du concours de votre zèle et de vos talens.

Il paraît que les lavemens camphrés n'ont pas produit un bon effet. J'avais été encouragé, dans leur prescription, par les succès que j'en avais obtenu dans une de mes malades précédentes, chez laquelle ils calmaient quelquefois les mouvemens convulsifs comme par enchantement; je leur avais aussi vu ramener le calme chez la fille à gages d'un Juif de notre ville, qui était depuis huit jours tourmentée par des convulsions atroces Mais souvent l'irritabilité extrême du sujet devient un obstacle à l'emploi de ce remède, dont l'extrême volatilité et l'odeur suffocante contrastent avec le tempéramment sensible de beaucoup de personnes.

Malgré que les vermifuges et les purgatifs n'aient point fait rendre de vers, je ne suis pas, cependant, revenu de tout soupçon sur l'existence des vers dans les premières voies de notre jeune malade; ces syptômes de fureurs qu'éprouve la malade, crachant sur les assistans qu'elle connaît, les insultant, ne sont

pas le fruit de la démence, mais on les a souvent observés chez des personnes attaquées de vers, et qui, par leur expulsion, en ont été guéries sur le champ. J'ai vu, dans ma pratique, un ouvrier adulte en proie à des convulsions atroces, criant, tempêtant, mordant ses draps et mettant son chevet en lambeaux, battant toutes les personnes qui s'approchaient de lui; je lui fis prendre une potion huileuse, fortement acidulée, avec le jus d'un limon : peu de tems après avoir avalé ce remède il le rejeta, et avec elle un vers monstrueux, long d'un pied, ayant deux fois la grosseur d'un lombric ordinaire, fourchu à deux têtes; à l'instant les convulsions cessèrent, la tranquillité la plus absolue revint et la santé la suivit de près. Je pense, en conséquence, qu'on doit continuer l'usage de quelques vermifuges, sur-tout pris parmi les huileux.

Mais l'utilité des évacuations sanguines ne peut être méconnue, elle s'est manifestée toutes les fois qu'on y a eu recours. La saignée du vingt-mars mit la malade dans une parfaite tranquillité pendant une heure et

demie, l'application des sang-sues aux tempes; celles répetées près et au-dessus de l'angle de la machoire procurèrent plusieurs heures, non seulement de tranquillité, mais de sommeil pendant leur action, et à son réveil la jeune malade mangea fort tranquillement et de bonne appétit.

Le purgatif paraît aussi avoir produit un bon effet : je pense qu'il convient de le répéter de temps en temps, soit celui que j'ai prescrit, soit celui que l'état particulier de la malade vous indiquera à lui substituer. L'huile douce de *Riccin* paraît être indiquée ici; elle joint, à la vertu purgative, la qualité d'excellent vermifuge, dont j'ai même éprouvé l'efficacité contre le tœnia.

Les bains modérément chauds n'ont pas eu des effets satisfaisans; cependant celui, pris le vingt-cinq, et dans lequel la malade resta plongée pendant deux heures, parut rendre les accès moins fréquens, mais ceux du vingt-six et du vingt-sept ont été accompagnés de beaucoup d'agitations; je conseille, en conséquence, de remplacer les bains par

les demi-bains, ils agiront peut-être avec plus d'avantage, comme révulsifs du sang qui se porte à la tête; la continuation des lavemens émoliens, ayant la même utilité, aura également lieu en remplacement des lavemens camphrés.

Il résulte, de cette analyse de l'effet des remèdes dont nous avons fait l'essai sur la jeune malade, que les évacuations sanguines, soit par la saignée du bras, soit par les sangsues, sont les moyens qui ont été les plus efficaces; ce sont parconséquent ceux sur lesquels ont doit le plus compter, et auxquels on doit recourir avec le plus de confiance. Je m'en rapporte à votre sagacité pour juger, après que quelques demi-bains auraient précédé, s'il n'y aurait pas d'indication à placer des sang-sues de manière à hâter la pléthore locale de l'utérus, si on en reconnaissait quelques préludes prochains.

Quelque temps après, le père et la mère de la malade me l'amenèrent à Manosque, pour la soumettre à mon examen; ils me la présentèrent le lendemain de leur arrivée,

le matin, après le repos d'une bonne nuit. Cette aimable enfant fut subitement prise de son attaque en m'abordant; elle en eut deux autres dans l'espace de demi-heure, l'une et l'autre furent amenées par la brusque impression d'un bruit subit. Chaque accès était marqué par la pâleur du visage, l'effroi, un regard égaré, un tremblottement universel dans les chairs, le remuement grimacier de ses lèvres, et un tel affaiblissement apparent, qu'on aurait cru qu'elle allait tomber en syncope, et il était facile de remarquer à l'instabilité de tous les membres, joints à la palpitation ou au frémissement interne des organes, que tout le système nerveux était dans une mobilité extrême; cet orage était si prompt et si court dans sa durée, que dans quelques minutes tout avait fini. A l'issue de l'accès, la jeune malade, dont le caractère, auparavant, très-affable était devenu depuis très-irascible, disait à sa mère quelques petites invectives qu'elle faisait oublier tout de suite par les plus tendres caresses. Le moindre bruit, le moindre événement subit la faisait tressaillir; elle était, on peut dire, dans un

mouvement continuel : on lui remarquait certains tics particuliers, qui ne pouvaient être le fruit de la réflexion ; ainsi elle tutoyait tout le monde, ce qu'elle n'avait jamais fait vis-à-vis de personne ; elle affectait de ne plus parler qu'en provençal, quoiqu'elle eût été habituée à parler français ; vive, gaie et aimable dans les intervalles des accès, elle était taciturne et morose pendant leur durée. Nous remarquâmes, dans l'état du pouls, un peu de tension et de vivacité, et par fois des légères irrégularités dans le Rhytme ; le ventre était souple et sans embarras ; mais très-susceptible au tact le plus modéré.

Les parens de la malade m'avouèrent, avec satisfaction, qu'ils craignaient d'avoir abusé de la facilité, et même de l'espèce d'avidité avec laquelle cette jeune élève avait reçue les instructions qu'on lui avait données, et même peut-être prodiguées relativement à l'âge tendre dans lequel elle était encore. Ils craignaient, avec quelque raison, que les connaissances qu'ils étaient tentés d'entasser dans cette jeune tête, et dont ils avaient surchargé sa mémoire, n'eussent porté une impression

fâcheuse sur le cerveau et les nerfs qui y prennent leur origine.

On m'avait aussi donné connaissance que le bisayeul, l'ayeul et l'oncle de la malade, ainsi que d'autres parens, étaient sujets à des tremblemens dans tous les membres, dont ils éprouvaient même des contorsions violentes.

Troisième consultation de mai 1806.

Les nouveaux renseignemens que l'on m'a donnés sur cette chère et intéressante malade, joints à ceux que j'ai reçus de sa bouche et du rapport de ses parens, et enfin l'examen atttentif, que j'ai fait par moi-même, de son état actuel, n'ont fait que me confirmer dans l'idée que j'avais de son mal et de ses causes. Je soupçonne, avec quelque fondement, que l'époque de la puberté, de laquelle la jeune enfant approche, peut contribuer à la mobilité extrême du genre nerveux, sur-tout en reconnaissant pour cause la pléthore sanguine. Les douleurs aigues que la malade ressent à la tête, peuvent être chez elle, comme chez

toutes les personnes du sexe pubères, un effort du sang vers les parties supérieures, avant de trouver les vaisseaux utérins prêts à le recevoir : l'effet avantageux qui a été produit, soit par la saignée générale, soit par les saignées locales, confirment l'éthiologie que nous donnons à la maladie singulière de cette jeune personne. C'est d'après ces vues, qui avaient servi de base aux moyens que j'avais proposés dans mes précédentes consultations, que je vais continuer de diriger le traitement.

L'objet principal, et le plus pressant, devant donc être de dissiper l'embarras toujours subsistant des vaisseaux cérébraux, et dans les sinus sur-tout, nous devons insister sur les moyens propres à opérer la dérivation la plus immédiate.

Nous conseillons à cet effet : 1°. d'ouvrir un cautère au sommet de la tête, vers la fontanelle antérieure : on se servira, pour cela, de la pierre à cautère, on en entretiendra l'écoulement par l'introduction d'un pois et par un pansement régulier.

Dans le cas où le cautère, quoique entretenu assez long-tems avec soin, ne suffirait pas à dissiper entièrement les douleurs de la tête, on aurait recours aux feuilles de renoncule. Ce remède emprunté de *Cherneau*, médecin célèbre de Marseille, m'a réussi, comme à son auteur, d'une manière miraculeuse, dans des maux de tête opiniâtres et atroces.

Je citerais, entre autres malades, chez lesquels ce moyen a opéré d'une manière efficace, *Marie d'Escosse*, pauvre fille qui me fut adressée par messieurs les recteurs de l'hôpital de Mâne, était en proie, depuis plus d'une année, à des douleurs de tête si violentes, qu'elle en était devenue comme hébétée. Après avoir fait raser la tête à l'endroit où se faisait sentir la douleur la plus aiguë, j'y fis appliquer, sur une surface d'un pouce seulement de diamètre, un cataplasme composé des feuilles fraîches de renoncule des prés, pilées dans un mortier. Il fut enlevé trois heures après, et déjà la douleur avait calmé, le sommeil qui avait fui depuis lors, revint, la raison fut rappelée, et les forces ne tardèrent

pas à se réparer : elle se crut guérie radicalement, et voulut ne pas différer son retour à Mane ; je lui conseillais de réitérer l'application des feuilles de cette espèce de renoncule sauvage, au moindre ressentiment de sa douleur : cette recommandation eût son effet ; quinze jours après son départ les douleurs se réveillèrent, la malade, mettant à profit le conseil qui lui avait été donné, fit appliquer sur toute la tête rasée non un emplâtre circonscrit comme le précédent, mais en grandeur suffisante pour la couvrir toute. Ce topique produisit l'effet le plus énergique sans exciter ni vessies, ni pustules, ni excoriation, mais il produisit une espèce d'emphysème général sur tout le cuir chevelu : cette enflure s'étendit même jusqu'au front et au cou. Dans le cours de la journée la douleur de tête fut entièrement dissipée : elle eut tout-à-fait désenflé dans la quinzaine. J'ai appris que depuis *Marie d'Escosse* jouit d'une santé parfaite, sans qu'aucun ressentiment de son ancienne douleur l'ait jamais troublée. Je pourrais citer encore d'autres exemples qui attestent les succès de l'application des feuilles de renoncule dans les céphalalgies aiguës ; mais il me suffit de vous encourager à

leur emploi dans le cas présent, comme une de ces ressources empiriques qu'on met en usage dans ces cas extraordinaires qui ont lassé la patience de l'homme de l'art.

C'est dans la vue de dissiper d'une manière prompte l'engorgement du cerveau, que nous avons fait appliquer des sang-sues aux tempes ou près de l'apophise mastoïde.

Afin de remplacer par cette hémorrhagie artificielle, l'hémorrhagie que la nature provoquait chaque mois par le nez, on pourrait tenter de rappeler cette hémorrhagie nasale ou par des fumigations émollientes ou par quelque moyen méchanique un peu irritant : tel que l'introduction par les conduits du nez du *gramen paniculatum*, des feuilles entières de la *mille-feuille*, l'application, après avoir tamponné en haut, de quelques sang-sues dans les parois intérieures du nez ; mais ne perdez jamais de vue les indications naturelles qui pourraient se présenter pour faire une révulsion plus puissante à cette pléthore cérébrale. La périodicité des hémorrhagies nasales désigne par la régularité qu'elle affectait, en venant tous les mois, qu'elle remplaçait un flux sanguin

par un organe qui n'était pas encore au degré de perfection suffisant pour remplir cette fonction. L'application des sangsues aurait peut-être une place plus avantageuse, et on ferait agir de concert quelques-uns des moyens que les circonstances indiqueraient, et auxquels l'âge tendre de la malade ne mettrait pas obstacle.

La jeune malade continuera en même tems l'usage des remèdes internes qui sont propres à émousser la trop vive sensibilité des nerfs. Elle prendra donc, pendant un mois encore, huit onces de petit lait, dont je lui avais conseillé l'usage dans ma consultation précédente, mais on y ajoutera pendant la clarification, pour l'y laisser bouillir quelques instans, une pincée du mélange suivant:

Polipode de chêne une once, feuilles de pariétaire et de verveine de chaque demi-poignée, de marjolaine une pincée, mourron à fleurs rouges et caille-lait jaune, de chaque une poignée, graines d'anis contuses une pincée.

Les quatre, huit et douzième jour de l'usage du petit-lait, on le rendra purgatif en faisant infuser pendant la nuit, hors du feu, dans la

dose qui doit être prise le matin, une dragme séné, et huit grains carbonate de potasse.

Les bains des extrémités inférieures, les fumigations par le vagin, sont des moyens qui pourront aider la nature à se prononcer dans les tentatives mal-dirigées qu'elle fait. La douleur avec tension aux vertèbres supérieures du cou, dont la malade se plaint, pourra être soulagée par le mélange des linimens adoucissans et légèrement actifs. Celui de *Pringle*, p. ex.

Dans la saison chaude, je conseille, comme le moyen le plus propre à fixer l'étonnante mobilité nerveuse de la malade qui cause une partie des phénomènes plus ou moins étonnans qu'elle présente, les bains de rivière. Ce sera plus comme partie de distraction agréable que comme remède qu'on doit les proposer à cette jeune personne. On pourra même rendre la ruse plus naturelle, en engageant quelques personnes de son âge à s'y rendre avec elle : l'esprit étant alors plus disposé à la gaîté, le bain aura une influence double sur le physique et sur le moral. Je ne parle pas des précautions d'usage pour que le bain ne puisse pas nuire, telles que de

laisser achever en entier le travail de la digestion, d'en prolonger insensiblement la durée, qui ne doit jamais excéder demi-heure.

MM. les médecins consultans m'écrivirent, en date du mois d'août, que l'état de la malade était plus satisfaisant depuis environ un mois : les mouvemens convulsifs, les dérangemens dans les idées, les tics et différentes antipathies avaient cessé ; mais le système nerveux continuait à être dans une mobilité extraordinaire.

Le cautère ouvert sur la fontanelle antérieure et qui avait d'abord suppuré abondamment, commençait à moins rendre ; cependant l'appareil était encore suffisamment abreuvé de sérosité purulente.

Mon avis fut de ne rien innover dans la marche du traitement, vu que la malade ressentait des avantages si notables : j'insistai sur les moyens de distraction morale, l'entretien du cautère, et l'usage des bains de rivière.

Au mois d'octobre, je reçus l'agréable nouvelle de l'entier rétablissement de la malade : on m'annonçait que depuis quelques semaines

elle était exempte de tout mouvement convulsif. Que ses actions et ses propos étaient d'une personne parfaitement raisonnable. « Les bains « de rivière que vous avez ordonnés, me di- « saient mes chers confrères, ont tout terminé. « En vous félicitant, continuaient-ils, nous par- « tageons votre satisfaction et celle de ses chers « parens, qui ne cessent de parler de la re- « connaissance qu'ils vous doivent ».

Enfin, le 12 novembre, je reçus une lettre du père de la malade, qui me confirmait la nouvelle de la cessation de tout mouvement convulsif depuis quatre mois et la liberté de la tête. Néanmoins cette jeune enfant conservait encore des momens de vivacité, et certaines volontés que l'on n'osait réprimer, dans la crainte qu'en la contrariant, on ne perdit une partie du fruit du traitement. On se conformait au conseil que j'avais donné de laisser subsister le cautère jusqu'après l'époque critique de l'apparition des règles ; on se bornait à quelques prises de petit lait ; on avait suspendu les bains depuis le retour du froid ; mais ils n'avaient pas été épargnés pendant son séjour à la campagne ; les hémorrhagies de nez avaient reparu depuis peu, et le rappel de ce moyen

naturel ne contribua pas peu à consolider la guérison de la malade, sur laquelle nous ne comptions cependant d'une manière assurée, qu'après l'apparition des règles.

Lorsqu'une affection morbifique est l'effet d'une multitude de causes différentes qui ont concouru à la produire, elle n'est plus une maladie simple, mais bien l'assemblage des symptômes de plusieurs affections différentes, dont la réunion difforme rend le mal difficile à connaître et plus difficile encore à guérir : c'est une maladie, d'après la division de *Voulonne*, dont le principe est obscur ; or, les anciens ont eu raison de nous représenter la maladie sous l'image d'un combat entre la nature et le principe morbifique.... « S'il est vrai, continue « le même auteur, que la nature qui dirige « toutes les opérations de l'animal dans l'état « de santé, ne l'abandonne pas dans l'état de « maladie, qu'elle tend par son essence à la « longevité, et qu'elle ne saurait voir cette « longevité menacée, sans s'efforcer, par tous « les moyens qui sont à sa portée, de dissiper « ou d'éloigner le danger..... Qui ne sent « pas quelle différence doit mettre, dans la « conduite d'un médecin, la connaissance claire

« et certaine qu'il peut avoir de cet obstacle « primitif contre lequel la nature lutte, ou le « doute raisonnable dans lequel il peut rester « à cet égard.... S'il ne connaît de la mala- « die que l'impression funeste faite sur l'éco- « nomie animale, par le principe morbifique, « tandis que ce principe lui-même est caché à « ses yeux ».

Ainsi, dans l'observation que nous venons de donner, nous trouvons que le concours de différentes causes a produit par leur différentes manière d'agir sur la malade qui en fait le sujet, une maladie complexe, s'il est permis de parler ainsi, parce que les symptômes disparates qu'on y remarque, affectent cependant le même système, et que leur contradiction tient à l'état protéiforme des affections différentes auxquelles son étonnante impressionnabilité le rend sujet. La grande vivacité naturelle et enfantine de la malade, l'excès de mobilité dont elle avait hérité de ses ayeuls, le travail un peu excessif d'esprit et de mémoire dont on avait chargé sa jeune tête, par la tension qu'il a donné aux organes intellectuels; telles sont les causes formelles qui ont déterminé l'impression de la pléthore sanguine qui s'annonçait, et qui par

l'état particulier d'irritabilité des nerfs du sentiment, ont dirigé vers la tête les efforts de cette pléthore que l'époque prochaine de la puberté destinait vers les organes sexuels.

L'action successive ou simultanée de chacune de ces causes sur le physique et le moral de la jeune malade a dû amener bien des anomalies dans son état, et rendre ainsi très-difficile la connaissance de son diagnostic.

C'est ainsi que les agitations violentes de tout le corps indiquaient un état convulsif général; les antipathies de la malade, ses propos indécens, son expuition continuelle des crachats contre les personnes qu'elle était accoutumée à respecter, les menaces de mordre mises quelquefois en acte, annonçaient une maladie mentale; la paleur extrême du visage et l'altération des traits au moment du paroxisme, le roulement effrayant des yeux, la rétraction des lèvres, la tension momentanée des bras, les saccades qui se faisaient ressentir dans les muscles de l'épine, semblaient préluder une attaque d'épilepsie, qui se dissipait à l'instant même qu'elle se formait; enfin l'instabilité continuelle de la malade, ses gesticulations ridicules, son âge de dix à douze

ans, voisin de celui de la puberté, la marche constante des symptômes qui ne se manifestaient, chaque jour, qu'au réveil ou au lever de la malade, et se prolongeaient ou se répètaient plus ou moins sensiblement dans la journée, et finissaient avec le moment destiné au repas, qu'aucun accès ne troubla jamais, présentent des signes caractéristiques de la Danse de St.-Guy.

La considération de ces derniers symptômes m'arrêta et me porta à regarder cette maladie comme une Danse de St.-Guy, anomale et compliquée. Je la rangeai, en conséquence, au nombre des Chorées *Deutero-Pathiques* céphalalgiques, à cause de la partie qui me paraissait le siége le plus douloureux du mal. Je m'occupai donc du traitement général et du traitement de l'affection locale, et j'associai les remèdes propres à l'état pléthorique partiel du cerveau avec ceux qui pourraient ramener les mouvemens ataxiques du système nerveux dans leur rithme naturel, et ce traitement consista à diriger les secours de l'art contre la céphalalgie et contre les symptômes de la Chorée qui y était jointe.

Je vais analyser l'effet respectif des diffé-

rens moyens que je mis en usage, et dont j'ai fait déjà le détail circonstancié.

Les évacuations sanguines, soit par la saignée, soit par l'application des sang-sues, ont toujours été suivies de quelque amélioration dans les symptômes : le cautère à la fontanelle a produit promptement les plus grands effets ; il paraît avoir puissamment opéré sur l'affection locale et sur les symptômes de l'affection générale, lesquels dépendaient sans doute, en grande partie, de l'état particulier du système sensitif.

Les purgatifs et le petit-lait calmèrent, et ce dernier, rendu par intervalles, laxatif, a secondé le succès préparé par les remèdes précédens.

Les bains chauds paraissent avoir été inutiles ; j'attribue leur mauvais effet à la raréfaction sanguine qui a dû augmenter la pléthore du cerveau. Nous évitâmes cet inconvénient par l'emploi des pédiluves et des demi-bains pris à une chaleur plus modérée.

L'utilité que la jeune malade retira des bains froids fut prompte et constante : ce sont eux qui ont terminé la guérison ; leur succès

est analogue au traitement de *Méad*, qui dissipait la Danse de St.-Guy par de fréquentes lotions d'eau froide, et par l'usage interne des martiaux. « *Frequenti lavatione frigidâ et* « *medicamentis ex chalibe paratis* ». *Méad* regardait cette maladie comme étant une affection paralytique, et c'est dans cette vue qu'il prescrivait les lotions froides et les remèdes pris dans la classe des fortifians.

Chorée céphalalgique.

Joseph *Rey*, fils de notre jardinier, âgé de onze ans, d'une taille svelte, d'une constitution maigre, d'un tempérament nerveux, n'avait éprouvé encore que les petites indispositions propres à l'enfance. Ses parens avaient observé chez lui, depuis quelques mois, des légers frémissemens nerveux qui lui ôtaient, pendant quelques momens, la gaîté naturelle; ils en attribuaient la cause à la présence des vers, et lui faisaient prendre différens remèdes empiriques reconnus vermifuges chez le peuple. Ces fréquentes, mais courtes indispositions cédaient facilement à ces petits moyens; mais ce qui était aussi propre à en éloigner le retour, c'était un régime de vie un peu plus

soigné, du moins lorsqu'on avait quelques craintes sur leur approche.

Cet état réellement maladif, et dont les parens ne tenaient pas assez compte, parce qu'il n'influait pas sur l'ordre des autres fonctions, et aussi parce que le jeune homme s'en plaignait peu, était une douleur habituelle à la tête, quelquefois avec des élancemens vifs : depuis quelque tems, il semblait que l'intellect était plus engourdi, le propos moins délibéré, l'action plus lente; il ne finissoit guère le repas, que le sommeil ne le surprit; le sentiment constant de douleur et de pesanteur qu'il ressentait à la tête, lui firent tenter différens moyens pour se procurer une hémorrhagie du nez; il y parvint quelquefois, et c'était toujours avec diminution dans ses douleurs.

Dans la soirée du onze mars 1806, ce jeune homme ayant passé une partie de la journée occupé auprès de son père aux travaux aisé du jardinage, ressentit, étant à table, des mouvemens involontaires dans les muscles des extrémités, du côté gauche du corps. Ces parties se soulevaient subitement au-dessus de

leur position, quoique le jeune *Rey* continua à rester assis, et elles succombaient promptement de leur propre poids, et ces mouvemens se répétaient de la même manière après un court intervalle ; l'enfant fut plus surpris qu'effrayé de ces singulières agitations, qui ne diminuèrent nullement son appétit pendant le repas. Les parens eux-même, un peu étonnés au premier moment, furent bientôt rassurés par le libre usage des sens de leurs fils ; ils remarquèrent seulement que l'articulation des mots était entre-coupée et même sanglottante.

La nuit s'annonça bonne ; mais le calme ne fut pas de longue durée. Quelque heures après que le jeune homme fut endormi, il s'éveilla en sursaut en proie à des tiraillemens douloureux, semblables à ceux du trismus ; ils affectaient les muscles de la face, du même côté dont l'extrémité inférieure avait été le siége des mouvemens dont nous avons parlé. Toute la partie latérale gauche du corps était livrée à des saccades convulsives. Les parens restèrent pendant une partie de la nuit témoins oisifs de cette scène désolante pour le jeune patient ; ils se rassuraient mutuellement, en accusant les vers de ces accidens ; aussi, ne manquè-

rent-ils pas de prodiguer les différens spécifiques vulgaires de cette cause présumée.

Le calme succéda à l'orage dans la matinée, et le malade parut s'assoupir; mais son sommeil était si léger, que le moindre bruit l'interrompait : la matinée était déjà assez avancée, lorsqu'il voulut se lever; son air abattu, les pendiculations des membres, sur-tout de ceux du côté gauche, les bâillemens continuels et sanglottans, etc., tout annonçait que le jeune *Rey* n'avait eu du sommeil que les apparences, et que le calme n'était pas si entièrement rétabli que les parens s'en flattaient.

Telle est l'esquisse du rapport qui me fut fait de l'état antécédent du malade, lorsqu'il me fut présenté dans la même matinée. Le repas qu'on avait fait faire à cet enfant avant de nous l'amener, ne nous permit pas de distinguer le pouls dépendant de l'état maladif d'avec les légers changemens qu'y introduit ordinairement le travail de la digestion, travail encore plus pénible dans un sujet malade; il nous fut cependant facile de reconnaître l'altération des traits de la face, dont la direction vicieuse donnait à la figure un air gri-

macier ; il était sur-tout bien marqué dans l'allongement de la commissure des lèvres et du grand angle de l'œil du côté affecté. Ayant fait faire quelques pas au malade dans la chambre, nous vîmes qu'il se soutenait avec peine, et qu'il s'appuyait avec peu de confiance sur le pied gauche ; que, dans les mouvemens de progression, il avançait le pied en lui faisant décrire une portion de cercle, au lieu de lui faire suivre une ligne droite : les mouvemens convulsifs des deux extrémités inférieures, lorsque le malade était assis, étaient isochrones.

Cet examen de l'état du jeune *Rey* nous fit d'abord reconnaître dans les symptômes qui l'accompagnaient, la vraie marche de la Danse de St.-Guy ; mais les circonstances antécédentes que nous avions appris par le rapport des parens, nous firent juger qu'il existait un état externe de motilité nerveuse, et une affection locale dans l'organe cérébral qui pourraient rendre la cure difficile : il existait d'ailleurs ici ce qui n'a pas lieu dans la Chorée, c'est que les mouvemens des membres étaient persévérans la nuit comme le jour, et

quelquefois même plus violens alors, qu'après le lever du malade.

Nous apprîmes, en effet, à notre visite du lendemain, que le malade avait été agité pendant la nuit par la répétition presque continuelle des mouvemens involontaires qui le faisaient roidir dans le lit, par des rêves pénibles qui l'éveillaient en sursaut, et lui donnaient la physionomie d'un homme effrayé : il avoit été impossible de lui faire prendre la plus petite dose d'une potion antispasmodique qui lui avait été prescrite la veille. Nous trouvâmes le pouls concentré, présentant par intervalles des légères irrégularités dans l'ordre des pulsations. La langue était sale vers sa base ; quelques ressentimens de hoquet que le malade éprouvait par intervalles, tenaient peut-être autant à l'état de gastricité qu'à l'irritation des nerfs diaphragmatiques.

Nous remplîmes l'indication curative, en prescrivant de suite dix grains d'ipécacuanha, demi-grain tartrite de potasse antimonié dans six onces d'infusion de tilleul. Ce vomitif produisit l'évacuation prompte et facile d'une bile porracée ; une moiteur légère succéda au som-

meil paisible qui suivit l'effet du vomitif; mais le réveil du malade nous menaça du retour de la scène des jours précédens; elle fut cependant beaucoup plus modérée. Comme nous avions observé que la nuit avoit été jusqu'à présent le moment où les paroxismes étaient les plus violens, nous tachâmes de conjurer l'orage par la prescription de quelques tasses de petit-lait nitré, et légèrement éthéré.

La nuit fut plus calme que les précédentes; mais nous trouvâmes encore la tête pesante et douloureuse, les yeux secs et un peu enflammés, le regard beaucoup plus animé que n'annonçait le caractère phlegmatique du jeune malade, les vibrations du pouls étaient tendues et un peu élevées. La réunion de ces signes, joints aux rapprochemens des symptômes choréïques, nous firent pencher pour la prescription d'une saignée; elle fut faite au bras, du côté opposé à celui qui était affecté, et la quantité du sang tiré, n'excédât pas quatre onces.

Je croyais, en quittant le malade, avoir à me féliciter d'avoir saisi l'indication de la saignée; mais quel fut mon étonnement, lors-

qu'on nous dit qu'une heure après notre visite, des saccades musculaires s'étaient manifestées d'abord aux parties du côté affecté, et que peu de tems après, elles s'étaient faites ressentir insensiblement du côté opposé; qu'elles étaient même bientôt devenues générales, et ne laissaient, dans le moment présent, aucune partie exempte de mouvement convulsif.

Nous nous empressâmes de nous aller assurer, par nous-mêmes, de la fidélité du rapport affligeant qu'on nous faisait, afin de remédier à l'état fâcheux de cet enfant. Ce ne fut pas d'abord sans quelque crainte sur la fin tragique d'une scène aussi singulière, que nous vîmes l'extrême décomposition des traits de la figure; que nous fûmes témoins des mouvemens extraordinairement variés et impétueux que ses différentes parties exécutaient avec une rapidité étonnante et avec une force musculaire qni exigeait qu'on le retint de force dans le lit; mais d'un autre côté, nous étions rassurés, en partie par l'intégrité des fonctions intellectuelles, et par ce que nous crumes devoir attribuer cet appareil d'accidens nouveaux à la résolution que la saignée avait pro-

duite sur la mobilité musculaire. L'agitation du jeune malade était si continuelle, qu'il fût impossible de trouver un moment de calme pour lui faire avaler quelques cuillerées de boisson, et moins encore de lui faire goûter d'aucun remède : ce ne fut qu'après une heure environ, depuis l'autre visite, qu'on parvint à lui faire prendre une décoction préparée avec une dragme de racines de valérianne sauvage, autant de quinquina ; le tout bouilli dans douze onces d'eau, jusqu'à réduction de moitié : on avait ajouté à la colature douze gouttes d'éther chalybé.

Quelques heures d'un calme imparfait n'étaient pas assez pour nous dispenser de prévenir le retard de l'orage ; nous fîmes donc préparer un bain domestique pour le courant de la journée ; l'eau étant à un degré tempéré, le malade fut plongé dans le bain ; il y resta une demi-heure, et éprouva, pendant sa durée, beaucoup de diminution dans les mouvemens, qui étaient toujours très-sensibles, même lors des paroxismes. Le jeune malade fut mis au lit au sortir du bain ; il prit un bouillon dans lequel on avait mis quelques plantes rafraîchissantes : le sommeil qui survint

dura quelques heures de la manière la plus naturelle ; le réveil n'interrompit pas ce calme ; car il se prolongea jusqu'après son lever. Les deux parties du corps étaient dans un équilibre parfait de mouvement, lorsqu'il était en repos; mais la plus légère tentative pour marcher, ou l'envie de saisir quelqu'objet de la main gauche, rappelaient bientôt à ces parties les mouvemens auxquels elles étaient en proie depuis l'invasion de la maladie, et le sentiment de faiblesse qui les privait de l'exercice de leur faculté naturelle : la tête était aussi en proie à ses douleurs ordinaires.

Bien loin donc de partager la sécurité des assistans qui croyaient la maladie terminée, nous fûmes seulement plus confians dans l'emploi des remèdes dont nous voyons déjà quelques bons effets ; mais nous prîmes bien la résolution de ne plus réitérer la saignée, ou du moins de la rendre locale par l'application des sang-sues, si nous en jugions l'utilité.

Nous ordonnâmes un second bain pour l'entrée de la nuit, la continuation de sa boisson de petit lait simple et de sa potion antispasmodique et fortifiante : les légers efforts que

fit le malade pour entrer dans le bain réveillèrent les mouvemens clonique du côté gauche ; le bain les appaisa un peu, sans les faire cesser entièrement : la nuit fut un peu moins tranquille.

Cet état d'agitation atonique et hémiplégique continua les jours suivans, sans donner lieu à des paroxismes violens ; les mouvemens se bornèrent au seul côté gauche, et imitaient ceux des sujets choréïques, la tête moins douloureuse, mais toujours affectée, laissait entrevoir de la confusion dans l'usage des sens internes. L'état de saleté de la langue, joint au peu d'appétence que le malade avait pour les alimens, fit croire à la nécessité d'un purgatif ; il produisit des selles bilieuses et muqueuses, passa avec facilité ; le vomitif précédent avait déjà préparé les voies. On donna le soir une émulsion éthérée : la nuit fut assez bonne.

Les mouvemens de la partie gauche du corps persistaient néanmoins, et tout le systême nerveux insistait à être d'une impressionnabilité extrême, qui était mise en jeu par les causes les plus légères ; nous conseillâmes

conséquemment le même traitement, c'est-à-dire la continuité des bains domestiques répétés deux fois le jour; nous n'en prolongions pas la durée au-delà d'une bonne demi-heure, et nous ne lui donnions qu'un degré de chaleur tempérée, et toujours le jeune *Rey* y jouissait de plus de calme; les deux parties latérales du corps paraissaient éprouver le même degré de force, par l'équilibre de la circulation qui semblait s'y rétablir.

Nous revinmes aux purgatifs avec des intervalles que l'époque de la maladie nous obligeait d'éloigner davantage, afin de ne pas nuire en entretenant un état de faiblesse dans les organes digestifs.

Les jours intercalaires, nous faisions faire usage de la décoction de valériane et de quina; sur la fin, nous en supprimâmes l'éther, dont il eut fallu trop augmenter la dose pour rompre l'impression habituelle à laquelle le jeune malade s'était fait; nous y substituâmes un scrupule d'opiat céphalique, que nous y faisions délayer. Les jours destinés aux purgatits, cette décoction devenait purgative par l'addition de deux dragmes de séné, et huit à dix grains

de carbonate de potasse : quelques selles bilieuses étaient le résultat de cette légère purgation. Nous remarquâmes que ce jour-là les urines étaient toujours plus copieuses, sans doute par l'effet des boissons un peu plus abondantes; le soir du purgatif, on faisait perdre, à titre d'antispasmodique, un grain d'opium gommeux, et un grain de camphre réduit en une seule pilulle. La nuit qui suivait était ordinairement bonne : le matin, il se développait une moiteur; et à son réveil, le malade offrait un air naturel.

Ce traitement fut suivi avec exactitude pendant un mois, et ce fut avec un avantage constant. La cuisse et la jambe gauche continuaient cependant à être en proie à une mobilité vicieuse, et cela était sur-tout très-sensible dans les efforts pour la progression; la tête n'était pas aussi absolument dégagée; mais les douleurs n'y étaient pas constantes, et c'était principalement le matin que le malade éprouvait une espèce d'engourdissement qui tenait du vertige; l'enfant commençait, au reste, à se livrer aux amusemens de son âge et aux petits soins domestiques que je recommandais, et auxquels on l'occupa pour lui

faire exercer ses membres, et pour rappeler en partie les forces par une nouvelle habitude de leur exercice.

Après six semaines de traitement, nous condescendîmes aux vœux du jeune malade, en suspendant tout remède. Nous crûmes d'ailleurs que quelques jours de repos étaient nécessaires aussi pour rendre l'estomac et les différentes voies plus susceptibles de l'impression favorable des remèdes que nous croyons nécessaires pour achever la guérison.

La maladie prit alors un état stationnaire, pendant lequel cependant les mouvemens commençaient à se régulariser, les digestions à s'améliorer, l'état général des forces à revenir. Nous jugeâmes alors que rien ne concourait plus efficacement à entretenir ce bon état des choses, que l'usage des toniques et des fortifians; nous mîmes donc le malade à un régime un peu plus nourrissant, et seulement après quelques jours, nous lui fîmes prendre d'abord une seule fois, le matin à jeûn; puis une seconde fois, sur les quatre à cinq heures du soir, l'opiat suivant délayé dans moitié eau, moitié vin blanc.

Prenez quinquina choisi en poudre, demi-dragme, valériane en poudre un scrupule, serpentaire de virginie et cachou en poudre, de chaque dix grains, tartrite de potasse ferrugineux deux grains; faites opiat avec suffisante quantité sirop d'oranges. Le mauvais goût de cet opiat rebuta tellement le jeune malade, qu'il ne pût le continuer au-delà de huit jours; mais ce terme était suffisant pour l'effet que nous lui voulions faire produire.

La belle saison dans laquelle nous entrions, augmentait nos espérances d'un rétablissement complet, par l'influence connue d'une température douce sur les affections nerveuses, quelle qu'en soit la nature, et nous fûmes en effet témoins des rapides progrès que le retour du beau tems amena chez le malade. Nous comptions aussi sur un moyen que la saison chaude pouvait seule nous permettre; c'étaient les bains de rivière et l'exercice de la natation, dans lequel nous savions que le jeune homme était assez habile avant sa maladie : nous regardions cette immersion dans l'eau froide, et le libre déployement des membres par la natation, comme un excellent régulateur tonique

des systêmes nerveux et musculaire, qui se ressentaient encore des spasmes violens auxquels ils avaient été en butte, par un peu de faiblesse dans l'exercice de leurs fonctions relatives. Le jeune homme se livra à cet exercice avec joie et avec beaucoup d'avantage, dès qu'on put le lui permettre sans risque. Les membres se raffermirent par la natation réitérée quelquefois plusieurs fois le jour; mais il fallut bientôt la lui interdire, par le peu de précautions qu'il mettait à s'y livrer, ou soit le corps étant en sueur, ou l'estomac étant farci d'alimens, etc.....

Quoique les différens symptômes, soit essentiels, soit accidentels, de l'étonnante maladie de ce jeune malade eussent entièrement cessé; que les forces de chaque partie contre-balancées par l'antagonisme de celles du côté opposé n'opérassent plus que des mouvemens naturels et réguliers; que les organes du sentiment fussent, ainsi que les fibres musculaires, rentrées dans l'ordre qui leur convient, le jeune homme n'éprouva pas moins quelques ressentimens de l'affection précédente, dans une espèce de nyctalopie à laquelle il fut su-

jet depuis, dans des retours plus ou moins violens de sa céphalalgie, dans une habitude devenue forcée de s'endormir après ses repas; ce qui tenait sans doute encore à l'état nerveux atonique des organes digestifs. Nous avons plusieurs fois proposé aux parens différens moyens en partie curatifs, en partie prophylactiques, pour dissiper les restes de cette maladie et en prévenir le retour. Nous insistions de préférence sur l'usage habituel des bains, qu'on aurait rendu progressivement froids, sur quelques légers stomachiques nervins, et sur l'ouverture d'un cautère d'abord au bras, puis sur la fontanelle antérieure, si l'affection de la tête et l'état particulier de la vue persévéraient. Mais nos sollicitations n'ont pu rien obtenir; on n'est guère écouté lorsqu'on parle remèdes au peuple, les empiriques ont bien plus d'avantage que les médecins en pareil cas, et on peut bien dire avec raison, à cet égard, *combien des gens sont peuple.*

Un accident malheureux qui survint dix-huit mois après chez le jeune malade, en rappelant une partie des symptômes qui avaient cessé depuis, présente cette observation sous quel-

ques rapports intéressans que je crois à propos de faire connaître.

Une contusion violente avec dilacération des parties molles, détermina une hémorrhagie assez abondante, que fit cesser une compression méthodique exercée peu de tems aprés l'accident : mais l'enfant fut à peine rendu chez lui, qu'il éprouva des légers tremblemens dans tout le corps ; il articulait fort mal, et il ressentait dans le fond du gosier une constriction pénible. On attribua tous ces accidens à l'effet de la peur ; et comme le vulgaire est persuadé que des pareils momens agissent aussi en donnant lieu aux vers, on se borna à observer le malade de vermifuges domestiques.

Tout fut calme dans peu de tems par le seul repos, et la nuit fut tranquille comme celles d'auparavant. Mais on ne fut pas peu surpris lorsque, après le lever du jeune *Rey*, les parens s'aperçurent qu'il trainait encore la jambe gauche comme lors de la maladie de l'année d'auparavant : on reconnut également que la main et le bras, du même côté, étaient aussi maladroits qu'alors, soit à saisir, soit à soutenir les différens corps qui lui étoient présentés ;

mais la tête ne se ressentit nullement de cet événement, et on remarqua que la rechûte de cette maladie n'offroit que les symptômes simples de Chorée essentielle, qui est une preuve que cette dernière maladie avait été entravée dans sa marche par la céphalalgie aiguë qui l'avait précédée. Une preuve peut-être encore aussi convaincante de ce que j'avance, c'est que tous les symptômes nouveaux cessèrent spontanément dans une quinzaine de jours; que depuis lors, quoiqu'il y ait plusieurs mois de cela, le malade n'a plus eu aucun ressentiment de son premier mal, et que le passage du tems de la puberté a servi puissamment au développement de ses facultés et de ses membres, qui avaient paru jusqu'alors dans un état comme stationnaire. On pouvoitdonc regarder le retour des symptômes de la Chorée, qui n'étaient qu'assoupis et non entièrement guéris, comme une crise supplémentaire à celle imparfaite qui s'était annoncée près de deux ans auparavant.

Mais une réflexion naturelle qui se présente, c'est l'influence qu'a exercée sur le retour de la première maladie, l'hémorrhagie survenue

à la suite du coup. Cette réflexion est sur-tout inspirée par le souvenir de l'essai malheureux, qui fut fait de la saignée lors du premier traitement de la maladie; et malgré qu'elle n'eût point été assez abondante pour avoir produit, en affaiblissant, les mouvemens convulsifs violens dont nous fûmes témoins; cependant il faut croire que l'une et l'autre de ces hémorrhagies, l'artificielle et la naturelle, ont nui, en procurant instantanément un relâchement qui contractait avec la cause formelle du mal. Nous avons vu, en effet, que parmi les différens moyens qui entraient dans le traitement, les bains froids parmi les topiques, le régime fortifiant, et les différentes préparations toniques parmi les remèdes internes, ont eu presque tous l'honneur de la guérison.

Parmi les traits caractéristiques de la Danse de St.-Guy, que présente l'observation du jeune *Rey*, on ne saurait méconnaître ceux qu'y a joint, comme épiphénomènes, la céphalée préexistante depuis environ un an, et la grande mobilité qui en résulta dans tout le systême nerveux, au point de faire confondre les accidens

qui en résultaient, avec ceux qui décélaient la maladie essentielle qu'ils voilaient. Nous avons donc été fondés à classer cette Chorée au rang des *deutéro-pathiques* ou secondaires, et de la désigner, d'après le nom de la maladie, sous l'influence de laquelle elle était par celui de Chorée céphalalgique. Les détails, peut-être un peu longs, soit des symptômes, soit des remèdes qu'on leur a opposé, peuvent demander une analyse succinte de la marche des uns, et de l'effet des autres, afin d'en former un tableau plus instructif.

On voit se développer dans cette maladie, et de la manière la plus décidée, les symptômes pathognomoniques de la Danse de St.-Guy, auxquels viennent se joindre ceux d'un état convulsif général, dont la violence allarmait pour la vie du malade.

Cette concurrence des mouvemens choréïques avec les convulsifs, paraît confirmer le sentiment de l'auteur de l'article, *Danse de St.-Guy*, dans le Dictionnaire Encyclopédique. « On doit, dit le rédacteur de cet article, con-

« clure des accidens qui accompagnent la Danse « de St.-Guy, que cette maladie n'est pas une « simple convulsion, mais qu'elle est accom- « pagnée d'une disposition à la paralysie, ce « que l'on peut assurer d'autant plus, que la « Danse de St.-Guy, qui a beaucoup de rap- « port avec le tremblement, dont les méde- « cins distinguent deux espèces, l'une à demi- « paralytique, l'autre à demi-convulsive ». M. *Beaumes* reconnaît aussi qu'en examinant attentivement la nature de ce mal bizarre, on y découvre un mêlange de convulsion et de paralysie, qui fait que la Danse de St.-Guy tient de l'une et de l'autre.

La saignée faite dans le commencement du traitement du jeune *Rey*, fut non-seulement inutile, mais même nuisible; mais les suites allarmantes de cette petite saignée furent moins, ainsi que nous venons de le dire, l'effet de cette saignée, que le produit de l'extrême motilité nerveuse du jeune malade, dégénérée par son intensité en convulsibilité générale. L'appareil seul peut, quelquefois avant l'opération, décider le développement d'une convulsion prête à paraître. (Voy. ci-dev. l'Obs-

de Marie André.) Elle est quelquefois sans utilité, même lorsqu'elle est indiquée par la vigueur du jeune sujet, par la plénitude et la force du pouls. (Voy. ci-d. l'Obs. prem. par M. *Follain.*)

Les remèdes pris parmi les évacuans, les purgatifs sur-tout, l'usage du petit-lait laxatif, ont singulièrement préparé les voies pour les remèdes subséquens, et ont aussi puissamment concouru, qu'aucun deux, à la guérison du malade, soit en détruisant une partie des complications qui entravaient la marche de la maladie, soit en agissant comme émontoire. Les bains domestiques tièdes ont calmé l'agitation des parties, et donné de la souplesse à toutes les voies. Les antispasmodiques ont secondé leur effet en fixant l'irrégularité et la vivacité extrême des mouvemens; mais ici, comme dans l'observation précédente, les bains froids qui ont paru seulement completter la guérison, l'ont presqu'opérée par la révolution proptement avantageuse qu'ils ont produit sur l'habitude nerveuse générale, et snr celle des parties les plus affectées. Les toniques et les nervins internes, ont déterminé les mêmes

objets à l'intérieur : qu'on me permette de reproduire ici l'idée que j'ai déjà énoncée, de regarder les symptômes choréïques, que la récidive accidentelle de cette maladie reproduisit près de deux ans après, et qui cessèrent bientôt spontanément, et sans retour, comme la crise de la révolution pubère, qui completta celle que certaine complication, soit maladive, soit nerveuse, avoient empêché lors de l'apparition première de la maladie.

Chorée traumatique.

Une jeune fille âgée de cinq ans, dont la santé n'avait jamais été altérée, tomba d'une voiture où elle voyageait avec ses parens : la visite générale qu'on fit de tout son corps, ne fit reconnaître la trace d'aucune contusion sensible ; elle ne se plaignait même d'aucune douleur, ce qui confirma qu'aucune partie n'avait été lésée ; mais le moral parut plus affecté que le physique, par la frayeur extraordinaire qu'éprouva cet enfant au moment même de la chûte. On ne tarda pas de reconnaître bientôt après cet événement, que les différens mouvemens de son corps se faisaient avec une promptitude et une célérité extrême, et comme à la

dérobée, quoiqu'avec ordre ; mais huit jours après, ils s'exécutaient avec une irrégularité singulière : l'enfant faisait les gestes les plus ridicules, elle ne pouvait demeurer stable sur ses pieds : la prononciation des mots était embarrassée et peu distincte ; bientôt enfin toute tentative pour marcher devint impossible, et elle ne put demeurer qu'assise ; les articulations n'avaient plus de repos, par les mouvemens extrêmement variés qu'exécutaient, dans tous les tems, les différens membres. La bouche, les lèvres, exprimaient les grimaces les plus risibles, et la langue ne se prétait plus à l'articulation des mots. La nuit seule ramenait le calme à cet orage, et toutes les parties participaient alors au repos général.

Stall fut appelé le quatorzième jour, et il lui ordonna de suite un purgatif salin, auquel il fit succéder l'émétique qu'il fit réitérer quelques jours après ; les évacuations qui furent le fruit de ces divers remèdes, ne produisirent aucun soulagement ; il eut alors recours aux fleurs de zinc, qu'il fit donner à la dose de deux grains de quatre en quatre heures ; mais il en

diminua l'usage au bout de sept jours, parce qu'il n'en voyait résulter aucun bon effet ; il témoigne cependant le regret de n'en avoir pas pu faire user plus long-tems à la malade, pour avoir l'occasion d'apprécier le degré d'efficacité de ces fleurs, et la confiance qu'on doit y avoir. Mais il craignit que si leur effet en était lent, le mal ne devint encore plus opiniâtre, si les nerfs venaient à contracter l'habitude de ces mouvemens déréglés ; il s'occupa donc de chercher un remède plus promptement efficace.

Il crut l'avoir trouvé dans l'extrait de belladona, préparé avec le suc des racines fraîches de cette plante. Il se borna d'abord à la prescription d'un grain dans les ving-quatre heures, et il en distribua les doses de manière qu'on en donnât un sixième de grain toutes les quatre heures. On s'aperçut au bout de deux jours d'une légère diminution dans les symptômes ; *Stall* osa alors donner un grain et demi de cet extrait délayé dans l'eau pure. Au bout de six jours, la malade put se tenir assise sur son lit ; par la continuité de la dose, dans huit jours elle se tint debout hors de son lit, et put faire quelques pas dans la chambre. Le mieux aug-

menta de jour en jour. La dose fut portée à deux grains divisés en six prises par jour, et continuée sans augmentation. Tous les accidens de cette maladie disparurent successivement par ce seul remède, et la guérison fut complète dans les premiers jours de janvier 1779.

M. *Stall* employa aussi avec fruit, sur la fin du traitement, le liniment suivant, dont il faisait oindre tous les matins l'épine dorsale, les lombes et les bras.

℞ Esprit de serpolet, alkool de castor ââ, deux dragmes; de camphre, demi-dragme mêlés.

Chorée céphalique à la suite d'une chûte.

Le docteur *Griffikh*, de Philadelphie, a publié une observation d'une fille de treize ans, affligée depuis long-tems de la Danse de St.-Guy, à la suite d'une chûte sur la tête, pour laquelle tous les remèdes avaient été employés inutilement : on fut pendant un certain espace de tems sans lui en faire aucun; mais les mouvemens involontaires augmentant sensiblement, on eut recours au quinquina, associé avec le carbonate de soude. Ce mêlange était com-

posé d'une once d'écorce de Pérou en poudre, et demi-once carbonate de soude. La malade en prenait une cuillerée à thé dans de la mélasse toutes les deux heures, et ce remède opéra la guérison.

Deuxième Chorée céphalique, à la suite d'une chûte sur la tête.

Marie Gilet, jeune enfant en bas-âge, fit une chûte, dans laquelle elle présenta d'abord la tête; deux jours après, elle fut attaquée de mouvemens convulsifs au bras droit, qui consistaient en saccades promptes et fréquentes. On ne trouva à l'extérieur de la tête aucune trace de contusion; il n'y avait pas de symptôme, tel qu'assoupissement, céphalalgie, vertige, qui indiquât quelque lésion intérieure. Tout l'effet de cet accident se bornait à ces agitations involontaires, et par secousses alternatives du bras, sur lequel on n'apercevait aucun signe de meurtrissure. Pendant ces courts paroxismes, la petite malade éprouvait une légère altération dans l'expression des traits de la face, qui pâlissait alors beaucoup, et peignait un air inquiet par la douleur; mais à chaque intervalle des paroxismes, elle reprennait son air naturel et sa gaîté ordinaire.

J'attribuais ces paroxismes nerveux à l'ébranlement que la chûte avait produit sur les nerfs qui se distribuent à la partie affectée ; la frayeur que cet événement fâcheux avait dû lui produire, devait avoir également concouru aux suites de cette révolution.

Je bornais le traitement à l'usage de quelques enthelmentiques que je crus nécessaires ici par la constitution vermineuse bien connue de l'enfant, à quelques purgatifs minoratifs que je réitérai chaque quatrième jour. Je fis faire en même-tems des frictions sur les vertèbres cervicales et dorsales, avec le liniment volatil de *Pringle*, mitigé ; si les convulsions de l'enfant, malgré ces différens moyens, devenaient générales, je les calmais par un bain domestique peu chaud, dans lequel je faisais rester l'enfant pendant un quart-d'heure ou demi-heure au plus : je conseillais ensuite quelques douches locales.

Ce traitement opéra la guérison entière au bout d'un mois. Les paroxismes qui, de partiels, étaient quelquefois devenus plus généraux, sur-tout dans le côté correspondant au bras

affecté, furent d'abord plus bornés à cette partie ; les attaques elles-mêmes de cette extrémité, dégénérèrent en un simple état d'inertie par le mouvement, et qui disparurent par quelques douches froides faites sur l'articulation supérieure des bras, et auxquelles je faisais succéder l'usage du liniment précité : je remarquais sur-tout aussi des bons effets des purgatifs ; ils semblaient agir autant comme toniques que comme évacuans, sans doute en facilitant les digestions, puisqu'ils enlevaient les levains glaireux et vermineux ; ils agissent aussi comme révulsif de l'affection de la tête. Certainement je mériterais quelque blâme si je n'avais songé, en ce cas, à procurer une secousse par un vomitif, dont on connaît les effets sympathiques sur la tête dans des cas pareils, tout comme on sait l'influence des révolutions subites de cet organe sur les viscères du bas-ventre, mais je n'avais pu y faire consentir les parens de la jeune malade.

Nous trouvons dans *Skenkius* l'exemple de symptômes qui ont quelque trait à la Chorée, à la suite d'une blessure reçue à la tête.

Adolescens anno tredecimo ex alto demissa

fuste ligneâ, vulnere contemptibili in capite accepto.... Convulsione et paralysi in crure dextro, et brachio sinistro oborta sexto die, cum delirio.... undecimo die moritur. (*Skenkii, observ. de capite XXXI, pag.* 34.)

Chorée pectorale.

Une jeune personne de dix à douze ans fut attaquée, pendant quatre à cinq jours, de fièvre avec toux et oppression de poitrine. Ces symptômes, d'abord beaucoup diminués par un vomitif avec l'ipécacuanha, furent suivis assez brusquement par ceux d'une Danse de St.-Guy bien caractérisée. La valériane, la pivoine, les feuilles d'oranger, l'éther, le quinquina, le zinc, etc., furent employés sans avantage. Le zinc fut même porté à très-haute dose par le conseil d'un célèbre médecin, chez qui les parens conduisirent la jeune malade. Les fleurs de zinc, loin d'améliorer l'état de la malade, l'aggravèrent au point qu'il fallut y renoncer; les lavemens avec ving-quatre grains de camphre et un gros, jusqu'à deux d'assa-fœtida, procurèrent la guérison de la maladie dans l'espace de six semaines.

Chorée sternalgique.

Au mois d'avril 1783, une jeune fille âgée de onze ans, d'une constitution faible et délicate, vint à Belley par les voitures publiques ; elle se plaignait, pendant le voyage, d'une légère douleur au sternum, qui gênait un peu la respiration, mais sans qu'il s'ensuivit ni toux, ni fièvre, et sans qu'il y eut nul dérangement d'appétit.

M. *Bonafox,* médecin à Belley, fut appelé auprès de la jeune malade. A sa première visite, il jugea que la maladie n'était le produit que de la transpiration arrêtée, parce qu'il avait régné un vent du nord pendant que cette jeune personne était en route, et l'on sait que dans les voitures publiques on n'est point à l'abri des différentes intempéries de l'air. Il ordonna de tenir chaudement la malade dans le lit, d'appliquer sur le sternum des fomentations émollientes, de la faire user de quelques boissons émollientes bechiques, telles que celle de fleurs de bouillon blanc. Malgré ces remèdes faits pendant deux jours, la douleur, loin de se calmer, paraissait augmenter, et elle deve-

nait même, par intervalles, très-aiguë ; elle était d'ailleurs accompagnée d'une inquiétude générale, qui ne permettait pas à cette jeune fille de demeurer quelques tems à la même place : joint à cela une morosité extréme qui lui donnait une envie continuelle de pleurer. La nuit était assez tranquille ; mais à peine réveillée, l'inquiétude s'emparait d'elle, et le désir de pleurer revenait avec. Cet état persista deux jours, au bout desquels on s'aperçut de mouvemens involontaires aux deux bras, et d'une voracité qui ne lui était pas naturelle. Les mouvemens devinrent de jour en jour plus considérables et plus généraux. Voulait-elle porter la boisson ou quelqu'aliment à la bouche, le bras et la main se repliaient de mille façons différentes, et n'y parvenaient qu'après avoir fait les gestes les plus ridicules et les plus étranges : tous les membres étaient en proie à une agitation continuelle qui fatiguait cruellement la malade. Les contorsions de la bouche offraient quelquefois les expressions les plus effrayantes ; d'autrefois le sourire le plus gracieux venait se peindre sur ses lèvres.

Des symptômes aussi caractéristiques et aussi

fâcheux que les précédens, décelaient l'étonnante révolution qui s'opérait dans le système nerveux de cette jeune personne; trois doigts de la main gauche étaient dans une flexion continuelle et si fortement appliqués sur la paume de la main, qu'ils ne pouvaient en être séparés sans procurer des douleurs atroces qui augmentaient les mouvemens convulsifs et les rendaient généraux.

Les parens s'étaient constamment refusés à la saignée que M. *Bonafox* proposait. Jusqu'à l'arrivé du père, on se contenta de mettre la malade à l'usage de l'eau de poulet. On lui fit passer, après quelques jours, un minoratif, et on conseilla la diète la plus exacte; mais les mouvemens convulsifs des membres et de toutes les parties du corps, offraient toujours la même irrégularité. Le père de la jeune malade arriva bientôt; et comme médecin il convint, avec M. *Bonafox*, du plan de traitement à suivre : les saignées, les délayans, les narcotiques, les antispamodiques avec ménagement, furent les moyens adoptés. Le sang qu'on obtint par les saignées était sec et gluant : elles dissipèrent entière-

ment la douleur du sternum, mais la peau offrait une chaleur sèche et aride : les glandes cutanées étaient saillantes, et sur-tout très-sensibles au tact, comme s'il y avait une éruption milliaire à la peau : on jugeait que cette partie du corps était engorgée de matières visqueuses, et d'une limphe épaisse lente à être absorbée. La langue se chargea ensuite d'un limon opaque, qui exigea un second minoratif. On insista ensuite sur l'usage du petit lait étheré, sur quelques prises de poudre de castoréum, et de celle de *Sthall.* On fit prendre quelques bains domestiques, et des lavemens avec les décoctions émollientes, et légèrement opiacées.

Ces divers remèdes, joints au régime le plus scrupuleux, eurent enfin le succès le plus complet : l'irrégularité des mouvemens diminua insensiblement, soit dans les différentes parties du tronc, soit aux extrêmités, et tout finit par rentrer dans l'ordre le plus naturel.

On avait borné à quelques onctions émollientes les remèdes topiques, pour opérer la flexibilité naturelle des doigts de la main gauche, qu'ils avaient perdu par un état de spasme violent.

Chorées gastriques.

Chorée par obstruction abdominale.

Catherine Boniface, âgée d'environ dix-neuf ans, d'une constitution saine et d'un tempérament bilioso – sanguin, éprouvait, depuis trois mois, une suppression de ses règles; elle était sujette depuis lors à des douleurs vives, qui de l'hyppocondre gauche se faisaient sentir supérieurement jusqu'au bras du même côté : des légers accès de fièvre menaçaient de prendre de la continuité. L'examen attentif que je fis de la malade, me fit découvrir des légères obstructions dans le bas-ventre, un état de gartricité donnait une anorexie momentanée, et se reconnaissait aisément à l'endroit seul de la langue.

Je crus avoir, dans les calmans qui préparèrent aux évacuans, auxquels succéderaient les apéritifs, des moyens suffisans pour remplir les indications qui se présentaient.

Je mis en conséquence la malade à l'eau de poulet; après quelques jours je lui fis prendre un minoratif, et elle commença immédiate-

ment après le petit lait, avec l'addition des sucs des chicoracées ; une tisane avec la garance faisait sa boisson ordinaire.

Ces moyens, continués pendant une vingtaine de jours, amenèrent du relâche dans les douleurs, dissipèrent les mouvemens fébriles, et firent disparaître les engorgemens du bas-ventre; mais il survint à la malade des mouvemens involontaires et singuliers dans tous ses membres ; étant assise, elle se relevait et se replaçait sur sa chaise avec une rapidité étonnante ; dans d'autres momens, elle éprouvait dans les pieds une espèce de trépinement involontaire comme si elle s'amusait à vouloir sautiller. Le bras et la main du côté de l'hypocondre douloureux, éprouvaient à chacun de ces mouvemens, une espèce de sursaut, et la malade était loin d'y ressentir le même degré de force. Une remarque assez singulière, c'est que cette scène ne s'annonçait jamais qu'après midi, et qu'elle finissait dans la soirée pour se renouveller le lendemain à la même heure.

Je crus ne pouvoir méconnaître, dans la série de ces mouvemens singuliers, la Danse

de St.-Guy, dont les symptômes étaient seulement un peu diversifiés par le cas des obstructions abdominales qui avaient précédé, et dépendaient comme elle de la même cause, du défaut de menstruation.

Je n'hésitais pas enconséquence, et je m'appuyais pour cela de la constitution vigoureuse de la malade, d'employer le même traitement que contre la Danse de St.-Guy, *prato-pathique* ou *essentielle*. Je prescrivis d'abord une saignée au bras, et le surlendemain un minoratif : je répétais ensuite l'un et l'autre de ces remèdes, en mettant quatre jours d'intervalle, et je réitérais deux fois la saignée et quatre fois le purgatif : je mis ensuite la malade, pendant douze jours, à l'usage du petit lait que je continuais de rendre apéritif, mais dans lequel je crus devoir faire entrer une dragme d'écorce du Pérou, soit comme tonique, soit comme indiqué par la périodicité des paroxismes, qui survenaient régulièrement presqu'à la même heure : j'obtins une guérison complète, et sans récidive par le concours de ces différens moyens.

J'ai eu occasion de remarquer, plus d'une

fois, cette espèce de Chorée sautillante ; l'observation du jeune *Rey* nous a offert un exemple dans les mouvemens subits d'élévation et d'abaissement qu'il ressentait aux deux extrêmités inférieures quoiqu'assis. On m'a présenté dernièrement une jeune fille destinée au service des bestiaux, dont tous les membres étaient agités de mouvemens cloniques par secousses très - rapprochées, et dont la démarche était continuellement sautillante. Si ces symptômes ne peuvent pas suffire pour caractériser la vraie Chorée, j'ai trouvé une preuve sans replique dans l'âge et la cause qui concouraient à les produire, et, ce qui arrive souvent en médecine, dans l'efficacité du traitement qui nous convainquît de la vraie nature de cette affection.

Chorée vermineuse. — Observation première.

Marie-Reyne de Sainte-Tulle, douée d'une constitution des plus robustes et d'un tempérament sanguin, était sujette à des mouvemens extraordinaires dans les membres; tantôt, ils offraient dans leur état de tension extrême l'usage de la plus grande vigueur; tantôt, ce-

lui du relâchement le plus complet : la tête paraissait, dans son agitation extrême, le jouet des mouvemens les plus capricieux. Les traits de la face étaient altérés par les grimaces les plus ridicules ; le bras droit servait aux gestes les plus risibles, et le pied du même côté éprouvait un léger boitement. L'intellect était lésé dans chaque attaque, mais il était toujours en rapport avec la violence des accès.

Le traitement commença par une saignée au bras, puis au pied, elles furent toutes les deux assez amples. L'état pléthorique de la malade autorisait à les faire telles ; là, elles procurèrent du calme, mais j'obtins encore plus davantage des évacuations vermineuses produites par l'usage des purgatifs, tantôt simples, tantôt émétisés. Le mieux se soutenait depuis assez long-tems, et faisait augurer une guérison prochaine, lorsque la malade fut subitement prise d'une violente secousse convulsive au bras droit, dont les doigts se replièrent sur la paume de la main, et y demeurèrent si fortement appliqués que toute la force d'un robuste paysan était insuffisante pour l'ouvrir.

Je prescrivis de suite, d'après les bons effets des autres évacuations vermineuses, une potion huileuse allongée de décoction vermifuges émétisées. La dose était double à cause de l'éloignement de la malade; mais soit volontairement, soit inconsidérément, les deux prises furent avalées d'un seul trait, le vomissement s'ensuivit peu de tems après, et il fit rejetter un vers lombric d'une grosseur prodigieuse. A l'instant même tout mouvement des différens membres cessa, la main s'ouvrit spontanément, et le reste de confusion qui existait dans les sens intellectuels, disparurent entièrement.

Nous mîmes la malade à l'usage de bols vermifuges et purgatifs; nous lui fîmes prendre la mixture de *Stork*, et prévînmes par l'expulsion entière du foyer vemineux toute récidive.

La manière dont s'est opérée la guérison de cette Chorée, ne laisse aucun doute sur le principe qui l'entretenait, et nous avons eu certainement raison de la classer parmi les Chorées vermineuses, puisque les vermifuges, et en-

core mieux l'expulsion des vers, en ont procuré la guérison.

Quant au symptôme particulier de la convulsion tonique des doigts de la main, nous en avons déjà vu un exemple dans l'observation de M. *Bonafox* (voy. Chorée sternalgique) et de *Haën*, nous en fourni un autre cas semblable dans une fille de quatorze ans, attaquée des mouvemens de la Danse de St.-Guy au pied gauche, et dont la main droite devenue grasse, tuméfiée et l'ivide, avait les doigts dans un état de contraction qui les appliquait fortement contre la paume de la main.

Deuxième observation.—Au mois de décembre 1788, la nommée *Zizar*, âgée de neuf ans, d'un tempérament vif, d'un caractère enjoué, fut attaquée de violentes douleurs de tête, et d'une si grande foiblesse de la main droite, qu'elle laissait tomber ce qu'elle saisissait; on s'aperçut, vers la mi-janvier, qu'elle traînait une jambe, et qu'elle articulait les mots en balbutiant : sa main droite était singulièrement agitée, lorsqu'elle voulait porter quelque chose à la bouche. M. *Chivaud* reconnaît à ses symptômes la Danse de St.-Guy, et l'attribue aux

vers dont la malade rendait de tems en tems une certaine quantité, et il dirigea son traitement en conséquence.

Il commença par purger la malade, ayant soin de faire entrer dans sa composition des anthelmentiques comme auxiliaires ; il réitéra les purgatifs pendant trois fois : il eut à se louer des bons effets de ces remèdes, par la grande quantité de vers qu'ils firent rendre, et par le calme qui s'en suivit dans le mouvement de la main.

Mais la claudication et le balbutiement persévéraient M. *Chivaud* fit usage, mais infructueusement, d'un liniment pour la jambe affectée, et des eaux de *Balaruc* en gargarisme pour la semi-paralysie de la langue ; il jugea qu'inutilement on insistait sur l'emploi de différens topiques, si on perdait de vue la destruction de la cause matérielle de cette maladie : il mit en conséquence la malade à l'usage des bouillons préparés avec la viande d'agneau s. q., une dragme racines de pivoine, deux dragmes valériane, les feuilles d'oranger, le tilleul, et douze grains de poudre de *Guttet.* Par leur moyen, la malade se débarrassa en-

core de beaucoup de vers; et la cessation des symptômes de la Chorée, data de l'entière destruction du foyer vermineux; elle n'a, assure le rédacteur de cette observation, éprouvé depuis aucune rechûte de cette maladie.

Chorées avec éruption.

Observation première. — Une fille de quatorze ans, attaquée de la Danse de St.-Guy, le fut en même tems de la fièvre et de l'éruption de la rougéole; quelques jours après, et au moment de l'exsiccation, des boutons rubéoliques, les symptômes de la Chorée qui avaient été assoupis par ceux de la rougéole, parurent de nouveau, mais leur existence fut de courte durée, et l'on vit les deux affections qui avaient eu à-peu-près la même époque dans leur cours, éprouver le même sort dans leurs issues, qui fut chez l'une et chez l'autre l'effet de la nature et non de l'art.

Observation deuxième. — Une jeune fille, âgée de neuf ans, fut attaquée, à la suite de la petite vérole et de la rougeole, d'une toux fréquente suivie d'une expectoration purulente. A peine cette expectoration eut cessée, que

la Chorée s'annonça par des symptômes peu équivoques ; des mouvemens convulsifs se manifestèrent au bras et au pied gauches ; les traits de la face furent altérés par différens mouvemens convulsifs. La malade fut soumise pendant deux mois à l'électricité : les premiers effets de ce traitement furent une éruption abondante qui couvrit le bras et la cuisse gauches de pustules nombreuses et de croûtes hideuses. *Dehaën* jugeant alors nécessaire, sans doute, les dépuratifs humoraux, combina, avec le traitement interne, l'usage répété de tems en tems de quelques purgatifs ; et la jeune malade recouvra parfaitement la santé.

Je place ces deux Chorées au rang des *deutéro-pathiques*, comme étant des affections secondaires, ou au moins déjà compliquées de virus *rubéoliques* et *varioleux* qui avaient porté leur impression particulière sur le systême nerveux : et, pour faire sentir l'influence que de pareilles causes accidentelles peuvent avoir sur la production de la Chorée, nous devons rappeler que nous avons compté parmi les causes qui décident l'apparution de cette maladie, au moment de la puberté, l'âcreté par-

ticulière que contractent les différentes humeurs à cette époque.

La première de ces Chorées a suivi une marche aussi disparate que difficile à expliquer ; à peine la rougeole se développe-t-elle que tous les symptômes choréiques disparaissent pour reprendre leur empire après la terminaison de la rougeole ? D'après ces deux principes avoués, et que nous avons fait déjà sentir dans une petite dissertation ; savoir : que le principe de vie ne peut suffire à deux affections simultanées, et cette sentence de l'oracle de *Cos* : « *Duobus doloribus simul* « *obortis vehementior obscurat alterum* ». Elle nous prouve aussi qu'on ne peut regarder les jeunes malades à l'abri d'une récidive ; lorsqu'ils ont éprouvé cette complication d'accidens étrangers à la maladie qui en ont interrompus le cours. L'observation du jeune *Rey*, (Chorée céphalalgique), nous en a déjà fourni un exemple. Nous voyons ici que les symptômes de la Chorée reparaissent après l'éruption de la rougeole qui les avait momentanément suspendus, cèdent à une solution naturelle et sans aucun secours de l'art, et cer-

tainement la pratique a offert plus d'un cas semblable à d'autres médecins. Ne doit-on pas conclure de-là, qu'il serait peut-être imprudent de trop se hâter d'arrêter la marche de la Chorée par l'emploi de moyens un peu trop actifs; et que c'est peut-être là la cause de ces Chorées qui ont quelquefois résisté davantage à une méthode curative.

La seconde de ces observations prouve qu'une crise favorable dans cette maladie peut être opérée par des exutoires naturels, sollicités par l'art; M. *Sumeire* nous a prouvé, par le cas particulier que nous avons emprunté de lui, qu'un vésicatoire est quelquefois un moyen décisif de gérison dans la Chorée; M. *Dehaën* et M. *Sévelange* nous fournissent aussi des exemples de ces éruptions critiques qui surviennent à des pareils malades. Chez le premier, l'amélioration dans les symptômes choréiques fut précédée par l'apparution de tubercules nombreux au col; des purgatifs répétés les dissipèrent ainsi qu'un reste de faiblesse et d'instabilité dans la main du côté affecté. Chez le second, M. de *Sévelange*, médecin de Saint-Etienne-en-Forêt, traitait

une fille âgée de dix ans, et attaquée de la Chorée : elle fut guérie par l'usage successif des saignées, des vomitifs, des purgatifs, des bouillons médicamenteux, des poudres et bols antispasmodiques, etc. ; mais ce qui completta la cure, ce fut une éruption pustuleuse au visage, et une ophtalmie humorale.

Chorée par métastase psorique.

M. *Darwin*, médecin anglais, nous a transmis le cas d'une Chorée secondaire qui fut l'effet de la métastase d'une éruption psorique : nous allons, en la rapportant, l'extraire littéralement de l'auteur :

Une jeune femme, âgée de dix-huit ans, employa, pour se délivrer de la galle, des frictions faites avec une pommade mercurielle ; la guérison fut rapide, mais les signes apparens de cette maladie cutanée n'eurent pas plutôt disparus que les symptômes de la Chorée se déclarèrent. Ils s'annoncèrent d'une manière grave, et acquirent bientôt même une telle intensité, que l'esprit de la malade en fut troublé. Inutilement consacra-t-on plusieurs mois à l'administration d'une suite de

remèdes différens de tous les genres, l'état de la malade empirait toujours.

M. *Darwin* résolut alors de rappeler la galle, dont il jugea que la guérison imprudente et palliative entretenait la maladie de cette jeune personne. Il lui conseilla, en conséquence, de s'exposer de rechef à la contagion de la galle; et pour cela, il lui proposa de coucher avec un de ses frères, en bas âge, qui en était alors affecté. Cette tentative réussit, et la malade ne tarda pas à recevoir l'infection psorique; mais en même tems qu'on vit se prononcer de nouveau sur la peau, les pustules ou boutons galleux, on vit aussi les symptômes de la Chorée s'affoiblir sensiblement, et finir par disparaître tout-à-fait. On laissa quelques tems encore la malade sans la guérir de la galle par les justes craintes qu'avaient inspirées la guérison précédente qui avoit été trop hâtée; mais on en obtint la cure aisée quand on jugea favorable le moment de l'entreprendre par le seul emploi des préparations sulfureuses à l'intérieur et à l'extérieur.

Chorée, rhumatico-bracchiale.

Dans le mois d'avril 1806, *Maurel*, jeune

enfant, âgé de huit ans, doué d'une heureuse constitution, ayant le tein très-beau, et les traits de la figure, de l'expression la plus douce, fut atteint d'une douleur rhumatismale au bras gauche, qui se faisait ressentir sur l'épaule, et se prolongeait jusqu'aux parties correspondantes et externes de la poitrine du même côté : il y avait fièvre, mais sans toux ni expectoration, ce qui rassurait sur les organes intérieurs de cette capacité.

La douleur devint si vive, et la fièvre si considérable qu'on se crut obligé de saigner le jeune malade ; mais ce à quoi on est rarement obligé à cet âge, c'est que la saignée fut répétée cinq fois dans la semaine. La douleur et la fièvre furent calmées par l'emploi de moyens aussi énergiques ; mais il leur succéda des accidens d'un autre genre, et qui étoient aussi fâcheux que les premiers. Des mouvemens extraordinaires par leur variété et leur fréquence se manifestèrent sur les différentes parties du corps du jeune malade, et l'apparution de ces nouveaux symptômes décida les parens à l'amener à Manosque. L'examen le moins attentif me fit découvrir

des mouvemens involontaires et irréguliers qui agitaient les membres par saccades; le toucher me fit reconnaître des trémoussemens et des espèces de vaccillations dans les fibres musculaires-tendineuses du bras et de l'avant-bras, semblables aux soubresaults nerveux qu'on observe dans les fièvres ataxiques : toute la partie latérale du même côté était dans un état de faiblesse semblable à une hémiplégie imparfaite. L'enfant traînait un peu le pied du même côté en marchant; il ne pouvait le relever que par un léger effort en fronde, et dirigeait, dans cet espèce d'état de flexion de la jambe sur la cuisse, la pointe du pied en dedans comme chez les rachitiques. Les traits de la physionomie la plus heureuse et la plus prévenante devenaient le jouet des mouvemens grimaciers et des plus disparates; les lèvres qui ne savaient encore que sourire, exprimaient, en apparence, la colère ou la frayeur par leurs contorsions ridicules : la parole n'était que légèrement embarrassée et lente.

Il n'était pas difficile de reconnaître, dans la réunion de ces symptômes, ceux de la Chorée aussi, basais-je le traitement que j'ordonnais

sur ce diagnostic ; mais je dus prendre en considération les remèdes qui venaient d'être administrés ; je crus sur-tout que cinq saignées, faites à un malade d'un âge aussi tendre, me dispensaient d'en faire de nouvelles, ou pour mieux dire me l'interdisaient, etc. ; j'étais bien persuadé que la quantité de sang qu'on avait retiré chez un enfant de huit ans, avait beaucoup influé à produire en lui ces mouvemens désordonnés qui avaient autant été amenés par les remèdes que par l'âcre rhumatismal qui avait si vivement affecté le bras du malade. Je fus donc très-dissuadé de l'emploi des moyens qui avaient déjà nui, en donnant au système nerveux une mobilité excessive, et à ses fibres une agilité atonique extraordinaire.

Je laissais donc le jeune malade libre, pendant quelques jours, de toute prescription médicale ; ce tems de repos, consacré à un régime analeptique, ne fut occupé que par quelques prises anthelmentiques rendues un peu nervines ; je prescrivis ensuite quelques purgatifs. Ayant été témoin de l'expulsion, par les selles, de quelques vers lombricaux, je mis, dans l'intervalle, le jeune malade à

l'usage de quelques cuillerées de la mixture de *Stall*, dont j'ai souvent éprouvé les bons effets, soit comme vermifuge, soit comme purgative dans les affections muqueuses qui attaquent l'enfance ; les évacuations inférieures furent soutenues aussi par quelques prises de poudre cornachine, administrée d'abord dans des minoratifs ordinaires, puis toute seule ; il résultait, de son emploi, des déjections glaireuses qui amenaient toujours du soulagement ; parmi les antispasmodiques, nous n'employâmes que la racine de valériane sauvage, en poudre, que j'ordonnais dans l'intervalle des derniers purgatifs, et que je fis continuer quelque tems encore, quoique la guérison fut complète après un mois de traitement.

Ce n'est pas le seul cas que ma pratique m'ait fourni des bons effets de l'administration de la valériane donnée seule. Dans le traitement des affections nerveuses, lorsque les premières voies ont été préparées par les évacuans accessoires; si le succès s'est quelquefois fait attendre, il a toujours été le fruit de la persévérance : combien d'épileptiques ne doivent-ils pas, à ce seul moyen donné avec les ménagemens que chaque individu réclame,

leur délivrance de la maladie la plus cruelle, par l'horreur qu'elle inspire, et par l'opinion défavorable qui l'accompagne.

Chorée rhumatique.

Je ne me bornerai pas à donner seulement une courte notice de l'observation que j'emprunte de *Stall.* Mais je crois faire plaisir au lecteur de l'extraire en entier de l'ouvrage de l'auteur; elle est intéressante, moins encore peut-être par la maladie qui a influencé ou préludé son invasion, et qui lui assigne un rang parmi les Chorées secondaires, d'après la classification que j'ai adoptée, que par nombre d'autres points de pratique assez importans qu'elle présente.

Observation première. — Un jeune homme, âgé de seize ans, chargé du cellier d'une maison, se plaignit de vertiges le vingt-trois mai 1779: il jouissait d'ailleurs de la santé.

Le jour suivant, la tête était beaucoup plus embarrassée; le malade éprouvait, à l'épigastre, une chaleur brûlante, et le sentiment d'une constriction pénible: il y avait élévation dans les hyppocondres, des rapports acides avec nausées et envies de vomir; des accès d'une fièvre erratique se déclarèrent en même

tems ; une douleur rhumatismale se fit sentir au bras gauche ; elle était accompagnée d'un sentiment d'urtication à cette partie, et de légers mouvemens de rétraction qui, par leur répétition et leur vivacité, ressemblaient à des convulsions passagères ; les nuits étaient troublées par la continuité de ces symptômes.

Le vingt-six mai, le bras gauche était livré aux mouvemens et aux gestes les plus désordonnés, et sans que la volonté y eut la moindre part. Il n'y eut d'ailleurs pas de changement dans l'état du malade.

Le vingt-sept, tous les symptômes furent aggravés à la suite d'un violent accès de colère ; il se joignit alors des mouvemens extraordinaires dans la cuisse, analogues à ceux que nous avons remarqués au bras.

Le vingt-huit, la langue fut couverte d'un nombre infini de petites pustules : l'ouverture de la bouche offrait une légère rétraction du côté gauche.

Le trente, quelques pustules se montrèrent aussi sur le visage : celles de l'intérieur de la

bouche avaient augmentées de volume. On fit une saignée, qui fut répétée le lendemain, mais sans qu'il en résultât aucun soulagement pour le malade ; les nuits continuèrent à être agitées.

Ce jeune homme entra à l'hôpital, le premier juin; il offrit, outre les symptômes précédens, un état de saburre bien marqué par la saleté de la langue ; la constipation et la rareté des selles n'avaient point cessé dès le commencement de la maladie.

Les digestifs salins ayant précédés, nous ordonnâmes l'émétique : il produisit le vomissement de beaucoup de matières bilieuses ; la cessation de la fièvre et de toute anxiété dans la région précordiale, datèrent de là ; les mouvemens des membres furent aussi beaucoup plus modérés.

L'usage de quelques purgatifs doux suivit de près l'administration de l'émétique, et l'état du malade en fut si sensiblement amendé, que tous les mouvemens irréguliers des parties étaient rentrés dans l'ordre, et que le jeune homme ne se plaignait plus que de la douleur rhumatismale du bras et de l'épaule.

Nous fîmes appliquer de suite un vésicatoire entre les deux épaules, et nous prescrivîmes une boisson diaphorétique. Mais nous ne fumes pas peu étonnés, d'être témoin, le lendemain huit juin, d'une profusion de larmes que le malade versait sans aucun motif; des gestes bisarres qu'il faisait avec les différens membres du corps, des inflexions différentes du tronc, des mouvemens de la tête qu'exprimait la contorsion; des grimaces des muscles de la face, et enfin des discours extravagans auxquels sa langue se prêtait.

L'emploi que l'on prescrivit des gommes férulacées, aggravât l'état du malade : celui du camphre le rendait pire encore, et le malade se plaignait d'un gluten qui lui empâtait continuellement l'intérieur de la bouche et des dents.

Les purgatifs procuraient à chaque fois du soulagement; mais comme ils ne décidaient pas la guérison, on essaya, pour l'accélérer, l'extrait de *Belladona ;* mais il fallut bientôt y renoncer; il produisit d'abord des vertiges et des maux de tête; et sa continuité donna lieu à des momens de délire qui allaient jusqu'à la phrénésie.

On crut alors, d'après les avantages qui étaient toujours résultés de l'emploi des purgatifs, qu'on trouverait, dans ce genre de remède, les vrais moyens curatifs : on prescrivit, en conséquence, dans l'intention d'en assurer mieux les effets en variant leur préparation, un mélange de rhubarbe, avec quelques sels neutres, noyés, pour ainsi dire, dans une assez grande quantité d'oximel scillitique.

Un vers lombric, dont le malade en avait déjà rendu plusieurs dans le courant de sa maladie, et des déjections pituiteuses, furent l'effet de ce nouveau purgatif; en le répétant tous les jours, il remédia à la constipation, en procurant des évacuations journalières quoique peu abondantes : dès-lors, l'empâtement de l'intérieur de la bouche, les mouvemens du corps et des différens membres, et l'affection rhumatismale qui avait dévancé tous les autres accidens, se dissipèrent avec la plus grande célérité, et la guérison fut complète à la fin du mois, époque où le malade fut rendu à sa famille sans aucune incommodité.

Observation deuxième. — Le même *Stall* ayant à traiter une jeune fille attaquée de la

Chorée à la suite d'un rhumatisme chronique négligé, et en attribuant la cause à une pituite amère qui obstruait les premières voies, parvint à la guérir par le moyen des apéritifs associés aux purgatifs minoratifs; il eut encore recours à sa mixture laxative, composée avec la rhubarbe, les sels et l'oximel scillitique.

Il a soin de nous prévenir, à la fin de cette observation, qu'il s'est mal trouvé dans les Chorées soit vermineuses, soit pituiteuses de l'emploi de l'extrait de *Belladona*, de l'administration intérieure des fleurs de zinc, et de l'application de l'électricité.

Observation troisième. — *Sauvages*, en parlant de la Danse de St.-Guy précipitée, que nous avons désignée sous le nom de Chorée sautillante, parle d'une femme sexagénaire, attaquée de cette maladie, à la suite, dit cet auteur, d'un rhumatisme sec, où son sang étoit acrimonieux; il employa, pour la guérison, une saignée, un purgatif, des bouillons tempérans, les laitages, etc.

Observation quatrième. — Le même auteur, à l'article *Danse de St.-Guy*, nous fournit

l'observation suivante d'une Chorée consécutive d'un rhumatisme goutteux.

A Montpellier, un enfant âgé de dix ans, accoutumé au vin, au café, aux liqueurs, et qui venait d'être guéri d'un rhumatisme goutteux, fut attaqué peu-à-peu d'une telle instabilité de tout son corps, que pendant deux mois, sans le savoir et malgré lui, il mouvait continuellement, hors du sommeil, le bras, la tête ou quelqu'autre partie, comme s'il eut joué : cependant le mouvement ne fut pas plus grand dans un côté que dans l'autre, ensuite son esprit et sa voix s'affaiblissaient, et alors une douleur légère s'emparait du pied. Il fut guéri par la saignée et les purgatifs réitérés.

Le résultat pratique de ces différentes observations, celui qui doit être le but de tout résultat de médecine, est l'avantage constant que les auteurs célèbres, qui nous les ont fournies, ont retirés de l'usage des purgatifs, mixtures laxatives, salines, etc. Dans le premier, la seule administration de l'émétique suffit, par les évacuations bilieuses qu'elle produit, pour faire cesser entièrement la fièvre et les angoises précordiales qui tenaient sans

doute à cette saburre amère : mille cas heureux attestent d'ailleurs l'effet antispasmodique des secousses produites par le vomissement, dans les affections, en parties nerveuses; le relâche qui eut lieu dans les mouvemens des différentes parties du corps, à la suite de ce premier remède, ne fit pas les mêmes progrès; et ce ne fut qu'après l'essai plus ou moins infructueux de quelques antispasmodiques, qui n'empêchèrent pas le retour subit et inattendu des symptômes choréiques extraordinaires, qu'on eut recours de nouveau aux purgatifs, avec un plein et entier succès.

Une réflexion naturelle se présente ici; et qu'on ne croie pas que notre intention puisse être, de déprécier les talens du grand médecin qu'elle peut atteindre; mais lorsqu'à la suite des faits que nous avons extraits des différens auteurs, nous nous sommes permis de juger leur pratique; nous avons cru que, n'étant pas serviles copistes, l'importance de la matière, dans tous les traités de matière médicale, et notre expérience particulière dans le cas présent, nous donnaient ce droit.

N'a-t-on pas, en effet, quelque sujet d'être

étonné de ce que les avantages prompts et étonnans qui ont suivi l'action de l'émétique dans le sujet de la première observation, n'ont pas décidé *Stall*, que l'on sait être si partisan de l'emploi de ce remède dans la plupart des maladies, à le réitérer ici. La résistance opiniâtre de cette Chorée aux antispasmodiques les plus énergiques, après que l'auteur eut pu croire, sans doute, que les bons effets des évacuans qui avaient précédés, avaient préparés les voies aux remèdes de cette classe; le peu d'amélioration que produisit d'abord la continuité des purgatifs, dont l'action avait paru être utile immédiatement après le vomitif, sans doute, en partie par la révolution humorale, et par le changement dans l'état nerveux qu'avait produit la réunion des différentes manières d'opérer de ce remède, auraient dû être autant de motifs puissans pour *Stall*, de réitérer les vomitifs : il y était encouragé par la constitution forte et saine d'ailleurs du malade, par la vigueur de l'âge dans lequel il entrait. Aucun des symptômes postérieurs qui s'étaient déclarés dans le courant de la maladie, n'eût pu l'arrêter, puisqu'il n'avait pas craint de l'ordonner dans le principe de la maladie, malgré la constric-

tion pénible, avec un sentiment de chaleur brûlante, comme dans le pyrosis que le jeune homme ressentait à l'épigastre ; il eut pu seulement être nécessaire d'en modérer les effets, relativement à l'état plus avancé de la maladie, et aussi pour ménager les secousses de ce remède, à proportion de sa répétition. *Stall* eut alors fourni une autorité bien respectable à la méthode de *Cheine*, que nous avons vu donner la préférence aux vomitifs sur les purgatifs dans le traitement de la Chorée.

Chorée goutteuse.

Stall a observé une Chorée dont la cause est goutteuse. Il y recommande, après avoir fait précéder la purgation, l'extrait d'aconit, les fleurs d'arnica, l'extrait de la racine de valériane, et il joint à ces remèdes, l'application de l'électricité. Il assure, qu'en faisant un bon usage de ces remèdes dont on combine les effets ; la maladie se juge par la goutte qui survient aux articulations, ou par des transpirations abondantes.

Barthès qui emprunte cette observation de *Stall*, ajoute, après l'avoir citée : on peut douter si ces remèdes auraient toujours, dans

cette maladie, un succès aussi constant que l'a pensé M. *Stall.* Mais dans le cas où ils ne suffiraient pas pour la cure, je pense qu'il pourrait-être utile de leur joindre le camphre pris à des doses assez fortes. Car, continue-t-il, outre que le camphre est un anti-goutteux très-efficace, je sais qu'il a réussi dans un cas de Danse de St.-Guy, ou l'on n'avait pu guérir en employant la racine de valériane, l'électricité, les bains froids et le quinquina. Ce dernier remède est d'ailleurs, en général, celui dont l'utilité est la plus assurée dans cette maladie, et il m'a suffi plusieurs fois pour la guérir.

Parmi les nombreux goutteux que j'ai connu, je n'en ai vu aucun qui fut attaqué de la Chorée; nous devons à *Stall*, dont *Barthès* l'a empruntée, la connaissance de cette espèce, et à *Barthès* la qualification de Danse de St.-Guy goutteuse. On sent qu'une observation unique, quelque respectable que soit l'autorité qui la fournit, ne saurait suffire à établir la méthode curative d'une maladie, surtout qui est sous la dépendance d'une affection d'un genre tout différent, dont les symptômes simultanés de l'une et de l'autre demandent aussi une complication de traite-

ment. Ici, d'ailleurs, l'observation est si courte, qu'a peine elle offre, avec le nom de la maladie, la désignation des diverses substances qui ont été successivement employées; sans avoir fait précéder la description des symptômes, et leur marche, pendant le cours de la maladie, et sans spécifier le but de ces différentes prescriptions, et encore moins l'ordre et la manière qu'on a suivi dans leur administration. Il est vrai de dire que ces détails pourraient être entièrement étrangers à M. *Barthès*; et il m'a été impossible de vérifier, dans *Stall*, si l'observation originale ne les contiendrait pas et que ce fut par oubli que *Barthès* eut omis de préciser l'endroit de la source où il l'a puisée.

M. *Barthès* pense qu'il paraît être utile de joindre aux remèdes de *Stall*, le camphre donné à dose assez forte; sur la connaissance que j'avais des succès que M. *Desperrières* avait obtenu des lavemens camphrés dans la Chorée, je résolus d'en éprouver l'efficacité, mais l'effet ne répondit pas à l'espérance que j'avais fondé sur ce remède, d'après la confiance que m'avait inspiré l'autorité et le précieux souvenir du médecin qui en avait provoqué l'essai.

Sur quatorze malades attaqués de la Chorée, auxquels je l'administrai, je ne reconnus par la persévérance dans son usage, aucune rémission des symptômes qui put lui être attribuée : il fut même nuisible à plusieurs, par une espèce de révolution dans les entrailles, par des anxiétés, des mouvemens tumultueux, dont l'impression donnait même des légères palpitations et des syncopes qui pouvaient tenir aussi en partie à l'odeur de cette substance ; une irritation vive à la poitrine, avec piccotement vers le larynx, une disposition au vertige et aux tremblemens de la tête ; tous ces symptômes étaient assez graves pour obliger d'en discontinuer l'usage : et qu'on ne pense pas, que des intervalles plus ou moins longs, selon l'intensité des accidens, que les doses plus ou moins diminuées, selon la sensibilité individuelle, eussent pu s'opposer au développement de ces épiphonomènes ; toutes ces précautions rationelles furent prises sans donner plus de facilité à continuer le remède; et ou trouvera, dans la discussion critique, des différentes substances que les auteurs ont proposées contre la Chorée, à l'article *Camphre*, que bien loin d'admettre la dose de deux dragmes que conseille M. *Desperrières*,

je descendais quelquefois de celle beaucoup inférieure à laquelle se bornait M. *Gendron*, à la minime dose de douze à six grains : je m'appuie encore, pour infirmer la vertu trop prônée du camphre contre les symptômes choréiques, des témoignages déjà cités de *Follain*, *Wauter*, *Stall*, etc. ; et je renvoie, pour apprécier le degré d'utilité à ce que j'en ai dit, dans d'autres parties de cet ouvrage, ou ce que j'en ai consigné dans quelques observations particulières.

M. *Barthès* pense encore que le quinquina est en général le remède dont l'efficacité est la plus assurée contre la Danse de St.-Guy, et il dit qu'il lui a suffi plusieurs fois pour la guérison : j'ai aussi employé, avec succès, dans la Chorée, le quinquina, mais je l'associai avec la valériane, et des traits d'analogie que je croyais rencontrer, entre la Chorée et l'épilepsie, me faisaient donner le choix de la combinaison de l'écorce du Pérou, avec une substance dont j'avais provoqué et heureusement éprouvé les effets contre cette dernière maladie. C'est sans doute par des considérations pareilles qu'*Allier* le mêlait avec les cloportes, *Faller* avec la serpentaire de

Virginie, *Chaptal*, avec la cascarille ; *Mœdicus*, avec le sel ammoniac ; le docteur *Griffurh*, avec le carbonate de soude.

Il n'existe, dans aucun auteur, des observations de Chorées guéries par le seul emploi du quinquina, et il est à regretter que le médecin célèbre, dont l'assertion devrait nous suffire pour croire à la guérison de Chorées opérée par le quinquina seul, ne nous ait point transmis les détails bien circonstanciés et très-utiles de ces observations.

Mais si l'écorce du Pérou a une efficacité spécifique contre la Chorée, je pense que ce ne peut-être que dans le cas où le retour des paroxismes de cette maladie affecte une marche périodique, et j'ai cru trouver dans cette variété que présente le retour, à époques fixes des symptômes choréiques, et qui doit être encore plus différenciée des autres espèces par le traitement qui lui est approprié, un motif suffisant de reconnaître, avec M. *Mœdicus*, des Chorées périodiques, et de pouvoir les comprendre par une division particulière, dans la classe des Chorées secondaires.

Chorées périodiques.

M. *Mœdicus* fait, de la périodicité, un des symptômes caractéristiques de la Danse de St.-Guy. « Cette affection, dit-il, est une « privation périodique de la raison : privation « qui récidive à tems déterminé, avec con- « vulsion et une envie permanente de dan- « ser ». Cette idée, erronée sur la marche de cette maladie, a cependant eu moins d'inconvénient que l'opinion généralement reçue alors que c'était une maladie feinte ; les médecins, peu appelés alors auprès de pareils malades, perdaient l'occasion de s'instruire du vrai caractère de cette maladie, et de tenter le traitement curatif qui lui convenait. C'est ce que donne à entendre, d'une manière à ne pas en douter, le même auteur, en disant : « Cela fut pendant quelque tems une maladie « à la mode ; mais des mains plus puissantes « que celles des médecins surent bientôt la « guérir ; néanmoins, continue-t-il, il est « certain qu'il y en a une espèce d'analo- « gue ».

Il cite alors nombre d'exemples de Chorées périodiques, les seules que nous avons vu qu'il reconnaisse d'après sa definition, et

il les extrait de différens auteurs, sous le nom de Danse de *St. Vitus*.

Brunner, dit-il, a guéri une jeune fille de dix ans, qui, tous les jours, était prise de cette envie de danser, qui caractérise, selon lui, cette maladie. *Paulini* eut occasion de voir un enfant de paysan sujet à cette affection, qui, à chaque récidive, la tenait vingt-quatre heures; et *Pitcarnia* a guéri deux petites filles qui y étaient sujettes tous les mois.

Mézerai, dans son histoire de Charles V, nous apprend qu'elle régnait épidémiquement en Hollande, en 1373, et qu'elle y présentait des symptômes allarmans; M. *Ewart*, médecin anglais, nous assure qu'on la voit dans le pays de Swave, revenir périodiquement toutes les années, et attaquer de nouveau, au retour des chaleurs, ceux qui l'avaient éprouvée l'année d'auparavant.

Mais la connaissance isolée de ces cas particuliers, n'offrirait qu'un sujet de curiosité stérile, si elle ne faisait connaître, en même tems, les ressources que l'art possède pour arrêter la marche singulière d'une maladie

qui est déjà si remarquable par ses symptômes.

Ce sera M. *Medicus* qui nous aura fourni cette variété dans l'espèce des Chorées secondaires, qui nous tracera la route que nous avons à suivre en pareils cas ; mais il nous donnera aussi des preuves par le peu de rapport de ses idées théoriques avec la pratique judicieuse qu'il propose, qu'en médecine comme dans toutes les autres sciences expérimentales il n'est pas plus aisé qu'il n'est souvent nécessaire de saisir les rapports qui existent, entre la cause et l'effet, entre un phénomène et son mode ou son principe.

La trop grande irritabilité de l'estomac et des intestins, dit *Medicus*, est la première cause des maladies périodiques..... « J'en « appelle, dit-il, à l'expérience, car nom- « bre de maladies ne guérissent que par des « médicamens fortifians. . . . . » ; c'est surtout dans ce cas-ci, que le quinquina prouve son excellente vertu. Il est nécessaire de l'employer dans nombre de ces maladies, et seul même il les guérit si promptement qu'on en est étonné.

L'expérience, dit-il, ailleurs, prouvant que les substances fortifiantes diminuaient la trop grande irritabilité, il doit entendre, par-là, la trop grande motilité, ou un spasme atonique des premières voies ; le quinquina mérite certainement la préférence..... Je m'arrêterai, continue *Mœdicus*, aux maladies périodiques pour montrer que ce médicament peut dompter la trop grande irritabilité des premières voies.... Voyons des exemples de ces heureux effets, pour ce qui nous intéresse : *Brunner* a guéri, avec le quinquina, la Danse de St-Guy périodique, etc., etc..... Enfin, après avoir fait le tableau des nombreuses maladies marquées par cette récidive périodique que les auteurs ont dissipé avec l'écorce du Pérou seule, il conclut, en disant : le quinquina est donc, selon toutes ces expériences, le meilleur moyen de guérir presque toutes les affections périodiques.

M. *Ewart*, médecin à Edimbourg, a sans doute eu l'occasion de traiter des Chorées périodiques, et il propose, en ce cas, contre elles, le quinquina ; mais il établit des règles dans la prescription de ce remède, qui font encore mieux sentir les indications peu ratio-

nelles de M. *Mœdicus*. « *Cortex peruvianus,* « dit M. *Ewrart*, (Dissert. Edimburg, 1786, « *efficax in Choræâ periodicâ*, *cavendum* « *autem ne iis in casibus ex sanguinis in* « *cerebro congestione oriundis assumatur* ».

Notre pratique ne nous a fourni aucun exemple de Chorée périodique, et il nous a été, par conséquent, impossible d'essayer du spécifique qu'on propose pour la combattre : nous profiterons seulement de cette occasion pour citer la réussite de l'administration de ce moyen contre une ophtalmie d'abord aiguë, et sur laquelle les remèdes d'usage, dans de pareilles affections, ne servirent qu'à distinguer le retour périodique, tandis que les premières doses de quinquina furent si efficaces, que la maladie fut guérie sans retour.

Chorées consécutives.

1°. *Chorée métastatique.*

Parmi les Chorées qui dérivent d'une métastase cutanée, j'ai cru devoir comprendre celle qui peut provenir de l'exsiccation d'une plaie ou d'un ulcère : je n'en ai point trouvé

dans les auteurs, et ma pratique ne m'en a fourni aucun qui ait succédé à une répercussion humorale, soit dartreuse, goutteuse ou érisipélateuse, et cependant il doit s'en être présenté plus d'un cas.

M. *Gondinet*, médecin et sous-préfet à St.-Yriex, m'en fournit un exemple remarquable dans son observation insérée dans les Annales de Médecine de Montpellier. *Delaye*, cordonnier, habitant de la ville de St.-Yriex, âgé de soixante-trois ans, d'une constitution robuste, gros, replet, fort adonné au vin, et habituellement sujet à une dyspnée pituiteuse, avait été attaqué, plusieurs années auparavant, d'une infiltration œdémateuse presque universelle, qui avait été de longue durée, et qui, après sa disparution, avait laissé, pour relicat, une enflure œdémateuse qui ne se dissipa plus. Cet état de choses subsista pendant un assez long tems, après lequel, il s'établit, à la jambe gauche, plusieurs ulcères suppurans, qui bientôt furent accompagnés de rougeur, de douleurs, etc., dans la même partie; par le conseil d'un chirurgien, il se fit ouvrir un cautère sur la

jambe affectée, et ce moyen opéra insensiblement la guérison de ces ulcères.

Mais le moment arriva où l'écoulement que produisait le cautère se supprima presque subitement, et sans qu'il fut possible de le rétablir sur le point cautérisé de la jambe. Cet événement fut suivi d'accidens graves, tels que gonflemens œdémateux, rougeur, douleur à la jambe, oppression de poitrine, plus considérable que jamais; altération sensible dans les fonctions du cerveau, annoncée par une pesanteur de tête; un désordre commençant dans les idées, etc. Cette situation, après avoir acquis un accroissement graduel, se termina enfin par la Chorée la mieux caractérisée. On était alors dans le solstice d'été, et l'on remarqua que le côté gauche du corps, c'est-à-dire, le côté où la jambe avait été cicatrisée, en fut principalement affectée. Les extrémités inférieures et supérieures du côté gauche, ainsi que la tête, éprouvaient des trémoussemens continuels, et les idées du malade étaient dans un désordre notable. Sa passion, pour le vice, parut se réveiller, et se fit sentir plus que jamais. Pendant les quatre premiers jours de l'invasion de cette nouvelle

maladie, *Delaye* ne fit aucun remède. Il sortait, et sa démarche était si singulière, que le public, témoin des mouvemens extraordinaires qui agitaient une partie de son corps, les attribuaient à une espèce de folie et d'extravagance, et son chirurgien ne fut pas exempt d'une pareille méprise.

M. *Gondinet*, à la vue du malade, et d'après les renseignemens qui lui furent donnés, et auxquels le malade était dans l'impossibilité de pouvoir satisfaire par lui-même, reconnut la Danse de St.-Guy, et jugea que les indications les plus urgentes à remplir, étaient : 1°. de rétablir l'écoulement suppuratoire habituel d'un cautère à la jambe, dont l'exsiccation, à-peu-près subite, avait produit les symptômes décrits ; 2°. de modérer l'excessive mobilité que le système nerveux avait spécialement contracté dans la partie gauche du corps, et de remettre en équilibre les forces du genre nerveux dans toutes les parties du corps, en redonnant, à la partie gauche affaiblie, le degré de ton nécessaire pour le raffermir.

Pour remplir ces diverses vues curatives,

M. *Gondinet* employa les moyens suivans : 1°. Application d'un large vésicatoire à la jambe primitivement affectée, et dont l'égoût, dû à l'ouverture d'un cautère, s'était supprimé. 2°. Ensuite, emploi d'un apozème convenablement préparé avec la racine de valériane sauvage, et de pivoine mâle ; les feuilles de pissenlit et de laitue ; les fleurs de tilleuls et de caille-lait jaune, et le sirop de nymphea, pour trois verres de colature à prendre dans la journée, à quelques heures d'intervalles l'un des autres. 3°. Il mit en même tems le malade à l'usage d'un bol composé de poudre de *Gutteld*, de *castoreum*, d'*assa-fœtida*, et de sirop de karabé, à prendre, chaque soir, à l'heure du souper, en buvant, par dessus ce bol, une tasse d'infusion, théiforme de feuilles de mélisse. 4°. Concurremment avec ces divers moyens, M. *Gondinet* ordonna, sur tout le côté affecté, des frictions faites avec une pièce de flanelle, imprégnée de la fumée de succin brulé, etc.

Le concours d'action de ces divers moyens fut assez heureux, et assez promptement énergique, pour dissiper, dans quatre ou cinq

jours de leur usage, les ébranlemens nerveux-partiels qui constituaient, chez le malade, les symptômes de la Danse de St.-Guy. La plaie occasionée par le vésicatoire appliqué sur la jambe gauche, ne suppura que pendant huit jours : mais, elle fut remplacée par un ulcère qui se forma spontanément sur la partie inférieure externe de la même jambe. La nature, en opérant cette espèce de crise, attira, sur cette partie, les plus vives douleurs : l'œdème antérieur se renouvella d'une manière sensible, ce qui semblait annoncer que l'humeur, dont la métastase avait produit les symptômes survenus par l'exsiccation du cautère, reprenait son siége primitif.

Le malade survécut, à cet événement, environ trois ans, mais sans recouvrer l'intégrité de son bon sens. Dix-huit mois après, il perdit la faculté de s'énoncer intelligiblement ; enfin, une attaque apoplectique termina sa triste existence.

20. *Chorée maniaque.*

Le dix-neuf avril 1806, la mère et l'oncle de *Félix Raynal*, présentèrent, dans l'hôpital civil de Narbonne, à M. *Py*, qui en est le

médecin, le jeune enfant que nous venons de nommer. Il était agité par des mouvemens involontaires, si pitoyables, qu'ils émouvaient la sensibilité. Le récit des détails qui avaient précédé cet état, et sur-tout le désordre, dans les fonctions intellectuelles, qui s'y joignait, convainquirent M. *Py*, « qu'il « existait, chez *Raynal*, une manie irrégulière « dont les accès étaient intercallaires avec la « Danse de St.-Guy. On ne savait à quelles « causes attribuer le concours étonnant de ces « deux étranges maladies, dans le même su- « jet; tout ce que l'on put en apprendre, c'est « que, lorsque le malade fut en pleine con- « valescence, il avoua, à M. *Py*, que ni « l'accès de délire maniaque, ni l'attaque des « mouvemens convulsifs qui alternaient réci- « proquement, mais d'une manière irrégu- « lière, n'avaient jamais lieu sans qu'il n'é- « prouvât, un peu avant l'invasion des pa- « roxismes, un état spasmodique précordial, « qui le forçait à porter sa main sur la ré- « gion épigastrique, comme sur le point cen- « tral d'une irritation qui le dirigeait, bientôt « sur l'organe céphalique, ensuite à tout le « système nerveux de l'économie animale ».

Telles sont les expressions de M. *Py*, que j'ai cru devoir emprunter pour ne rien changer à la description de la maladie singulière du jeune *Raynal*.

Conformément à l'idée que cet observateur nous donne de la maladie de *Raynal*, je suis persuadé, que le foyer de la cause morbifique, gissait dans les viscères précordiaux, et que cette cause, agissant par une influence sympathique, affectait le cerveau de manière à produire le délire maniaque dont un des symptômes subséquens était cette révolution qui, par l'impulsion séditieuse qu'elle donnait à tout le système nerveux, produisait ces mouvemens insolites de tous les membres du corps. La Chorée doit donc être regardée ici comme l'effet consécutif de la manie, et c'est donc avec raison que je l'ai regardée comme une affection secondaire.

M. *Py*, s'étant informé du traitement auquel le malade avait été soumis, apprit qu'il avait été mis à l'usage de quelques bains qui avaient calmé les premiers accès de la maladie par le développement de plusieurs furoncles; mais cette éruption cutanée ayant disparue

presque subitement, les accès maniaques et les mouvemens choréiques reparurent de nouveau avec la même intensité.

Les vues curatives que M. *Py* se proposa de remplir, d'après ces renseignemens, furent : 1°. de favoriser le rappel, à la peau, de l'éruption répercutée; 2°. de donner, intérieurement, des remèdes sédatifs et diaphorétiques, dans la vue de suivre la première indication. On commença à faire, le dix-neuf avril, des frictions sèches, avec de la flanelle imprégnée de vapeurs stimulantes, de karabé, etc. On les pratiquait de loin en loin sur toute la surface du corps, pendant l'espace d'un quart d'heure.

On donna, en même tems, un bol composé de camphre, gr. jjj.; extrait gomeux d'opium, gr. $\frac{1}{2}$ nitrate de potasse, gr. vj.; à répéter toutes les quatre heures. Pour boisson, on prescrivit une tisane de racines de bardanne, de saponnaire et de tilleul.

La nuit du dix-neuf au vingt fut occupée par des mouvemens convulsifs violens.

Vingt avril; continuation des mêmes re-

mèdes ; accès de manie qui força d'attacher le malade la nuit suivante.

Vingt-un ; l'accès maniaque moindre : vésicatoires aux jambes, et même traitement que la veille, avec cette seule différence que le soir on joignit deux grains de laudanum, au-lieu, d'un, au bol camphré.

Accès violent, maniaque et convulsif dans la nuit.

Vingt-deux ; sueur générale : apparition de plusieurs furoncles aux fesses ; mouvemens convulsifs moindres ; abandon des frictions séches, mais continuation des bols camphrés sans opium.

Point d'accès de manie la nuit suivante, mais insomnie avec convulsions habituelles : les vésicatoires en pleine suppuration.

Vingt-trois ; cessation de sueurs : mêmes convulsions ; suppression des bols camphrés ; on a substitué la poudre suivante :

Racines de grande valérianne, ʒij. ; quinquina, ʒß. ; camphre, gr. vj. ; *Musc*, gr. iv. réduisez en une poudre uniforme, à prendre le

matin et le soir dans un demi-verre d'eau et de vin.

Le malade était dans un mouvement continuel, quoique tranquille, sous le rapport de son délire maniaque, il ne put avaler aucune des doses prescrites ; même nuit que la précédente ; suppuration des vésicatoires très-abondante.

Vingt-quatre ; M. *Py*, pour éluder l'aversion insurmontable du jeune malade pour ce remède, résolut de profiter de la faim qu'il éprouvait, pour le lui faire prendre, dans un potage, et à son inçu, soustraction faite du musc.

Vingt-six ; le stratagême réussit si bien, que le malade continua jusqu'au trente à prendre la mixture, dans cette semaine, le matin et le soir. Par la continuité du reméde, les mouvemens des membres se calmèrent insensiblement ; il fut possible au malade de jouir de quelques heures de sommeil : on vit reparaître quelques furoncles ; puis ils abcédèrent, à la vérité, mais la suppuration de l'un d'eux se montra aussi durable que celle des vésicatoires qui coulèrent jusqu'à la fin de la

maladie; le sujet éprouvait, d'ailleurs de tems en tems, des sueurs salutaires.

Raynal se trouvait déjà en convalescence vers les premiers jours de mai : il n'éprouvait plus de mouvemens convulsifs, et pouvait se promener dans la salle, malgré la géne des vésicatoires.

Mais, dans la matinée du huit mai, s'étant échappé de l'hôpital, pour s'en aller furtivement chez son oncle, il s'y donna un peu à manger et à boire, et ce ne fut pas sans éprouver bientôt des effets de cette imprudence.

A son retour, on remarqua aisément qu'il s'était opéré du changement dans son état, par l'attitude silencieuse qu'il gardait, par son impossibilité à rester à la même place, par le mouvement continuel du pied droit, et par les retours momentanés du délire.

On prescrivit du petit lait pour boisson, l'usage des lavemens, la reprise de la valériane, du quinquina et du camphre, pour le lendemain; le calme se rétablit au bout de

quelques jours. Des nouveaux furoncles hâtèrent la guérison, et servirent à la consolider par cette espèce de dépuration cutanée, et le malade sortit de l'hôpital le dix-huit mai.

Quelques jours après sa sortie, il se manifesta une large tumeur à la hanche droite, avec douleur et tension dans cette partie : les moyens topiques d'usage furent ordonnés pour favoriser la suppuration ; elle s'établit parfaitement à la fin du mois; deux purgatifs donnés alors, prévinrent des nouveaux abcès, et décidèrent le parfait rétablissement du jeune malade.

3°. *Chorée par frayeur.*

Une fille, âgée de dix-huit ans, d'un tempérament sanguin, éprouva, à la suite d'une peur, une suppression de ses règles ; ce dérangement dans le cours menstruel, fut bientôt accompagné de tous les symptômes qui caractérisent la Chorée : tels qu'une faiblesse extrême de la jambe gauche, des mouvemens dans les mains et dans les pieds ; une agitation continuelle, un air distrait et stupide, des clignotemens d'yeux très-fréquens; un peu de

dureté dans l'ouie ; plusieurs gestes plus ou moins ridicules.

On la mit aux délayans antispasmodiques, aux bains, aux lavemens émolliens. On appliqua les sangsues à l'époque des règles. On donna le camphre, le musc et l'opium que l'on augmenta graduellement : par ce traitement méthodique, les règles se rétablirent, les convulsions cessèrent ; les différentes excrétions reprirent leur cours naturel, et elle sortit de l'hôpital, entièrement guérie, au bout de cinq à six semaines ; des sueurs copieuses, et des urines abondantes alternèrent, sur la fin, les crises qui s'opérèrent par ces différentes voies.

On verra, dans le traitement avec lequel M. *Jacques* parvint à guérir la Chorée chez cette jeune personne, la marche d'un praticien judicieux, qui combat d'abord, par les délayans et les calmans, la révolution morale produite par la frayeur chez cette malade, et qui s'oppose ensuite, d'une manière plus directe, aux symptômes, par des antispasmodiques énergiques qu'il a soin de corriger par les opiacés.

4°. *Chorée par crainte.*

Joséphine, âgée de neuf ans, a été douée, dès son enfance, d'une grande sensibilité et d'une motilité extraordinaire. Elle était d'une taille et d'une complexion analogues à son âge, et avait toujours joui d'une excellente santé, fruit d'une saine constitution.

Dans le mois de janvier, une légère réprimande suffit pour produire chez elle un tremblement que l'on crut momentané, et que l'on regardait comme l'effet passager de la crainte ou de la contrariété qu'elle avait éprouvée. A ces tremblemens succèdèrent des mouvemens dans les bras et les jambes, qui ne cessaient que pendant la nuit; cette affection, enfin, qui n'offrit d'abord que les phénomènes propres à toutes les révolutions qui mettent la sensibilité en jeu, fut bientôt signalée par les symptômes les plus caractéristiques de la Chorée. Une simple infusion de fleurs de tilleul et de feuilles d'oranges, et une potion antispasmodique furent les moyens employés d'abord pour les combattre. On sent assez quels légers changemens pouvaient produire de si faibles moyens.

M. *Lullier*, docteur médecin à Paris, appelé le huitième jour, trouva la malade dans l'état suivant : les bras, les jambes et la tête étaient dans un mouvement continuel; la parole et la déglutition étaient très-gênées, suite accessoire, sans doute, de la contraction involontaire des muscles du larinx et du pharinx, et ces deux fonctions ne s'exécutaient qu'avec des efforts pénibles. Les muscles intercostaux, le diaphragme et les muscles abdominaux, participaient, à cette motilité extraordinaire qui se manifestait dans tous les muscles. La respiration était continuellement très-laborieuse; l'enfant se tenait péniblement debout.

M. *Lullier* ajouta quinze grains de camphre, à la potion antispasmodique, et fit édulcorer la tisane avec le sirop de pivoine. Il ne résulta, de ces légers changemens, aucun amendement satisfaisant : la maladie faisait, au contraire, toujours de nouveaux progrès.

Ce fut avec aussi peu de fruit qu'on eut recours successivement aux bains, aux saignées du pied, aux lavemens émolliens auxquels on associa le laudanum et l'assa-fœtida : inutile-

ment employa-t-on les fleurs de zinc, le quinquina, la valériane, etc. Malgré la plus grande persévérance dans la continuité de ces remèdes, et les soins les plus assidus pendant un mois entier, le mal fit des progrès si effrayans, que cet enfant n'avait plus un moment de repos, qu'elle se roulait plutôt qu'elle ne s'agitait dans son lit, avec les contorsions les plus effroyables; la parole et la déglutition furent entièrement percluses; la dyspnée alla toujours en croissant, toute l'habitude du corps s'émacia, le pouls s'affaiblit, et tout faisait craindre une terminaison funeste de cette terrible maladie.

Dans cet état fâcheux, M. *Lullier* ajouta, aux moyens précédens, des frictions faites avec un mélange de parties égales de liqueur minérale d'*Hoffmann*, (éther vitriolique), et de laudanum liquide de *Sydenham*, (teinture d'opium). On devait faire la première friction aux bras; deux heures après, une seconde friction sur la partie antérieure du cou, sur la partie antérieure de la poitrine et du bas-ventre; une troisième friction devait être également faite, deux heures après, sur les cuisses et sur les jambes; enfin, une quatrième

le long de l'épine du dos, depuis la nuque jusqu'au sacrum : on revenait ensuite successivement à chacune de ces frictions, en conservant toujours deux heures d'intervalle entre chaque ; elles devaient durer de sept à dix minutes, suivant l'étendue de la partie.

Dès la deuxième friction, l'agitation des parties diminua considérablement, et après la huitième, on avait obtenu un calme au-delà de ce qu'on pouvait espérer. On diminua alors d'un tiers la dose du laudanum ; on éloigna de plus en plus l'intervalle des frictions ; bientôt, par ce seul moyen, la malade fut rendue à son état naturel.

L'observation de M. *Lullier* offre un cas très-intéressant. Il paraît, en effet, surprenant qu'une légère réprimande, faite à la jeune malade, lui ait causé, après un tremblement qui devait être passager, les mouvemens étonnans dont toutes les parties de son corps étaient agitées, et qui n'avaient de relâche qu'avec le calme de la nuit.

Cet événement, quoique singulier, n'est pourtant pas sans exemple ; j'ai vu un jeune enfant de trois à quatre ans, chez lequel la

moindre contrariété occasionnoit subitement des atteintes d'*éclampsie*, et dans mon observation sur mademoiselle *H****, j'ai dit que la présence des personnes qui n'étaient pas de son gré, l'aboiement subit d'un chien, le bruit d'un objet quelconque, s'il était imprévu, suffisaient pour lui donner une attaque.

Mais ce qui est vraiment étonnant, c'est que les symptômes dont *Joséphine* était attaquée, augmentant tous les jours d'intensité malgré l'administration des remèdes antispasmodiques les plus énergiques, ayent cédé comme par enchantement, aux frictions faites avec le liniment opiacé que M. *Lullier* prescrivit, j'avoue que je n'ai jamais eu occasion de tenter l'emploi d'un pareil topique dans la Chorée. Mais dans le tétanos, j'ai éprouvé souvent des bons effets de l'emploi des linimens ammoniacaux et opiacés, administrés en friction tout le long de l'épine dorsale, et comme ici parmi les symptômes cruels auxquels cette jeune personne était en proie ; il en est plusieurs, telles que les contractions involontaires des muscles du larinx et du pharinx, qui y rendaient la parole et la déglutition impossibles, dont on aperçoit assez le rapport avec le trismus et

l'affection tétanique ; on doit moins être étonné de l'efficacité de l'action de ces frictions opiacées, que nous avons souvent employées, avec fruit, dans le tétanos, ainsi que nous venons de le dire.

TROISIÈME PARTIE.

Pseudo-Chorée ou *fausse Chorée.*

Je donne le nom de *Pseudo-Chorée* ou *Chorée fausse*, à différentes affections nerveuses, spasmodiques, convulsives, histériques, etc., etc., qui ne présentent pas les symptômes caractérisques de la Chorée vraie, et n'ont des traits de ressemblance avec elle que par des agitations involontaires des différentes parties du corps, et par des contorsions grimacières du visage.

Les maladies nerveuses, véritables prothées, offrent des formes si variées, qu'il n'est pas rare de leur voir simuler les maladies avec lesquelles elles ont le moins de rapport : c'est ainsi qu'on est tous les jours témoin de symptômes pneumoniques, céphalalgiques, gastriques même, etc., qui sont sous la dépen-

dance immédiate de l'état nerveux. Doit-on être étonné, d'après cela, de voir les maladies de la même famille, et dont les différences, moins essentielles, sont amenées par des circonstances particulières d'âge, de sexe, de constitution, etc., se rapprocher entre elles, paraître même se confondre dans leurs périodes peu régulières, et leurs phénomènes étranges, et en imposer aussi très-souvent à l'observateur même le plus attentif.

Ce sont aussi ces fausses apparences d'analogie qui ont pu, dans plus d'un cas, faire prendre, pour des vraies Chorées, des affections nerveuses qui n'en avaient que quelques traits éphémères, et nous pensons que le seul moyen d'éviter toute nouvelle méprise dans ce cas, c'est de rapporter, aux signes distinctifs de la Chorée essentielle ou vraie, toutes les observations qui se rapprocheront dans leur marche, de cette maladie. C'est-là le but que nous avons eu en vue dans la classification méthodique que nous avons donnée de cette maladie.

Mais on aura peut-être quelque peine à adopter cette division de la Chorée en diffé-

rentes espèces, comme n'étant point puisée dans la nature de la maladie elle-même, car il semblerait que nous aurions du nous borner à reconnaître une seule Chorée, qui est la Chorée essentielle ou la vraie, dans laquelle la seconde espèce, ou la secondaire, aurait pu se confondre et ne point admettre la sous-division des fausses Chorées, comme étant entièrement étrangères à cette maladie, ainsi que nous l'avons déjà présenté au commencement de cet ouvrage. On se rappellera cependant que la distinction que nous avons établie entre les Chorées essentielles et les secondaires, est fondée sur des différences trop marquantes pour qu'il puisse être permis de les réunir sous un même article. Les phénomènes de ces deux affections conservent bien entr'elles, il est vrai, les plus grands rapports, et l'on ne peut disconvenir que la Chorée secondaire ne soit une maladie du même genre que la vraie; la méthode de traitement qui convient à l'une, peut, et doit même le plus souvent, être modelée sur celle de l'autre. Mais qui ne sent pas combien de différences, soit dans la théorie, soit dans la pratique, doivent résulter de l'influence de la maladie

à laquelle les Chorées secondaires succèdent ; de l'affluence des accidens hétérogènes qui en empêchant le développement des symptômes de la Chorée, s'opposent à la prescription d'un traitement régulier, et retardent l'effet de la juste application des remèdes : aussi avons-nous vu, dans la série des observations relatives aux Chorées secondaires, la marche de cette maladie, que l'on sait être ordinairement d'un caractère plus ou moins aigu, et céder avec assez de facilité au traitement, n'être susceptible alors que d'une cure palliative, et affecter souvent une marche chronique.

Il est encore des circonstances, relatives à l'âge et à l'époque fixée pour l'apparution de la Chorée essentielle, qui n'existent pas pour les Chorées secondaires, et que la lecture comparative des faits, relatives à chacune, aura fait apprécier sans que nous les rappellions de nouveau.

Les motifs de l'admission d'une classe de Chorées fausses, ne sont pas moins puissans : on ne doit pas tant craindre ici, il est vrai, une méprise ; les fausses Chorées n'ont, avec

les deux espèces précédentes, et sur-tout avec la première qui est le prototype des autres, que des rapports très-éloignés; elles n'empruntent de celles-ci que des traits généraux qui qualifient les maladies du genre, sans qu'il soit possible d'y reconnaître les caractères de cette espèce particulière de maladie; plus souvent même, une attention un peu réfléchie les rapporte, avec raison, à une classe toute opposée; mais cependant cette erreur a pu être commise, et cette méprise est encore possible à des praticiens qui, n'ayant rencontré, dans leur pratique, que des cas rares de Chorée essentielle, s'en laisseraient imposer par quelques apparences trompeuses.

Tel a été le but que nous avons eu en vue dans cet ouvrage; loin de nous, l'idée d'établir une nouvelle doctrine, nous avons seulement cru qu'on pouvait mettre un peu plus de méthode dans la désignation quelquefois vague de ce genre de maladie : encouragés et guidés par les travaux des maîtres de l'art qui nous ont précédés dans cette carrière, nous n'avons pas crains de prendre la plume après eux, etc., etc. Il manque seulement, quelquefois à l'appui de leur doctrine, des ob-

servations aussi authentiques que le nom célèbre qu'ils portent, est fait pour être consacré ; mais resserrons-nous dans notre sphère, et nous bornant à suivre de loin la carrière qu'ils nous ont ouvert, contentons-nous de glâner dans le champ qui a été si fertile pour eux.

Quelques considérations sur la théorie des convulsions, en général, et sur les indications pratiques qui y sont liées, ne seront peut-être pas déplacées ici, et elles pourront même servir à étayer, par de nouvelles raisons, la méthode de classification que nous avons cru devoir admettre pour les différentes espèces de Chorées.

Hippocrates assigne, à la convulsion, deux causes diamétralement opposées ; l'une, est la réplétion ; l'autre, l'inanition. « *Convulsio ex* « *repletione aut vacuatione oritur* ». Or, il est évident que ces deux genres d'affections nerveuses demandent chacune un traitement bien différent, qui, utile à l'une, serait par cela même, nuisible à l'autre ; c'est aussi ce dont Hippocrates a soin de nous avertir, en disant : « *Qui a plenitudine fiant morbi va-*

« *cuatione curantur, et qui ab inanitione*
« *proficiscuntur sanantur plenitudine, cæte-*
« *rorumque contraria fiunt remedia* ».

A cette distinction établie par le père de la médecine, la médecine moderne a substitué des noms nouveaux qui n'auraient pas fait faire plus de progrès à la science, si l'expérience de plusieurs siècles n'y avait ajouté des observations nombreuses et d'un grand prix : le strictum et laxum des anciens méthodistes, seulement a été réveillé par les médecins *Solidistes* parmi lesquels les *Brownistes* ont récemment occupé le premier rang.

Mais, quoiqu'il en soit de la précision de cette méthode appliquée à toutes les maladies, il est toujours très-certain qu'on a eu des motifs raisonnables, et fondés sur la nature des maladies nerveuses pour l'adopter à leur égard; on serait cependant dans une erreur, qui pourrait avoir des suites, bien fâcheuses pour la pratique, si on croyait que toutes les affections du systême sensitif fussent astreintes à cette division méthodique. Souvent, au contraire, la plus grande confusion règne dans

leurs symptômes ; la plus grande irrégularité dans leur marche, et par conséquent, la plus grande incertitude, de la part du médecin, dans le choix du traitement, d'après une méthode rationelle.

On voit, en effet, le spasme et l'éréthisme le plus violent, être souvent un indice trompeur de tension du systême lésé ; et un état de relâchement apparent, être le fruit de la pléthore ou de l'erreur de distribution des forces. Aussi une pratique judicieuse employa-t-elle, s uvent avec succès dans le premier cas, les excitans toniques ou antispasmodiques, et dans les maladies du second genre, les affaiblissans et les calmans.

Il nous est facile de trouver des exemples de ce que nous avançons, dans plus d'un cas d'affections tétaniques, histériques, etc., dans lesquelles on voit les saignées, les délayans, souvent moins convenir que les lotions ou immersions froides, les opiacés à haute dose, le quinquina, etc., et nous venons d'avoir un exemple de cela sous nos yeux, dans la Chorée essentielle dans laquelle les auteurs sont assez d'accord pour reconnaître une affection

paralytique, et par conséquent asthénique. Les saignées répétées, les bains tièdes et par conséquent relâchans, les purgatifs répétés, que l'on sait être de la classe des affaiblissans regardés comme spécifiques. On ne saurait donc méconnaître de quelle importance il est de mettre la plus grande attention dans la distinction des maladies nerveuses entr'elles; c'est par cette seule connaissance de leur marche individuelle, qu'on peut entreprendre leur guérison, avec fruit, d'après la connaissance du genre auquel elles appartiennent, ou selon qu'elles se rapprochent plus ou moins de l'espèce auquel l'observation a reconnu une méthode de traitement particulière.

Première Observation.

Pseudo-Chorée avec Convulsions générales.

J'extrais l'observation que je vais citer, de la pratique d'un médecin qui jouissait, dans le pays où il pratiquait, de beaucoup de réputation, tout comme il avait su s'en acquérir comme observateur judicieux par ses relations avec le public médecin: je préfère emprunter ses propres expressions, afin de ne

pas changer le tableau d'une maladie dont la bisarrerie demande le témoignage le plus authentique pour être cru.

« Je fus mandé à Cognac, le trois février « 1790, dit le rédacteur, (observation sur la « Danse de St-With, par M. *Sumeire*, doc- « teur médecin à Marieguane, en Provence, « Journal de Méd., tôme LXXXV, octobre « 1790), pour une femme qu'on disait avoir « une maladie fort extraordinaire, et qui cau- « sait plus d'étonnement que d'alarmes ». La malade, qui était d'un âge moyen, et d'une constitution maigre, vint au-devant de moi, et m'accompagna dans la maison. J'aperçus bientôt qu'elle avait la tête principalement dans une agitation continuelle; les yeux, les lèvres, tous les muscles de la face, étaient dans un mouvement convulsif non-interrompu; son visage offrait l'expression de la gaîté et du rire; elle parlait sans cesse avec une vélocité et une vivacité extraordinaires; elle remuait souvent aussi les bras et les jambes; elle montra le geste bisarre que fait le bras de ceux qui sont attaqués de cette maladie, lorsqu'ils veulent le porter à la tête: on me rapporta que les mouvemens de tout son corps

étaient si violens, pendant la nuit, qu'il était bien difficile de les contenir.

Cette femme avait eu des accès de fièvre intermittente durant une vingtaine de jours ; ils s'étaient dissipés d'eux-mêmes, et sans qu'elle eut pris aucun remède pour les combattre; après quelque tems, assez court, elle fut attaquée de sa maladie convulsive.

Cette circonstance me fit imaginer d'abord de faire appliquer un vésicatoire de cantharides à la nuque, et de prescrire les anti-spasmodiques, intérieurement. Le succès du vésicatoire fut si prompt et si merveilleux, qu'on crut pouvoir se dispenser d'employer d'autres remèdes, et en peu de jours la malade se trouva dans son état naturel.

Cette maladie offre, dans plusieurs de ses symptômes, des rapports avec la Chorée, ou, comme dit l'auteur de l'observation, avec la Danse de St.-Weith ; mais elle en présente encore plus qui l'en différencient essentiellement. Le sujet de l'observation de M. *Sumeire*, est une femme d'un âge moyen ; ceux de la Chorée essentielle, sont des jeunes gar-

çons et des jeunes filles de dix à quatorze ans ; dans la véritable Chorée, les parties d'un seul côté du corps sont affectées de mouvemens involontaires, et si l'agitation se propage ensuite à quelques parties de l'autre côté, le premier est toujours plus affecté que le second, ainsi que cela est prouvé dans les observations ; mais dans la malade dont parle ici M. *Sumeire*, les convulsions ont été générales dès le commencement : l'affection locale d'un seul côté qui a lieu dans la Chorée, manifeste évidemment un état de faiblesse et d'inertie analogue à celui de l'hémiplégie, tandis que, dans le cas présent, toutes les parties du corps étant également affectées, cela indique des convulsions actives, et par sthénie ou excès de ton ; par l'égalité d'action que ces mouvemens généraux supposent exister dans tous les membres ; enfin les mouvemens désordonnés qui avaient lieu sans relâche toute la journée, s'exaspéraient tellement pendant la nuit, qu'on ne pouvait les modérer alors par aucun moyen, tandis que dans le plus fort période de la Chorée la plus aiguë, la nuit amène toujours le calme aux agitations les plus violentes, et celles-ci

ne reparaissent que dans les premières heures qui suivent le réveil du malade, et le plus ordinairement après le sommeil le plus tranquille.

N'est-il pas permis de conclure, de ce parallèle entre ces deux maladies, qu'elles ne sauraient appartenir au même genre; et que bien loin que cette femme, dont parle ici M. *Sumeire*, fut atteinte de la Chorée ou Danse de St.-With, ce n'était, au contraire, qu'une espèce de convulsion généralement répandue dans toutes les parties; que cette affection n'avait de ressemblance, avec la vraie Chorée ou essentielle, que par ce que les muscles, qui sont destinés à donner de l'expression aux traits du visage, étaient également lésés dans leur action, et donnaient lieu à des airs grimaciers, et la même cause agissant sur les extrémités, déterminait des gesticulations ridicules; c'est donc avec raison que nous l'avons mise au nombre des fausses Chorées.

Le secours prompt et efficace obtenu par l'emploi du vésicatoire, ne mérite pas moins l'attention des praticiens; il a agi, en détruisant

le spasme fixé dans la fibre motrice, et sert à prouver le mode d'action des toniques dans les fièvres du genre de celle qui avait précédé l'état de la malade de cette observation, et doit offrir une ressource nouvelle à l'art, lorsque les autres sont infructueuses. Ce n'est pas la première fois que l'on a à se louer de l'effet des vésicatoires, soit dans les convulsions, soit dans les fièvres intermittentes rebelles.

M. *Dh****., malade depuis douze ans, par suite des fièvres intermittentes qui avaient plusieurs fois changé de rhitme, dans leur cours opiniâtre, n'avait rien oublié, soit en remèdes, soit en régime, pour les faire cesser, le changement de climat, de celui de la Morée où il les avait contractées à celui de la Haute-Provence, département des Basses-Alpes, qu'il vint habiter, n'amena aucune amélioration dans son état; il en fut entièrement délivré par l'usage des bains, l'application d'un vésicatoire, et la boisson, continuée un certain tems, d'une forte décoction de douce amère.

Deuxième Observation.

Fausse Chorée congénère à l'épilepsie.

Une jeune fille, âgée de cinq ans, fut atta-

quée, à la suite d'une fièvre violente, d'une série de symptômes qui simulaient ceux de la Chorée, et les rédacteurs de cette observation, crurent y reconnaître la marche réelle de la Danse de St.-Guy : nous allons voir si cette maladie était réellement du genre qu'on lui assigne.

« Les premiers symptômes, est-il dit, at-
« taquèrent les mains, et bientôt après les pieds,
« au point que la jeune malade ne pouvait se
« servir de ses mains, ni se tenir debout ;
« les bains de mer lui furent utiles ; ils lui
« rendirent l'usage de ses pieds, et fortifiè-
« rent ses mains : deux ans après, au com-
« mencement de septembre 1785, les mou-
« vemens convulsifs revinrent soudainement,
« sans aucune cause manifeste, et avec une
« plus grande violence, au point qu'outre les
« convulsions des muscles de la face, celles
« des extrémités étaient si fortes, si fati-
« guantes, qu'on fut obligé de lui lier les
« cuisses l'une contre l'autre, et les bras fu-
« rent attachés près des côtés.

« Après un léger purgatif, la malade com-
« mença, le vingt-six novembre, l'usage des
« pillules suivantes » :

Prenez cuivre ammoniacal, un grain, thériaque, autant qu'il en faut pour faire une pillule.

« La première fut prise le matin, à onze « heures ; et la seconde, le soir ; le lende- « main, vingt-sept, la dose du cuivre am- « moniacal fut portée à deux grains, et ne « causa point une impression désagréable à « l'estomac. Le jour suivant, vingt-huit, chaque « prise fut portée à trois grains ».

Le vingt-neuf, cette fille avait entièrement recouvert l'usage de ses pieds et de ses mains ; le premier décembre, elle put écrire sans peine ; elle continua encore, pendant une semaine, l'usage du même remède, et à la même dose ; la jeune personne se rendit ensuite à la campagne, parfaitement guérie.

Il me paraît que l'on doit moins reconnaître, dans l'affection de cette jeune malade, une vraie Chorée, qu'une convulsion épileptique, dont quelques symptômes seulement se rapprochent de ceux qu'on a reconnu à la Chorée ; c'est donc encore là un exemple de fausse Chorée, et certainement on n'aurait pas

été heureux dans l'application du traitement que nous avons reconnu convenir à la vraie.

En effet, les mouvemens épileptiques sont assez ordinaires à la tendre enfance : un enfant qui voit à peine le jour, peut être sujet à ces saccades éclamptiques, qui sont l'épilepsie des premières années ; les adultes, les vieillards, et même les décrépits, n'en sont point exempts : et des exemples plus communs, à présent qu'autrefois, nous en rendent témoins tous les jours. La révolution, dans les saisons, ayant rendu plus fréquentes les affections catharrales, et beaucoup plus souvent aussi leur dégénérescence en maladies chroniques, a sans doute aussi une influence maligne sur le retour et les anomalies des maladies nerveuses qu'on sait être très-liées à cette constitution particulière.

Mais la Chorée tient à une révolution naturelle, qui ne devient maladive que par les obstacles que des circonstances particulières ou une disposition native lui opposent.

Le carectère convulsionnaire de la maladie de cette jeune personne, s'est énergiquement

prononcée dans la rechûte qu'elle éprouva en 1785, où l'intensité de l'agitation convulsive obligea de lier et de garotter les bras et les cuisses. On aperçoit, dans ces violentes agitations, un certain rapport avec celles de l'épilepsie, qui, de toutes les maladies nerveuses, est celle qui déploie le plus de violence dans ses mouvemens, et qui agite tout le corps. En général, dit *Tissot*, en parlant de l'épilepsie, l'action des muscles est si violente, si variée, qu'elle exécute non-seulement les mouvemens les plus bisarres et les plus extraordinaires, mais qu'elle les exécute avec une force infiniment supérieure à celle d'un homme sain.

Ce qui, dans l'affection de cette jeune fille, fortifie le soupçon d'épilepsie, c'est la propriété antiépileptique du remède qui a opéré la guérison; propriété reconnue par beaucoup d'auteurs célèbres. (*Arœtée*, *Boerrhaave*, *Van-Swieten*, etc., etc.)

Mais l'autorité, d'aussi grands médecins, suffira-t-elle, au praticien prudent, pour administrer, à l'âge le plus tendre, aux jeunes malades, dont la constitution est encore si

frêle et si délicate, les préparations d'un métal dont les effets pernicieux éludent souvent tous les secours de l'art : méfions-nous, au contraire, de leur impression funeste, et loin de partager les folles prétentions des Alchymistes, qui pensaient avoir trouvé la pierre philosophale, dans les différentes préparations de cuivre, croyons que la nature bienfaisante, en butte à la foule de maux qui affligent l'humanité, n'a pas voulu en rendre souvent la guérison impossible ou plus dangéreuse que le mal, en empoisonnant les armes avec lesquelles elle veut que nous l'attaquions. Que de pareils remèdes soient donc réservés seulement pour ces cas extraordinaires, où les moyens usités sont reconnus insuffisans, et où cependant la vie du malade alors en réclame l'emploi !

Salus ægri suprema lex esto.

Troisième Observation.

Pseudo-Chorée histérique.

Une jeune fille de campagne, âgée de dix ans, d'un tempérament fort, et merveilleusement précoce par le développement de ses

facultés morales, était attaquée, depuis plus d'un mois, d'une *Choreâ S^i.-Viti*, la plus confirmée qu'il soit possible de rencontrer. Convulsions continuelles dans tous les membres, physionomie altérée, esprit hébêté, cependant respiration facile, appétit bon, pouls régulier et fort. Tels étaient les symptômes qui la caractérisaient; la malade n'exprimait le triste sentiment de sa situation, que par un rire convulsif accompagné de larmes.

On ne savait à quelle cause attribuer cette étrange maladie; on ne pouvait inculper aucun vice vénérien, scrophuleux ou psorique: tout fut pressenti, rien ne fut oublié, mais il n'y avait pas le moindre indice, ni le plus léger soupçon d'un état humoral quelconque.

Il nous restait, dit le rédacteur, une vue qui nous donnait des grandes espérances: on pouvait attribuer les convulsions à un effet symphatique de l'orgasme naturel aux filles quand les règles s'établissent, et de l'obstacle que devait leur opposer une constitution prématurément très-robuste. Cette fille n'avait, à la vérité, que dix ans, mais la nature se plaît quelquefois à faire des efforts précoces

pour la puberté, et bien souvent on a vu des exemples de jeunes personnes nubiles à dix ou douze ans, et dans le cas présent, la conjecture était plausible.

Cet exposé et les réflexions qui l'accompagnent, sont de M. *Baron*, médecin alors à Clavières, en provence. Il fut appelé auprès de la malade ; il ordonna les bains. Les fomentations, les tisanes délayantes et incisives ; rien n'opéra. Enfin application de vésicatoires, pilulles fœtides, et tous les antispasmodiques appropriés, hors l'électricité, tout fut employé suivant l'ordre et la méthode des plus grands maîtres, mais envain. Le traitement durait depuis trois mois, et la malade n'éprouvait aucun soulagement. Du reste, les forces se soutenaient et le mal n'empirait pas. Deux mois se passèrent encore, sans qu'il parut aucun changement dans son état.

L'opiniâtreté d'un mal si singulier et si extraordinaire, sa résistance à tous les remèdes, portèrent les spectateurs à croire qu'il avait quelque chose de sur-naturel ; et ils en attribuèrent la cause à un enchantement

émoniaque ; les parens, confirmés de plus en plus dans cette idée, par les insinuations des bonnes gens, s'adressèrent à un prétendu magicien, renommé dans la contrée. Le magicien arriva ; il oppose maléfice à maléfice, et opère publiquement sur la malade ; son procédé consistait à faire, trois ou quatre fois par jour, quelques simagrées baroques, accompagnées de quelques mots, et d'un certain cérémonial pour en imposer, soit aux assistans, soit encore bien plus à la malade.

Ses tentatives produisirent l'effet que l'on devait attendre naturellement de l'emploi de semblables moyens, sur une maladie dont les symptômes étaient si prononcés ; cependant, au bout de quinze jours, la malade se trouva mieux, et le rétablissement absolu arriva sous peu de jours.

Si la malade avait conservé son intelligence, ou si l'emprunteur avait employé une manœuvre capable de faire une révolution en elle par la force des ébranlemens qu'une impression vive et inopinée peut faire sur le cerveau d'une jeune personne, on pourrait, à la rigueur, attribuer cette cure à une pratique naturelle et même usitée : mais il est clair

que la guérison n'est due qu'à l'influence du printems, qui a donné de l'énergie à la constitution de la malade.

Les mouvemens désordonnés dont cette jeune personne était continuellement agitée dans tous ses membres, l'altération de sa physionomie, ne sont point des signes suffisans auxquels on doive reconnaître une Chorée vraie. On sait que les agitations tumultueuses de cette maladie, affectent spécialement une seule partie latérale du corps ; qu'elles sont suspendues la nuit et pendant le sommeil. Celui-ci est ordinairement naturel comme en état de santé ; que dans la Chorée, les traits de la face ne sont pas simplement altérés, mais qu'ils expriment, par leur contorsion, par le tiraillement grimacier des lèvres, le roulement impétueux des yeux, etc., les figures les plus ridicules et les plus bisarres ; à ces symptômes, se joignent les écarts que fait la main affectée lorsqu'elle veut porter quelque chose à la bouche ; le boittement de la jambe ; tous phénomènes étrangers à l'état de la malade de cette observation.

N'est-on pas fondé, d'après cela, à regarder

la maladie, dont elle a été atteinte, comme une affection qui ne saurait être comprise dans aucune cause des Chorées vraies, soit essentielle soit secondaire, mais qui était sous la dépendance d'une convulsibilité particulière à l'âge encore peu avancé de cette jeune fille; ce qui porte encore à le penser, c'est qu'elle n'a éprouvé, pendant la durée du traitement et de la maladie, qui ont été assez longs, ni état fébrile, ni crise éruptive, ni aucune évacuation qui ait pu concourir à juger la maladie; et que la guérison a été prononcée et consolidée, sans que la malade ait donné aucun signe de puberté.

Quatrième Observation.

Pseudo-Chorée onanismique.

Une jeune fille, âgée de douze ans, douée d'une constitution faible et irritable, fort peu développée encore, sans-doute par l'habitude énervante de l'onanisme qu'elle avait contractée depuis plusieurs années, sans que l'œil vigilant d'une mère attentive eut pu l'en détourner, tomba malade en décembre 1805. Elle fut atteinte d'une affection gastrique,

jointe à quelques mouvemens fébrilles irréguliers. M. *Lasserverie*, chirurgien de l'hôpital général de Lyon, combattît cette légère indisposition, par le moyen d'un faible vomitif, d'un purgatif minoratif, et d'une boisson antispasmodique.

Après huit jours d'un parfait rétablissement et par un tems très-froid et d'une neige abondante, cette fille fut prise de légers mouvemens convulsifs au pied et au bras droit, accompagnés d'une douleur assez incommode au genou et à la plante du pied de la même extrémité. M. *Lasserverie* la vit le troisième jour, exécutant des mouvemens désordonnés, qui l'avaient mise dans l'impossibilité de continuer ses exercices de dessin, de danse, de forté-piano, etc.; il ne me fut pas possible, dit M. *Lasserverie*, de me tromper sur le caractère de la maladie désignée sous le nom de *Danse de St. Guy*.

La cause déterminante de ces mouvemens désordonnés, avait été une très-grande peur qui eut d'autant plus d'influence sur cette jeune fille, qu'elle était d'un caractère très-sensible, sensibilité qu'avait augmenté l'état de faiblesse

introduit dans tout le système nerveux, par l'habitude de l'onanisme.

M. *Lasserverie* aperçut deux indications à remplir : la première de corroborer tout l'organisme ; la seconde, de régulariser l'influence nerveuse sur le système musculaire. Pour satisfaire à la première indication, il prescrivit un régime de vie restaurant, composé d'alimens succulens et de facile digestion. Il ne permit qu'un exercice doux et modéré, la Chorée n'en permettant pas de trop violens, parce qu'ils eussent augmenté l'instabilité des membres et les tiraillemens contre nature des tendons et de la fibre musculaire ; il prescrivit l'usage des antispasmodiques combinés avec des toniques sous forme de potion, et l'emploie en topiques d'un liniment composé d'huile de laurier camphrée, d'ammoniaque, combiné avec le laudanum liquide, dont on faisait des frictions générales. Ces différens remèdes employés pendant dix jours de suite, n'empêchèrent pas les mouvemens déréglés d'aller toujours croissant, au point qu'il ne fut bientôt plus possible à la malade de porter les alimens à la bouche, le bras participait aux gesticulations : l'appétit était variable, le pouls

régulier. La malade tantôt taciturne contre son ordinaire, d'autrefois elle avait des saillies d'une gaîté vive et évaporée ; on apercevait aussi en elle une suite d'idées incohérentes, et souvent un flux abondant de larmes, accompagné de sanglots, sans cause, ou par la plus légère contrariété.

Le douzième jour, il se manifesta un embarras gastrique, avec céphalalgie gravative et vertiges ; mais tout fut dissipé au moyen de deux bains de pied sinapisés, de l'application de quatre sangsues sur le trajet de la jugulaire externe, et d'un purgatif amer.

Peu de tems après, il survint une grande faiblesse de la vue et de l'ouie du côté droit ; la douleur de la plante du pied, du genoux et d'une partie de la main droite fut plus intense, la difficulté de marcher, plus grande : on ordonna un mélange de quinquina, magnésie carbonnacée, et rhubarbe en poudre, à prendre trois fois par jour : l'usage des fleurs de zinc incorporées dans de la conserve de roses, tous les soirs, à la dose de quatre grains ; on faisait prendre deux bains aromatiques par jour.

La première impression de ces remèdes,

fut d'abord avantageuse, et la maladie resta quelques jours après leur usage, dans un état stationaire; mais bientôt ils devinrent inutiles, et tous les symptômes continuaient à s'exaspérer après dix jours de leur usage, et on ne retira pas plus de fruit de leur continuation. On leur substitua une potion composée d'eau de mélisse, d'éther vitriolique, de musc, et de sirop de quina. Avec une petite quantité d'opium, le zinc fut continué soir et matin, incorporé dans de la conserve de fleurs d'oranges, et la dose successivement augmentée, finit par être portée à celle de vingt grains.

Ces moyens employés pendant six jours, produisirent une intermission dans les paroxismes, un relâche dans les gesticulations; la vue et louie étaient cependant encore dans le même état, mais l'intelligence, la mémoire, etc., étaient revenues comme avant la maladie.

Enfin M. *Lasserverie* voyant que la malade était fatiguée de la longueur du traitement, et que son effet en était peut-être moins sensible par l'habitude de son impression, fit cesser tous les remèdes. Il crut d'ailleurs que

la première indication étant remplie, il ne restait plus qu'à régulariser l'action motrice musculaire, et à corriger la motilité nerveuse. Il crut devoir s'occuper aussi de réveiller la sensibilité assoupie des organes visuels et auditifs. Il eut recours, pour remplir ce double objet, au fluide électrique comme étant l'excitant, par excellence, des organes du mouvement et du sentiment : il l'administra successivement sous forme de bain, de scintillation, d'étincelles, de commotion. Après avoir préparé les premières voies par quelques verres d'eau de Passy, artificielle.

Le bain électrique fut administré pendant douze jours de suite, soir et matin, d'abord seul, puis joint aux étincelles, aux scintillations que l'on tirait des parties affectées. Au bout de ce tems, une diminution réelle de tous les phénomènes se fit apercevoir : enfin on donna de légères commotions avec la bouteille de *Leyde* peu chargée de fluide, dirigées de l'extrémité d'un membre à l'autre : on commença d'abord par une commotion matin et soir, après on les rendit plus fréquentes et plus fortes. On en dirigea beaucoup sur les deux membres à la fois, en établissant un cercle entre le pied et la main, et en interpo sant

entre deux, la bouteille de *Leyde*. On donna ensuite des commotions que l'on rendait plus générales en plaçant cette même bouteille de *Leyde* que l'on avait eu soin de charger beaucoup plus de fluide électrique entre les deux pieds et les mains.

Après vingt jours consécutifs employés à l'électrisation, les mouvemens paraissaient entièrement rentrés dans l'ordre. La malade n'éprouvait plus de vertige : on continua néanmoins de l'électriser six jours de plus, afin d'assurer plus parfaitement le succès de ce traitement qui fut si complet que la malade, pendant deux mois et demi, n'éprouvât plus aucune atteinte de son mal, et qu'elle n'en a plus éprouvé de retour dans la suite.

La maladie de cette jeune fille, paraît être moins une Chorée, puisqu'elle n'en offre que quelques symptômes, que la réunion des différens accidens que l'on sait être le produit de l'atonie générale introduite dans les organes, par la fâcheuse habitude de l'onanisme. L'espèce d'idiotisme ou d'imbécilité à laquelle sont sujets les individus qui l'ont contractée, annonce le désordre qu'amène dans les sens intellectuels, la déperdition de cette substance

précieuse ; et explique, chez eux, la cause des douleurs de tête vertigineuses qu'ils éprouvent. L'extrême affaiblissement et quelquefois la perte entière des sens de la vue et de louie. On sait encore qu'une douleur formicante se propage lelong du *Rachis* ou épine vertébrale, des douleurs dans les muscles des extrémités, et spécialement dans les articulations, quelquefois même la déformation de ces dernières ; des mouvemens convulsifs dans les tendons et différentes parties du corps, et même partout le corps, soit simultanément, soit d'une manière successive. L'impotence même ou l'immobilité d'un et quelquefois de plusieurs membres, etc., etc., sont autant de symptômes que tous les auteurs ont reconnu comme les effets caractéristiques de l'onanisme, car dans le soupçon de cette malheureuse habitude, on a besoin de prouver la cause par les effets, et c'est souvent le seul moyen de forcer les jeunes malades à faire l'aveu d'une faute qui leur fait creuser leur fosse, par les atraits trompeurs d'un infame plaisir.

Or ne trouve-t-on pas le concours de tous ces phénomènes, qu'on peut appeler aphrodisiaques atoniques, et de la cause dont ils dépendent, dans le tableau de la maladie de

cette jeune fille, le traitement qui lui a été administré et qui a été composé de l'emploi des fortifians, cordiaux, antispasmodiques, soutenu par un régime restaurant et entièrement consolidé par l'excitation du fluide électrique sous toutes les formes, vient à l'appui de l'origine que nous donnons à cette maladie, en confirmant la théorie qu'en ont donné divers auteurs qui regardent les accidens nerveux, fruit de l'onanisme, comme consistans dans un affaiblissement et un relâchement soit des organes internes, et surtout de ceux qui sont le principe soit du sentiment et du mouvement qui rend cet état congénère à la paralysie.

Le plein et entier succès qu'a obtenu M. *Lasserverie*, de l'électricité dans cette maladie, en rendant cette observation très-précieuse par les détails instructifs qu'elle renferme, auxquels il faut ajouter encore le mérite de la rédaction, nous donne un motif nouveau de croire à l'efficacité reconnue depuis longtems, de l'électricité dans les affections paralytiques. On doit à M. *Sauvages* la connaissance des premières expériences qui ont été tentées avec ce moyen sur des hémiplégiques, et il voulut bien m'associer en me rendant par là, témoin en 1754

de la réussite de ses expériences, ce qui me rappelle, sous des titres bien respectables et bien chers, le nom d'un homme aussi savant que modeste.

S'il est reconnu que l'observation est le vrai comme le seul soutien de toute théorie médicale et comme étant aussi le guide assuré de la clinique, *experientia médicinæ fulcrum* ; nous devons être fondés à regarder la nouvelle doctrine que nous venons de présenter sur la Chorée et les règles de pratique que nous en avons déduites, comme étant étayés de faits assez nombreux et assez irréfragables pour étayer la vérité des principes et des règles que nous avons tracés.

En effet, la connaissance du genre particulier de maladie que nous avons formé pour la Chorée, la distinction que nous avons établie de ses différentes espèces, n'ont été puisées que dans l'indication naturelle de ces même faits. La méthode spéciale de traitement que nous avons proposée pour chacune d'elles, n'a aussi d'autre degré de confiance que le résultat de l'expérience ; mais loin de nous la présomption téméraire de croire que nous avons entièrement atteint le but que nous nous propo-

sions ! La marche analytique que nous avons suivie dans ce travail, n'a pas du avoir des règles toujours invariables, vu les changemens que nombre de circonstances amenaient dans le sujet sur lequel nous travaillions. Nous nous estimerons donc suffisamment récompensés des efforts que nous avons faits, dans une matière aussi ingrate, si nous sommes parvenus à fixer l'attention des observateurs, sur une maladie peu connue encore, nous ne craignons pas de le dire, quoiqu'elle se présente assez fréquemment, ce qui doit surtout la rendre digne d'une attention plus spéciale, c'est ainsi que nous l'avons déjà fait sentir plusieurs fois dans le cours de l'ouvrage; la classe des sujets qu'elle attaque le plus ordinairement, et que leur âge tendre, leur sexe délicat, l'époque orageuse et critique pour la santé du reste de la vie qu'ils commencent à peine, rendent surtout intéressante.

FIN.

TABLE
DES MATIÈRES.

Avant-Propos.
Rapport de la Faculté de Médecine de Paris, *pag.* . . . . . *j*
Considérations générales. 1
Incertitude dans le sentiment des différens auteurs. . . , ... 10
Contradictions entre les auteurs sur le caractère des symptômes de la Chorée. . . . 11
Contradiction sur la cause morbifique. . . . 13
Moyens curatifs proposé par les différens auteurs. 17
Des différentes espèces de Chorée. 69
De la Chorée essentielle. 77
Première Observation. 130
Deuxième Observation. 142
Troisième Observation. 144
Quatrième Observation. 149
Cinquième Observation. 152
Sixième Observation. 155
Septième Observation. 157
Huitième Observation. 164
Neuvième Observation. 177
Dixième Observation. 182
Chorées deutero-pathiques ou secondaires. . 192
Tableau synoptique des espèces de la Chorée deutero-pathique. 196
Chorée deutero-pathique, effet d'une apoplexie hémiplegique. 197
Chorée précédée et accompagnée d'un assoupissement comme léthargique. 201

Première Chorée céphalalgique. 205
Deuxième Chorée céphalalgique. 238
Chorée traumatique. 261
Chorée céphalique à la suite d'une chûte. . 264
Deuxième Chorée céphalique à la suite d'une chûte. 265
Chorée pectorale. 268
Chorée par obstruction abdominale. 273
Chorée vermineuse, première observation. 276
Deuxième observation. 279
Chorées avec éruption, première et deuxième observation. 281
Chorée par métastase. 285
Chorée Rhumatico-bracchiale. 286
Chorée rhumatique. 291
Chorée goutteuse. 300
Chorées périodiques. 306
Chorées consécutives, 1°. par métastase. . . 310
2°. Chorée maniaque. 314
3°. Chorée par frayeur. 322
4°. Chorée par crainte. 324
Pseudo-chorée ou fausse Chorée. 329
Première observation, avec convulsions générales. 337
Deuxième observation, congénère avec l'épilepsie. 342
Troisième observation, pseudo-chorée histérique. 347
Quatrième observation, pseudo-chorée onanismique. 352

ERRATA.

Pages	*lig*	*au lieu de*	*lisez*
vj	4	m'inspirer	m'imposer
6	1	*fertum*	*festum*
7	17	*Waillis*	*Willis*
13	14	*profuisse*	*processisse*
Ib.	24	*Rucamps*	*Becamps*
16	15	expliquer	appliquer
24	13	*ferulencis*	*ferulaceis*
28	5	doit	doivent
29	24	ce qui	qui
53	25	paraissent	paraissaient
68	5	chéroïque	choréïque
Ib.	20	*Hills*	*Willis*
71	5	s'abstreindre	s'astreindre
91	24	avec la	et la
97	13	un ruth	en rut
104	25	*amationem*	*amotionem*
119	10	d'*Arrétée*	d'*Aretæe*
125	4	*in eorum*	*in usum*
Ib.	19	*Struck*	*Starck*
130	2	*deuntero*	*deutero*
137	14	d'asperges	de Garence
153	2	consistent	consistaient
Ib.	14	potasse	magnésie
164	7	l'aréthisme	l'éréthisme
167	16	l'héter	l'éther
169	2	Reg	Rey
180	19	(*calment*)	(*calmant*)
181	12	disparus	disparurent
214	7	chroniques	cloniques
246	23	lors	hors
250	7	perdre	prendre
255	13	moment	mouvemens
Id.	14	observer	obséder
257	11	contractait	contrastait
260	22	proptement	promptement
261	1	objets	effets
274	13	trépinement	trépignement
284	15	gérison	guérison
293	12	digestifs	purgatifs
312	24	le vice	le vin
313	5	attribuaient	attribuait
316	24	qui le	qui se
330	9	aussi	ainsi
334	25	*fiant*	*fiunt*
350	20	si l'emprunteur	si l'imposteur
262à304		*Stall*	*Stoll*
305à310		*Mædicus*	*Medicus*

réf., etc. Elle est divisée en 2 à basse et la haute ville : dans trouve la citadelle. Elle possède 'agriculture, 1 salle de specta- chantiers de construction pour pet. cabotage. Elle com. en vins, aux-de-vie, huiles, savons, ré- de construction et de charpente, pommes, noix, etc. Elle est très- n. sit. sous le rapport du com.; art des navires qui montent et t la riv., mouillent au milieu de e, qui a ici env. 2 l. de large. pet. île s'élève le fort du Pâté, ux se croisent avec ceux du fort t. sur la rive gauche. 4,240 hab. . de Bordeaux, et à 141 l. S. O. Lat. N. 45° 8, long. O. 2° 54.

V, b. de Gallicie, dans le cer. O. N. O. de Zolkiew.

VA, b. de Gallicie, avec 1 chât.; . et à 11 l. E. N. E. de Jaslau.

EDE ou BLEKEDE, b. du Hanovre rg), sur la rive gau. de l'Elbe; ix chât. et 1,380 hab. A 2 l. ½ S. ıburg.

RG, gr. vill. du roy. d'Illyrie dont les env. renferment des uivre, de calamine et de plomb, les carrières de marbre. A 3 l. O. .

RG, pet. v. du roy. d'Illyrie avec 1 chât. et des forges. A 10 Klagenfurt.

IRODE, pet. v. de Prusse (Er- a des fabr. de serges et de lai- si que des moulins à huile. Elle rosses toiles. Il existe dans les aux minérales renommées. 1,940 . ¼ S. O. de Nordhausen.

EIM ou BLINDHEIM, vill. de Ba- ıt-Danube), avec 1,200 hab. A N. O. d'Augsburg. Ce village est r la bataille qui se livra en 1704, ıv., entre les Anglais et les Im- une part, et les Français et les e l'autre. Nos historiens lui don- m de Höchstedt.

ADT, pet. v. de Bohême; avec tes mines de plomb; dans le cer. N. O. d'Enbogen.

GEN. Voy. *Goetaland.*

U, pet. v. de France (Yonne), cant. Elle com. en bois à brûler. son voisinage qu'en 1652 Tu- t le prince de Condé. 1,000 hab. . O. de St.-Fargeau.

, pet. riv. de France (Basses- ıi prend sa source dans la mont. es, et se jette dans la Durance. Elle est flottable sur une étendue c 10 l.

BLÉRANCOURT, b. de France (A avec 900 hab. A 3 l. ¼ E. S. E. de N

BLÉRÉ, pet. v. de France (Indı Loire), sur la rive dr. du Cher. El très-commerçante, et l'entrepôt de de la forêt de Loche et des marchar qui descendent par le Cher du Bourbo et du Berry. 2,660 hab. A 2 l. ½ S. c boise.

BLESEN, pet. v. de Prusse (Posen l'Obra, avec 800 hab. A 3 l. ½ N. Meseritz.

BLESLE, pet. v. de France (H Loire), sur la Voyrèze, près de son avec l'Alagnon. 1,400 hab. A 2 l. S. Massiac.

BLESSINGTON, pet. v. d'Irlande, 400 hab., dans le comté et à 9 l. ¾ de Wicklow.

BLET, b. de France (Cher), chef- cant.; avec 800 hab. A 4 l. S. E. de coins.

BLETCHINGLEY, b. d'Angleterre rey), à 9 l. E. de Guildford.

BLETTERANS, b. de France (Jura la Seille; chef-l. de cant., avec 1,100 A 2 l. ¾ N. O. de Lons-le-Saunier.

BLEVY, b. de France (Eure-et-l sur la Blaise; avec 700 hab. A 2 l. O. de Châteauneuf-en-Timerais.

BLEYMARD, b. de France (Lozère) l. de cant.; avec 500 hab. A 4 l. ¾ Mende.

BLIESCASTEL, b. de Bavière (I avec 1,280 hab. A 2 l. O. de Deux-I

BLIESE, pet. riv. d'Allemagne prend sa source dans le duché de Coburg-Saalfeld, et se jette dans la près de Sarguemines.

BLIGH, groupe d'îles de la Polyn qui fait partie de l'archipel des Fidji

BLIGNY-SUR-OUCHE, b. de F (Côte-d'Or); chef-l. de cant., avec hab. A 4 l. N. O. de Beaune.

BLINDENMARKT, b. d'Autriche (u au-dessous de l'Ens); à 6 l. ¼ N. I Waihofen.

BLOCK-ISLAND, île des Etats-U sur la côte du Connecticut. Elle fait p de l'état de Rhode-Island.

BLOCKLEY, pet. v. des Etats- (Pennsylvanie), avec 2,660 hab. A 1 de Philadelphie.

BLOIS (*Blesæ*), anc. v. de France (et-Cher), sur la rive dr. de la Loire, l'on passe sur un beau pont en pi chef-l. de préfect., évêché, etc. Elle s' en amphithéâtre, et offre par consé quelques rues très-escarpées. Elle est

Ouvrages qui se trouvent chez le même libraire :

J.-J. LEROUX, Cours sur les généralités de la médecine pratique, et sur la philosophie de la médecine, 1826, 8 volumes in-8.	5	«
BARTHEZ, nouveaux éléments de la science de l'homme, 2e édition, 1806. 2 vol. in-8°.	6	50
RAYMOND, traité des maladies qu'il est dangereux de guérir, nouvelle édition, 1816. 1 vol. in-8°.	2	50
FODÉRÉ, traité de médecine légale et d'Hygiène publique. 6 vol. in-8°.	18	«
HEISTER, Institutions de chirurgie avec un grand nombre de planches, 3 vol. in-4°, édition revue p. Paul.	12	«
G. BALLONII, Opera omnia medica, 4 vol. in-4°. Édition Tronchin.	8	«
AUBRY, les oracles de Cos, nouvelle édition, 1810, 1 gros volume in-8°.	1	50

Le même libraire, vend, achète et échange tous les ouvrages de Médecine Chirurgie, Pharmacie, Physique, Botanique, Histoire Naturelle, etc. etc., anciens et modernes, neufs et d'occasion.